

Malaise de la police

Les syndicats dénoncent la multiplication des agressions contre des policiers

Sept tués depuis le début de l'année

Les officiers manifestent à Paris

Grève du zèle dans les commissariats

Le chef de la police antiterroriste limogé

Lire page 10 et la chronique de Pierre Georges page 34

L'économie mondiale dans la crise et la guerre

- Le sommet de l'OMC s'ouvre à Doha ● 142 pays débattent d'un nouveau cycle de libéralisation du commerce mondial ● Dans un entretien au « Monde », Pascal Lamy insiste sur l'aide au Sud
- La BCE au secours de la croissance ● Notre enquête sur la bataille incertaine de Mazar-e-Charif

SOMMAIRE

● **L'économie et la guerre** : Le sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se tient, sur fond de guerre en Asie centrale, à Doha (Qatar). Les 142 pays membres arriveront-ils à lancer un nouveau cycle de libéralisation du commerce mondial ? Plusieurs participants, dont l'Inde et le Pakistan, font connaître leur hostilité. Une trentaine de pays sont candidats à l'adhésion à l'OMC, parmi lesquels la Russie et l'Arabie saoudite. Notre entretien avec Pascal Lamy, commissaire européen au commerce : « Notre souci du développement nous met en position d'intermédiaire entre les États-Unis et les pays du Sud ». La Banque centrale européenne (BCE) baisse d'un demi-point son principal taux directeur, ramené à 3,25 %. Elle manifeste son inquiétude pour la croissance et affirme son souhait de « restaurer la confiance ».

p. 2 et 3 et, sur la BCE, p. 18 et notre éditorial p. 17



● **La guerre contre Al-Qaida** : La bataille de Mazar-e-Charif continue. L'enquête de notre envoyé spécial en Ouzbékistan sur trois semaines de combats pour cette ville du nord de l'Afghanistan. Un entretien avec Joseph Biden, président de la commission des affaires étrangères du Sénat américain : « Ce sont les talibans qui tuent des Afghans. » A Paris, le président pakistanais Pervez Moucharrarf et le délégué de l'ONU Lakhdar Brahimi exposent leur vision de l'après-talibans. A Washington, George Bush évoque « une guerre pour sauver la civilisation elle-même ». Les relations entre le Pentagone et la presse se dégradent. Les accusations américaines contre une grande entreprise somalienne. p. 4 à 7

● **Communication** : Loin de leur pays, les Afghans s'expriment sur Internet. Enquête sur les sites de la diaspora. p. 20

www.lemonde.fr/economde



MARCO DI LAURO/AP

LA BATAILLE DE MAZAR-E-CHARIF Cette ville qui tremble

Les bombardements des B-52 américains, près de Mazar-e-Charif, font trembler le sol de cette ville d'Afghanistan. Souvent meurtrie, elle est le premier enjeu stratégique de la bataille lancée par l'Alliance du Nord. Récit. p. 4

www.lemonde.fr/dossier-special

L'école et ses enfants non francophones

L'ÉDUCATION nationale les appelle les « primo-arrivants ». Ils sont 27 000 enfants, tout juste arrivés en France sans en parler la langue, inscrits dans les établissements scolaires. Ecoles et collèges sont mal préparés face à cet afflux. Dans un rapport, rendu public vendredi 9 septembre, le Haut conseil à l'intégration, critique ainsi le « nombre insuffisant de classes d'initiation et d'accueil » ainsi que « l'absence de structure spécifique pour les plus de seize ans ». Des classes d'initiation ont été mises en place depuis 1970. Mais les enfants sont encore nombreux à se retrouver dans des classes traditionnelles, sans soutien.

Lire page 12

www.lemonde.fr/education

L'« Espagnol ordinaire » qui a empêché l'ETA de faire sauter la tour Picasso à Madrid

MADRID de notre correspondante

Ben Laden devancé par l'ETA. Le riche terroriste saoudien n'a rien inventé en faisant détruire les tours jumelles, symbole de la puissance financière de New York, si l'on en croit Juan Cotino, directeur général de la police espagnole. En effet, d'après les révélations que lui a faites Ana Belen Egües Gurruchaga, arrêtée mardi 6 novembre, alors qu'elle venait de faire sauter une voiture piégée dans la capitale espagnole - attentat qui a fait 90 blessés -, l'organisation séparatiste basque armée ETA avait presque mené à terme un projet du même genre, prévu pour le 22 décembre 1999.

Il s'agissait, a avoué la jeune femme - « Dolorès », selon son nom de code, dirigeait ces dernières années les actions du sanglant « commando Madrid » -, de détruire entièrement la tour Picasso, un immeuble emblématique de la capitale espagnole. Le plus haut en tout cas (157 mètres et 43 étages), et celui dans lequel travaillent chaque jour 5 000 personnes, employées dans les bureaux des entreprises les plus prestigieuses d'Espagne. Coïn-

cidence macabre : la tour Picasso, construite en 1989, est l'œuvre de l'architecte japonais Minoru Yamasaki, concepteur des tours new-yorkaises.

L'attentat, le premier projeté par l'ETA en 1999, après quatorze mois de trêve, avait été conçu comme un coup d'éclat particulièrement spectaculaire. Il aurait dû se produire le 22 décembre, lorsque les rues sont noires de monde, à la veille de Noël. Deux camionnettes chargées de 1,7 tonne de dynamite devaient être placées à la base de la tour. Un contrôle routier miraculeux avait permis à la police de les intercepter avant qu'arrive à bon port ce que les Espagnols ont baptisé depuis « la caravane de la mort ».

La nouvelle n'a pas manqué de jeter l'effroi dans l'opinion. Elle est tombée au moment où, à l'occasion des funérailles de la dernière victime du terrorisme, le juge José Maria Lidon, assassiné à Getxo en Biscaye, mercredi matin, des milliers et des milliers de manifestants étaient descendus dans la rue pour protester, dans tout le pays, contre les agissements de l'ETA. Agissements dont le directeur de la po-

lice affirmera qu'« ils restent inchangés en dépit des événements du 11 septembre, qui n'ont eu aucune espèce d'influence sur la stratégie de l'ETA et ne l'ont pas fait non plus réfléchir ».

Seule note positive dans ces journées de deuil, l'Espagne s'est trouvée un nouveau héros. Ce héros anonyme a suivi au volant de sa voiture et au péril de sa vie, mardi, les deux Eтарas qui s'enfuyaient après avoir fait exploser un véhicule piégé au cœur de Madrid. Tout en préservant son anonymat, pour des raisons évidentes, il a voulu remercier tous ceux qui, par l'intermédiaire de la presse, lui ont adressé des félicitations émuees. Aussi a-t-il écrit au maire de Madrid, qui a lu sa lettre à la télévision.

On y apprend que le héros n'a rien d'un policier. C'est un quidam père de famille. « Je n'ai rien fait qu'un autre n'aurait pu faire », écrit-il. La fin du terrorisme est en chacun de nous lorsque nous agissons sans peur et sommes vigilants pour préserver l'Etat de droit. » Et il signe : « Un Espagnol ordinaire. »

Marie-Claude Decamps



OLIVIER MORIN/AP

RUGBY Résister aux Springboks

Pour affronter l'équipe d'Afrique du Sud, samedi 10 novembre au Stade de France, le sélectionneur du XV tricolore, Bernard Laporte, donne leurs chances à des joueurs jamais testés au plus haut niveau. Ils vont aider les avants (photo) à résister à des Springboks qui s'étaient montrés particulièrement agressifs lors de la dernière rencontre, en juin à Durban. p. 27

Un déjanté magnifique



NICK TOSCHES

IL A APPRIS tout seul le grec ancien, travaillé comme cireur de chaussures et grouillot de bar. Il a beaucoup touché à l'héroïne et au LSD. Portrait, par Michel Braudeau, d'un écrivain déjanté, Nick Tosches, historien du rock, auteur de polars et fou de poésie.

Lire page 15

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 35 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KRÖ; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KRÖ; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



ROLEX

Rolex Lady-Datejust. Chronométrée en or 18 ct. L'ovette sortie de diamants.

WEMPE
Horloger - Joaillier
Depuis 1878

Wempe Joaillier - 75008 Paris - 15, Rue Royale - Tél.: 01 42 60 21 77

POINT DE VUE

La fin du néolibéralisme

par Ulrich Beck

LES attentats terroristes et les dangers de la maladie du charbon soulèvent une question qu'il n'est plus possible d'escamoter : le bref règne de l'économie est-il déjà révolu ? Assiste-t-on à une redécouverte du primat de la politique ? La marche triomphale du néolibéralisme, qui semblait jusque-là irrésistible, est-elle soudain brisée dans son élan ? L'irruption de la terreur globale, en effet, équivaut à un Tchernobyl de l'économie mondiale : comme on enterrait là-bas les bienfaits de l'énergie nucléaire, on enterre ici les promesses de salut du néolibéralisme. Les auteurs des meurtriers attentats-suicides n'ont pas seulement révélé au grand jour la vulnérabilité de la civilisation occidentale, ils nous ont aussi donné un avant-goût du type de conflits auxquels la mondialisation économique peut conduire. Dans un monde de risques globaux, le mot d'ordre du néolibéralisme appelant à remplacer la politique et l'Etat par l'économie devient rapidement moins convaincant.

La privatisation de la sécurité aérienne aux Etats-Unis en est un symbole particulièrement fort. On a mis peu d'empressement à en par-

ler jusqu'à présent, mais la tragédie du 11 septembre, à cet égard, est en grande partie un désastre maison. Mieux : la vulnérabilité des Etats-Unis semble bel et bien liée à leur philosophie politique. L'Amérique est une nation profondément néolibérale, peu disposée à payer le prix de la sécurité publique.

Après tout, on savait depuis longtemps que les Etats-Unis étaient une cible possible d'attaques terroristes. Mais, à la différence de l'Europe, l'Amérique a privatisé la sécurité aérienne, le déléguant au « miracle de l'emploi » que constituent ces travailleurs à temps partiel hautement flexible, dont le salaire, inférieur même à celui des employés de fast-food, se monte à environ 6 dollars de l'heure. Ces fonctions de surveillance, centrales dans le système de la sécurité civile intérieure, furent donc assurées par des personnes « formées » en quelques heures seulement et ne conservant pas plus de six mois en moyenne leur job dans la sécurité fast-food.

Lire la suite page 16

Ulrich Beck est professeur de sociologie à l'université de Munich.



PALÉONTOLOGIE Des singes et des hommes

L'étude des gorilles, orangs-outangs et chimpanzés (photo) montre qu'ils ont en commun avec nous l'usage des outils, le partage de la nourriture et même un semblant de culture. Ces observations, associées aux découvertes de fossiles préhumains, font sauter le mythe du « chaînon manquant ».

| | | | |
|----------------------|----|-----------------------|----|
| France..... | 8 | Aujourd'hui..... | 25 |
| Société..... | 10 | Météorologie..... | 28 |
| Régions..... | 14 | Jeux..... | 28 |
| Horizons..... | 15 | Culture..... | 29 |
| Entreprises..... | 18 | Guide culturel..... | 31 |
| Communication..... | 20 | Kiosque..... | 32 |
| Tableau de bord..... | 21 | Abonnements..... | 32 |
| Carnet..... | 24 | Radio-Télévision..... | 33 |

COMMERCE Le sommet de l'Organisation mondiale du commerce s'est ouvert, vendredi 9 novembre, à Doha, au Qatar. Les délégations de 142 Etats devront trouver un accord pour

relancer un nouveau cycle de négociations visant à libéraliser le commerce mondial. ● **PLUSIEURS DOSSIERS** font encore l'objet de désaccords. Les plus sensibles concernent l'agriculture, les

médicaments et les normes sociales. Certains pays, comme le Nigeria, ont d'ores et déjà déclaré qu'ils s'opposaient aux projets de déclaration finale élaborés depuis un an à Genève. ● **LE**

QATAR a mobilisé des milliers de militaires et policiers pour assurer la sécurité de cette réunion. ● **LA CRAINTE** d'attentats est vive et l'hôtel où se tient le sommet a été transformé en camp

retranché. ● **LES ONG** et les militants de l'antimondialisation sont sous surveillance. Leur participation a été limitée par les autorités. (Lire aussi notre éditorial page 17.)

Le sommet de l'OMC s'ouvre à Doha sur fond de guerre antiterroriste

Deux ans après l'échec de Seattle, la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui débute le 9 novembre, devra décider d'un nouveau cycle de négociations. Le Qatar a multiplié les mesures de sécurité tandis que plusieurs Etats ont réduit leur délégation par crainte d'attentats

DOHA

de notre envoyée spéciale
« Ce n'était qu'un illuminé. » Les autorités qatariennes ont eu tôt fait, jeudi 8 novembre, de classer le geste d'Abdullah Mubarak Tashal Al-Hajiri, un garde qui a vidé le chargeur de son kalachnikov sur la base militaire Udeid avant d'être tué, comme un fait isolé commis par un homme psychologiquement fragile. Laisser s'installer la panique était impensable, alors que le Qatar s'était vanté d'être « le lieu le plus sûr du monde » lorsque des doutes avaient été émis sur le maintien du sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'attorney général est venu expliquer à la télévision locale que l'homme « souffrait depuis qu'il avait dix-huit ans de troubles mentaux », et que rien ne laissait supposer un lien avec la guerre en Afghanistan et la campagne antiterroriste. Il passait sous silence la présence, depuis trois semaines sur cette base militaire, d'une trentaine de chars américains, le stock d'artillerie et de munitions le plus important de la région, les cinq avions ravitailleurs et les deux

mille marines arrivés plus récemment. L'attorney ne disait rien également de la désapprobation suscitée dans certains milieux qataris par la participation d'Israël à la conférence de l'OMC.

HÉSITATIONS

Malgré ces propos et l'imposant dispositif de sécurité mis en place par le gouvernement, l'incident n'a fait qu'ajouter au trouble exprimé par les délégations des cent quarante-deux pays membres venues à Doha pour tenter de lancer un nouveau cycle de libéralisation du commerce mondial. « C'est un véritable choc », a déclaré l'ambassadeur de Hongkong, Stuart Harbinson, qui préside le conseil général de l'OMC. « Beaucoup d'entre nous ont hésité à venir par crainte d'actions terroristes », confiait un ambassadeur asiatique. Ceux qui sont venus espèrent que les cinq jours passés à Doha se dérouleront sans incident. Pour des raisons de sécurité sur place ou de crainte de prendre l'avion après les attentats du 11 septembre, de nombreuses délégations ont été réduites. Le Chili, l'Argenti-

ne ou la Colombie ne sont pas représentés au niveau ministériel. Les Américains n'ont envoyé qu'une centaine d'officiels, contre plus de deux cent trente prévus au départ. Des masques à gaz et des doses de vaccins leur ont été distribués. Le navire amphibie américain USS-Peleliu croise au large du Qatar pour intervenir en cas d'évacuation rapide des ressortissants américains. Placés sous haute sécurité, les Israéliens ont été priés de ne pas sortir de l'Hôtel Sheraton, où se tient la réunion.

Le ministre du commerce extérieur tunisien affirme, lui, qu'il n'a eu aucune hésitation. « Nous sommes dans un pays frère, nous n'avons pas d'inquiétude », dit-il, ajoutant qu'il lui « semble que d'autres délégations semblent inquiètes, mais qu'ici les autorités pensent que ce sont plutôt les manifestants qui sont des éléments perturbateurs ». Le représentant de la Zambie affirme également qu'« aucun autre pays n'est plus sûr que celui-ci », tandis qu'une officielle de Guinée déclare que la délé-

gation est venue « avec confiance, pour travailler normalement ». L'atmosphère demeure pourtant pesante avant l'ouverture officielle de la réunion, vendredi à 17 h 30. Le Qatar avait été choisi par l'OMC pour accueillir cette quatrième réunion ministérielle en raison de critères de sécurité, de sa difficulté d'accès pour des mouvements de contestation, et parce qu'il était pratiquement le seul candidat (le Chili, un temps intéressé, s'était désisté).

UNE FORTERESSE

Toutes les précautions avaient été prises lors de la désignation de l'émirat comme pays hôte pour dissuader les mouvements protestataires – deux cents ONG (un seul représentant chacune) ont été triées sur le volet et sont encadrées par trois cents policiers. Mais personne ne pouvait alors prévoir que l'émirat deviendrait la cible potentielle d'islamistes pour sa condamnation des attentats du 11 septembre et son soutien aux Etats-Unis.

L'émirat s'est refermé à l'approche de la réunion. Dès l'entrée sur le territoire, les deux mille cinq

cents délégués de cent quarante-deux pays membres et une trentaine de pays observateurs, les sept cents journalistes et les représentants des ONG ont été fouillés. Dans la ville, un périmètre de sécurité de 1 kilomètre de rayon est bouclé par les militaires. L'Hôtel Sheraton est transformé en forteresse. Plusieurs milliers de policiers et les douze mille hommes que compte l'armée qatarie ont été mobilisés.

Cette sécurité maximale ne garantit pas pour autant le succès de la conférence ministérielle. Le FMI et la Banque mondiale ont estimé, jeudi, qu'« à ce moment critique pour l'économie mondiale, un engagement de la part des ministres pour continuer à ouvrir les marchés mondiaux redonnera confiance au marché et améliorera les perspectives de croissance ». Après l'échec de la conférence de Seattle, il y a deux ans, les délégués vont tenter une nouvelle fois de s'entendre sur le cadre de futures négociations multilatérales. Ils ont cinq jours pour y parvenir.

Babette Stern

Agriculture et médicaments, les deux principales pommes de discorde

GENÈVE

de notre correspondant
Echaudée par l'échec de sa précédente tentative de lancer un nouveau cycle de négociations commerciales, à Seattle il y a deux ans, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aborde l'exercice de Doha avec un surcroît de précaution. Ce profil bas s'est vérifié dans les difficultés à reprendre les dossiers de l'agriculture et des services. A l'image de la prudence qui a marqué les travaux préparatoires, une certaine retenue apparaît aussi dans les projets de déclaration soumis à l'appréciation du sommet ministériel.

Fruits d'une centaine de réunions depuis le début de l'année, ces documents portent la marque de l'actuel président du conseil général, l'ambassadeur de Hong Kong, Stuart Harbinson. Rédigés avec le directeur général de l'organisation, le Néo-Zélandais Mike Moore, ils ont le mérite de cerner plus clairement les enjeux et d'être plus concis que les textes touffus annonciateurs du fiasco de Seattle.

Le projet de déclaration consigne en 9 pages et 45 paragraphes l'état des discussions liminaires, tout en traçant le cadre d'un programme de négociations élargies.

Il est complété par un texte séparé sur la mise en œuvre des accords du cycle de l'Uruguay (1987-1994), ainsi que par un autre, sur la propriété intellectuelle, l'accès aux médicaments et la santé publique. Ces trois documents doivent servir de base de travail à Doha pour

Des Etats hostiles à un nouveau cycle

Des pays comme l'Inde, l'Egypte, le Nigeria et le Pakistan se montrent très méfiants, voire hostiles, à l'idée de lancement d'un nouveau cycle. Ils estiment, chacun à leur façon, rencontrer déjà suffisamment de difficultés dans la mise en application des réductions de droits de douane, des engagements pris en 1995 lors de la conclusion du dernier cycle de libéralisation de l'Uruguay.

Certains Etats, comme le Nigeria, ont déjà fait connaître leur opposition au projet de déclaration, estimant que ce texte « reflète totalement les intérêts des pays développés tout en ignorant les préoccupations de tous les autres ». De quoi alimenter la discussion à Doha, où tout n'est pas joué d'avance.

l'éventuel lancement de nouvelles négociations commerciales. En voici les principaux enjeux.

● **Agriculture.** Traditionnelle pomme de discorde, la question des subventions agricoles oppose une fois de plus l'Union européenne aux dix-huit pays du Groupe de Cairns. Composé de gros exportateurs comme l'Argentine, le Brésil, le Canada et l'Australie, ce groupe a été créé pour réclamer la suppression de toute aide à l'agriculture, ce qui est jugé inacceptable par Bruxelles. Assez vague, le paragraphe du projet sur l'agriculture ne satisfait vraiment personne, même s'il prévoit un traitement particulier pour les pays en développement.

Comme les Etats-Unis, les Européens n'apprécient guère un passage évoquant « des réductions de toutes les formes de subventions à l'exportation, en vue de leur retrait progressif ».

L'Union européenne (UE) se déclare prête à envisager une réduction de ses subventions et à accorder un régime préférentiel à l'agriculture des pays en voie de développement (PVD), mais souhaite voir reconnues les contributions non commerciales de l'agriculture.

● **Accès aux médicaments.** Ce dossier est l'un des plus sensibles. Les pays en développement mettent en cause les brevets des grandes firmes pharmaceutiques, beaucoup trop coûteux, dès qu'il s'agit de combattre des pandémies (sida, tuberculose, malaria). Invoquant la défense de la propriété intellectuelle, certains pays industrialisés, comme les Etats-Unis et la Suisse, rechignent à assouplir l'accord sur les Adpic (Trips en anglais), arguant que la recherche en souffrirait. Au-delà de la polémique sur les coûts réels des médicaments et des produits génériques, le sujet est d'autant plus délicat qu'il en va de la santé de dizaines de millions de personnes aux ressources minimales qui ne peuvent bénéficier de soins adéquats.

● **Environnement.** En se réclamant du principe de précaution afin de mieux protéger la santé publique et de sauvegarder l'environnement, l'Union européenne s'est mise quasiment tous ses partenaires à dos. Les Etats-Unis et les pays en voie de développement (PVD) y voient une tentative de protectionnisme visant à limiter les importations, comme celles de viande aux hormones ou

de légumes génétiquement modifiés.

● **Normes sociales.** L'exigence du respect de certaines normes de travail avait enflammé le débat à Seattle, accentuant les divergences entre pays développés et en développement. Une amorce de dialogue moins conflictuel semble cependant devoir s'ébaucher entre l'OMC et l'Organisation internationale du travail (OIT) qualifiée d'« enceinte appropriée » pour débattre de la dimension sociale de la mondialisation.

● **Investissements et concurrence.** Le lancement d'un nouveau cycle devrait théoriquement permettre d'établir des règles précises concernant la protection des investissements et le respect de la concurrence, mais les pays en développement se plaignent d'être laissés au bord de la route au profit des plus riches. Les désé-

quilibres flagrants dans la part de chaque membre de l'OMC aux échanges internationaux ne facilitent pas la tâche des négociateurs, qui doivent affronter les soupçons croissants des moins bien lotis.

Les pays industrialisés se sont acharnés à démontrer qu'il était de l'intérêt des PVD d'engager cette nouvelle étape, sans toutefois parvenir à les convaincre.

Depuis le 11 septembre, les Etats-Unis et l'Union européenne ont quasiment fait cause commune sur ce point et se montrent relativement optimistes. Il reste à savoir jusqu'où les pays en développement se montreront disposés à se laisser appâter par les prévisions alléchantes avancées par diverses institutions financières comme la Banque mondiale et à se rallier aux propositions élargies élaborées à Genève.

Jean-Claude Buhner

Le Qatar, émirat assis sur une énorme bulle de gaz

DOHA

de notre envoyée spéciale
Le cheikh Hamad Bin Khalifa Al-Thani, cinquante ans de règne sur un petit émirat de 11 437 kilomètres carrés, coïncé entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Il n'est pas assis sur un tas d'or mais sur une énorme bulle de gaz. Ce qui revient à peu près au même. Modeste producteur de pétrole (12,4 milliards de barils de réserves, 0,4 % des ressources mondiales), l'émirat détient en revanche 15 % des réserves mondiales de gaz naturel. Ce qui lui garantit 250 ans de recettes. Bien gérée, cette fortune permet aux 150 000 qataris de jouir d'un produit national brut par habitant de 28 000 dollars (31 000 euros), contre 25 000 dollars dans les Emirats arabes unis et 21 000 au Koweït. Cet émirat compte néanmoins 600 000 habitants venus du sous-continent indien et, plus récemment, des Philippines ou d'Indonésie. Embauchés en général pour une période de quatre ans pour les travaux non qualifiés rémunérés environ 1 000 francs par mois, ils ne disposent d'aucune protection sociale et n'ont pas voix au chapitre.

L'ambition des gouvernants est de doubler la richesse du pays d'ici deux ou trois ans en augmentant la production de gaz par des contrats avec l'Inde, l'Italie et l'Espagne afin de devenir, d'ici 2010, avec 30 mil-

lions de tonnes produites, le plus gros exportateur de gaz dans le monde. Ce n'est pourtant pas pour l'expansion spectaculaire de cette presque île désertique sur laquelle a surgi une poignée de villes qui a attiré l'œil sur le Qatar. La vitrine du cheikh est la chaîne de télévision en continu Al-Jazira, baptisée « la CNN du Golfe ». Le Qatar est cependant une autocratie placée sous le contrôle de la famille des Al-Thani, qui compte entre 6 000 et 8 000 individus. L'opposition est inexistante.

COOPÉRATION

Mais la situation géographique du Qatar, l'attitude progressiste du cheikh (vote des femmes autorisé lors d'élections municipales en 1999) et le niveau de vie lui font rechercher des protections occidentales. Le Qatar a ainsi signé des accords de coopération avec les Etats-Unis, la France, la Russie, le Royaume-Uni. Le cheikh s'est résolument rangé derrière Washington après les attentats terroristes du 11 septembre et s'est engagé à lutter contre le financement du terrorisme alors que de nombreuses associations caritatives et des personnalités – y compris au sein de la famille régnante – ont contribué au financement des réseaux islamistes. C'est le cas du ministre de l'Intérieur, un cousin, qui a récemment été écarté du pouvoir.

Ba. S.



Espace Suffren
40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00
CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Polo Match® ... mais vrai.



● Et si vous doutez encore, venez dès aujourd'hui découvrir la Polo Match® qui vous propose de série : 4 airbags, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, direction assistée, climatisation manuelle, système audio Volkswagen, vitres avant électriques, verrouillage centralisé, sièges avant réglables en hauteur... oui, c'est incroyable... mais vrai.

Une liste d'équipements de série incroyable

2005 Volkswagen (0,12 franc l'accès, 1,28 franc la minute) - 0 825 20 25 25 (0,38 franc la minute). Consommations 99/100 CE (l/100 km) poids à vide minimal - maximal : cycle urbain / extra-urbain / mixte : 8,5 - 8,8 / 4,9 - 5,0 / 6,2 - 6,4 / CO₂ (g/km) : 149 - 154.

*Pour la Polo Match 1.4 60 ch 3 portes essence au prix catalogue de 11 180 euros (73 335,99 F) (tarif au 01/11/2001 - Versement comptant de 1 784,61 euros (11 706,27 F). Financement Abrégé. Crédit de 9 395,39 euros (61 629,72 F) au T.E.G. de 11,75 % (soit 0,979 % par mois). Durée 37 mois. 36 mensualités de 200 euros (1 311,91 F) puis 1 mensualité de 4 807,40 euros (1 534,48 F) qui peut être couverte par la reprise du véhicule suivant engagement sous conditions du concessionnaire vendeur. Coût total du crédit 2 612,01 euros (17 133,66 F) (hors assurances facultatives). Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31 décembre 2001, sous réserve d'acceptation du dossier par VOLKSWAGEN FINANCE SA, 11 avenue de Boursonne 02600 Villers-Cotterêts - RC: SOISSONS B 642 032 148.



ABED OMAR QUSINI / REUTERS

■ **DOHA.** Les forces de l'ordre qataries effectuent des fouilles à l'hôtel Sheraton de Doha, qui accueille la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui s'ouvre vendredi 9 novembre. Celle-ci devra, d'ici à mardi, se prononcer sur le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales.

Pascal Lamy, commissaire européen au commerce

« Notre souci du développement nous met en position d'intermédiaire entre les États-Unis et les pays du Sud »

« A Doha, les membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ne discuteront que du programme des négociations à venir. Pourquoi est-ce décisif ?

— A Doha, les membres de l'OMC doivent indiquer l'orientation que doit prendre la négociation. Sinon, à 140, c'est infaisable. Le programme est essentiel, car il délimitera les sujets sur lesquels il y aura un paquet d'ensemble. Pendant les négociations, on n'ajoutera ni n'enlèvera de sujet au programme. A la fin, on sera d'accord sur tout ou sur rien. Enfin, il y aura un échéancier. Tout cela doit ordonner la négociation.

— Les discussions porteront aussi sur l'environnement ou la concurrence. Pourquoi l'OMC ne se concentre pas sur la libéralisation du commerce ?

— Parce que le commerce a changé. Après guerre, il ne s'agissait que d'une affaire mercantile. On négociait sur les marchandises : je baisse mes droits sur la ferraille, tu fais de même sur tes chaussettes et nous faisons une bonne affaire. A partir des années 1970, le débat, qui concernait droits et quotas, s'est étendu aux barrières non tarifaires, en particulier aux normes, qui sont porteuses de préférences collectives : si on n'a pas les mêmes normes antipollution, ce n'est pas par protectionnisme, mais d'abord parce qu'on n'a pas la même sensibilité environnementale. Le commerce s'est aussi élargi aux services, non soumis à droits de douanes mais qui sont réglementés, comme la finance, les télécoms, là aussi pour des raisons de préférences collectives. Au fil du temps, le poids de ces préférences en matière d'environnement, de santé, etc., est devenu de plus en plus partie prenante du processus de libéralisation commerciale.

— Normes sanitaires, techniques, les Européens font-ils du protectionnisme ?

— Nous n'allons pas diminuer nos normes parce que cela pose des problèmes aux pays en voie de développement (PVD). Mais nous devons en tirer des conséquences sur la manière dont nous les aidons. Ainsi, pendant longtemps, les Egyptiens ne pouvaient pas exporter leurs volailles chez nous car ils étaient incapables de respecter nos normes sanitaires. Nous leur avons alors fourni la technologie et la formation nécessaires — ça ne coûte pas bien cher. Et maintenant, ils exportent chez nous. Même chose pour le Kenya et les fleurs.

— L'OMC ne va-t-elle pas devenir ingérable à force de s'occuper de tout, comme la concurrence ?

— Réguler la concurrence, cela veut dire se mettre d'accord sur quelques principes : les pays doivent avoir une législation sur la concurrence, qui définit ce qu'est une position dominante ; il faut avoir une autorité qui prend des décisions dont on peut faire appel. Car il est inutile de s'acharner sur 5 % de droits de douanes, s'il existe par ailleurs une position dominante.

— Quel est l'enjeu numéro un pour les Européens ?

— L'économie européenne est plus ouverte et compétitive que

les autres. Notre intérêt objectif est que les marchés des autres s'ouvrent à la mesure du nôtre. Dans l'assurance, les télécoms, l'agroalimentaire, nous avons des intérêts offensifs. Ce n'est pas un hasard si nous avons 60 % du marché chinois des services télécom. Nous sommes prêts à jouer le jeu de la direction internationale du travail, c'est-à-dire monter en valeur ajoutée et donner du pouvoir d'achat en important des produits que d'autres font mieux que nous, des tee-shirts, des fours à micro-ondes, etc. Cela doit être compatible avec nos préférences environnementales ou sociales. Notre compétitivité est marquée par nos systèmes de protection sociale qui sont voulus par nos populations. Mais nous n'avons jamais dit que nous voulions imposer des normes sociales aux autres au titre de l'OMC.

» Enfin, les Européens sont marqués par un souci de développe-



PASCAL LAMY

« Nous n'avons pas mis un accent très vigoureux sur les progrès que les pays arabo-musulmans devaient accomplir vers la démocratie »

ment qui tient à nos héritages coloniaux, à une espèce de capacité à penser universel. Cette sensibilité nous met en position d'intermédiaire entre les États-Unis et les PVD. Pour trouver un équilibre entre accès aux médicaments et respect de la propriété intellectuelle, ou encore sur les procédures antidumping : les PVD en sont assez largement victimes, en tout cas de la part des États-Unis, qui ont des procédures un peu médiévales. Ce sont les Européens qui rament sur ces sujets. Cela ne nous empêche pas d'être plutôt comme les États-Unis sur les sujets de compétitivité et plutôt isolés sur l'environnement et le social.

— Le ministre français du commerce extérieur, François Huwart, a eu des états d'âme quant à un succès à Doha.

— Ceux-ci sont parfaitement respectables parce qu'ils correspondent à des interrogations françaises qui sont un pot pourri de préoccupations agricoles, d'antimondialisme, de diversité culturelle. Mais la France est le quatrième exportateur mondial ; je pense que le mandat que j'ai reçu des Quinze est

équilibré et que les Français comprennent que soit on négocie ensemble et on a des chances d'obtenir à peu près ce que l'on veut ; soit on se fait diviser et bonjour les dégâts. Il y a vingt ans, un commissaire européen au commerce passait 60 % de son temps à mettre les États membres de l'Union d'accord entre eux, et 40 % à négocier à l'extérieur. Aujourd'hui, c'est 15 % à l'intérieur et 85 % dehors, signe que nous avons progressé.

— En manifestant contre l'OMC, organe de régulation, les antimondialistes ne frappent-ils pas à la mauvaise porte ?

— Absolument. D'ailleurs, ils ont changé. La plupart des organisations non gouvernementales ne sont plus, comme avant Seattle en 1999, sur un discours "l'OMC à la poubelle". Elles demandent de la gouvernance internationale. C'est le discours réformiste qui pense qu'on peut compenser les injustices et les déséquilibres du capitalisme. Trois moyens existaient à la fin du XIX^e siècle. Le premier était l'appropriation collective des moyens de production. Je pense l'expérience terminée. Venaient ensuite la régulation et la redistribution. Cette dernière peut être parfaitement pertinente à une échelle décentralisée, mais plus on monte dans l'échelle de la gouvernance, plus les avantages de la régulation sont forts. D'où l'accent mis sur la régulation à l'OMC.

— La division internationale du travail permet de maximiser la richesse globale, mais ne répond pas au problème de sa répartition.

— Le problème de la répartition de la croissance, effectivement, n'est pas du ressort de l'OMC, sauf pour une partie du problème Nord-Sud. Elle peut être plus flexible pour les PVD en matière de subventions ou de protection de certains marchés.

— Les attentats du 11 septembre ont-ils modifié l'attitude des Américains ?

— Le commerce est le seul cas où l'administration Bush avait donné des signaux d'implication multilatérale plus engagés que la précédente. Les républicains sont traditionnellement plus libre-échangistes que les démocrates. De plus, une des priorités de Bush était de créer la zone de libre-échange entre les Amériques. Les Américains ont vite compris qu'ils ne pourraient y parvenir sans lancer par ailleurs les négociations multilatérales. Le 11 septembre n'a pas été une rupture.

— Faut-il revoir les relations avec les pays arabo-musulmans, qui n'ont pas pris le train de la mondialisation ?

— Nous devons revoir de manière critique l'articulation de nos relations avec ces pays — commerciales, politiques, etc. Nous n'avons pas mis un accent très vigoureux sur les progrès que ces pays devaient accomplir vers la démocratie, le respect des droits des femmes, etc. Nous avons été prudents, estimant que petit à petit, ces pays devaient venir à la conclusion qu'il s'agissait du bon modèle de développement. Il va falloir revoir cela. »

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier

En faible nombre, les antimondialisation sont bridés dans leur contestation

Deux cents ONG ont été placées sous haute surveillance

DOHA

de notre envoyée spéciale

Après des semaines de voyage, le *Rainbow Warrior II* s'est amarré dans le port de Doha, jeudi 8 novembre au matin. Ponctuel, le chalutier de Greenpeace International est arrivé sur les lieux de la quatrième conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) avec vingt-neuf personnes à son bord. Un pied de nez à l'institution de Genève et aux autorités qataries. Celles-ci avaient invoqué la surcharge des hôtels pour accorder les visas au compte-gouttes.

A bord du bateau vert, des passagers en provenance de différentes régions du monde, Liban, Afrique, États-Unis, sont venus « témoigner des méfaits de la mondialisation ». Parti de Philadelphie le 15 septembre, quatre jours après les attentats, le bateau a tenu le cap en dépit des risques d'annulation, de report, voire de déplacement de la conférence.

Il a fallu aussi venir à bout des résistances des responsables qatari, soucieux d'assurer une sécurité maximale. Greenpeace a été prié de laisser ses Zodiac à quai. Les déplacements sur le port sont filtrés. Sur le bastingage, une grande banderole annonce la couleur : « WTO (World Trade Organization), No environmental trade off » : OMC, pas de marchandage sur le dos de l'environnement.

Le directeur général de Greenpeace International, Gerd Leipold, explique les revendications de son organisation : « Nous réclamons que les États-Unis respectent le protocole de Kyoto contre le réchauffement climatique ». « L'OMC veut subordonner les lois environnementales aux lois commerciales. Il faut faire l'inverse », renchérit Rémi Parmentier, directeur de la stratégie politique à Greenpeace International. Et de

plaider contre le lancement d'un nouveau cycle de négociations à l'OMC avant que le gouvernement américain ne s'engage à respecter le protocole contre l'effet de serre.

Ngarlejo Yorongar, parlementaire tchadien en proie au harcèlement du régime, est venu témoigner des risques que fait peser sur l'environnement et la santé le projet pétrolier Tchad-Cameroun dans son pays. « J'ai été emprisonné treize fois en raison de mes convictions. Mais je continuerai à m'opposer à un projet qui va à l'encontre du respect des droits de l'homme », assure-t-il. Tim Wiley, un fermier américain est venu pour sa part

sans qui veut affirmer le droit des États à la souveraineté alimentaire. Attac devrait également envoyer un représentant.

Les moyens d'action des ONG apparaissent très limités comparés à Seattle. Le Qatar a reconnu le droit de manifester de manière pacifique durant la conférence, mais les mesures de sécurité et le faible nombre de contestataires de la mondialisation changent la donne.

« A Seattle, il y avait le contre-sommet in et le contre-sommet off avec des centaines d'ONG non accréditées dans la rue, rappelle Yannick Jadot, délégué général de l'ONG Solagrail. Là, nous aurons principalement un rôle de contrôle citoyen. » « Nous allons exercer autant que faire se peut un rôle de lobbying auprès des délégations officielles », estime Phil Twyford, d'Oxfam International, une ONG qui travaille sur les questions de développement.

Les ONG ne se sont pas plus concertées pour d'éventuelles actions communes. Faut-il y voir les effets des attentats du 11 septembre ? L'expression d'un malaise parmi des contestataires prompts à accuser les États-Unis ? Leurs représentants s'en défendent invoquant les incertitudes qui ont pesé, quasiment jusqu'au dernier moment, sur la tenue de la conférence.

« Depuis les attentats de New York et de Washington, le discours américain a évolué en faveur du multilatéralisme mais la politique reste à réformer sur bien des points », estime Phil Twyford. « Il faut dénoncer la logique militaire en Afghanistan », avait estimé José Bové, à l'issue du contre-sommet qui s'est tenu du 5 au 8 novembre à Beyrouth. La guerre et le bouclage de Doha pèsent et expliquent la relative difficulté des ONG à s'organiser.

Martine Laronce



Breguet. La passion laisse des traces.

Montre "Complication" en or jaune 18 carats. Mouvement automatique avec indicateur de réserve de marche, date, phases et âge de la lune. Cadran en or argenté, guilloché à la main. Étanche.

Breguet
Depuis 1775

Boutique et Musée Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, tél. 01 47 03 65 00
Boutique Breguet, 26, La Croisette, 06400 Cannes, tél. 04 93 38 10 22

La bataille de Mazar-e-Charif, site stratégique du nord de l'Afghanistan

Après plusieurs semaines de combats, les forces anti-talibanes, soutenues par l'aviation et des « conseillers » américains, progressent vers cette cité de 500 000 habitants. Sa prise signifierait la première victoire de la coalition sur le régime de Kaboul

GEORGE BUSH a exhorté, jeudi 8 novembre, ses compatriotes à redoubler de civisme pour relever le « nouveau grand défi national » qui est « de pourchasser les terroristes et de renforcer nos protections contre de futures attaques ». « Nous sommes un pays différent de celui que nous étions le 10 septembre : plus triste et moins innocent ; plus fort et plus uni ; et face aux menaces qui existent encore, plus déterminé et plus courageux », a constaté le président Bush. Alors que l'aviation américaine poursuit ses bombardements intensifs sur tous les fronts en Afghanistan, l'opposition anti-talibans a une nou-

velle fois affirmé avoir progressé en direction de Mazar-e-Charif.

● **L'assaut de Mazar-e-Charif.** Les forces anti-talibans ont manifestement progressé en direction de cette ville de 500 000 habitants dont la chute serait une première brèche sérieuse vers le démantèlement du régime de Kaboul. Sa conquête par un front de trois forces distinctes ouvrirait la voie vers l'Ouzbékistan voisin, où stationnent quelque 2 000 soldats américains. Cette ville dispose par ailleurs d'un aéroport qui pourrait servir de base logistique et de tête de pont pour prendre en tenaille les zones pachtones de

Kunduz, Baghlan et Taloqan grâce aux troupes de l'ancien commandant Massoud situées plus l'est. Autour de Kaboul, les frappes aériennes se sont notamment concentrées sur les trois voies d'accès à la capitale. Le front nord-est, proche de la frontière avec le Tadjikistan ainsi que la ville d'Hérat ont également été la cible des attaques aériennes.

● **Vers un engagement terrestre.** A Washington, le général Tommy Franks, commandant des opérations militaires américaines en Afghanistan, a défendu sa conduite de la guerre, soulignant que « cet

effort prendra autant de temps qu'il faut. Nous n'excluons pas l'engagement de troupes terrestres en nombre », a-t-il précisé ajoutant « nous n'écarterons pas la possibilité de recourir aux forces » offertes par d'autres pays de la coalition, qui représentent au total quelque 13 000 soldats. Selon Donald Rumsfeld, secrétaire à la défense, les talibans et leurs alliés arabes sur le terrain disposent d'environ 40 000 à 50 000 hommes. Quelque 6 000 guerriers tribaux pakistans auraient rejoint les talibans. Les talibans ont par ailleurs annoncé, jeudi 8 novembre, avoir arrêté vingt Afghans accusés d'espionnage.

● **Les talibans ont des missiles sol-air.** A bord du porte-avions nucléaire américain *Theodore Roosevelt* en mer d'Arabie, l'amiral Mark Fitzgerald a affirmé que les forces talibanes détenaient encore des moyens de s'en prendre à des appareils de l'US navy avec des missiles. La défense antiaérienne s'en prendrait notamment à des raids de nuit, à l'aide de missiles sol-air tirés à l'épave et acheminés à dos de cheval.

● **La tournée de Pervez Musharraf.** Le président pakistanais, de passage à Paris, a demandé que les frappes aériennes soient « plus

ciblées », afin d'épargner les populations civiles et que l'opération « se termine aussi vite que possible, avant le mois du ramadan ». Il a par ailleurs de nouveau insisté sur la nécessité d'intégrer des « pachtones modérés » dans le futur gouvernement afghan. Samedi doit s'ouvrir, à New York, l'Assemblée générale de l'ONU. M. Bush « saisira cette occasion pour remercier les Nations unies et les Etats membres pour leur fermeté face au terrorisme et la rapidité avec laquelle ils y ont répondu », selon Condoleezza Rice, conseillère pour la sécurité nationale.

Hantée par les bains de sang des années passées, la ville redoute les divisions au sein de l'Alliance du Nord

TACHKENT (Ouzbékistan)
de notre envoyé spécial

Mazar-e-Charif tremble. Au sens propre, car les habitants de la ville ressentent les trépidations des bombardements effectués par les B-52 de l'armée américaine, à quelques kilomètres seulement au sud. Un pilonnage redoublé depuis deux jours. « Les plus importantes frappes aériennes depuis le 7 octobre », a reconnu, jeudi 8 novembre, un responsable taliban. Au figuré aussi, car l'assaut imminent annoncé par les forces de l'Alliance du Nord, ravive de douloureux souvenirs parmi la population. Souvent prise et reprise, cette ville stratégique, au nord du pays, a connu d'horribles bains de sang.

En 1997, trahis par un allié alors qu'ils se croyaient vainqueurs de ce fief chiite, des milliers de talibans avaient été massacrés par les miliciens du Hezb-e-Wahdat. L'année suivante, enfin maîtres de la capitale du nord, ils s'étaient vengés en éliminant plusieurs milliers de leurs ennemis.

Jeudi 8 novembre, un porte-parole de l'Alliance du Nord, disait se préparer à un assaut « meurtrier ». Dans les rues de Mazar-e-Charif, règne « une certaine nervosité », selon des observa-

teurs sur place, « mais pas de panique ». Joint depuis l'Ouzbékistan et le Turkménistan par leurs responsables, certains collaborateurs locaux d'organisations humanitaires font état d'une « situation tendue », des commerçants ayant fermé boutique. Pour d'autres, « il n'y a pas d'agitation particulière » et le bazar, où se trouve le téléphone satellite qu'ils utilisent, « a connu une activité normale ». Une ONG a même fait passer sans difficulté 5 000 dollars à son équipe locale, mercredi 7 novembre : « C'est le signe d'un climat assez confiant », en conclut son chef de mission.

UNE COORDINATION PAYANTE

Toutefois, les informations sur la situation militaire se recourent et confirment la progression significative des forces anti-talibans, appuyées au sol par des « conseillers » américains, et dans le ciel par les bombardiers B-52. Jeudi 8 novembre, les commandants Rachid Dostom, Mohammed Atta et Mohammed Muhaqiq disaient être parvenus à 22 km au sud de Mazar-e-Charif. Selon un de leurs porte-parole cité par l'AFP, les trois chefs marqueraient une pause pour décider d'une stratégie. L'offensive actuelle avait été

annoncée le 29 octobre, à l'issue d'un conseil de guerre entre ces trois hommes, souvent ennemis par le passé. Une semaine avant, il est vrai, les attaques désordonnées

« Une tête de pont », selon les Américains

Le général Tommy Franks, qui commande l'opération militaire des Etats-Unis en Afghanistan, a déclaré, jeudi 8 novembre, à Washington, que « l'effort de guerre prendra autant de temps qu'il faut ». Confirmant que des « combats importants » ont lieu autour de Mazar-e-Charif, il a estimé que cette ville représente « une tête de pont » susceptible de servir de base logistique, notamment pour les soldats américains et l'acheminement de l'aide humanitaire dans le nord du pays.

Le général Franks s'est déclaré « très satisfait des progrès réalisés en un mois ». « Nous n'excluons pas, a-t-il ajouté, un engagement de troupes terrestres en nombre » et « nous n'écarterons pas la possibilité de recourir aux forces » offertes par d'autres pays alliés – l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France ou l'Italie – qui, à ce jour, ont prévu de mobiliser quelque 13 000 hommes au total. – (AFP, Reuters.)

des forces de l'opposition avaient été repoussées facilement par les talibans. Contraints de se replier loin de Mazar, les principaux commandants s'étaient plaints de manquer d'armes, de munitions et de vêtements chauds.

Cette fois, la coordination semble payante. Mardi 6 novembre, les hommes de Rachid Dostom se sont emparés du district de Keshende, à une centaine de kilomètres de Mazar-e-Charif. Dans le même temps, Mohammed Atta investissait Ad-Kupruk, dans une vallée voisine, et Muhaqiq le district de Zari. Des secteurs où les talibans ne sont certes pas très nombreux. Le lendemain, leurs troupes ont convergé vers Sholgara, à 60 km de Mazar-e-Charif.

Passés par là quelques jours plus tôt, des « humanitaires » avaient constaté que les 20 000 réfugiés abrités dans neuf camps avaient tous « disparu ». Ont-ils fui préventivement dans les collines avoisinantes ? Aucune arrivée massive

de populations déplacées n'a été signalée à Mazar-e-Charif.

Les forces anti-talibans ont ensuite conquis l'ensemble du district de Sholgara, progressant rapi-

ment le long de la rivière Balkh jusqu'à une passe très étroite, où elles semblent stationnées actuellement. Au-delà de ce verrou de quelques dizaines de mètres de large, entre deux chaînes de montagne, s'étend la plaine vers Mazar-e-Charif. « Une piste en très bon état, puis quinze kilomètres de route goudronnée », se souvient un habitué du trajet. Pourtant, rallier Mazar en terrain découvert n'aura rien d'une promenade de santé pour une armée peu mécanisée et dépourvue d'armement lourd.

● **A 10 KM DE LA VILLE**
Parvenus à 10 km de la ville, selon l'affirmation invérifiable d'un porte-parole, quelques éléments de l'Alliance du Nord ont d'ailleurs dû décrocher aussitôt. Autour de la passe de Sholgara comme aux portes de la ville, les commandants s'attendent à une résistance acharnée des talibans, qui possèdent sur eux une importante supériorité numérique.

Ville de 500 000 habitants, Mazar-e-Charif est considérée par Washington comme un enjeu majeur dans le déroulement des opérations en Afghanistan. Depuis trois semaines, les Américains en ont fait leur priorité. « Nous serions très intéressés de voir l'Alliance du Nord prendre Mazar-e-Charif », déclarait le secrétaire d'Etat Colin Powell, le 21 octobre, juste avant d'intensifier son soutien. « C'est une voie d'accès en Afghanistan », a confirmé le général Tommy Franks, jeudi 8 novembre.

La ville dispose d'un aéroport. Il permettrait d'acheminer cet hiver du matériel, des armes et de la nourriture, à la fois pour les forces spéciales engagées au sol et pour les rebelles de l'Alliance du Nord. Il pourrait aussi servir de tête de pont à d'éventuelles opérations militaires au sol, complément efficace à la base aérienne utilisée par les Etats-Unis, à moins de 400 km de là, sur le territoire de l'Ouzbékistan. Et si ce pays décidait un jour de rouvrir sa frontière terrestre avec l'Afghanistan, fermée depuis l'arrivée des talibans dans la région en 1997, Mazar-e-Charif en commanderait l'accès.

Tenir Mazar-e-Charif, c'est aussi prendre en tenaille (avec l'aide, à l'est, des troupes de l'ancien commandant Massoud) les forces talibanes regroupées dans les secteurs pachtones de Kunduz, Baghlan ou Taloqan. Plus symboliquement, ce serait le premier succès américain sur le terrain depuis le début de la riposte. Il porterait un coup très dur au moral des talibans. C'est pourquoi ces derniers devraient s'accrocher avec la dernière énergie à cette ville et à cette région où ils ne sont pourtant pas chez eux.

Les habitants sont en majorité ouzbeks ou hazaras chiites. Que feront-ils lorsque les combattants

anti-talibans approcheront des faubourgs de la ville ? Sortiront-ils leurs armes, enterrées et cachées en nombre dit-on, pour voler au secours de la victoire ? « Ils sont anti-talibans, mais pas forcément pro-américains, estime un responsable d'ONG. Ils sont devenus fatalistes ».

Le retour dans son fief du général Rachid Dostom, un dictateur dont ils ont connu la poigne de fer

Du fourrage largué aux cavaliers antitalibans

Les forces spéciales américaines en Afghanistan fournissent du fourrage destiné aux chevaux des combattants antitalibans. L'Alliance du Nord a en effet mobilisé des cavaliers qui n'hésitent pas à attaquer des chars ou des véhicules blindés du régime de Kaboul. C'est l'équivalent d'une infanterie légère « rustique », font observer des experts américains, qui a l'avantage de ne pas nécessiter de carburant dans ses déplacements sur des routes sommaires, ou de pièces détachées, pour être opérationnelle. Le fourrage est largué depuis des avions, avec des armements, des munitions et des vêtements chauds. – (Reuters, AP.)

pendant des années, ne les fait pas forcément rêver. De plus, ils n'ont pas la garantie que l'entente actuelle entre les différents commandants rebelles survivra à la prise de la ville. L'histoire récente de Mazar-e-Charif porte les stigmates de trop de retournements d'alliance, de trahisons et de vengeances sanglantes.

Jean-Jacques Bozonnet

Quatre brigades talibanes dans la zone

Selon des services de renseignement occidentaux, les talibans ont organisé la défense de Mazar-e-Charif en y disposant quatre brigades de 2 000 à 4 000 hommes. Deux d'entre-elles, les 10^e et 26^e brigades, commandées respectivement par Hasham Matak et le mollah Dadullah, sont plutôt à l'extérieur de la localité, au sud, là où les bombardements américains ont été intenses ces derniers jours, et elles font directement face à l'Alliance du Nord. La 14^e brigade, commandée par Saïd Assad, a son quartier général plus à l'abri dans la montagne. Enfin, aux ordres du mollah Gaussadin, la 18^e brigade est déployée dans le nord-ouest de l'agglomération. En règle générale, la nuit, ces unités, dit-on de même source, se dispersent dans les collines par petits groupes. Les deux aéroports, au nord-ouest et au sud-est de la ville, ont été bombardés.

La vraie-fausse disparition du chef pachtone Hamid Karzaï

QUETTA
de notre envoyé spécial
Mais où est donc passé Hamid Karzaï ? L'ancien secrétaire d'Etat

PROTRAIT

Ce sémillant quadragénaire n'est pas le premier moudjahidin venu

aux affaires étrangères dans le gouvernement des moudjahidins (1992-1996) est-il au Pakistan comme l'affirme Donald Rumsfeld, le secrétaire américain à la défense ? Ou bien en Afghanistan, comme il le jure lui-même ? C'est l'histoire mystérieuse d'une vraie-fausse « disparition » suivie, peut-être,

d'une fausse-vraie « exfiltration ». Le 8 octobre, Hamid Karzaï, aristocrate pachtone raffiné et chef de clan dans la puissante tribu des Popolzaï, disparaît de son refuge pakistanais à Quetta. Avant de s'éclipser, l'intéressé a confié à son entourage – « garde du corps compris », nous précise son frère Ahmed – qu'il partait rencontrer l'ex-roi Zaher Shah à Rome.

Le parcours politique de l'esthète afghan, aujourd'hui âgé de quarante-cinq ans, est assez sinuex. Mais, depuis quelques années déjà, avant qu'elle ne redevienne à la mode, Hamid Karzaï soutient l'idée que seul la Loya Jirga, une grande assemblée traditionnelle de notables qui serait « présidée » par l'ex-roi, est la clef de l'Afghanistan de demain. Qu'il se rende

de nouveau à Rome n'étonne donc personne. Une semaine se passe, puis deux. Aucune nouvelle du sémillant quadragénaire. En fait, l'homme est passé nuitamment en Afghanistan avec une vingtaine d'hommes en armes pour assurer sa protection. Hamid Karzaï, marié, sans enfant, est un homme de goût qui se déplace en première classe sur les vols intercontinentaux.

MODESTE VILLA FAMILIALE

Ce n'est pas le premier moudjahidin venu. Lorsque les talibans ont pris Kaboul en 1996, il est resté à son poste de représentant du pays aux Nations unies. Il ne sera pas le seul à croire, quelques mois au moins, que les talibans, ayant imposé la paix civile, ne s'oppose-

ront pas au développement. Aujourd'hui, dans la modeste villa familiale, Ahmed Karzaï, le jeune frère, fait sa contribution : « Au début, nous avions beaucoup d'espoir en eux. Nous pensions vraiment qu'ils apporteraient la stabilité. Ils nous ont ramené au Moyen Age. »

De la fenêtre du salon, on aperçoit une quinzaine de barbus qui devisent sous le soleil, sagement assis sur la pelouse en sirotant des gobelets de thé vert. « Des Afghans de notre région qui s'inquiètent pour mon frère », indique Ahmed. Chacun a en mémoire ce qui est arrivé le 21 octobre au prestigieux commandant Abdul Haq. Tombé dans un piège, l'ancien héros de la résistance antisoviétique a été tué comme un chien d'une rafale de kalachnikov. « Sûrement par des Arabes », accusent ses proches, convaincus que « ce meurtre n'est pas dans la méthode afghane. »

Pour beaucoup d'opposants, l'heure est politiquement venue de bien différencier les responsabilités propres aux talibans de celles de leurs cinq mille « invités » arabes, pakistanais ou tchetchènes, qui obéissent à un certain Oussama Ben Laden.

Hamid Karzaï, que certains journaux pakistanais donnaient pour mort la semaine dernière, s'est mieux débrouillé que le légendaire commandant. « Il est vivant, il travaille à la paix », précise son jeune

frère. En clair, comme Abdul Haq, l'ancien diplomate joue de son prestige et de la carte tribale pour essayer de déclencher des défécations parmi les commandants pachtones qui soutiennent les talibans. Mais où est-il ? « Au Pakistan », affirment les talibans. « A Toba, au nord-est de Quetta », précisent même certaines sources. Dans l'avion qui le ramenait mardi 6 novembre de sa tournée diplomatique, Donald Rumsfeld indiquait, en substance : Oui, Hamid Karzaï et ses gens ont été attaqués. Il était en mauvaise posture. Nous avons envoyé un hélicoptère pour « l'exfiltrer », dimanche au Pakistan. « Faux », affirme Ahmed. « Il n'y a pas eu d'intervention américaine pour l'aider, il n'a pas quitté l'Afghanistan. »

Jeudi 8 novembre, comme pour mettre un terme définitif aux rumeurs, Hamid Karzaï a appelé la chaîne BBC au moyen de son téléphone satellitaire. Il a affirmé se trouver toujours dans le fief clanique des montagnes de l'Ouzougan, juste au nord de Kandahar, non loin de Tarin Kot, le village natal du chef suprême des talibans, le mollah Omar. Il a confirmé l'attaque subie par son groupe de partisans. « Nous avons eu de la chance, nos gens nous ont avertis une heure avant qu'ils n'arrivent ici, que des Arabes attaquaient. Les combats ont duré une dizaine d'heu-

res. Puis nous avons marché trois jours avant de trouver le lieu sûr où nous sommes. Ma mission continue. »

L'héritier des Karzaï, dont le père fut assassiné en 1999 à Quetta par des agents des talibans, n'a pas perdu sa verve. « Nous n'avons pas besoin de l'aide militaire américaine pour défaire les talibans », a-t-il ajouté. « Nous avons besoin d'aide pour écraser les terroristes arabes qui occupent le pays. Je veux que ces éléments disparaissent d'Afghanistan. »

Patrice Claude



GAP
www.gap.fr



OFFRE EXCEPTIONNELLE
Valable du 15/10 au 15/11/01

Finsbury
of England

Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demi-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".

2 paires = 1.750 Frs

- 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris

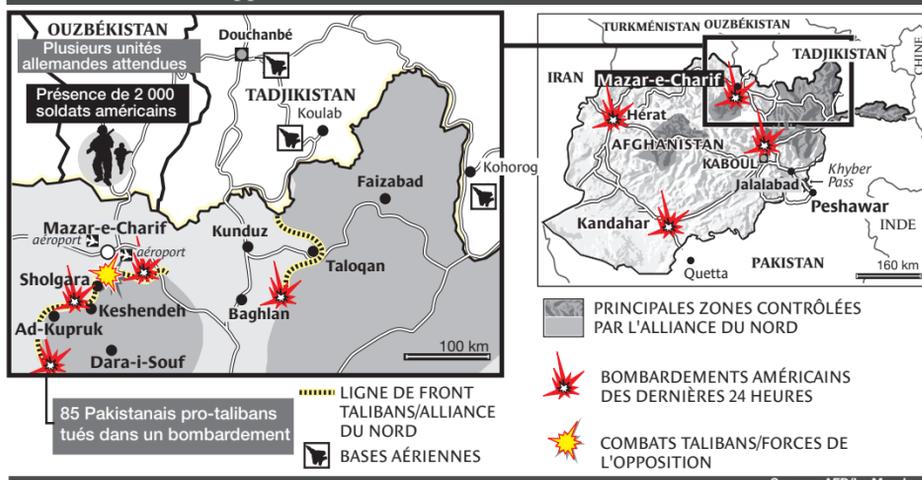


L'ENCAISSEUR DU FRAC®

REND VISITE À VOS DÉBITEURS

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350
www.lencaisseurdufrac.com

Les frappes aériennes ont redoublé à Mazar-e-Charif



MM. Moucharraf et Brahimi à Paris exposent leur vision de l'après-talibans

Jacques Chirac insiste sur la mise en place d'une solution politique

LE PRÉSIDENT de la République, recevant jeudi 8 novembre à l'Élysée le représentant spécial de l'ONU pour l'Afghanistan, Lakhdar Brahimi, l'a assuré du « soutien sans réserve » de la France dans sa recherche d'une solution politique pour l'après-talibans. M. Brahimi, de retour d'une tournée dans les pays voisins de l'Afghanistan, devait, après son escale à Paris, aller présenter ses premières conclusions aux

Nations unies à New York. Elles serviront de base à un projet de résolution sur l'Afghanistan que la France et la Grande-Bretagne présenteront au Conseil de sécurité la semaine prochaine.

« Nous sommes d'accord sur la priorité absolue qui doit être donnée aujourd'hui, d'une part, à la mise en place d'une solution politique et, d'autre part, à la prise en compte du drame humanitaire », a déclaré Jacques Chirac lors d'une conférence de presse commune. M. Chirac avait fait part de ces préoccupations, mardi, à Washington, où il avait notamment évoqué devant le président George Bush l'idée d'une réunion des pays donateurs et des organisations humanitaires pour coordonner l'aide à la population afghane.

UN MOTIF D'« ESPOIR »

M. Brahimi n'a pas dévoilé le contenu du rapport qu'il s'apprête à présenter à l'ONU. Il s'agit pour lui de dégager le schéma d'une autorité de transition en Afghanistan, qui recueillerait un soutien suffisamment large dans le pays et l'assentiment des Etats voisins. « Ce sera difficile », a reconnu le représentant de l'ONU, tout en se félicitant de ce que la communauté internationale ait enfin pris conscience que l'Afghanistan ne pouvait pas « être abandonné à son sort sans conséquence pour l'humanité » ; cet intérêt nouveau est, pour M. Brahimi, un motif d'« espoir » et un argument pour convaincre les principaux intéressés de parvenir à un accord.

Lakhdar Brahimi n'a pas cherché de contact avec les talibans : « Le sentiment général est que le dialogue avec le mouvement taliban ne sert à rien, a-t-il indiqué jeudi. Lorsqu'on parle des factions afghanes, que ce soient les talibans ou leurs adversaires, il ne s'agit que de 50 000 hommes en armes qui tiennent en otage 25 millions d'Afghans. Il s'agit de libérer ces 25 millions d'Afghans. » Interrogé

sur la poursuite des frappes pendant la période du ramadan, Jacques Chirac a répondu qu'il ne « serait pas raisonnable » de les arrêter aujourd'hui : « Il ne faut pas vous imaginer que les terroristes, eux, vont respecter la trêve », a-t-il dit. Le président de la République avait reçu, la veille, à l'Élysée, le chef de l'Etat pakistanais, Pervez Moucharraf, qui s'est également entretenu jeudi avec le premier ministre, Lionel Jospin. Le général Moucharraf a estimé, lors d'une conférence de presse après ces rencontres, que la poursuite des opérations pendant le ramadan « aura un impact négatif » sur le monde musulman, mais sans demander un arrêt des frappes pendant cette période. La campagne militaire doit être « la plus courte et la plus ciblée possible », a ajouté M. Moucharraf.

Le général pakistanais a avoué son « inquiétude » de constater que l'aide américaine en Afghanistan « semble se concentrer seulement sur l'Alliance du Nord ». Cette coalition de Tadjiks, d'Ouzbeks et de Hazaras, opposée aux talibans, « aura un rôle à jouer dans une solution pluri-ethnique », a-t-il admis. Mais il a souligné la nécessité d'intégrer des représentants des Pachtounes (50 % à 60 % des Afghans, selon lui) dans le processus politique de l'après-talibans. Jusqu'à présent, M. Moucharraf avait insisté sur la présence de « talibans modérés » dans ce processus. Effectuant un glissement sémantique, il a préféré parler, à Paris, de « Pachtounes modérés », même s'il n'exclut toujours pas la présence de talibans en leur sein.

Avant de gagner les Etats-Unis, via une étape à Londres où il a rencontré Tony Blair, M. Moucharraf a confirmé sa promesse de tenir des « élections totalement équitables » au Pakistan en octobre 2002.

Erich Irciyan et Claire Tréan

Joseph Biden, démocrate américain, président de la commission des affaires étrangères du Sénat

« Ce sont les talibans qui tuent les Afghans »

WASHINGTON

« Comment voyez-vous l'après-talibans en Afghanistan ? »

Personne ne sait ce qui va se passer entre maintenant et le moment où les talibans seront défaits. L'idéal serait d'avoir, à ce moment-là, un gouvernement afghan qui soit, dans une certaine mesure, décentralisé et dans lequel toutes les factions soient représentées, y compris le gros de la population pachtoune. Ces deux aspects – décentralisation et représentation de toutes les factions – sont liés. Et nous devons inclure dans ce processus des pays islamiques. La Turquie, le Bangladesh sont, dans ce contexte, des acteurs très importants. Je crois aussi que, si nous réussissons, des pays arabes participeront au maintien de la paix.

« Je pense que la plupart des nations de la région considèrent autrement, aujourd'hui, le terrorisme international et les Etats désintégrés qui peuvent lui servir de bases. Il n'est plus temps de jouer des uns ou des autres à des fins de géopolitique. Par exemple, les Russes voyaient dans le fait de vendre leur technologie des missiles à l'Irak une manière de compenser la perte du statut qui était le leur avant 1989 et de montrer à l'Ouest qu'ils avaient encore des atouts ; je suis sûr qu'ils révisent aujourd'hui leur jugement. Je suis sûr que, de la même façon, les Français doivent reconsidérer leur attitude au sujet de l'Irak.

« Le 11 septembre a eu l'effet d'un réveil-matin. En 1989, lorsque les Soviétiques avaient quitté l'Afghanistan, ce pays était sorti de notre champ de vision. Aujourd'hui, si nous l'emportons – ce dont je ne doute pas, quelque temps que cela prenne –, personne

n' imagine que nous partions d'Afghanistan. Aucun des pays du G 7 – ou du G 8 avec la Russie – ne pourra se permettre de s'en désintéresser.

« Comprenez-vous que des critiques s'expriment, notamment en Europe, contre la stratégie américaine de bombardements intensifs ? »

Personne n'aime les pertes civiles. Le même problème s'était posé au Kosovo. Cependant, si cette réaction est plus vive qu'elle ne l'avait été en 1999, c'est parce que les Européens se sentent plus éloignés de cette histoire. Déjà, ici même, mes collègues du Middle-West ou de la Côte ouest me disent qu'ils se sentent beaucoup plus en sécurité à la fin de la semaine, une fois qu'ils ont quitté Washington et qu'ils sont rentrés chez eux ! Alors, j'imagine que quand on habite à Leeds, à Lyon ou à Düsseldorf, on regarde les choses de façon beaucoup moins passionnée, on ne se sent pas réellement menacé. Et on se demande : « Pourquoi les Etats-Unis bombardent-ils ainsi ? » Mais que répondrait-on, en France ou dans n'importe quel autre pays, si nous disions : « D'accord, chaque pays membre de l'OTAN fournit dix mille hommes, et nous allons chercher Ben Laden dans la grotte ? » De cette manière, nous pourrions éviter les pertes civiles. Pourtant, je

crois deviner la réponse. « Le président George Bush est conscient du problème que posent les dommages collatéraux. Le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, s'est déclaré « sensible à la critique ». Mais nous savons aussi que le mensonge a sa part dans cette affaire. Par exemple, si nous frappons un bâtiment qui n'a rien à voir avec un hôpital, je peux vous

assurer que la chaîne de télévision Al-Jazira viendra filmer une fois que les talibans seront allés chercher des enfants dans un hôpital pour les installer dans les décombres. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de victimes civiles ni qu'il n'y en aura pas, mais je ne connais pas d'exemple, dans l'histoire, d'un pays qui se soit donné autant de mal pour les éviter. Les talibans et Al-Qaïda le comprennent si bien qu'ils se servent de mosquées et d'hôpitaux pour entreposer des armes.

« Qu'attendez-vous du discours de M. Bush à l'ONU samedi ? »

Qu'il redise, d'abord, que nous ne sommes pas en guerre avec le monde musulman. Nous apportons au peuple afghan des millions de dollars d'aide humanitaire. Nous avons besoin que les pays arabes qui sont avec nous fassent valoir cela à leurs opinions publiques. Ensuite, qu'il rappelle que les talibans et Al-Qaïda se cachent en se servant des Afghans comme de boucliers. Ceux qui tuent ou qui laissent mourir les Afghans, ce sont les talibans et Al-Qaïda. Nous n'avons pas choisi de mener cette guerre. Nous n'avons pas le choix, et le monde civilisé n'a pas le choix. Il y a sûrement des gens qui pensent que nous pourrions faire mieux, mais je n'en fais pas partie. Je n'ai pas la compétence nécessaire pour dire que nos militaires se trompent.

« C'est une guerre sans précédent, contre un ennemi prêt à faire des choses qu'il est très difficile d'anticiper. Je peux le dire d'autant plus tranquillement que je n'ai pas été « briefé » à ce sujet par les services de renseignement : il n'est pas improbable qu'Al-Qaïda ait accès à l'arme nucléaire. En tout cas, nous savons qu'il y a des

tentatives pour acheter une telle arme. Tous les services de renseignement savent que ces tentatives sont en cours. Disant cela, je ne cherche pas à minimiser la gravité des pertes civiles, mais j'espère que nos amis européens sont disposés à être de notre côté, y compris face aux conséquences involontaires de ce que nous faisons. Pour leur part, les Etats-Unis sont décidés à faire ce qu'il faut – y compris envoyer des troupes au sol – pour balayer les talibans et Al-Qaïda.

« Que faut-il faire à l'égard de l'Irak ? »

Je souhaiterais que nous nous mettions d'accord avec la France, la Russie et la Chine, sur un nouveau dispositif de sanctions envers l'Irak, en modifiant les mesures actuelles sur les denrées alimentaires et les médicaments. Nous pourrions faire en sorte d'appliquer ce nouveau dispositif avec la coopération de la Russie. Si les dirigeants irakiens ne se pliaient pas à ces règles, alors – mais alors seulement – il faudrait envisager d'agir militairement. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau

La fermeture du consulat taliban à Karachi

LE CONSULAT des talibans à Karachi fermé sur ordre des autorités pakistanaises et l'ambassadeur à Islamabad, Abdul Salam Zaef, interdit de conférence de presse :

pour Al-Jazira, la chaîne qatarie d'information en continu, (la première à annoncer la nouvelle le 7 novembre) c'est du pain béni.

Déjà la veille, la chaîne guettait cette nouvelle. Au téléphone, un journaliste de Doha s'entretenait avec un confrère afghan de l'Afghan Islamic Press (l'agence de presse officielle des talibans) depuis son bureau pakistanais de Peshawar (« le seul de l'agence AIP qui fonctionne encore », précise le journaliste d'Al-Jazira) :

« Et comment vous travaillez, en ce moment, au Pakistan ? Etes-vous libres de vos mouvements ? Pouvez-vous donner les informations que vous voulez ou sentez-vous une pression des autorités pakistanaises ? »

« Non, Allah soit loué, on travaille en toute liberté, et j'espère qu'on va continuer comme ça. »

Vingt-quatre heures plus tard, avec l'annonce de la fermeture du consulat taliban à Karachi, Al-Jazira sort la grosse artillerie. Son correspondant à Islamabad, Ahmed Zidane, lui-même dans la ligne de mire des autorités pakistanaises (Le Monde du 9 novembre), interviewe Abdul Salam Zaef. Outre ses correspondants, la chaîne qatarie au Pakistan fait également appel à des « observateurs » locaux. Parmi eux, Ahmed Korei-

chi, un jeune journaliste pakistanais aux allures de play-boy :

« Alors, Ahmed, que peut faire l'ambassadeur des talibans, maintenant qu'il est interdit de parole ? »

« Plusieurs scénarios sont possibles, avance Ahmed Koreichi avec malice. L'interdiction des autorités pakistanaises était basée sur le fait qu'elles ne pouvaient pas tolérer, sur leur sol, qu'une représentation d'un pays s'en prenne à un autre. Quand la radio de propagande des Américains commencera à diffuser ses pro-

grammes, en s'en prenant bien entendu aux talibans, on risque de demander aux autorités pakistanaises d'appliquer la même règle ! Sinon, rien n'empêche les talibans d'imiter les Américains en diffusant des communiqués tous les jours, ou en organisant leurs conférences de presse dans la ville limitrophe de Jalalabad, en territoire afghan. »

Sur le front, les bombardements continuent. L'envoyé spécial à Kandahar, Youssef Echoulli, aux abris, commente : « C'est une ville de poussière et de fumées. » A Kaboul, Teysir Allouni filme « l'erreur de frappe du jour » : une maison détruite et les corps déchiétés d'un jeune couple. Le porte-parole officiel des talibans, Amir Khan Mountaqa, nargue les Américains : « Nous ne sommes pas comme les responsables américains qui quittent leurs postes au Congrès et à la Maison Blanche à la moindre menace téléphonique ou à la première lettre d'antrax arrivée. Nous ne nous cachons ni dans des mosquées, ni dans des écoles, pourquoi les bombardent-ils ? »

Enfin, avec la tenue à Doha de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui s'ouvre le 9 novembre, la chaîne qatarie se prépare à lier la guerre en Afghanistan à la mondialisation. Fayçal Al-Kassem a annoncé la couleur dans sa dernière émission « L'Amérique opposée » : « L'Amérique qui, militairement, nous impose un seul choix, être avec elle ou contre elle, s'apprête-t-elle à nous imposer le même chantage au niveau économique ? Soit on est avec sa conception du monde, soit on est contre elle ? »

Tewfik Hakem



RENAULT Clio



- ABS avec Assistance au Freinage d'Urgence
- 4 airbags • Direction assistée • Lève-vitres électriques avant
- Condamnation des portes à distance
- Recyclage de l'air
- Projecteurs à double optique
- Boucliers ton carrosserie
- Vitres teintées
- Volant réglable en hauteur

Clio Authentique 1.2 suréquipée : 10550 €* soit 69 203,46 F

*Prix tarif n°2150 au 15/11/01 pour une Clio Authentique 3 portes 1.2. Modèle présenté, Clio Privilege 3 portes 1.4 16v, au prix tarif n°2190 au 15/11/01 de 14 850 € (192 161,36 F).

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT

George W. Bush invite les Américains à relever le défi du terrorisme

Dans un discours consacré à la situation intérieure, le président a voulu rassurer une population traumatisée par les attentats et les attaques bioterroristes. Il a affirmé que le conflit actuel était une « guerre pour sauver la civilisation elle-même »

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Ce fut un discours de mobilisation. Un appel à l'engagement, au service de la nation et de la communauté. Une invitation pressante au volontariat. Et plus que jamais un encouragement à l'unité, à la solidarité, et à la résistance, au nom des valeurs américaines et dans l'esprit de « *courage et d'optimisme* » qui, selon le président George Bush, caractérise son pays. Un pays qui vient de connaître deux mois parmi les plus difficiles de son histoire, a-t-il reconnu en préambule d'une allocution de trente-deux minutes, interrompue vingt-cinq fois par des applaudissements. Un pays « *plus triste et moins innocent ; plus fort et plus uni* ». Et une nation « *éveillée au danger* » mais aussi « *à la citoyenneté et à la compassion* », chargée, comme son gouvernement, de « *nouvelles responsabi-*

tés ». Les thèmes forts du discours présidentiel ont surgi, dès les premières remarques. Le message était clair. Et tout le confortait. D'abord le lieu choisi par George Bush pour parler à la nation : Atlanta, siège du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ou chercheurs et médecins sont considérés comme les acteurs essentiels de la lutte contre le bioterrorisme.

Et puis le fond du décor devant lequel s'inscrivait la silhouette présidentielle : un écran géant parsemé de « *Unis, nous sommes debout* », slogan omniprésent depuis le 11 septembre. Le public enfin : cinq mille invités, essentiellement des pompiers, policiers, militaires, postiers, et agents divers de la fonction publique, « *nouveaux héros* » de la nation. Un public acquis et volontiers debout pour applaudir à la fois le président et l'Amérique

valeureuse qu'il n'a cessé de décrire.

Très vite, George Bush évoqua ce à quoi tenait le plus l'Amérique : « *la vie* », « *l'éducation* » pour tous, « *la liberté* », « *le respect* » de toutes les croyances et de toutes les religions. Autant de valeurs niées par « *l'ennemi* » et qui donnent au conflit, a-t-il dit, l'allure d'une « *guerre pour sauver la civilisation elle-même* ». Mais c'était moins de la guerre en Afghanistan dont devait parler George Bush que de la sécurité intérieure, « *le deuxième front* » de la bataille, selon sa propre expression. C'est d'elle dont les Américains doutent le plus, confrontés en moins de trois semaines à deux alertes générales et à l'offensive de l'anthrax à laquelle ils n'étaient guère préparés.

L'administration de George Bush ayant paru elle-même désemparée par les attaques et prise de cours

par les informations lui parvenant sur de nouveaux possibles attentats, il revenait au président de rassurer la population. Il l'a fait à sa manière : en admettant ne pas savoir encore la source de l'anthrax, ni même « *si cette attaque venait des mêmes terroristes* » que ceux du 11 septembre, mais en énumérant aussi la liste des mesures de protection prises par son administration et en appelant tout le peuple américain à rester vigilant et à endosser de nouvelles responsabilités.

CONSOMMER, ALLER À L'ÉGLISE...

« *Il y a une différence entre être en alerte et être intimidé, et cette grande nation ne sera jamais intimidée* », a-t-il lancé. Les Américains doivent donc continuer à travailler, à consommer, à se rendre à l'église, à la synagogue ou à la mosquée, à aller au cinéma et aux matches de

baseball. Mais surtout, affirme le président, « *chacun de nous peut devenir un volontaire du 11 septembre en s'engageant à servir nos communautés* ». On peut s'occuper d'enfants, de malheureux, de sans-abris. On peut être volontaire dans un hôpital, une unité de pompiers ou de secouristes. Soutenir les soldats sur le terrain ou s'occuper de leurs familles. Mais on pourra surtout s'enrôler dans le corps des volontaires pour la défense civile, (créé par le président Bill Clinton en 1993) auquel George Bush entend confier des missions accrues dans les domaines de la santé et de la sécurité pour les temps d'urgence.

Le « *défi* » national, a-t-il dit « *est de traquer les terroristes et de renforcer notre protection contre les futures attaques* ». Mais la « *chance* » nationale, c'est de « *conserver pour toujours le bien qui a résulté* » des

récents événements. C'est-à-dire les retrouvailles avec ces valeurs américaines sur lesquelles subsiste dans le monde un réel malentendu. Les Américains sont perçus à tort, a-t-il remarqué comme des « *consommateurs matérialistes qui ne pensent qu'à s'enrichir et prospérer* ». Or ce sont « *des gens aimants, des gens de foi, qui veulent liberté et chance pour tout le monde* ». A tous, dès lors, de se transformer en « *ambassadeurs* » de ces valeurs. A tous de seconder un gouvernement qui, il l'assure, a pris toutes les mesures possibles pour poursuivre l'ennemi, assurer la sécurité, stimuler l'économie, « *rendre l'Amérique moins dépendante du pétrole étranger* ». A tous d'être courageux comme le furent les passagers du vol 93 qui, le 11 septembre, se ruèrent sur les pirates de l'air.

Annick Cojean

« La crainte de l'anthrax est pour nous une vieille histoire »

WASHINGTON

de notre envoyée spéciale

Si l'anthrax a pris par surprise la plupart des Américains, il est en revanche un petit groupe qui, sous la menace directe, fut contraint il y a quelques années de se documenter en urgence sur la maladie du charbon. De s'informer, de se prémunir. Un petit groupe pour qui la maladie du charbon n'avait plus de secret, au moins en théorie, quand il fut annoncé, le 5 octobre, qu'un photographe de Floride venait d'en être victime. Un petit groupe qui, entre le mois d'octobre 1998 et le mois de janvier 2000, a reçu quatre-vingts lettres contenant une poudre marron accompagnée des mots : « *Anthrax. Joyeuse mort* ». Il s'agit du réseau de médecins et de cliniques pratiquant l'avortement.

Les menaces étaient fausses. La poudre, confiée chaque fois au FBI, ne contenait pas le bacille du charbon et l'alerte ne faisait que perturber pendant plusieurs heures le déroulement des soins, entretenant en permanence l'inquiétude des patients et des médecins. Car de la volonté de nuire, voire de tuer, personne ne pouvait douter. « *L'armée de Dieu* », qui signait les menaces, avait déjà fait savoir que la seule façon de faire stopper les avortements était d'éliminer les avorteurs. Et le premier meurtre de médecin, suivi d'autres, avait eu lieu en 1993.

Aussi, l'an passé, la Fédération nationale de l'avortement à laquelle appartiennent 400 centres médicaux pratiquant plus de la moitié des avortements opérés aux Etats-Unis, a édité un livret sur l'anthrax. Tout sur le bacille de la maladie du charbon, tout ce que la Poste des Etats-Unis, les grandes institutions et une majorité d'Américains sont en train d'explorer jour après jour.

« *Nos membres sont certainement mieux préparés que n'importe quelle organisation ayant reçu des menaces dans les dernières semaines*, affirme Vicki Saporta, directrice de la Fédération dont le siège est à Washington. *La crainte de la maladie du charbon est pour*

nous une vieille histoire. Quand les informations nationales ont mis l'anthrax dans leurs gros titres, on a tout de suite averti nos membres qu'ils avaient de fortes chances d'être à nouveau la cible de menaces ou d'attaques. Le lundi suivant, les premières lettres contenant de la poudre leur parvenaient. Depuis le 15 octobre, 280 cliniques en ont reçu, réparties dans dix-sept Etats plus la ville de Washington. » Autant dire que les procédures mises au point depuis 1998 se sont révélées utiles. Et que le livret « *Anthrax* » édité par la Fédération nationale de l'avortement fait l'objet d'un grand intérêt.

ÉCHANGES D'INFORMATIONS

Le FBI a accordé aux menaces envoyées aux cliniques une attention nouvelle et accepté enfin de regrouper les multiples investigations conduites dans le pays en une enquête nationale relevant d'une unité spécialisée dans le terrorisme intérieur. « *Sur les 3 000 menaces sérieuses dont on lui a fait part, les cliniques représentent le plus grand exemple d'attaques orchestrées* », affirme la directrice de la Fédération, qui, avec d'autres organisations, comme le Planning familial, collabore à l'enquête. Une première réunion a eu lieu le 24 octobre avec des responsables du FBI. Une conférence téléphonique leur a permis à nouveau, le 7 novembre, d'échanger des informations.

La substance, non toxique, contenue dans les 280 lettres reçues depuis trois semaines, est la même, comme sont identiques les menaces et les enveloppes, tapées à la machine. On relève simplement deux libellés d'expéditeurs différents. « *Ces terroristes de l'intérieur profitent de la peur répandue dans le pays, dit M^{me} Saporta. Ils n'ont visiblement pas l'anthrax qu'ils annoncent chaque fois. Mais le FBI sait qu'il faut se méfier. Ils ont déjà tué plusieurs fois. S'ils l'obtenaient, ils n'hésiteraient pas à l'utiliser.* »

A. C.

Le président contre un vaccination anti-variologique générale

LE PRÉSIDENT George W. Bush a effectué jeudi 8 novembre une visite au siège des Centers for Diseases Control and Prevention (CDC) d'Atlanta. Cette prestigieuse institution dans laquelle travaillent parmi les meilleurs spécialistes de la lutte contre les maladies infectieuses est aujourd'hui présentée comme la « *ligne de front* » de la guerre que les Etats-Unis mènent contre les actions bioterroristes avec l'anthrax. Le président Bush a fait à cette occasion l'éloge du personnel des CDC qu'il a qualifié de « *nouveaux héros de l'Amérique* ». Sa brève visite lui a permis de se rendre compte lui-même de l'état de l'enquête en cours sur les lettres contaminées par des spores de *Bacillus anthracis* qui ont tué quatre personnes et infecté treize autres.

Les responsables des CDC avaient, ces dernières semaines, fait l'objet de critiques devant la relative lenteur de leur action de prévention des personnes potentiellement exposées au bacille du charbon. On avait également dénoncé les tâtonnements dans la prise en charge du risque de contamination tout comme dans l'enquête épidémiologique et toxicologique sur l'origine de cette arme bioterroriste. Pour sa part le président américain a été on ne peut plus explicite. Il a notamment estimé que les CDC avaient, grâce à leur « *réplique rapide* », sauvé des vies humaines. Il a aussi déclaré que

ses employés comptaient parmi la « *vaste armée* » de la nation en lutte contre le terrorisme. « *Je pense profondément que, grâce aux personnes qui travaillent pour les CDC, nous avons sauvé bien des vies en Amérique. Et le moins que je puis faire est de venir ici les remercier pour leur travail dur et leur dévouement pour le pays* », a déclaré M. Bush au siège

« *Une chose est certaine : nous devons nous assurer que les vaccins seront disponibles en cas d'épidémie* »

des CDC, avant de prononcer un discours visant une nouvelle fois à rassurer les Américains sur la sécurité après les attentats du 11 septembre.

M. Bush a d'autre part émis des réserves sur une campagne de vaccination qui aurait pour objectif de protéger l'ensemble de la population américaine contre la variole. On sait que le virus varioloque est l'un des agents pathogènes qui, utilisé à des fins criminelles, provoquerait des dégâts considérables dans les populations où il aurait été intro-

duit. La question d'une reprise de la vaccination antivariologique – abandonnée aux Etats-Unis depuis trente ans et en France depuis vingt ans – est depuis plusieurs semaines examinée en l'ensemble des pays industrialisés. « *L'une de mes préoccupations est que si nous procédons à une campagne de vaccination universelle, certaines personnes risquent de perdre la vie. Cela me préoccuperait vraiment beaucoup* », a déclaré jeudi à la presse M. Bush lors de sa visite à Atlanta. Le président américain faisait ici référence aux effets indésirables du vaccin antivariologique utilisé ces dernières décennies et qui pouvaient, dans de très rares cas, avoir des conséquences mortelles.

Le secrétaire à la santé, Tommy Thompson, a toutefois depuis peu engagé des négociations avec plusieurs grands laboratoires fabricant de vaccins pour constituer un stock de 300 millions de doses afin, le cas échéant, de procéder à la vaccination de l'ensemble de la population des Etats-Unis. « *Nous examinons les différentes options à notre disposition en ce qui concerne la variole. Une chose est certaine au moins : nous devons nous assurer que les vaccins seront disponibles en cas d'épidémie* », a déclaré M. Bush, en précisant qu'il était en étroite consultation avec M. Thompson sur ce dossier de santé publique devenu brutalement prioritaire. – (AFP, Reuters.)

Les relations entre le Pentagone et la presse se dégradent

WASHINGTON

de notre correspondant

Un journaliste du *New York Post*, fort de vingt-deux ans de « *couverture* » d'opérations militaires américaines, a joué le rôle du diseur de vérités désagréables. « *Nous faisons comme si nos intérêts étaient compatibles, mais soyons clairs : ils sont diamétralement opposés* ». Le propos arrivait après une heure d'échanges courtois entre des responsables du Pentagone et des représentants des médias, au cours d'une réunion organisée, jeudi 8 novembre, par la Brookings Institution, un de ces *think tanks* de Washington où travaillent toutes sortes d'experts, en liaison d'un côté avec le gouvernement, de l'autre avec la presse.

Victoria Clarke, sous-secrétaire à la défense pour les affaires publiques et principale porte-parole du ministère, a raconté qu'elle avait compulsé les archives et trouvé, à la fin de chaque conflit – Golfe, Bosnie ou Kosovo –, un compte rendu de discussion entre militaires et journalistes sur le thème : « *Qu'est-ce qui n'a pas marché ?* »

« *Cette fois, a-t-elle observé, nous nous livrons à cet exercice après cinq semaines d'opérations*. » Est-ce le signe qu'il y a urgence, parce que les relations entre la presse et le ministère se sont très vite dégradées ? Ou bien faut-il y voir la preuve de l'attention particulière apportée par Donald Rumsfeld et son équipe à la question de l'information ?

MÉFIANCE ET SCEPTICISME

Un peu des deux. D'un côté, M^{me} Clarke a assuré que M. Rumsfeld accorde beaucoup d'importance à ce domaine, et il assure souvent lui-même la conférence de presse quotidienne du Pentagone. D'un autre côté, a-t-elle dit, « *nous sommes sceptiques que nous perdons le soutien des Américains si nous ne jouons pas franc jeu avec eux* ». Or des motifs de méfiance ou de scepticisme sont apparus au fil des jours. Des contradictions, des formulations obscures, des rectifications forcées ont donné le sentiment que l'information était sévèrement filtrée, quand elle n'était pas faussée.

« *Les opérations spéciales sont un vrai défi* », a dit M^{me} Clarke, ces actions devant rester secrètes, selon elle, non seulement avant qu'elles n'aient lieu, mais même, souvent, une fois terminées, « *afin de ne pas donner de clés à l'ennemi* ». Or elles forment l'essentiel de ce qui rend cette guerre différente, inhabituelle, non conventionnelle, pour citer les termes les plus couramment employés par les dirigeants américains. Deuxième obstacle, selon l'amiral Craig Quigley, collaborateur du commandant en chef des opérations en Afghanistan : la « *sensibilité des pays hôtes* ». Les dirigeants ouzbeks refusent ainsi que les médias aient accès à la base où est stationnée la 10^e division de montagne. Opérations spéciales et diplomatie secrète obligent l'information à revenir à ses sources : le terrain. Il y a beaucoup de reporters en Afghanistan, a observé M^{me} Clarke, « *et personne ne vous empêche d'y aller* ». Elle parlait des Américains, bien sûr, pas des talibans.

P. J.

La lutte internationale contre le bioterrorisme va être renforcée

RÉUNIS À OTTAWA, les ministres de la santé du Canada, des Etats-Unis, du Mexique, ainsi que de plusieurs pays européens (Grande-Bretagne, France, Allemagne et Italie) et du Japon ont annoncé, mercredi 7 novembre, une série de mesures visant à renforcer et à harmoniser la lutte contre l'usage terroriste qui peut être fait d'agents infectieux pathogènes pour l'espèce humaine. « *Les événements du 11 septembre ont changé les visées des gouvernements, peut-on lire dans la déclaration publiée au terme de cette rencontre. Ils ont centré notre attention sur notre façon d'évaluer les risques, de nous préparer à toute éventualité et d'intervenir plus efficacement lors des crises concernant la sécurité de la santé publique. C'est avec un plus grand sentiment d'urgence et une détermination accrue que nous devons renforcer nos plans, nos réseaux et nos protocoles en collaboration avec les autres pays et les organismes internationaux.* »

En pratique, les ministres de la santé se sont fixé une série d'objectifs concernant notamment l'examen des modalités d'une collaboration pour l'obtention des vaccins (et tout particulièrement de vaccins antivariologiques) et des antibiotiques ainsi que le soutien au réseau international de surveillance des affections transmissibles de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), dans le but d'élaborer une stratégie coordonnée pour « *maîtriser les écloisions des maladies* ». »

COORDINATION GÉNÉRALE

Les ministres ont, d'autre part, pris la décision de communiquer les données de surveillance des laboratoires nationaux de santé publique ainsi que les informations sur la contamination réelle ou la menace de contamination de denrées alimentaires et de l'alimentation en eau. Chacun des pays participant à la rencontre d'Ottawa va désigner un haut fonctionnaire qui sera directement chargé de ce dos-

sier, la coordination générale étant assurée par le Canada.

Ces fonctionnaires formeront également un réseau de communication et d'intervention rapides en cas de crise. Une deuxième réunion ministérielle sur le bioterrorisme est prévue en Grande-Bretagne. « *Face aux menaces terroristes, il est essentiel que les démocraties montrent qu'elles savent s'organiser pour, ensemble, trouver les parades*, a déclaré au Monde Bernard Kouchner, ministre de la santé, au terme de la rencontre d'Ottawa. *Mais en matière de bioterrorisme, nous devons aussi prendre garde à ne pas apparaître comme un consortium de pays riches se protégeant des menaces sans nous soucier des pays du Sud. Il s'agit, par essence, de questions internationales. Une flambée de variole, où qu'elle survienne, constituera un danger pour tous les pays et l'ensemble de la population de la planète.* »

Jean-Yves Nau

De Djakarta à Dakar :
les musulmans face à la crise
Dossier spécial de 8 pages
samedi 10 novembre

Le Monde
daté 11-12

Le « Charles-de-Gaulle » pourrait être « sur zone avant Noël »

En visite à Toulon, M. Chirac s'était informé de son état

TOULON

de notre correspondant

Lors de sa visite à la base navale de Toulon, le jeudi 8 novembre, le président de la République a « souhaité que le lancement du deuxième porte-avions puisse être accéléré pour que la France dispose, en permanence, dès que possible, d'un groupe aéronaval à la mer ». Mais Jacques Chirac s'est également inquiété de savoir à quelle date le *Charles-de-Gaulle* – qui reprenait, le même jour, des essais à la mer après une immobilisation de trois mois – pourrait être opérationnel.

S'exprimant à bord du transport de chalands de débarquement *Siroco* devant trois cents militaires et civils de la marine, le chef de l'Etat avait eu une réunion de travail préalable avec les amiraux Jean-Louis Battet, chef d'état-major de la marine, Pierre-Xavier Collinet, préfet maritime de la Méditerranée, Louis de Contenson, qui commande l'aviation navale, et Jean Moulin, commandant de la force d'action navale. Ce dernier confiait au Monde que « le *Charles-de-Gaulle* serait prêt à appareiller pour n'importe quelle mission dans la première semaine de décembre, et il pourrait éventuellement remplacer le porte-avions britannique *Illustrious*, qui se trouve actuellement en mer d'Arabie. Notre porte-avions pourrait être sur zone avant Noël ». *Illustrious* croise dans la zone depuis avant même le début des raids sur l'Afghanistan.

Ce qui vient étayer des informations selon lesquelles le porte-avions nucléaire français ne participerait sans doute pas à l'opération Agapanthe, initialement programmée pour fin janvier 2002 en mer Rouge, avec des partenaires européens. Moyennant quoi, le *Charles-de-Gaulle* pourrait se positionner dans le cadre de la campagne antiterroriste menée par les Etats-Unis. « Ce

serait là la matérialisation de la détermination politique française dans l'engagement, et un signal fort méritant une certaine phase de réflexion », comme nous le précisait l'amiral Moulin.

Cette réflexion fut évoquée au cours d'un entretien en tête-à-tête que M. Chirac a accordé à Hubert Falco, sénateur (DL) de Toulon : « Le président m'a dit combien il est préoccupé par la situation internationale et a souligné l'importance stratégique pour la France d'avoir un second porte-avions nucléaire. » Souhaitant « rendre visite à la marine

Le porte-avions a subi, en trois mois, quinze mille révisions techniques

pour la saluer », le chef de l'Etat en a profité pour lui renouveler sa confiance : « Au sein de notre appareil de défense, la marine tient une place particulière. (...) Dans ce cadre, notre capacité d'action sur les mers s'articule autour du groupe aéronaval, de la flotte de transport et de projection et des sous-marins nucléaires d'attaque. » Préoccupé par « les difficultés de maintien en condition des bâtiments de combat » et par le « renouvellement de la flotte de surface », le chef de l'Etat a aussi souhaité que s'engage « une vaste et profonde réflexion sur la condition militaire et sur sa nécessaire revalorisation ».

A Toulon, le *Charles-de-Gaulle* a subi, durant trois mois d'entretien, quinze mille révisions techniques, notamment sur la ligne d'arbre bâbord.

José Lenzini

Des unités de la marine japonaise se joignent aux forces américaines

TOKYO

de notre correspondant

Trois navires de guerre japonais ont appareillé, vendredi 9 novembre, de la base navale de Sasebo (près de Nagasaki), à destination de l'océan Indien, pour la première mission de soutien de la marine japonaise depuis 1945 à des forces combattantes à l'étranger. Le croiseur porte-hélicoptères *Kurama* (5 200 tonnes), la frégate lance-missiles *Kirisame* (4 450 tonnes) ainsi que le navire de ravitaillement *Hanama* (8 100 tonnes) arriveront dans deux semaines à la base militaire de l'île de Diego Garcia, dans l'océan Indien, point névralgique du dispositif de guerre américain. Après cette mission de reconnaissance, une expédition plus importante apportera un soutien logistique, médical et humanitaire aux forces américaines.

Cette participation directe – limitée à des actions non combattantes – des forces armées japonaises, qui constitue un infléchissement important de leur rôle, a été décidée par le Conseil national de sécurité, réuni sous la présidence du premier ministre, Junichiro Koizumi. Elle intervient à la suite du vote par la Diète, le Parlement japonais, la semaine dernière, de lois permettant au Japon d'apporter un soutien logistique à la riposte américaine en Afghanistan.

Aux termes de sa Constitution, le Japon a renoncé à l'usage de la force et, selon la loi sur les forces d'autodéfense, celles-ci ne peuvent intervenir qu'en situation défensive lorsque le territoire national est attaqué. Les dispositions adoptées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme les autorisent désormais à apporter un soutien logistique aux forces combattantes, mais aussi à défendre les militaires et les civils placés sous leur protection. Validées pour deux ans, ces lois créent un précédent sur lequel il sera difficile de revenir. C'est la première fois que des troupes japonaises sont déployées à l'étranger, à l'exception des opérations de maintien de la paix dans le cadre des missions des

Nations unies au Cambodge et au Timor-Oriental.

La décision du cabinet Koizumi, soucieux d'apporter au plus tôt un soutien tangible aux Etats-Unis, a été rapide, selon des standards japonais. Si ces nouvelles lois, auxquelles se sont opposés les socialistes et les communistes, qui estiment qu'elles violent l'esprit de la Constitution et, de manière ambiguë, le Parti démocrate, suscitent des polémiques au Japon et la crainte chez ses voisins de voir l'archipel redresser la tête sur le plan militaire, les sondages d'opinion indiquent, en revanche, qu'elles sont acceptées – avec indifférence ou résignation – par la majorité de l'opinion japonaise, surtout préoccupée par la dégradation de la situation économique.

Alors que Sasebo fut pendant la guerre du Vietnam le théâtre de grandes manifestations d'étudiants contestataires lorsque des unités de la marine américaine y relâchaient, il n'y avait, lors du départ des navires de guerre, qu'une poignée de jeunes brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Nous nous opposons à l'entrée en guerre du Japon. » A l'autre bout du quai, des groupuscules d'extrême droite diffusaient des marches militaires.

Afin de ne pas provoquer outre mesure ses voisins, Tokyo a cependant renoncé à envoyer dans l'océan Indien ses bâtiments les plus modernes, équipés de radars *Ægis*, ce qui aurait pu être considéré comme une action militaire interdite par la Constitution.

La mission de reconnaissance partie de Sasebo est théoriquement chargée de rassembler des informations avant l'envoi d'une deuxième expédition. Mais elle arrivera à Diego Garcia après le 16 novembre, date à laquelle le cabinet est censé décider du rôle et de la composition de cette seconde expédition. Elle a donc surtout pour but de manifester la présence japonaise aux côtés des Américains.

Philippe Pons

Une entreprise somalienne de télécommunications et de transferts de fonds devient une cible américaine

Les Etats-Unis soupçonnent le holding Al-Barakaat de « financer la terreur »

L'OMBRE menaçante des Etats-Unis pèse à nouveau sur la Somalie. Après avoir, en 1993, mené et perdu une « guerre humanitaire » dans ce pays de la Corne de l'Afrique, une bande désertique sur la Mer rouge que parcourent quelque neuf millions d'habitants – des nomades pour la plupart d'entre eux – l'Amérique perçoit la Somalie, depuis le 11 septembre, comme un « second Afghanistan ». Un autre pays musulman à la dérive, traversé par des courants fondamentalistes, où la faillite de l'Etat laisserait le champ libre à des réseaux terroristes. Privé d'un véritable gouvernement central depuis 1991 et abandonné par la communauté internationale à une charité minimale, l'antique « pays de la myrthe et de l'encens » ressemble en effet à une mosaïque de chefferies de guerre, comme c'était le cas, au début des années 80, dans l'Afghanistan des Moudjahidines. La Somalie est-elle devenue pour autant l'un des foyers de l'archipel de l'islam radical dévoyé en terrorisme international ?

George Bush y a répondu par l'affirmative, mercredi 7 novembre, en accusant Al-Barakaat (la chance divine), une entreprise somalienne de télécommunications et de transferts d'argent, d'être le « financier de la terreur ». Le holding, ainsi que quatre de ses dirigeants, figurent sur la nouvelle liste des appuis présumés d'Al-Qaïda. « Ils fournissent l'accès Internet aux soutiens des terroristes, leur assurent les communications téléphoniques et d'autres moyens d'envoyer des messages et d'échanger des informations », a affirmé le président américain, selon lequel Al-Barakaat appartiendrait « à un ami et soutien d'Oussama Ben Laden ».

Dès jeudi matin, de l'épicerie Basaal au centre-ville d'Ottawa jusqu'à l'immeuble à trois étages d'Al-Barakaat à Mogadiscio, en passant par le siège du holding à Dubaï, tous les bureaux de la multinationale – une soixantaine en Somalie, vingt-sept ailleurs dans le monde – ont été fermés : de force, en Amérique et sur la péninsule arabique, de mauvais gré en Somalie, où la société a décidé, selon Abdullahi Hussein Kahiye, son responsable sur place, de « suspendre ses activités en attendant de prouver [son] innocence ». Ce dernier figure lui-même sur la liste américaine. Joint par téléphone, il a fustigé « l'arbitraire d'une dénonciation fondée sur rien ».

300 MILLIONS DE DOLLARS PAR AN

Pour sa part, le gouvernement national de transition à Mogadiscio, mis en place en août 2000 mais qui ne contrôle qu'une partie de la capitale et des zones côtières dans le sud du pays, a annoncé qu'un « comité spécial » mènerait l'enquête sur les accusations américaines. Le « président » Abdiqasim Salad

Hassan a réaffirmé sa volonté de participer au combat contre le terrorisme international.

Cette bonne disposition va être mise à rude épreuve. Car la fermeture d'Al-Barakaat coupe la Somalie des transferts de fonds de sa diaspora – plus de 300 millions de dollars par an, selon l'ONU – qui font vivre et fonctionner le peu qui subsiste dans un pays pillé et, de nouveau, en proie à une famine qui frappe déjà quelque 300 000 personnes. Et il sera difficile de persuader l'opinion publique somalienne des « preuves solides et crédibles » dont George Bush s'est prévalu en prenant Al-Barakaat pour cible. Le Groupe de sociétés Barakaat (BGC), fondé en 1992, réunit plusieurs entreprises, dont une usine de mise en bouteille de boissons sucrées. Outre le hawala, le transfert d'argent par compensation, sur la seule foi des intermédiaires, sans mouvement de fonds et, souvent, sans trace écrite, le holding assure la moitié des télécommunications de la Somalie.

Ces activités valent au groupe les foudres américaines. Or, non seulement l'ONU et plusieurs ONG occidentales sont des clientes d'Al-Barakaat mais c'est sous les auspices des Nations unies que BGC est entré en 1998, après deux ans de négociations, dans un consortium – la Somali Internet Company (SIC) – unifiant trois réseaux téléphoniques et l'accès à Internet, aupara-

vant l'objet d'une rivalité militaire commerciale souvent meurtrière. Depuis, Mogadiscio est relié au monde par téléphone et le serveur de la SIC, hébergé à Dubaï, assure à un demi-millier d'abonnés, essentiellement des commerçants, des ONG et le gouvernement intérimaire, une lucarne vers l'extérieur. Des messages « terroristes » sont-ils passés par là ? Pas plus que pour le reste de la toile, on ne peut l'exclure. Sur le serveur de la SIC, un filtrage de contenu, importé d'Arabie saoudite, ne censure que ce qui risquerait d'outrager les bonnes mœurs islamiques à Mogadiscio.

Selon des sources diplomatiques à Washington et à Nairobi, les Etats-Unis ne seraient pas prêts à intervenir eux-mêmes, de nouveau, en Somalie. Cependant, outre d'éventuelles frappes aériennes « si une cible pouvait être identifiée », ils envisageraient de « sous-traiter » une opération au sol à l'Ethiopie, le grand voisin déjà engagé dans la lutte anti-islamiste et, du reste, à l'origine de la plupart des informations sur les « réseaux terroristes » en Somalie. « L'intervention indirecte pourrait servir de modèle ailleurs dans le monde », a confié un diplomate américain. La dernière fois que l'Amérique a voulu faire de la Somalie un « modèle »...

Stephen Smith
(avec Jean-Philippe Rémy à Nairobi)

Quatre hommes, présumés « terroristes », sur la liste noire de Washington

QUATRE SOMALIENS sont dans la ligne de mire américaine. Le premier d'entre eux, Hassan Daher Aweys, s'en moque probablement. Il est en Afghanistan, au côté d'Oussama Ben Laden. Figure de l'islamisme somalien, cet ancien colonel, réputé excellent organisateur, est un ennemi de longue date des Etats-Unis. Homme de liaison avec le régime soudanais et des notables saoudiens, il a servi d'interface à de grandes organisations caritatives islamiques avant de participer, en 1993, à la « guerre contre les Américains » à Mogadiscio, menée par feu le général Mohamed Aïdid. Ce dernier était soutenu par Oussama Ben Laden. Pour sa part, croyant salafiste, Hassan Daher Aweys a été blessé, en 1997, en combattant dans les rangs d'Al-Ittihad Al-Islamiya (l'Union islamique), aux prises avec des forces d'intervention éthiopiennes en Somalie.

En 1998, il a joué un rôle important dans l'instauration des cours de justice islamiques à Mogadiscio, une mesure alors très populaire dans une ville livrée à l'anarchie. Cependant, il s'est opposé à l'application des *hudud*, l'amputation de membres ou la lapidation, estimant que la misère était trop grande pour sévir

avec une telle intransigeance. Il n'a pas non plus été systématiquement hostile aux projets d'organisations occidentales, perçus par d'autres partisans du général Aïdid comme des vecteurs de christianisation. A l'automne 2000, Hassan Daher Aweys a quitté la Somalie, en désaccord avec le ralliement des cours islamiques au nouveau « gouvernement de transition ». Il n'y est revenu que brièvement d'Arabie saoudite, au printemps 2001, avant de partir au pays des talibans.

HOMME D'AFFAIRES RESPECTÉ

Les trois autres Somaliens inscrits sur la liste noire américaine sont liés au holding Al-Barakaat. Le « cheikh » Ahmed Nur Ali Jimale en est le fondateur, avec 600 actionnaires somaliens. Cet ancien cadre de la Citybank en Arabie saoudite est un homme d'affaires respecté en Somalie. Fin 1996, grâce à sa milice clanique, il avait rétabli un semblant d'ordre à Mogadiscio, alors dans le chaos. D'une grande piété, il ne donnait pas l'impression d'être un extrémiste. En tout cas, la compagnie américaine AT & T, comme l'allemande Siemens, n'ont pas hésité à s'associer à son

entreprise de télécommunications. Et les Nations unies l'ont sollicité pour « sponsoriser » des rencontres sportives, des expositions artistiques. Soucieux de plus de légalité dans ses activités de transferts de fonds, pratiqués sur le mode informel, Ahmed Nur Ali Jimale a ouvert un bureau de change à Dubaï. C'est là qu'il aurait été arrêté jeudi 8 novembre, selon une source proche de sa famille. Cependant, un employé du bureau, joint par téléphone dans l'après-midi, a démenti cette « rumeur », affirmant : « Le cheikh se repose, c'est tout. »

Outre un neveu et proche collaborateur du « cheikh », Abbas Ali Abdi, qui réside à Mogadiscio, le responsable d'Al-Barakaat dans la capitale somalienne, Abdullahi Jussein Kahiye, est également visé. On ignore ce qui est reproché à cet homme par les Américains qui l'ignorent au point de se tromper sur l'orthographe de son nom. « Ni Al-Barakaat ni moi-même n'ont quoi que ce soit à voir avec Oussama Ben Laden. On nous accable de mensonges », a-t-il déclaré, jeudi, joint par téléphone.

S. St.



POUR INFO, NOUS SOMMES LES EXPERTS DU STOCKAGE

Zip® est probablement le moyen le plus sûr de stocker toutes vos données informatiques importantes, que vous soyez un utilisateur Mac ou PC. Les disques Zip sont pratiquement indestructibles et offrent la capacité de stockage de 173 disquettes. Ils restent pourtant assez petits pour que vous puissiez les glisser dans la poche de votre chemise. Si vous n'avez pas de chemise, allez vous en acheter une aujourd'hui et mettez-y un Zip. Les Zip sont en vente dans tous les bons magasins informatiques; vous pouvez aussi visiter www.iomega.com/europe. Les chemises, quant à elles, sont en vente dans les magasins de vêtements.



PRÉSIDENTIELLE Absorbé par la gestion de la crise internationale, le président de la République laisse à ses amis politiques le soin de préparer son entrée en campagne.

● **L'UNION EN MOUVEMENT**, qui regroupe les partisans de Jacques Chirac, y compris membres de l'UDF et de Démocratie libérale, accélère son calendrier de réunions publi-

ques et prépare un projet. Cette structure pourrait servir de matrice à un grand parti de la droite en cas de réélection de M. Chirac. ● **ALAIN JUPPÉ**, à l'origine de l'Union en mou-

vement, est l'artisan principal, mais contesté, de cette possible recombinaison de l'opposition. ● **CHARLES PASQUA**, dont la campagne est encore « officieuse », est invité par les chi-

raquiens à contrer Jean-Pierre Chevènement. ● **FRANÇOIS BAYROU**, critiqué par une partie de l'UDF, refuse la logique d'un parti dominant de la droite.

Les chiraquiens préparent l'entrée en campagne du chef de l'Etat

L'Union en mouvement, qui regroupe les soutiens de Jacques Chirac au sein de toute l'opposition, va multiplier les réunions publiques avant la fin de l'année. Cette association pourrait se transformer en parti politique pour organiser la majorité de droite en cas de réélection du président de la République

LE PRÉSIDENT préside. Il compte, un soir à Londres, parmi les invités à la table de Tony Blair. Puis il court à Washington et à New York s'entretenir avec George W. Bush et le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Il accueille à Paris le président pakistanais Pervez Musharraf, le vice-président chinois Hu Jintao, le ministre des affaires étrangères israélien Shimon Pérès. Il prépare, enfin, un voyage en Egypte, dans les Emirats arabes unis et en Arabie saoudite, non sans s'être d'abord recueilli, vendredi 9 novembre, à Colombey-les-Deux-Eglises, sur la tombe du général de Gaulle, mort il y a trente et un ans.

Il ne sera pas dit que le chef de l'Etat n'est qu'un candidat parmi d'autres, ni qu'il est en campagne. Il suffit que ses nombreux amis s'en chargent pour lui. L'Association des amis de Jacques Chirac, présidée par Bernard Pons, organise, vendredi, à Nice, un premier dîner-débat où sont attendus un millier de participants et un invité de marque, l'ancien porte-parole de la campagne présidentielle d'Edouard Balladur en 1995 : Nicolas Sarkozy. La prestation communale du député du 17^e arrondisse-

ment de Paris et de son voisin de Neuilly-sur-Seine est destinée à convaincre l'électeur de droite que les querelles anciennes sont véritablement dépassées. D'autres réunions de ce type sont, du reste, prévues. Il s'agit clairement de faire campagne pour M. Chirac, trois ou quatre mois avant que celui-ci ne se déclare officiellement candidat.

Moins voyante, l'Union en mouvement (UEM) mène sa barque dans le sillage du président de la République. Qui, aujourd'hui, ose monter sur les estrades pour faire campagne ? L'UEM, embryon de l'éventuel parti du président en cas de réélection de M. Chirac, un RPR étendu aux franges chiraquiennes de l'UDF et de DL. Grâce à des autocars loués au dernier moment par les fédérations départementales RPR du Sud-Ouest, l'UEM était parvenue à remplir la vaste salle prévue, le 22 septembre, à Périgueux, pour sa rentrée politique. Un mois plus tard, le 22 octobre à Paris, le théâtre Mogador était tout aussi plein pour accueillir à la fois M. Sarkozy et les indéfectibles chiraquiens des partis frères de l'actuelle opposition, Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jean-Pierre Raffai-

rin (Démocratie libérale). Le 6 novembre, à la veille d'une nouvelle réunion de l'UEM à Saint-Malo à laquelle il devait participer, l'ancien garde des sceaux, le centriste Pierre Méhaignerie, appelait de ses vœux la formation d'un parti unique de la droite et du centre.

Qui, aujourd'hui, ose monter sur les estrades pour faire campagne ? L'UEM, embryon de l'éventuel parti du président en cas de réélection de M. Chirac

Après un démarrage plus poussif que prévu, le calendrier des réunions de l'UEM s'accélère : Grenoble et Menton le 17 novembre, Chantilly le 21, Caen le 30, Mar-

seille le 6 décembre, avec l'aimable complicité du maire, Jean-Claude Gaudin (DL), et de son premier adjoint, le député (RPR) Renaud Muselier. Plus encore, le « conseil des orientations » de l'Union se réunit quasiment chaque mardi, en fin d'après-midi, depuis la fin octobre et jusqu'à la veille de Noël, dans un bureau de l'Assemblée nationale, pour élaborer des propositions sur l'emploi, les retraites, la protection sociale, l'intégration, l'éducation ou encore l'exercice de la démocratie. Et cela en liaison directe avec les groupes de travail présidentiels qui préparent, plus discrètement encore, les propositions que le candidat Chirac fera durant sa campagne.

« Il nous faut encore faire nos preuves, mais l'accord est assez général sur la volonté de construire un parti unitaire », affirme le député de l'Aisne, Renaud Dutreil (UDF), président de l'Union en mouvement. « Au sommet, nous avons naturellement la querelle des ambitions. Mais, à la base, chez nos électeurs, nous avons une volonté d'union », explique le maire de Périgueux, Xavier Darcos. Pour bons services rendus avec l'organisation de la réunion de rentrée de

l'UEM en septembre, le sénateur (RPR) de Dordogne sera gratifié, le 27 novembre, d'un sommet franco-italien réunissant Jacques Chirac, Lionel Jospin et Silvio Berlusconi.

Encore neuf en politique, le maire de Périgueux a aussi cette réflexion : « Je suis heureux de faire partie des réseaux de Juppé. Mais lorsqu'après la nomination de mon prédécesseur, Yves Guéna, à la présidence du Conseil constitutionnel, il m'a dit "Il n'y a que toi, vas-y", je crois qu'il a su, bien avant moi, qu'un jour je serai maire de Périgueux, puis sénateur de Dordogne. J'ai compris, à ce moment, comment il avait le don d'anticiper les coups. »

Alain Juppé, voilà bien l'un des problèmes-clés d'une opposition en voie de reconstruction. La perspective de son retour au premier plan suscite encore de nombreuses réticences. Le maire de Bordeaux refuse toujours de se prononcer sur la transformation de l'Union en mouvement en un nouveau parti politique qui se substituerait à l'actuel parti dominant, le RPR, créé il y aura bientôt vingt-cinq ans par Jacques Chirac. Autant qu'il est possible, l'ancien premier ministre souhaite se tenir en

retrait de cette bataille pour une recombinaison du paysage de la droite française.

Ses compagnons et ses faire-valoir ne sont pas dupes pour autant. « Il veut aller droit au but, et le plus vite possible. Ses intérêts sont totalement compatibles avec ceux de Jacques Chirac », assure M. Dutreil. A M. Chirac la présidentielle 2002, à M. Juppé celle de 2007. La transformation de l'UEM d'aimable association en véritable parti politique aurait quelques avantages pour ses promoteurs, notamment sur le plan financier. En attribuant le label « majorité présidentielle » à des candidats uniques de la droite aux élections législatives du printemps prochain, l'UEM ponctionnerait lourdement dans la caisse des partis de l'opposition, et d'abord dans celle du RPR, le plus important d'entre eux. L'opération est délicate. Comme à son habitude, M. Chirac n'a pas tranché entre un parti qui contribuait beaucoup à son élection en 1995 et une promesse de parti qui voudrait lui apporter, sur un plateau, le renouvellement de son mandat.

Jean-Louis Saux

Le RPR pousse Charles Pasqua à contrer Jean-Pierre Chevènement

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Souriant et affable, Charles Pasqua assure un service minimum en attendant le démarrage de sa campagne, qu'il a annoncé pour le début du mois de janvier. C'est à ce moment-là qu'il fera sa « déclaration officielle de candidature ». D'ici là, nulle déclaration fracassante et peu de commentaires politiques. Jugeant que « les Français ne sont aujourd'hui pas disposés intellectuellement », le président du Rassemblement pour la France ne livre de lui-même que ce que l'on connaît déjà, en observant sans déplaisir que cela continue de susciter une indéfinie curiosité : un amphibi comble l'a accueilli, jeudi 8 novembre, à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, où le comité Charles-de-Gaulle l'avait convié à intervenir sur le thème de « la France face à la violence et au terrorisme ».

M. Pasqua disserte sur sa propre fermeté sécuritaire et digresse de la dissolution manquée aux « carences de notre système éducatif », en passant par la « rénovation urbaine », qu'il a mise en œuvre dans son département des Hauts-de-Seine. Le principal fil conducteur est celui de ses souvenirs, invités à dessiner les contours d'un homme d'expérience qui ne saurait être « à la recherche d'une situation ». « Chirac tient à rester.

Jospin veut prendre la place. Bayrou veut exister. Madelin aussi. Chevènement veut être le troisième homme, ainsi que Le Pen. Qui se bat pour des idées sans attendre quoi que ce soit pour la suite ? », s'interroge-t-il. « Lors d'une élection présidentielle, explique M. Pasqua à son auditoire, il ne s'agit pas d'une alliance entre les uns et les autres, mais d'un homme seul qui se présente devant le peuple et lui dit comment il voit l'avenir. »

UN HABIT ÉTRIQUE

La réalité est un peu moins flatteuse que la théorie : à ce stade de la campagne, le député européen n'est invité qu'à être l'une des pièces du dispositif qui se met en place pour assurer la réélection de Jacques Chirac en 2002. Christian Poncelet lui a assigné une mission précise. « J'ai toujours considéré que Jean-Pierre Chevènement pouvait déranger et c'est une des raisons pour lesquelles j'ai souhaité que Charles Pasqua soit candidat », a expliqué sur LCI, jeudi, le président (RPR) du Sénat. Soulignant qu'« une partie de l'électorat qui pourrait aller sur le candidat Charles Pasqua risque d'aller sur M. Chevènement », M. Poncelet a reconnu qu'il préférerait « qu'elle reste sur un candidat avec lequel nous avons d'excellents rapports ».

En petit comité, M. Pasqua confie qu'il a « compris la démar-

che ». Mais il répugne à revêtir en public cet habit étriqué que lui tend l'Elysée. « On n'est pas candidat pour faire plaisir à quelqu'un, ou contre un autre, mais uniquement si l'on a des idées à défendre », martèle-t-il.

Après avoir été peu convaincant, une heure plus tôt, dans sa réponse à un étudiant qui lui demandait ce qui le distinguait de M. Chevènement, M. Pasqua s'efforce encore de réfuter l'analyse développée par M. Poncelet. « Chevènement est un homme de gauche, affirme-t-il. Et il le restera, même s'il essaie aujourd'hui de se mettre dans les bottes qui étaient les miennes au moment de la campagne pour les élections européennes. »

M. Pasqua brocarde l'inquiétude des responsables du RPR à la perspective d'une déperdition de voix au profit de M. Chevènement. « C'est dans leur nature d'être inquiets, raille-t-il. S'ils avaient un peu confiance en eux, ça se saurait. » Interrogé sur le financement de sa campagne, M. Pasqua avait récemment indiqué que s'il rencontrait « un problème pour trouver un relais bancaire » il en appellerait au « sens de la démocratie » qui anime M. Chirac et M. Jospin. « C'était une boutade. Je n'ai besoin de rien et je ne compte pas sur eux », assure-t-il aujourd'hui.

Jean-Baptiste de Montvalon

Quand l'Elysée veut parachuter ses poulains...

CHAQUE FOIS, le réflexe présidentiel a été le même. Lorsqu'une jeune conseillère, un jeune collaborateur venait parler à Jacques Chirac, il s'entendait dire, pour finir, à peu près la même chose : « A pour-quoi tu ne te présentes pas, tiens ? » Il aurait été difficile de ne pas comprendre le message. « A ses yeux, les élus ont toujours plus de légitimité que les autres à parler de politique », souligne Valérie Terranova, 37 ans, ancienne conseillère de l'Elysée aujourd'hui chargée des relations internationales au RPR. Ils sont donc aujourd'hui une petite vingtaine de jeunes gens à chercher un terrain d'atterrissage pour les prochaines législatives.

Evidemment, une bonne partie des élus du RPR regardent avec méfiance ceux qu'ils appellent déjà les « poulains de Chirac ». Le chef de l'Etat, qui sait que l'on analysera leurs résultats comme une preuve de sa capacité ou non à lancer une nouvelle génération, voudrait leur trouver des circonscriptions gagnables. « Il veut qu'ils aient deux chances sur trois », explique un chiraquien qui regarde avec attention ces investitures. Ce qui suppose de contrer les prétendants déjà en place. Mais l'obligation qui est faite aux partis de trouver 50 % de candidates permet d'ores et déjà de lancer quelques jeunes femmes pour un premier tour de piste.

Nathalie Kosciusko-Morizet, 28 ans, la conseillère « environnement » de M. Chirac à l'Elysée, est donc déjà sur le terrain, à Clamart, dans les Hauts-de-Seine. Marie-Claire Carrère-Gée, 37 ans, déléguée nationale du RPR et spécialiste des questions sociales, est venue par deux fois sonder Jacques Toubon afin de mesurer son intention de rester ou non dans le 13^e arrondissement de Paris. Ce dernier, encouragé par l'Elysée, cher-

che une autre circonscription. Mais il a bien noté que les diverses rumeurs le donnant candidat à Saint-Germain-en-Laye ou à Montpellier ont chaque fois suscité une levée de boucliers des élus locaux. L'Elysée souhaite aussi parachuter à Paris Valérie Terranova, même si celle-ci affirme « ne pas être encore certaine d'être candidate ». Et cherche une circonscription en Ile-de-France pour Valérie Pecresse, 34 ans, conseillère à l'Elysée.

Les hommes seront plus difficiles à caser. Le président aurait ainsi volontiers lancé son conseiller à l'agriculture Hervé Lejeune, ou son secrétaire général adjoint Philippe Bas. Mais les barons locaux serrent les rangs pour ne pas se laisser imposer le moindre parachutage. Du coup, l'Elysée tente de faire passer le message qu'il gardera la haute main sur les investitures, le moment venu. « Pour l'instant, nous recensons les possibilités, explique un proche du président, et en janvier, nous faciliterons les implantations qu'aura voulu Chirac. Ensuite, aux poulains de gagner leurs galons. Si, au soir de la présidentielle, ils n'ont pas creusé leur trou sur le terrain, on pourra éventuellement choisir en dernier recours d'investir un autre candidat ».

Au-delà même du lancement de sa nouvelle génération, le président a fait savoir qu'il regarderait tout particulièrement les candidats se présentant contre quelques symboles de la gauche, comme la ministre Elisabeth Guigou, que l'Elysée rêve de faire battre en Seine-Saint-Denis, ou Arnaud Montebourg. Le jeune député socialiste de Saône-et-Loire avait proposé le renvoi du président devant la Haute Cour et conteste aujourd'hui l'augmentation des dépenses de fonctionnement de l'Elysée (Le Monde du 9 novembre).

Raphaëlle Bacqué

M. Bayrou renvoie « ceux qui se dégonflent » vers M. Chirac

FRANÇOIS BAYROU est sans conteste le plus convaincu de la pertinence de sa propre démarche. A ce titre, il est probablement le mieux armé pour défendre sa cause, au moment où sa candidature à l'élection présidentielle suscite de sérieuses doutes au sein de l'UDF (Le Monde du 9 novembre). Le président du mouvement centriste est revenu à la charge, jeudi 8 novembre, à l'Institut d'études politiques (IEP) de Bordeaux, où il était invité dans le cadre des « rencontres » organisées avec le quotidien Sud-Ouest. A 19 heures, l'amphithéâtre de 400 places était comble : beaucoup de jeunes mais peu d'élus locaux ou régionaux avaient fait le déplacement.

Le député européen a dû répondre d'emblée à la question de savoir « si, oui ou non », il est toujours candidat à l'élection présidentielle. « Certains, parmi les grands élus, des notables du mouvement que je préside, ont des vapeurs », a affirmé l'ancien ministre de l'éducation nationale. « Il y a des risques, a-t-il poursuivi, mais moins que de rester dans la situation dans laquelle nous sommes. Alors, si certains veulent rester au chaud, qu'ils aillent

s'inscrire tout de suite au comité de soutien de Jacques Chirac. » Les sondages ? « Si on n'est pas capable de résister à des sondages pas très bons, on n'est pas capable d'être président de la République », a-t-il déclaré. Dans un entretien publié vendredi par le quotidien La Provence, M. Bayrou affirme que les critiques de ces derniers jours vont lui permettre de « faire le tri entre les vrais et les faux amis, ceux qui veulent se battre et ceux qui se dégonflent ».

M. BORLOO SORT DE SON MUTISME

M. Bayrou avait toutefois besoin de d'autres que lui donnent de la voix. « Les politiques et les parlementaires, c'est un peu comme les canards, quand ils entendent un coup de fusil, en général, ils changent de rive », a ironisé, lors d'une conférence de presse, Hervé Morin, délégué général de l'UDF. « Si on cède, ça veut dire que c'est la mort, ça veut dire que notre famille politique n'a aucune raison d'exister », a-t-il ajouté, en promettant qu'« au lendemain du congrès d'Amiens [les 1^{er} et 2 décembre], la clarification des responsabilités de chacun sera nette ».

Le porte-parole de l'UDF, Jean-

Louis Borloo, est sorti de son mutisme. Tout en reconnaissant que la campagne de M. Bayrou « patine », le député du Nord a affirmé, sur Europe 1, que le président de l'UDF exprimera prochainement « sa vision de la France. » « L'UDF n'est ni à vendre, ni à dissoudre, ni échangeable pour de quelconques raisons liées aux ambitions de carrière de tel ou tel », a également averti le secrétaire national de l'UDF, Philippe Meynard. Le mouvement des jeunes de l'UDF a aussi affirmé son « entière confiance » en M. Bayrou et dénoncé « les états d'âme de personnes préoccupées par leur avenir de politiciens ». Successeur de M. Bayrou à la présidence du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, Jean-Jacques Lasserre (UDF) affirme que « l'extraordinaire force des convictions de François Bayrou et sa vision ferme, équilibrée et juste de la société ne peuvent être ébranlées par la dictature prétentieuse des sondages ».

J.-B. de M.
(avec Claudia Courtois
à Bordeaux)

► www.lemonde.fr/presidentielle2002

NEUBAUER

607

PEUGEOT

ENTRE LA ROUTE ET VOUS, UNE NOUVELLE HISTOIRE D'AMOUR.

NEUBAUER à Paris Porte de Champerret

9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88

L'Unedic rechigne à verser les 7 milliards de francs promis à l'Etat en 2001 dans le cadre du PARE

Laurent Fabius et Elisabeth Guigou ont réclamé par écrit cette contribution à l'assurance-chômage

Le ministre de l'économie et sa collègue de l'emploi ont écrit à l'Unedic pour lui demander de verser à l'Etat, au titre de 2001, 7 milliards de francs

avant le 15 novembre. Cette somme avait fait l'objet d'un compromis Ernest-Antoine Seillière, il y a un an. Le prési-

dent de l'Unedic, Michel Jalmain (CFDT), rappelle que l'Etat doit de l'argent à l'assurance-chômage et n'entend pas verser plus de 4 milliards.

TUMULTUEUSES, les relations financières entre l'Etat et l'Unedic font, de nouveau, l'objet de discussions serrées. Dans une note adressée le 29 octobre à l'organisme d'assurance-chômage, le gouvernement réclame la contribution promise dans le cadre de la nouvelle convention qui a institué le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). « Nous vous saurions gré de procéder avant le 15 novembre 2001 au versement des 7 milliards prévu cette année afin de confirmer leur inscription en loi de finances rectificative 2001 », écrivent Laurent Fabius, ministre de l'économie, et Elisabeth Guigou, ministre de l'emploi et de la solidarité, dans un courrier signé conjointement.

En 2000, le principe de cette contribution, destinée à se substituer à celle pour le financement des 35 heures, que n'ont jamais acceptée les partenaires sociaux, avait suscité une bataille sans pré-

cédent entre les pouvoirs publics et l'Unedic. Cette année-là, en octobre, un accord avait finalement été passé entre Lionel Jospin et Ernest-Antoine Seillière, le président du Medef : le PARE, un peu remanié, serait agréé et l'Unedic verserait à l'Etat 15 milliards de francs, 7 en 2001, le solde en 2002. Depuis, le différend avait paru quelque peu apaisé.

Pour ménager les susceptibilités, M. Fabius et M^{me} Guigou assurent que la première tranche servira à financer des mesures d'emploi. Ils citent l'extension du programme TRACE d'insertion pour les jeunes, la lutte contre les exclusions, les minima sociaux et les primes accordées aux chômeurs créateurs d'entreprise. Mais l'Unedic n'est pas disposée à régler sans mégoter la facture, pourtant inscrite noir sur blanc dans l'accord qui a donné naissance au PARE. Par retour de courrier, son président,

Michel Jalmain (CFDT), s'appête en effet à informer les ministres que, par souci « de tenir les engagements », un acompte de 4 milliards, seulement, pourra être versé le 15 novembre.

LES ARDOISES DE L'ÉTAT

« Il faut apurer les comptes », affirme M. Jalmain en dressant la liste de quelques ardoises financières imputées à l'Etat. Ce dernier n'a toujours pas réglé au régime d'assurance-chômage sa quote-part - 205 millions de francs en 2000 - pour la gestion de l'inscription des demandeurs d'emploi, celle pour les conventions de conversion (140 millions) et la cotisation annuelle de 500 millions de francs pour l'indemnisation des contrats emploi-solidarité. Or cette dernière a été « oubliée », aux dires de l'Unedic, depuis 1997. « Actuellement, nous couvrons les CES par devoir moral », souligne M. Jalmain.

Les questions d'argent sont redevenues d'autant plus sensibles que l'organisme paritaire émet désormais des doutes sur sa santé financière, même si, sur les neuf premiers mois 2001, les recettes (111,1 milliards de francs) s'avèrent un peu supérieures aux dépenses (107,5 milliards). Tout en fustigeant la « position à géométrie variable de certains », la CGT et FO, non signataires du PARE, ont, dans ce contexte, réclamé le gel de la baisse des cotisations programmée le 1^{er} janvier 2002, ce dont ne veut pas entendre parler le patronat (*Le Monde* du 9 novembre).

Un autre contentieux, cher à la CGT, vient se greffer par-dessus. M^{me} Guigou a également écrit à l'Unedic pour lui demander de combler le vide juridique actuel sur l'indemnisation des intermittents du spectacle.

Isabelle Mandraud

Bernard Bonnet demande que le premier ministre soit cité comme témoin à son procès

POURQUOI DIABLE l'ancien préfet de Corse Bernard Bonnet a-t-il répondu à l'invitation de la conférence du Cercle Saint-Just - qui se définit lui-même comme un « groupe de pression moderne » aux « valeurs républicaines » - qui se réunissait jeudi soir 8 novembre, dans une salle de l'Assemblée nationale ? Pour préparer sa défen-

M. Bonnet a élué la réponse, mais il y avait un peu de tout ça. En début de soirée, l'ancien préfet se délectait à l'idée que, vendredi, le premier ministre et plusieurs membres du gouvernement allaient recevoir, de la part de son avocat, une citation à comparaître à son procès. « Lionel Jospin, Jean-Pierre Chevènement, Elisabeth Gui-

j'avais « disjoncté » ? Quand disait-il la vérité : quand il a salué mon action dans deux communiqués [en 1998] ou quand il a dit qu'il ne s'était pas reconnu dans l'action menée en Corse ? » De son côté, la défense de M. Bonnet faisait savoir, jeudi soir, que « l'entourage de M. Chevènement avait assuré que l'ancien ministre viendrait témoigner » à Ajaccio.

PARTISANS DE CHEVÈNEMENT

A la tribune, l'ancien « préfet fou » a dénoncé sans ambiguïté la réforme dans l'île, soutenue par des élus « affairistes », des « clientélistes » et des « nationalistes qui ne cachent pas qu'ils veulent l'indépendance. Tout ça fait une majorité, pas une identité », a-t-il tranché. Parmi les personnalités invitées, seul un jeune chercheur « spécialiste de la question corse », Emmanuel Bernabeu-Casanova, s'est dit « atterré » par l'action du préfet en Corse. M. Bonnet ne s'est pas départi de son calme : plutôt que d'évoquer l'incendie des paillotes, il a préféré parler de « cabanon ignescent ».

Dans la salle, les sympathisants de M. Chevènement étaient en force, venus de tous horizons : le militant communiste Pierre Lévy, qui a appelé à voter pour le fondateur du MDC (*Le Monde* du 22 septembre) ; le jeune animateur du Cercle Saint-Just Gaël Brustier, qui participait, mercredi soir, au meeting du candidat à la présidentielle à Montpellier ; ou encore Robert Colonna d'Istria, coauteur de *La République prend le maquis* (Mille et Une Nuits, Fondation du 2-Mars) avec M. Chevènement. Si l'historien redoutait que la soirée ne dérive

en « Bonnet show », il n'était « pas gêné » par la présence du royaliste Pierre Pujo, directeur de l'Action française. « Il y a des gens beaucoup plus toxiques », confiait-il, dans les couloirs. Comme « Bonaparte » ou « le général de Gaulle », M. Chevènement fait partie de ces hommes qui « cristallisent toutes les contradictions de la société française », a-t-il ajouté. Une tâche plus ardue l'attend : « préparer le voyage en Corse » de M. Chevènement.

Clarisse Fabre

► www.lemonde.fr/corse

Législatives : les Verts font monter les enchères sur le PS

LES VERTS jugent insuffisantes les propositions que le PS leur a faites, jeudi 8 novembre, pour les élections législatives de 2002, a indiqué Jean Desessard, secrétaire national adjoint chargé des élections chez les Verts. « Le compte n'y est pas », a-t-il déclaré à l'AFP. Le PS a proposé aux Verts de leur réserver trente-cinq circonscriptions dont dix-huit jugées gagnables par les socialistes mais pas forcément par les écologistes, qui souhaitent « arriver à un groupe de vingt » députés dans la prochaine Assemblée, alors que, selon M. Desessard, ces propositions ne leur permettent d'espérer en faire élire que quinze au maximum. Le bureau national du PS examinera mardi 13 novembre la liste des circonscriptions réservées à ses partenaires, mais aussi aux femmes. Une commission nationale d'investiture des Verts se tiendra samedi matin « pour analyser les propositions du PS ». Une nouvelle réunion entre les deux formations aura lieu lundi après-midi.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : Patrick Devedjian, conseiller politique du RPR, a évoqué, vendredi 9 novembre, sur France 2, « un grave dysfonctionnement de la machine judiciaire », après la relaxe de Dominique Strauss-Kahn dans l'affaire de la MNEF. Le député des Hauts-de-Seine, estimant que le système judiciaire « vacille sur ses bases », affirme que l'opposition est en mesure d'en réformer le fonctionnement.

■ **PRÉSIDENTIELLE** : Christine Boutin, membre de l'UDF et candidate à l'élection présidentielle, a indiqué, vendredi 9 novembre, sur BFM, qu'elle n'irait pas au congrès de l'UDF, début décembre à Amiens, qui doit éterniser la candidature de François Bayrou, en affirmant qu'il s'agissait d'une « pitié ». Assurant qu'elle disposait déjà de « trois cent quarante et une signatures » de parrainage, la députée des Yvelines s'est présentée comme « une candidate de rupture » et a réaffirmé sa volonté d'aller « jusqu'au bout ».

■ **EXTRÊME GAUCHE** : le secrétaire national du Parti des travailleurs, Daniel Gluckstein, a appelé, jeudi 8 novembre, au cours d'un meeting à la Mutualité, à Paris, à « mettre le holà à cette guerre de pillages et de rapines » en Afghanistan. M. Gluckstein a dénoncé l'« accord entre les deux têtes de l'exécutif », le président de la République, Jacques Chirac, et le premier ministre, Lionel Jospin, pour soutenir l'intervention militaire des Etats-Unis.

■ **PATRONAT** : le Groupe des fédérations industrielles (GFI) demande à la puissance publique « de se métamorphoser » pour ne plus « entraver » les entreprises. Dans un rapport présenté mercredi 7 novembre, le GFI soumet « quarante propositions pour répondre aux enjeux actuels et futurs de l'industrie », qui s'inscrivent dans la ligne de la campagne nationale lancée par le Medef, dont ces industriels sont membres, pour faire entendre la voix du patronat avant les élections.

■ **CLINIQUES** : réunies au sein de l'Association de cliniques indépendantes de France (ACIF), une centaine d'entre elles ont demandé, jeudi 8 novembre, la démission des dirigeants de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) pour avoir signé un accord avec le ministère de l'emploi et de la solidarité après deux jours de grève. Ce texte, qui octroie une aide supplémentaire de 1,7 milliard de francs au secteur hospitalier privé, est « inacceptable », affirme l'ACIF, qui parle de « mesurette ».

■ **RÉGIONS** : les élections professionnelles à la mairie de Marseille ont vu une progression de FO dans toutes les catégories de personnel. Au comité technique paritaire (CTP), elle obtient dix sièges grâce à une progression de 4 points par rapport à 1995 (*Le Monde* du 9 novembre). La CFDT perd 3 % des voix et obtient quatre sièges, tandis que la CGT s'effondre, mais conserve un siège. - (Corresp. rég.)

Le projet sur la Corse à l'Assemblée le 27 novembre

Après l'avoir profondément remanié, le Sénat a adopté en première lecture, jeudi 8 novembre, le projet de loi sur la Corse par 205 voix contre 88. La majorité RPR-UDF-DL a voté pour, les socialistes ont voté contre tandis que les communistes et les élus du Mouvement des citoyens se sont abstenus. Outre la réécriture des articles essentiels du projet de loi, relatifs aux transferts de pouvoirs législatif et réglementaire à l'Assemblée de Corse, à l'enseignement de la langue et à l'aménagement du littoral, les sénateurs ont modifié le volet concernant les droits de succession : revenant au texte du gouvernement, ils ont prévu une exonération totale des droits jusqu'en 2010 puis partiel jusqu'en 2015, avant un retour au droit commun. Les députés avaient avancé ce retour à 2012. Le texte sera examiné en commission mixte paritaire - sept députés, sept sénateurs - le 15 novembre, avant l'examen, en seconde lecture, à l'Assemblée nationale, les 27 et 28 novembre.

se, à la veille de sa comparution devant le tribunal correctionnel d'Ajaccio à partir du 19 novembre dans l'affaire des « paillotes » ? Pour faire la promotion de son ouvrage intitulé *A vous de juger* (Flammarion) ? Pour dénoncer les accords de Matignon sur la Corse - « cette espèce de processus en décomposition », a-t-il dit à la tribune - le jour où le Sénat achevait de dépecer le projet de loi (*lire ci-contre*) ? Ou afin de faire discrètement campagne pour Jean-Pierre Chevènement, qui comptait beaucoup de partisans dans la salle ?

gou, Alain Richard, Jean Glavany », énumérait-il, en marge de la conférence. « C'est habile de la part de Jospin d'avoir accepté d'être entendu [comme témoin dans l'affaire Destrad] à Pau. Mais comment pourrait-il refuser maintenant de venir témoigner à Ajaccio ? », a-t-il ajouté, grinçant. Plusieurs collaborateurs du premier ministre, dont le directeur de son cabinet, Olivier Schrameck, et les deux conseillers pour la Corse, Alain Christnacht et Clotilde Valter, devaient aussi recevoir une citation à comparaître.

« Pourquoi Jospin a-t-il dit que

Polémique autour de la convocation de M. Jospin par un juge

LA POLÉMIQUE persiste entre la majorité et l'opposition, depuis que le juge palois Thierry Pons a fait connaître, mardi 6 novembre, son intention de convoquer Lionel Jospin en qualité de témoin dans le cadre de l'affaire Destrad, concernant le financement occulte du PS au début des années 1990 (*Le Monde* du 8 novembre). Matignon a indiqué, dès mercredi, que le premier ministre avait demandé à la garde des sceaux, Marylise Lebranchu, d'inscrire cette question à un prochain conseil des ministres pour être autorisé à répondre au juge, comme le veut la procédure. Le jour même, François Hollande a estimé que le premier ministre avait « réagi comme il convenait ». « Il a une nouvelle fois manifesté son respect du droit et de la justice. C'est bien qu'il en soit ainsi au plus haut niveau de l'Etat », a ajouté le premier secrétaire du PS, faisant ainsi allusion au refus du chef de l'Etat de se rendre à la convocation du juge Halphen.

« Manipulation politique », a dénoncé Michèle Alliot-Marie, la présidente du RPR, lors du point de presse hebdomadaire de son parti, jeudi 8 novembre. « De par nos insti-

tutions, le premier ministre est en quelque sorte obligé, dès lors que le conseil des ministres l'accepte, de se présenter devant la justice, alors que le président de la République en est empêché », a expliqué M^{me} Alliot-Marie. La veille, Pascal Clément, vice-président de DL, demandait quelle serait l'attitude du premier ministre si celui-ci était mis en examen, « compte tenu de la tradition qui veut que tout ministre (...) démissionne », dans cette situation. « A vouloir jouer avec le feu, par un souci d'exemplarité évidemment dépourvu de toute arrière-pensée, M. Jospin risque bien de se brûler les doigts », a jugé le député de la Loire.

Après Arnaud Montebourg, mercredi, déclarant que la volonté de M. Jospin de répondre à la justice était « un très bon exemple que devrait suivre le président de la République », Noël Mamère a apporté son soutien au premier ministre. Interrogé sur France 2, jeudi soir, le candidat des Verts a estimé que M. Jospin avait eu « bien raison » de réagir ainsi. « Il y a des hauts responsables politiques, à commencer par le président de la République, qui, eux, peuvent échapper à la justice », a commenté le député de

Gironde, rappelant qu'il avait eu droit aux réprimandes du président de l'Assemblée nationale pour avoir dit la même chose dans l'Hémicycle en citant nommément Jacques Chirac. « Le président de la République n'est pas un monarque républicain. La protection dont il bénéficie ne me semble pas correspondre à l'idée que je me fais de cette institution », a ajouté le maire de Bègles. Cette intervention « n'est pas digne d'un candidat à l'élection présidentielle », a aussitôt répliqué Serge Lepelletier, secrétaire général du RPR. Le maire de Bourges a fait valoir que la Constitution interdisait « au chef de l'Etat de témoigner ». « Elle oblige cependant le premier ministre à témoigner », a-t-il ajouté, dénonçant l'« amalgame » de M. Mamère destiné à « troubler les Français ».

La polémique ne date cependant pas du mois de novembre. Le 13 juin, interrogé par l'opposition, à l'Assemblée nationale, sur son passé trotskiste, le premier ministre avait rétorqué : « J'ai peut-être tardé à m'expliquer devant des journalistes, c'est quand même moins grave que de tarder à s'expliquer devant des juges ! »

en ce moment, votre argent échangerait bien ses soucis boursiers contre une vie tranquille et heureuse.



épargne à 5%*

Vous aimez prendre des risques, vous êtes amateur de sensations fortes, les déceptions ne sont pas forcément pour vous déplaire, alors vous n'appréciez pas L'Épargne Banque Directe toujours disponible, sans frais, qui rémunère inlassablement et invariablement à un taux parmi les plus élevés du marché. Si malgré tout un peu de fructueuse rentabilité vous tente, appelez maintenant le 0810 032 032** ou tapez banquedirecte.fr

BANQUE Directe
la vie est trop courte
Une société du BNP PARIBAS

* taux annuel brut garanti jusqu'au 31.12.2001, susceptible de modification ** coût appliqué local

POLICE L'agression par balles de deux policiers au cours d'une interpellation, mercredi 7 novembre, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) attise la colère des policiers. ● LEURS

ORGANISATIONS syndicales ont multiplié les interventions et les initiatives pour dénoncer le « ras-le-bol » de leurs adhérents. ● L'INSTAURATION d'un service minimum dans les

commissariats a ainsi été évoquée par Synergie-officiers, Alliance et le Syndicat général de la police. Ils proposent notamment de cesser la rédaction des timbres-amendes. Une

manifestation unitaire est prévue dans quinze jours. ● SEPT POLICIERS ont été tués depuis le début de l'année dans l'exercice de leurs fonctions. ● ALORS QU'UNE INFORMA-

TION judiciaire devait être ouverte vendredi, l'état de santé des deux policiers blessés jeudi lors de la fusillade à Saint-Ouen n'inspirait plus d'inquiétude vendredi matin.

L'agression de deux policiers attise la colère des syndicats

Les organisations professionnelles ont multiplié les interventions et les initiatives pour répercuter les « ras-le-bol » de leurs adhérents après les derniers incidents, dont l'interpellation mouvementée de Saint-Ouen. Plusieurs appellent à une grève du zèle et à des manifestations

LES POLICIERS veulent faire savoir qu'ils sont en colère. Jeudi 8 novembre, pendant toute la journée, les organisations syndicales ont multiplié les interventions et les initiatives pour dénoncer le « ras-le-bol » de leurs adhérents, après la nouvelle agression par balles dont ont été victimes deux gardiens de la paix de la brigade anticriminalité de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), le 7 novembre (*Le Monde* du 9 novembre). Bien que les deux blessés soient hors de danger, l'incident n'a fait qu'attiser les mécontentements. Il est survenu près de trois semaines après la mort de deux policiers, le 16 octobre, lors d'une intervention au Plessis-Tréville (Val-de-Marne), et après plusieurs opérations de police où des tirs par armes à feu ont visé des membres des forces de l'ordre.

Trois syndicats, Synergie-officiers, Alliance et le Syndicat général de la police, affilié à Force Ouvrière (SGP-FO), ont ainsi appelé à l'instauration d'un service minimum dans les commissariats. Synergie et Alliance proposent notamment à leurs collègues de cesser la rédaction des timbres-amendes. « Pourquoi punir nos concitoyens alors que les voyous ne risquent rien ? », s'interrogent les deux syndicats (droite modérée), dans un communiqué. Ils recommandent en outre aux policiers un « strict respect des consignes de sécurité » : ne plus intervenir qu'en toute sécurité et attendre des renforts si nécessaire. Enfin, ils se prononcent en faveur d'une « stricte application des horaires ». « Ne mettez pas votre vie en

danger plus de 40 heures 30 », précise le communiqué.

L'UNSA-police, le principal syndicat de gardiens de la paix et CRS, prévoit d'organiser une manifestation unitaire, à laquelle les citoyens seront appelés à participer dans les quinze jours à Paris, a indiqué au Monde son secrétaire général, Joaquin Masanet. « Nous demandons, a ajouté M. Masanet, la création d'un fichier des propriétaires d'armes et le vote d'une loi sanctionnant sévèrement la détention illégale. » Le responsable de l'UNSA-police deman-

Sept policiers tués en 2001

Depuis le début de l'année, 7 policiers ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions. Au total, 14 sont morts en activité en 2001 (suicide, accident...). Près de 130 fonctionnaires sont morts de 1989 à 1999, pour 45 % d'entre eux lors d'un accident de la circulation. Les fusillades sont à l'origine d'un peu plus du quart des décès.

● **8 janvier.** Deux policiers, qui croyaient intervenir dans une altercation entre époux, sont tués à Narbonne (Aude) par Albert Foulcher, ancien assureur qui venait de tuer deux autres personnes. Le meurtrier s'est donné la mort après neuf jours de cavale.

● **Nuit du 20 au 21 janvier.** Un policier de 24 ans, qui assurait la circulation après un accident de la route à Béziers (Hérault), est tué par un véhicule dont le

conducteur ne s'arrête pas. L'homme, qui aurait « agi délibérément », a été arrêté et écroué le 9 mars.

« GRENELLE DE LA SÉCURITÉ »

De son côté, le SGP-FO organisait, vendredi 9 novembre, en fin de matinée, une réunion de tous ses délégués de la région Ile-de-France. A l'issue de cette rencontre, une journée « Police-morte » devait être organisée à une date prochaine, a indiqué Nicolas Cousteau, le porte-parole du syndicat.

conducteur ne s'arrête pas. L'homme, qui aurait « agi délibérément », a été arrêté et écroué le 9 mars.

● **22 février.** Un policier de 25 ans est tué d'une décharge de chevrotines au visage par un forcené dans un pavillon de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis). Le meurtrier est mort des suites de ses blessures.

● **Nuit du 6 au 7 mai.** Un policier est tué et un autre blessé lors d'un contrôle routier à Evreux (Eure) sur une voiture dont le conducteur est interpellé. Le meurtrier a été retrouvé le 10 mai pendu avec un lacet dans sa cellule de Bois-d'Arcy (Yvelines).

● **16 octobre.** Deux gardiens de la paix sont tués et un troisième blessé alors qu'ils tentaient de secourir une famille victime de cinq cambrioleurs dans un pavillon au Plessis-Tréville (Val-de-Marne).

Il n'écartait pas non plus l'éventualité de manifestations surprises, « organisées tant que les policiers ne seront pas entendus par leur ministre de tutelle ». Le Syndicat national des officiers de police (SNOP), qui organise, samedi 10 novembre à Paris (*lire ci-contre*) une manifestation prévue de longue date, dénonce quant à lui « la situation catastrophique des policiers ». « Combien faudra-t-il de tragiques événements ? Combien de Plessis-Tréville, combien de Saint-Ouen pour qu'enfin notre administration prenne conscience des difficultés de notre métier ? »

L'ensemble des organisations rappelle par ailleurs ce qu'elles considèrent comme les causes profondes du malaise policier : manque d'effectifs, salaires trop faibles, critiques générales contre la loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence, présentée comme trop favorable aux auteurs d'infractions. Toutes interpellent le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. Alliance et Synergie réclament « un Grenelle de la sécurité », où tous les partenaires – police, justice, défense, mais aussi éducation nationale – seraient rassemblés pour mettre à plat les problèmes.

Jeudi 8 novembre, M. Vaillant a dénoncé, après la fusillade de Saint-Ouen, « le caractère intolérable et inacceptable de faits qui doivent être sévèrement réprimés par la justice ». Le directeur général de la police nationale s'est rendu au chevet des deux policiers blessés à Saint-Ouen, qui avaient été hospi-

taisés à Bichat et à Beaujon : Sylvain Gouel, vingt-sept ans, atteint d'une balle à l'abdomen, et Laurent Prince, vingt-huit ans, plus gravement touché de deux balles à l'abdomen. Au ministère de l'intérieur, on rappelle par ailleurs, les efforts « exceptionnels » réalisés en matière budgétaire. En 2002, le

Christian Estrosi, secrétaire national du Rassemblement pour la République (RPR), a condamné « l'attitude du ministre de l'intérieur, qui s'avère incapable d'assurer la sécurité des hommes dont il a la charge ». « A force de ne faire que féliciter les policiers pour leur courage et leur action sans leur

Manifestation des officiers samedi à Paris

A l'appel du Syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire), une partie des 15 000 officiers de police ont prévu de défiler dans les rues de Paris, samedi 10 novembre, « pour protester contre le mépris dont fait preuve l'administration à l'encontre des officiers de police ». Le SNOP souhaite « faire entendre la colère des officiers de police confrontés aux pires difficultés de leur histoire ». Cet appel à la manifestation avait été lancé après la mort de deux fonctionnaires au Plessis-Tréville (Val-de-Marne), le 16 octobre. Il fait suite à la manifestation qui avait réuni, mardi 23 octobre, environ 8 000 policiers, toutes catégories confondues, dans les rues de Créteil.

budget de la police nationale dépassera pour la première fois les 33 milliards de francs, soit une augmentation de 4,5 % par rapport à l'année 2001.

Devant l'émotion policière, François Hollande, le premier secrétaire du Parti socialiste, et Julien Dray, secrétaire national à la sécurité du PS, ont proposé, jeudi 8 novembre, de rencontrer « l'ensemble des syndicats de police dans les jours qui viennent ». Ce rendez-vous devrait permettre, selon les deux responsables socialistes, d'étudier avec les policiers « toutes les modalités qui leur permettraient d'effectuer leur travail dans de meilleures conditions ».

donner les moyens de les exercer sérieusement, Daniel Vaillant ne fait que décrédibiliser toute l'institution policière », a ajouté M. Estrosi dans un communiqué. Enfin, Jean-Jacques Guillet, le vice-président du Rassemblement pour la France, le parti présidé par l'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua, a apporté dans un communiqué son « soutien à l'action entreprise par les syndicats de police consistant à recentrer le métier des policiers sur l'objectif essentiel de lutte contre la délinquance et l'insécurité ».

Pascal Ceaux

L'état de santé des deux policiers blessés lors de la fusillade de Saint-Ouen n'inspire plus d'inquiétude

LA GARDE À VUE de l'auteur de la fusillade de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) a été prolongée jeudi 8 novembre dans la soirée. Le tireur, âgé de trente-deux ans, était toujours hospitalisé à l'hôpital Beaujon de Clichy (Hauts-de-Seine) vendredi matin. Il souffre d'un traumatisme crânien consécutif à son interpellation. L'état des deux policiers blessés, également hospitalisés, ne semblait plus inspirer d'inquiétude vendredi matin. Sylvain Gouel, vingt-sept ans, et Laurent Prince, vingt-huit ans, ont tous deux été blessés par balles à l'abdomen. Le parquet de Bobigny devait ouvrir une information judiciaire dans la journée de vendredi afin de présenter le tireur à un juge d'instruction.

Les enquêteurs du service départemental de police judiciaire (SDPJ) de Seine-Saint-Denis tentaient toujours, vendredi, d'établir l'identité exacte de l'auteur des coups de feu. Ils sont convaincus que les documents d'identité au nom de Mohamed Touati découverts sur lui lors de son interpellation sont des faux (*Le Monde* du 9 novembre). L'homme, qui serait connu sous huit alias différents, aurait été l'objet de plusieurs procédures pour infraction à la législation sur les étrangers.

Les enquêteurs, malgré le mutisme complet observé par le suspect au cours de sa garde à vue, sont parvenus à reconstituer le scénario de la fusillade intervenue mercredi soir, aux alentours de 21 h 15. Alors qu'une équipe de trois policiers de la brigade anticri-

minalité (BAC) de Saint-Ouen s'appropriait à lui demander ses papiers dans une rue proche du marché aux Pucés, le conducteur d'une Renault Super 5, dont le comportement avait paru suspect aux gardiens de la paix, s'était brusquement emparé d'un revolver de calibre 38 dissimulé dans sa poche. Il avait immédiate-

Les enquêteurs, malgré le mutisme observé par le suspect au cours de sa garde à vue, sont parvenus à reconstituer le scénario de la fusillade

ment fait feu – à quatre reprises – en direction des deux fonctionnaires situés côté conducteur. L'un des deux gardiens de la paix touchés à l'abdomen était toutefois parvenu, à l'issue d'un bref corps à corps, à désarmer son agresseur, permettant au troisième policier, positionné côté passager au moment des coups de feu, d'interpeller le tireur.

Fabrice Lhomme

Jean-Michel Mimran a été déchargé de ses fonctions de chef de la division nationale antiterroriste

LA DIVISION nationale antiterroriste (DNAT) change de tête. Après une entrevue avec Patrick Riou, directeur central de la police judiciaire, jeudi 8 novembre, le commissaire Jean-Michel Mimran a été déchargé de ses fonctions de chef de la DNAT, avec l'accord du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant. Agé de quarante-six ans, M. Mimran a été affecté auprès de M. Riou comme chargé de mission. Le commissaire Frédéric Veaux, responsable de l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (Octris), devrait lui succéder à la tête de l'un des principaux services de police, chargé de mener la lutte contre le terrorisme. M. Veaux, quarante-cinq ans, a notamment dirigé la police judiciaire à Ajaccio (Corse-du-Sud), lors de l'enquête sur l'assassinat du préfet Claude Erignac.

Les suites données à la publication par la presse (*Le Monde* daté 14-15 octobre) d'une note de renseignement du 4 avril adressée à la DNAT, dans laquelle un fonctionnai-

re de police judiciaire dénonçait un projet d'assassinat – l'opération « Iguane » – visant le nationaliste corse François Santoni, semblent être à l'origine directe de l'éviction de M. Mimran. Le contenu de ce document, antérieur de plus de quatre mois à l'assassinat de François Santoni, avait provoqué une demande d'explication des quatre juges d'instruction parisiens spécialisés dans l'antiterrorisme à la hiérarchie de la police judiciaire, qui s'était alors tournée vers le chef de la DNAT. Celui-ci avait rédigé un rapport écrit, adressé au juge Jean-Louis Bruguière, à M. Riou, mais aussi au parquet de Paris, qui n'avait pas vocation à en être destinataire.

PLUSIEURS CRITIQUES

Les éléments réunis dans le rapport ont suscité une vive réaction de la direction de la police judiciaire et des juges antiterroristes. Il était, d'une part, reproché à M. Mimran de ne pas répondre à la demande qui lui avait été faite concernant la note du 4 avril. D'autre part, certaines des affirmations contenues dans le document étaient qualifiées d'« hallucinantes » et d'« amalgames scandaleux ». Selon nos informations, le chef de la DNAT revenait notamment sur l'échec d'une tentative d'arrestation d'Yvan Colonna, nationaliste corse soupçonné d'être l'assassin du préfet Claude Erignac, le 2 avril, dans une bergerie près de Vico (Corse-du-Sud), et en rendait responsable son supérieur hiérarchique, Roger Marion, directeur central adjoint de la police judiciaire. Depuis plusieurs mois, les rapports entre M. Marion et son successeur à la DNAT, qu'il avait pourtant lui-même choisis, s'étaient nettement dégradés.

M. Riou a alors informé les quatre juges antiterroristes de l'éviction de M. Mimran, un geste qu'ils ont apprécié. Le changement de chef à la tête de la DNAT avait déjà été envisagé au mois de juin, alors que M. Mimran était l'objet de premières critiques : la direction de la police judiciaire lui reprochait de ne pas suffisamment animer son service et de se mettre à dos une partie de ses subalternes

par ses méthodes de commandement. De son côté, le chef de la DNAT s'était plaint auprès de la direction générale de la police nationale d'un manque d'effectifs pour mener à bien ses missions.

Ses relations avec les quatre juges antiterroristes s'étaient également détériorées. M. Mimran était soupçonné par les magistrats instructeurs de chercher à les contourner au bénéfice de la section antiterroriste du parquet de Paris. Dans l'entourage du procureur, on souligne que l'existence de relations étroites entre les substituts spécialisés et la DNAT va de soi. Le contraire serait anormal, indique la même source. Ce rapprochement entre la police judiciaire antiterroriste et les services du procureur a cependant été d'autant plus mal vécu par les juges, que plusieurs différends les ont opposés au cours des dernières semaines au parquet.

P. Ce.

Attention événement !

Rencontre avec Angela Gheorghiu, Roberto Alagna, Benoit Jacquot et Daniel Toscan du Plantier au Forum de la Fnac Etoile le samedi 10 novembre à 17 h à l'occasion de la sortie du Film le 14 novembre

Tosca

LE DISQUE

Chez votre disquaire le 6 novembre



26-30 Avenue des Ternes - Paris 17^e

* sur invitation à rentrer à l'accueil de la Fnac Etoile et dans la limite des places disponibles.

Mezzo

France

musique

Disc

Inter

Classics

Pyramide

Reproduction

EMI

Classics

EMI

Classics

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

VOLS AR*

| | |
|----------------|-------|
| Dublin | 810F |
| Faro | 1384F |
| Séville | 1630F |
| Fort-de-France | 3149F |

WEEK-END*
(4J/3N vol + hôtel**)

NEW YORK
SPECIAL THANKSGIVING
à partir de 2500F

0 825 008 008**
www.anyway.com
3615 ANYWAY***

*Prix à partir de, taxes incluses, sous réserve de disponibilité. Pour la validité, nous consulter.
Caid. S.A. RCS Paris B391482452. Lic 07596011
0,99F/min *2,33F/min

La justice refuse la fermeture du campus de Jussieu mais souligne les risques encourus en cas d'incendie

Le tribunal administratif de Paris donne un délai de six mois au préfet pour vérifier la sécurité du site

Le tribunal administratif de Paris a rejeté, jeudi 8 novembre, la requête du Comité anti-amianté Jussieu, qui avait demandé la fermeture immédiate de ce site universitaire parisien pour raisons de sécurité. Le tribunal, qui a reconnu que le « danger encouru par le public fréquentant le

campus présente un caractère grave », a donné six mois au préfet pour déterminer la « situation au regard du risque incendie » sur le campus.

POUR L'INSTANT, le campus de Jussieu reste ouvert, malgré le danger encouru par ses utilisateurs en cas d'incendie. Ainsi peut-on résumer le jugement rendu, jeudi 8 novembre, par le tribunal administratif de Paris à la suite de la demande introduite par le Comité anti-amianté Jussieu de fermer provisoirement le site universitaire parisien (*Le Monde* du 27 octobre). Reprenant les conclusions développées par le commissaire du gouvernement lors de l'audience du 25 octobre, le tribunal reconnaît dans sa décision que « les dispositions réglementaires en matière de sécurité incendie ne sont pas respectées sur le campus de Jussieu ». S'il admet avec sévérité que le « danger encouru par le public fréquentant le campus présente un caractère grave », il considère néanmoins qu'il n'y a pas de « péril imminent » qui aurait justifié que le préfet de police de Paris ordonne une fermeture immédiate. Ainsi, la requête du Comité a été rejetée.

En revanche, le tribunal relève de nombreux « manquements ». C'est pourquoi il ordonne au préfet de « mandater la commission de

sécurité aux fins de délivrer un avis sur la situation au regard du risque incendie de l'ensemble des bâtiments composant le campus ». Dans un délai de six mois à compter du jugement, le préfet devra dire s'il convient de fermer le site. Si la réponse est négative, il devra enjoindre aux autorités chargées de son exploitation de réaliser les travaux de sécurisation, « selon un échéancier qu'il aura déterminé », sous astreinte de 1524 euros (10 000 francs) par jour.

PAS D'ALARME CENTRALISÉE

Le Comité anti-amianté mettait en avant trois dangers qui, selon lui, menacent les quelque 50 000 étudiants, enseignants, chercheurs et personnels administratifs et techniques de Paris-VI et Paris-VII : la présence d'amianté, l'absence de tenue au feu des bâtiments et les sureffectifs d'étudiants, qui freinent l'évacuation en cas d'incendie. Dans le communiqué qui précède les termes de sa décision, le tribunal reprend en partie les arguments du Comité mais évacue totalement la problématique de l'amianté. Il note en particulier

qu'« il n'a pas pu être démontré » que la tenue au feu des bâtiments du « grill » (la dalle) Jussieu était supérieure à dix minutes « alors qu'une tenue au feu d'une heure et demie est exigée pour les établissements recevant du public de première catégorie, dont fait partie le campus Jussieu ». De plus, « le danger découlant de cette situation est accru par l'absence d'un système d'alarme centralisé, la vétusté des installations électriques, la présence de gaz et liquides inflammables et toxiques entreposés dans des conditions ne répondant pas aux normes réglementaires et par l'existence de sureffectifs dans un certain nombre des barres composant le grill au regard du nombre des issues dont disposent ces bâtiments ».

A l'issue du prononcé du jugement, Michel Parigot, président du Comité anti-amianté, s'est félicité que le tribunal ait reconnu que « la réglementation en matière de sécurité incendie n'était pas respectée à Jussieu », mais a regretté que « la justice administrative laisse les choses en l'état ». Selon lui, « le tribunal a essayé de trouver une solution alternative en donnant au pré-

fet un délai de six mois. Mais, au regard des carences constatées sur la sécurité, il semble que, s'il s'était agi de n'importe quel bâtiment autre que Jussieu, le tribunal aurait décidé de fermer ». De son côté, Bernard Dizambourg, président de l'établissement public de Jussieu, considère que le tribunal « remet tout le monde devant ses responsabilités ». « La préfecture de police va devoir valider le plan d'accélération du chantier et dire s'il faut des mesures compensatoires complémentaires », ajoute-t-il. Il souligne également que, « si l'on veut vraiment accélérer le chantier, il faut déménager les laboratoires de recherche, mais cela demande de un à deux ans ».

La remise aux normes de sécurité incendie n'est qu'un des aspects d'un chantier épouvantablement compliqué et lent, portant sur le désamiantage engagé pour les 36 bâtiments du campus. Pour l'instant, l'objectif est de sortir la totalité des occupants des locaux amiantés d'ici à 2006 et d'achever l'ensemble des travaux en 2009.

Sandrine Blanchard

Gérard Longuet a été mis en examen pour « recel de contrefaçon »

Il est soupçonné d'avoir plagié le travail d'une consultante

QUATRE ANS après que les faits eurent été dénoncés à la justice, le président (UDF) du conseil général de Lorraine, Gérard Longuet, a été mis en examen, jeudi 8 novembre, pour « recel de contrefaçon » par la juge d'instruction parisienne Isabelle Prévost-Desprez. Ministre lors des deux premières cohabitations, l'ancien président du Parti républicain (PR, devenu Démocratie libérale) est soupçonné d'avoir plagié, via sa société Avenir 55, les travaux d'Agnès Huet, consultante spécialisée en télécommunications, et ce afin d'établir un rapport revendu ensuite à la Cogedim, groupe de promotion immobilière. « La mise en examen de M. Longuet est parfaitement logique, a observé l'avocat de M^{me} Huet, M^r Thibault de Montbrial. Les faits dénoncés par ma cliente ont été corroborés par le dossier d'instruction. »

Créée par M. Longuet alors qu'il était encore ministre des postes et des télécommunications (1986-1988), la société de conseil Avenir 55 avait facturé plusieurs prestations à la Cogedim entre 1989 et 1990. Les recherches entreprises en 1994 par le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke, qui enquêtait sur le financement occulte du Parti républicain, avaient permis d'établir que la seule contrepartie produite par M. Longuet aux émoluments de la Cogedim consistait en deux rapports d'études consacrés aux « téléports » et aux « immeubles intelligents ». Facturés 1,138 million de francs, ces deux études avaient valu à M. Longuet une mise en examen pour « recel d'abus de biens sociaux », que lui avait signifiée, le 16 novembre 1997, la juge parisienne Mireille Filippini - destinataire du dossier instruit initialement par M. Van Ruymbeke.

Quelques jours plus tard, le 25 novembre 1997, M^{me} Huet, fondatrice et PDG du Comptoir des signaux, cabinet de consultants spécialisé dans les nouvelles technologies, avait déposé plainte pour « contrefaçon et recel ». Auteur d'une étude intitulée « Immeubles intelligents : état des lieux et perspectives », Agnès Huet avait constaté que quatre chapitres de son texte avaient été reproduits dans le document vendu par M. Longuet à la Cogedim. L'étude de M^{me} Huet lui avait été commandée, en 1988, par le ministère de l'équipement, et facturée 150 000 francs. Il aura cependant fallu attendre quatre années, émaillées de vicissitudes judiciaires, pour que la juge Isabelle Prévost-Desprez, qui a récupéré courant 1999 les dossiers de Mireille Filippini, mette en examen M. Longuet soit pour « recel de contrefaçon ». Interrogé le 2 février 1998 par M^{me} Filippini sur les deux rapports contestés, M. Longuet avait déclaré : « Je n'ai jamais prétendu avoir rédigé ces documents. » « Ne disposant pas du temps nécessaire pour organiser cette compilation et en accord avec Jean Philippe [collaborateur de l'ancien ministre, également mis en examen pour « recel de contrefaçon »], qui me rendait souvent des services en matière de documentation, je lui ai demandé de m'assurer ce travail », avait ajouté M. Longuet.

Poursuivi depuis le 16 mai pour « recel de corruption » dans l'affaire des lycées d'Ile-de-France, M. Longuet est toujours mis en examen dans l'enquête sur le financement du PR. Il a en revanche été relaxé, en novembre 1998, dans le dossier de sa villa tropézienne.

Fabrice Lhomme

Bernard Kouchner présente un programme d'action pour lutter contre le diabète

MÉTHODIQUEMENT, le ministre délégué à la santé poursuit le programme de santé publique présenté au printemps (*Le Monde* du 28 mars). Dans le cadre du Salon du diabète, qui se tient jusqu'au 10 novembre à Paris, Bernard Kouchner devait annoncer, vendredi 9 novembre, un ensemble d'actions de prévention et de prise en charge du diabète non-insulinodépendant (DNID). Ce plan devrait représenter une dépense supplémentaire de près de 120 millions de francs pour l'année 2002.

Elaboré en collaboration avec l'Association française des diabétiques et l'Association de langue française pour l'étude du diabète et des affections métaboliques (Alfédiem), ce programme est d'autant plus attendu que le nombre de diabétiques a doublé au cours des dix dernières années, pour atteindre 2,2 millions de malades connus. Ce chiffre devrait à nouveau doubler d'ici à 2010.

Une véritable explosion, qui s'explique par l'accroissement de la sédentarité et de l'obésité. Ces deux facteurs concernent 60 % des diabétiques non-insulinodépendants. L'urgence est donc grande pour une maladie qui, en l'absence de traitement, peut entraîner des complications particulièrement graves : artériopathie, cécité, amputation ou insuffisance rénale.

AMÉLIORER LE DÉPISTAGE

Le premier volet du plan gouvernemental s'inscrit dans le cadre du Programme national nutrition santé, rendu public en janvier, qui vise notamment à réduire de 20 % la fréquence de l'obésité parmi la population adulte et à stopper sa progression chez les enfants. Une campagne spécifique sera menée dans les DOM-TOM, où le DNID est deux à trois fois plus fréquent qu'en métropole.

Par ailleurs, renforcer le dépista-

ge du diabète est un objectif décisif, selon le professeur Philippe Passa, président de l'Alfédiem. « Environ huit cent mille diabétiques ignoreraient leur maladie, qui, le plus souvent, ne sera découverte qu'à l'occasion de ses complications », explique-t-il. Les signes cliniques du DNID n'apparaissent en effet souvent que sept à dix ans après la traduction biologique de la maladie : l'élévation de la glycémie à jeun au-dessus de 1,26 gramme par litre. Mission a donc été donnée à l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes) de définir la population à cibler pour le dépistage, à partir des facteurs de risque connus (un ou plusieurs cas dans la famille proche, âge supérieur à quarante ans, hypertension artérielle ou autre facteur de risque vasculaire, obésité, etc.).

L'accent est également mis sur l'amélioration de la surveillance infirmière ambulatoire. Elle passe par la revalorisation de l'acte infirmier correspondant à l'injection d'insuline (pour les personnes qui ne sont pas en mesure de pratiquer l'auto-injection), actuellement coté à 27 francs. La commission permanente de la nomenclature rendra le 13 novembre son avis sur cette proposition, ainsi que sur celle de la création d'un acte nouveau, correspondant à une séance hebdomadaire de surveillance clinique et de prévention par l'infirmière pour les patients diabétiques de plus de soixante-quinze ans. Le coût de cette amélioration de la surveillance infirmière est estimé à 52,5 millions de francs pour 2002.

La qualité de la surveillance biologique, une fois le diagnostic fait, pose également problème. L'examen de référence est le dosage sanguin de l'hémoglobine glyquée (HbA1c), qui doit être répété tous les trois mois. Il permet d'adapter la prise en charge thérapeutique. Or 20 % des laboratoires d'analyses médicales utilisent des méthodes de dosages non certifiées. Après une évaluation, confiée à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, seules les techniques fiables continueront d'être remboursées par l'assurance-maladie.

Parallèlement, dans le cadre de l'amélioration de l'organisation des soins, trois études épidémiologiques sur le DNID vont bénéficier d'un soutien financier pour un total de 20 millions de francs. Une enveloppe d'un montant équivalent sera affectée au développement des réseaux de prise en charge du diabète. De plus, une somme de 14 millions de francs sera affectée au développement par l'hôpital de l'éducation thérapeutique, dont l'objet est d'aider les diabétiques à « être acteurs de leur santé ». Une notion particulièrement importante quand on sait

que pour les personnes ayant des valeurs de glycémie à jeun limitées (entre 1 et 1,26 g/L), une activité physique et un régime permettant de perdre 3 ou 4 kg permettent d'éviter l'apparition d'un DNID. Dans le cas du diabète, la prévention est donc aussi importante que les soins.

Paul Benkimoun

Il n'y a pas de honte à vouloir gagner de l'argent



Bourse • Placements • Finances
Chaque semaine les conseils du Revenu chez votre marchand de journaux

Le Revenu 1 bis avenue de La République, 75011 Paris

Tel 01 49 29 30 00 • Fax 01 43 55 82 82 • @ www.lerevenu.com

Enfin une boîte qui passe toutes les musiques et surtout celles qui vous plaisent.

Forfait illimité ADSL 45,42€ par mois soit 298 F TTC

WANADOO eXtense, L'INTERNET HAUT DÉBIT

Avec le pack eXtense de Wanadoo et son forfait Haut Débit illimité, téléchargez rapidement vos musiques préférées avec une qualité CD. Alors, explorez vite avec Wanadoo tout l'univers de la musique.

Pour vous informer et vous abonner, appelez le : **N° Azur 10 810 04 9000**

Agences France Télécom
wanadoo.fr Darty, Boulanger, Hyper Media et Leclerc Espace Culturel

*Offre d'abonnement de 12 mois minimum soumise à l'activation du Pack Modern Wanadoo ADSL au prix de 150,00 Euros TTC (990 F TTC) et à la compatibilité de la ligne téléphonique à la technologie ADSL WANADOO INTERACTIVE. RCS Nanterre 8401 088 B67.

L'école est mal préparée à l'afflux des enfants non francophones

Le nombre de demandes d'inscription de ces enfants, tout juste arrivés en France, n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Dans un rapport, le Haut conseil à l'intégration critique le nombre insuffisant de classes spécifiques leur permettant de s'initier au français

Vingt sept mille enfants étrangers tout juste arrivés et ne parlant pas le français, les « primo-arrivants », ont été inscrits dans des établissements scolaires au cours de l'année 2000-2001. L'éducation nationale est mal préparée face à

cet afflux récent. A Paris, par exemple, 60 à 80 enfants se présentent au rectorat chaque semaine depuis la rentrée. Dans son rapport, rendu public vendredi 9 novembre, le Haut conseil à l'intégration critique « le nombre insuffi-

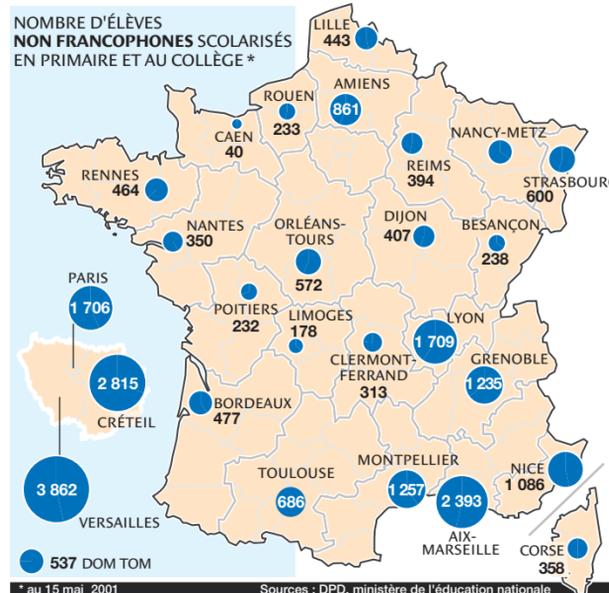
sant de classes d'initiation et d'accueil » ainsi que « l'absence de structure spécifique pour les plus de seize ans ». Des classes d'initiation ont été mises en place depuis 1970 pour apprendre le français aux enfants, pendant un an maxi-

mum. Mais ils sont encore nombreux à être scolarisés dans des classes traditionnelles, sans soutien. A l'école Tongji, à Paris, des élèves chinois prolongent leur journée scolaire par des cours de français dispensés en mandarin.

NI LES ÉCOLES ni les collèges n'y étaient préparés. Depuis trois ans, les enfants étrangers non francophones arrivent chaque rentrée plus nombreux dans les établissements. 27 000 enfants « primo-arrivants » ont été inscrits au cours de l'année scolaire 2000-2001, selon les statistiques du ministère de l'éducation nationale. Le phénomène est suffisamment marqué pour que le Haut Conseil à l'intégration (HCI) s'en saisisse dans un rapport rendu public vendredi 9 novembre. Critiquant le « nombre insuffisant de classes d'initiation et d'accueil » et « l'absence de structure spécifique pour les plus de seize ans », le HCI propose que « chaque enfant d'immigré puisse accéder à ces classes dans un établissement proche de son domicile ».

Depuis 1970, le ministère de l'éducation nationale a créé des classes spécifiques pour l'accueil des élèves non francophones nouvellement arrivés en France. Appelées classes d'initiation (CLIN) dans le primaire et classes d'accueil (CLA) dans le secondaire, ces structures ont vocation à enseigner le français aux enfants étrangers, pour une durée maximum d'un an, avant intégration dans des classes ordinaires. Ce dispositif a fonctionné tant que le nombre de primo-arrivants est resté stable. Avec la vague de régularisations de sans-papiers en 1997, la nouvelle loi sur l'immigration assouplissant les critères pour les familles et l'augmentation sensible du nombre des demandeurs d'asile, ces enfants ont été plus nombreux à demander une inscription à l'école. Dans l'obligation de scolariser ces jeu-

Près d'un tiers des élèves sont scolarisés en Ile-de-France



27 000 enfants étrangers non francophones ont été inscrits au cours de l'année 2000-2001. Huit académies accueillent plus de la moitié de ces « primo-arrivants ».

nes, majoritairement originaires d'Algérie, du Maroc, de la Turquie ou, plus récemment, de Chine, le ministère de l'éducation a été incapable de gérer un tel afflux. Les délais de réponse aux demandes de regroupement familial, souvent longs et aléatoires, empêchent en effet toute prévision fiable du nombre d'enfants arrivant en France. Les enfants des sans-papiers ont amplifié cette tendance.

L'accroissement des inscriptions touche principalement les trois académies d'Ile-de-France, celles d'Aix-Marseille, de Lyon, de Montpellier, de Grenoble, de Nice et de Guyane. A Paris, par exemple, ce sont 60 à 80 enfants qui se présentent chaque semaine au rectorat depuis la fin du mois d'août. Les académies ont tenté de suivre le mouvement en ouvrant des dizaines de structures qui sont venues s'ajouter aux

quelque 1 100 classes existantes. Cela n'a pas suffi. Une note de l'inspection académique de Paris demandait, le 10 octobre, aux chefs d'établissement d'inscrire « 26 élèves au lieu de 24 » dans les classes d'accueil de collège et de lycée professionnel. Dans la même logique, après les annonces faites par Jack Lang, le 26 mai (*Le Monde* du 1^{er} juin) le ministère prépare une circulaire rappelant notamment aux enseignants la nécessité de garder le moins longtemps possible ces élèves dans des classes spécifiques. « Ils doivent rejoindre rapidement le cursus classique pour s'intégrer dans le droit commun de la scolarité », plaide-t-on au sein du cabinet de Jack Lang. En reconnaissant que « c'est aussi un moyen de répondre au problème des effectifs ».

Par manque de place, une partie des primo-arrivants est directement scolarisée dans des classes traditionnelles, sans passer par les CLIN ou les CLA. Pour la première fois, la direction de la programmation et du développement les a dénombrés. Dans le primaire, en mai, ils étaient près de 2 000 élèves sur 11 400 à ne recevoir aucun soutien adapté. Dans le second degré, ils étaient plus de 1 500 adolescents sur 13 300 dans ce cas. C'est dire que plus de 17 % des enfants dans le primaire et 11 % dans le secondaire n'ont droit à aucun soutien linguistique. La situation des enfants de plus de seize ans, qui ne bénéficient plus de l'obligation scolaire, n'est pas meilleure. Seuls 1 100 élèves sont scolarisés dans cette tranche d'âge. Une étude commandée par la direction de la population et des migrations

(DPM) du ministère de l'emploi et de la solidarité a dénoncé, en juillet, l'insuffisance de structures spécifiques. Les auteurs de la note soulignent combien « l'apprentissage de la langue française constitue un point d'achoppement des parcours en raison de l'absence de possibilités adaptées aux besoins ou des solutions trop rares ». Le document suggère d'augmenter le nombre de classes d'accueil en lycée. En lycée, et pas seulement au collège, afin d'offrir à ces élèves une place appropriée à leur âge et leur niveau scolaire.

MAUVAISE ORIENTATION

Le rapport critique par ailleurs les méthodes d'orientation appliquées à ces jeunes. Leur faiblesse en français amène trop souvent les enseignants à orienter les primo-arrivants vers des classes destinées aux élèves en grande difficulté. « Il nous semble qu'il y a dans ces orientations systématiques une vraie dérive, voire un gâchis par rapport aux possibilités cognitives des jeunes primo-arrivants », insiste le document. Pour les auteurs de l'étude, cette dérive découle de l'absence de prise en compte de leurs acquis scolaires antérieurs. Trop souvent, les adolescents se retrouvent dans des classes bien inférieures à celles qu'ils fréquentaient dans leur pays d'origine. Faute d'une amélioration, le rapport insiste sur le risque que ces jeunes étrangers « ressentent colère et déception à propos des conditions de leur orientation ».

La question de l'intégration sociale des primo-arrivants constitue un dernier point d'achoppement. Arrivant en France, logés dans des quartiers populaires, scolarisés le plus souvent dans des réseaux d'éducation prioritaire (60 % des CLIN et 40 % des CLA), ils doivent mener de front l'apprentissage du français et leur insertion sociale. « Il leur faut faire face à des logiques souvent contradictoires entre l'univers familial, les valeurs de la jeunesse urbaine et celles du milieu scolaire. C'est un véritable dilemme », constate la sociologue Claire Schiff. Au-delà des aspects quantitatifs, c'est une autre difficulté majeure dans leur processus d'intégration.

Luc Bronner et Sylvia Zappi

Des cours du soir en chinois, pour « être moins perdu » à l'école

UN TABLEAU BLANC, une pendule, des chaises et tables alignées en rangs : c'est une salle de classe presque banale, juste un peu plus propre que la normale avec ses murs fraîchement repeints, qui abrite ce mardi soir les cours de l'école Tongji, dans le 10^e arrondissement de Paris. Cette école, gérée par l'Association de soutien linguistique et culturel (ASLC), accueille chaque fin d'après-midi près de 180 collégiens et lycéens chinois. Arrivés depuis quelques mois, en majorité de la province de Zhe Jiang (au sud de Shanghai), pour rejoindre leurs parents déjà installés, ils viennent prolonger leur journée scolaire par des cours de français dispensés en chinois. « On essaie de soutenir les enfants afin qu'à seize ans les parents ne les enlèvent pas de l'école pour les faire travailler en atelier », explique Marc Paul, président de l'ASLC.

Dans la première salle aux murs jaune citron, trente-cinq enfants, les yeux rivés sur le tableau, tentent de comprendre la structure grammaticale d'une phrase : « Il aime la cuisine italienne ». Pas facile de repérer le verbe ou l'adjectif dans une phrase à la syntaxe inversée par rapport à leur langue maternelle. Difficile aussi de comprendre les subtilités de la conju-

gaison quand le chinois ne connaît que l'infinif. Valérie Delage, responsable du soutien scolaire, dispense son cours en mandarin : « Beaucoup savent prononcer les syllabes, lisent lentement mais ne peuvent assimiler tout en français. Ils sont déjà tellement perdus au collège », assure-t-elle. Intégrés dans des classes normales, ils ont du mal à suivre. Kewu, un costaud de dix-sept ans aux yeux cerclés de lunettes, peine à trouver le sujet. « Cuisine », tente-t-il. « Le sujet, c'est il », rétorque le petit Jian, élève en primaire.

« JE COMPRENDS UN PETIT PEU, PAS TOUT »

A côté, Daphné Mallet, jeune professeur stagiaire, explique aux plus grands, les « faux débutants », comment exprimer leurs idées. Donner une explication, s'opposer, émettre une condition, etc. L'assistance flotte un moment sur le dernier concept. « C'est quand on dit "si", "rue" », précise M^{me} Mallet. Au tableau, des idéogrammes traduisent les notions les plus abstraites. Les têtes sont penchées sur les cahiers et la jeune femme a du mal à faire participer les adolescents. Alors que la soirée avance, la classe se remplit. Depuis deux mois, ils sont chaque jour plus nombreux. L'école Tongji, subventionnée

par la Caisse d'allocations familiales, le Fonds d'action sociale et la préfecture de Paris, est gratuite pour les enfants scolarisés.

Lisi, douce frimousse de quinze ans, est venue pour se faire aider dans ses devoirs. En classe de cinquième au collège Victor-Hugo, elle a passé six mois dans une classe d'adaptation depuis son arrivée en France, il y a un an. « Je comprends un petit peu, pas tout, surtout en français. C'est difficile la langue », avoue-t-elle. Yang Hailin, quinze ans, a passé un an dans une classe d'accueil et vient d'intégrer une cinquième au collège François-Couperin. « C'est un camarade qui m'a parlé de l'association. En cours, c'est un peu dur pour l'histoire-géographie et le français. Les questions que je ne comprends pas au collège, je viens me les faire expliquer ici », explique-t-il. Yang Min n'en est pas encore là. Élève placé dans une classe d'apprentissage, ce grand gaillard de dix-sept ans peine dans un environnement étranger. Arrivé en avril pour rejoindre des parents qu'il n'avait pas vus depuis dix ans, il dit comprendre « un peu, un peu ». Pourquoi venir ici ? « Ça m'aide », souffle-t-il.

S. Z.

Au collège Roland-Garros de Nice, la leçon de français est aussi un cours d'intégration

NICE (Alpes-Maritimes)
de notre envoyé spécial

Le premier jour, il a fallu trouver un traducteur. Faire appel une matinée à une dame de service qui

REPORTAGE

Magomed, tchéchène, Sergueï, ouzbek, et Rahma, tunisienne, partagent la même classe

parle le russe. Tenter d'expliquer aux enfants et aux parents comment fonctionne un collège public français. Tant bien que mal, le collège Roland-Garros, à Nice, s'est organisé pour accueillir une vingtaine d'élèves étrangers non francophones, dont la moitié sont issus des Républiques de l'ex-URSS. « Un peu dans l'urgence », dit aujourd'hui son principal, Jacques Luigi.

Le collège avait bien scolarisé quelques élèves primo-arrivants les années précédentes. Mais jamais une classe entière. Un appel du rectorat, quelques jours après la rentrée, a modifié la donne : « Vous pouvez recevoir une classe

de primo-arrivants ? » Vingt-quatre heures après, « en se serrant un peu », le collège avait trouvé une salle. Et accepté les moyens supplémentaires accordés à l'établissement, comme à un autre collège de Nice, pour créer une nouvelle classe de « français langue seconde ».

Une douzaine d'enfants sont arrivés immédiatement. Huit autres les ont rejoints les semaines suivantes. Originaires de Russie, de Tchétchénie, d'Ouzbékistan, du Maroc, de Tunisie, la plupart des élèves ne parlaient pas un mot de français. Moins d'un mois et demi plus tard, à raison d'une quinzaine d'heures de français par semaine, ils sont capables de prononcer quelques phrases, de comprendre des consignes simples et de lire un court texte. « Dans un premier temps, on a cherché à débloquent leur vocabulaire de survie », explique le principal. Plus tard, ils ont commencé à travailler sur la structure de la langue pour apprendre à faire des phrases complètes.

C'est le patient travail que mène, quotidiennement, leur professeur de « français langue seconde », Christine Reis, vingt-neuf ans. Ce matin-là, elle enchaîne un

exercice oral après la correction d'une dictée. « On va écouter une cassette. Je vous poserai ensuite des questions pour voir si vous avez bien compris », indique-t-elle en début de séance. Comme à chaque fois, la leçon de français est aussi un cours d'intégration. Travailler la structure des phrases tout en apprenant à lire une horloge. Faire une dictée et découvrir dans le même temps comment est organisée une classe de sixième en France.

« S'ADAPTER EN PERMANENCE »

« Ils découvrent la langue et la culture française. Cela implique de beaucoup répéter, de revenir sans arrêt sur la moindre notion apprise », explique l'enseignante, diplômée d'une maîtrise de français langue étrangère et recrutée pour un an par le rectorat. La moindre difficulté peut bouleverser le déroulement du cours. Pendant l'exercice oral, un des élèves bloque sur le mot « week-end ». « Je sais plus, madame », souffle Salah, treize ans, arrivé du Maroc. Patiemment, l'enseignante réexplique.

L'hétérogénéité des élèves est flagrante. Pour une question d'âge

et d'origine géographique d'abord. Côte à côte, Magomed, onze ans, Sergueï, treize ans et Rahma, quinze ans, répondent aux mêmes questions. Le premier est tchéchène, le second, ouzbek, la troisième tunisienne. Leur expérience scolaire est évidemment très différente.

« C'est toute la difficulté lorsqu'on s'adresse à des enfants primo-arrivants. Ça suppose qu'on n'ait pas de programme, mais qu'on s'adapte en permanence », témoigne Mustapha Klabi, quarante-neuf ans, professeur de technologie. Ça suppose aussi, parfois, d'être prudent lorsqu'il s'agit d'aborder des questions politiques. « On a dit qu'on ne parlait pas de politique en classe », gronde Christine Reis alors qu'un Tchétchéne et un Russe se lancent dans une discussion tendue. « Plus tard, on pourra essayer de parler de leurs expériences. Mais, là, tout de suite, c'est délicat », confie l'enseignante après avoir rappelé à l'ordre un élève qui lançait, pour faire rire ses camarades, une provocation sur Ben Laden.

L. Br

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : la cour régionale d'appel des pensions a reporté au 22 novembre sa décision sur Mohamed Garne, né pendant la guerre d'Algérie du viol de sa mère par des soldats français et qui demande à être reconnu comme victime de guerre (*Le Monde* du 13 octobre). Ce délai « est le signe qu'une juridiction qu'on a pu qualifier d'obscur peut prendre le temps de chercher la lumière », a expliqué la cour, jeudi 8 novembre.

■ Dix harkis, anciens supplétifs musulmans de l'armée française pendant la guerre d'Algérie, ont déposé plainte contre X, jeudi 8 novembre, pour crimes contre l'humanité auprès du procureur de la République de Toulon (Var). Neuf plaintes similaires avaient déjà été déposées fin août à Paris et seize autres en septembre à Marseille.

■ Dominique Bucchini, l'ancien maire communiste de Sartène (Corse-du-Sud) a été relaxé, vendredi 9 novembre, par le tribunal correctionnel d'Ajaccio du chef de « négligences ayant entraîné un détournement de fonds publics ». Dix mois de prison avec sursis et un an d'interdiction de droits civiques et civils avaient été requis contre l'élus à l'Assemblée de Corse, qui fut maire de Sartène pendant vingt-quatre ans.

■ Le procureur de la République de Versailles, Henri Genin, a requis, jeudi 8 novembre, des peines de prison ferme contre plusieurs anciens élus, jugés depuis le 1^{er} octobre par le tribunal correctionnel de Versailles pour leur implication dans un vaste système de corruption et de favoritisme lors de la passation des marchés publics par le conseil général des Yvelines. Trois années d'emprisonnement dont deux avec sursis ont notamment été requises à l'encontre de Paul-Louis Tenaillon, ancien président du conseil général UDF. (Corresp.)

■ Six mineurs soupçonnés d'avoir participé au viol collectif d'une adolescente de treize ans ont été mis en examen pour viol en réunion sur mineur de quinze ans et écroués, jeudi 8 novembre, à Strasbourg (Bas-Rhin). Les faits se seraient déroulés de fin 2000 à l'été 2001, dans des caves et des greniers d'un quartier populaire de la ville.

■ RELIGION : Bernard Mercury, 51 ans, prêtre catholique du diocèse de Bordeaux (Gironde), condamné en septembre à quatre ans de prison par le tribunal correctionnel de Bordeaux pour des atteintes sexuelles sur huit enfants mineurs, a été destitué par décret du vicaire épiscopal du diocèse, a indiqué l'Assemblée des évêques réunie à Lourdes, jeudi 8 novembre. Le prêtre, une fois libéré, ne pourra plus exercer aucun sacerdoce dans l'Eglise catholique.



Violation universelle des droits de l'Homme.

Ça vous concerne.

Environnement, culture, développement, mais aussi droits à l'éducation, au travail, ou à la santé : tout se négocie - ou se brade -, au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Alors que se tient actuellement la Conférence ministérielle de l'OMC à Doha, aucun des enjeux importants de cette réunion n'a fait l'objet d'un débat public. Entre les lignes de ces accords commerciaux, ce sont vos droits qui sont directement mis en cause.

La FIDH exige une plus grande participation de la société civile au sein de l'OMC, et publie à cette occasion un rapport disponible sur www.fidh.org ou à commander à la FIDH, 17, passage de la Main-d'Or, 75011 Paris. tél. : 01 43 55 16 59 / www.fidh.org / CCP Paris 76762.

fidh
Fédération Internationale
des Ligues des Droits de l'Homme

Le pari écologique de la Dordogne

La création, il y a dix ans, d'un établissement public interdépartemental a permis d'améliorer les conditions environnementales de la rivière tout en maintenant l'activité économique

La tempête de 1999 marque toujours la forêt d'Aquitaine

BORDEAUX

de notre correspondant régional

Cela fait dix ans que les riverains du bassin hydrographique de la Dordogne, qui traverse six départements (Puy-de-Dôme, Cantal, Corrèze, Dordogne, Lot-et-Garonne, Gironde) et quatre régions (Auvergne, Limousin, Midi-Pyrénées et Aquitaine) ont décidé de se regrouper dans un établissement public interdépartemental baptisé Epidor. Son action s'étend sur 24 000 km², 1 500 communes et 1,1 million d'habitants. Cette association n'aurait peut-être jamais existé sans la nécessité de mettre au point un système de prévention des inondations. Le travail avait commencé en 1992 par des états généraux réunissant tous les partenaires de la vie de la rivière avec les élus, les responsables économiques et administratifs. Aujourd'hui, ils viennent de faire le constat, lors de nouvelles assises, que le bilan est largement positif.

Cette rivière de légende prend sa source au pied des volcans d'Auvergne, se faufile entre collines et vallons, longe grottes et châteaux de contes de fées. Elle traverse aussi un des plus anciens sites industriels du monde, où l'alliance entre la rivière et l'homme n'a jamais été rompue, même si elle a connu des anicroches. La Dordogne et ses affluents, la Vézère et l'Isle, participent encore à la vie économique, comme du temps où l'eau, alliée au bois et au fer, représentait, dans ce pays, une richesse extraordinaire en même temps qu'une voie de communication.

Les papeteries font partie des industriels historiques de la région. Les plus importantes sont la Papeterie de Condat, installée à quelques kilomètres des grottes



de Lascaux, Sibille, à Lalande, et Smurfit, à Saint-Seurin-sur-l'Isle. Ces entreprises, qui constituent encore les joyaux de ces « couloirs industriels », voisinent avec des forges et des minoteries.

Entre 1930 et 1950, 32 barrages hydroélectriques ont été construits entre Bort-les-Orgues et Bergerac. Ils produisent au total 3 milliards de kilowatts/heure par an, ce qui représente environ 1 % de la production nationale. Ces installations peuvent être opérationnelles en quelques minutes et plusieurs fois par jour, ce qui permet de répondre aux pointes de consommation. Mais ce système provoque des tensions dans tout le bassin : excès ou insuffisance d'eau pour les riverains ; conséquences écologiques sur les espèces animales et les rives ; perturbations pour les activités touristiques.

Les 400 000 canoës qui naviguent chaque année sur la Dordogne constituent le dernier avatar de ce tourisme centenaire, qui est une clé de voûte de l'économie locale. L'autre activité est l'agricul-

ture, composée de petites exploitations que les paysans ont tendance à quitter en amont, alors que la population se densifie vers l'aval. Ajoutez-y des résidences secondaires, des chasseurs, des pêcheurs professionnels et vous obtenez un mélange qui peut être explosif, ce que l'on appelle diplomatiquement des « conflits d'usage ». Tous les cours d'eau ne peuvent pas en dire autant ; la Dordogne est restée une vraie rivière, puisqu'elle suscite encore des « conflits d'usage », autrement dit de la vie.

« Nous nous sommes aperçus qu'il fallait maintenir des systèmes de gestion mutualiste. Tant pis pour les économistes qui disent que les pollueurs doivent payer. Mais par qui faire payer la police de l'eau ? Que je sache, la police de la route n'est pas payée par les automobilistes ! », plaide Bernard Cazeau, président (PS) du conseil général de Dordogne et d'Epidor. *Le plus difficile a été de se faire reconnaître comme organisme de concertation et d'études quand nous n'avions*

aucune compétence pour la maîtrise d'ouvrage. Les saumons ignorent les frontières administratives. Si on ne traite pas d'amont en aval, cela ne sert à rien. » Il n'est pas peu fier de ce résultat obtenu tout en douceur.

Le grand vrai succès est celui de la qualité de l'eau. Les premières sources de pollution se situent, en amont, vers La Bourboule et Le Mont-Dore, des zones urbanisées depuis longtemps. Les stations d'épuration se sont multipliées. Cela ne dépend pas directement d'Epidor mais, en assurant un contrôle constant de la qualité, l'établissement public a permis de montrer l'utilité d'investissements qui se révèlent très vite productifs. Le résultat est spectaculaire sur la Vézère, qui a été peu à peu débarrassée des algues vertes qui l'envahissaient. La Papeterie de Condat n'est pas pour rien dans cette amélioration.

La rivière traverse un des plus anciens sites industriels du monde, et son alliance avec l'homme n'a jamais été rompue

Autre opération lourde engagée par Epidor, avec l'aide de l'Europe et des industriels des vallées : la protection du saumon dont EDF asséchait les frayères, qui étaient aussi saccagées par les extracteurs de granulats. L'investissement a été

considérable : 30 millions de francs pour les trois passes à poissons. Cette année, pour la deuxième fois consécutive, on a compté plus de 2 000 passages dans l'ascenseur à poissons du barrage de Thuyère, près de Bergerac. Au point que certains demandent la réouverture de la pêche à la ligne, comme sur l'Adour. Le succès est moins évident pour la lamproie et l'aloise, et de fortes inquiétudes pèsent sur l'esturgeon d'Europe, pour lequel tout le monde réclame un arrêt total des dragages de granulats.

Le bilan de cette expérience de « démocratie participative » est considéré comme très positif, même si beaucoup reste à faire. Ainsi, les riverains ne sont pas d'accord pour payer à EDF l'eau que celle-ci relâche en été lorsqu'il faut assurer la régulation des étiages. Par ailleurs, les élus, à l'instar de Jacques Launay (PS), député du Lot, souhaitent une plus grande implication de l'Etat pour faire jouer la solidarité en faveur des petites communes et des petits agriculteurs, bien incapables d'assumer seuls les coûts nécessaires pour garantir la qualité de l'eau. « Cet effort environnemental n'est pas indispensable que pour le tourisme ou les zones les plus peuplées de l'aval. Nos pays sont engagés dans des productions de terroir. Le saint-nectaire ou le cabecou, par exemple, ont aussi besoin d'une eau de qualité. » Il souhaite aussi que l'Etat s'engage davantage pour l'entretien des cours d'eau et des rives, une responsabilité que les riverains et les communes ne peuvent même pas prendre sans s'attirer les foudres des directions départementales de l'équipement.

Pierre Cherruau

P. Ch.

Opel Corsa Fashion

Top-model au top de l'équipement.



- Climatisation
- ABS
- Jantes alliage 15"
- Pack aluminium
- Sièges AV sport
- Lecteur CD frontal RDS (commandes au volant)...

Opel **Corsa Fashion** : 72 750 F en 3 portes et 76 000 F en 5 portes.

www.opel.fr

Corsa Fashion 1.2 16 V : 3p 72 750 F au lieu de 77 730,90 F et 5p 76 000 F au lieu de 81 010,69 F. Offres non cumulables réservées aux particuliers jusqu'au 31/12/01. Conso (l/100 km) urbaine 8.2 / extra 5.2 / mixte 6.3 et CO₂ (g/km) 151.

OPEL

L'HOMME a l'air aérien, transparent, d'un ange qui s'est fait quelques blessures intérieures en tombant du ciel, mais qui les porte avec beaucoup de dignité. Il est mince, pâle, fin, a les yeux bleus, une mèche blonde sur le côté, quelque chose d'assez anglais dans la dégainé, la quarantaine élégante et lasse, on dirait un lévrier au retour d'une course inavouable. Il a dû piquer beaucoup de sprints dans sa vie, et Dieu sait sur quelles pistes cendrées ; il lui arrive d'en trembler encore, un verre de chablis à la main. Il parle d'une voix douce, avec des gestes vagues, des silences souriants quand les mots ne viennent ou ne conviennent pas. Il pourrait passer pour un ancien élève d'Eton dont on aurait décripé la névrose à Bangkok ou Singapour, un aristocrate britannique assumant avec flegme sa déroutante financière et l'arrivée de la débîne inéluctable. En fait, Nick Tosches est un Américain, fils de prolo du New Jersey, lui-même ex-laveur de vaisselle, ex-junkie, auteur de polars remarquables et l'un des meilleurs historiens du rock'n'roll et de la culture pop. Et un poète. « *Je suis né à Newark en 1949, d'une mère irlandaise et d'un père italien. Newark fut la première ville d'Amérique peuplée majoritairement par des Noirs. Le taux de criminalité y était le plus élevé du pays. Mon père tenait un bar. C'était un mec bien. C'était un dur, et comme tous les durs il avait peur d'aller chez le médecin. Tous les durs sont des lâches. Moi j'ai fait mon éducation tout seul, en dehors de l'école. J'ai été cireur de chaussures, livreur de journaux, grouillot de bar, et ensuite l'écriture m'a pris tout mon temps.* »

C'est comme poète qu'il est venu à Paris, à l'occasion de la grande exposition sur les années pop à Beaubourg, pour dire ses textes sur scène, accompagné d'un violon, d'une clarinette, avec le renfort musclé d'une Patti Smith en pleine forme, jurant et crachant par terre, emballant le public d'un accord de guitare, en femme-troubadour des grands chemins qui s'est prise un peu vite pour Rimbaud mais a conquis ses galons sur le terrain avec un culot magnifique. On peut compter sur elle. Patti va se donner une fois de plus, ce soir, avec cœur et sans frein. Comme au bon vieux temps. Et lui, Nick, attend qu'il soit l'heure, converse avec sa jolie traductrice, Julia Dörner, assis, coulé dans un des profonds fauteuils de l'hôtel du Pont-Royal – cet établissement où autrefois descendaient les écrivains et dont le sous-sol accueillait le gratin de l'édition et de la littérature, qui a été si intelligemment remanié que le bar, l'âme, en a été supprimé, la brillante clientèle dispersée, et qu'on a pu apposer à l'entrée, comme sur la tombe des morts, les mots « hôtel littéraire », pour indiquer le lieu du crime et la cachette du cadavre, mais de cela il n'en a cure, les ravalements, les récupérations, ça ne date pas d'aujourd'hui. Les dandies de toutes les époques le savent instinctivement, le bon vieux temps, c'était avant. Il faut survivre avec les clones.

Dans un pays aussi sclérosé que la France, où pendant des siècles la culture a été vampirisée, mastiquée, déglutie pour chaque génération d'oïssillons par l'Eglise et l'Université, on ne conçoit même pas ce que peuvent signifier les mots « *historien du rock'n'roll* ». Nos journaux n'accordent qu'une place dédaigneuse dans leurs colonnes aux romans policiers ou noirs, tout éloge de la culture populaire passe pour démagogue et provocateur – Le Louvre existe depuis huit cents ans, le Musée des arts et traditions populaires n'a pas trente ans –, et l'idée qu'on puisse s'intéresser sérieusement à la chanson, par exemple, n'attire qu'une vague commisération polie. Nous ne ferons pas ici monter sur le ring Pascal Sevran contre Pierre Boulez, l'affiche ennuie d'avance, et d'ailleurs ils seraient capables de s'entendre. Disons simplement qu'aux Etats-Unis, qui ne sont pas le Grand Satan dans tous les domaines, on peut aimer Baryshnikov et Bob Dylan, et se poser sans ridicule des questions essentielles comme de savoir si le très énigmatique et oublié Emmett Miller (1900-1962) fut ou non le premier homme du rock'n'roll.

Donc, Nick Tosches – comme



DAVID BAUCKI

Nick Tosches le magnifique

Biographe de Dean Martin et de Jerry Lee Lewis, historien du rock et écrivain déjanté, auteur de polars et fou de poésie, Nick Tosches est revenu de mille voyages au bout de la nuit

Nik Cohn, l'auteur de *Awopbopaloobop Alopbamboom*, traduit chez Allia, ou l'excellent Greil Marcus, l'essayiste de *Lipstick Traces* (Allia, repris en « Folio ») et de *La République invisible* (Les basements tapes de Bob Dylan), chez Denoël, lui aussi passionné de l'histoire secrète du vingtième siècle – prend le polar ou la musique populaire comme sujets d'étude, avec une érudition et un sérieux sans faille. Deux romans policiers de sa main ont été publiés en France, le célèbre *Trinités*, paru dans la « Noire » chez Gallimard, livre de référence sur la Mafia, et *La Religion des ratés*, dans la « Série noire ».

PARALLÈLEMENT, et parce que le roman, même très noir, nourrit rarement son homme, Tosches a poursuivi son œuvre par d'autres moyens, ceux du journalisme. On lui doit ainsi quelques ouvrages de référence irremplaçables comme *Country, les racines tordues du rock'n'roll et Héros oubliés du rock n'roll, les années sauvages du rock avant Elvis* (Allia). Les amateurs éclairés ne manqueront pas de se procurer aussi, en anglais chez Da Capo, *The Nick Tosches Reader*, un recueil de 116 articles variés sur Jim Morrison, Patti Smith, Edgar Hoover, Screamin'Jay Hawkins (interprète éthéré de *Constipation Blues*) et autres contemporains inévitables. Un texte d'avant-propos rédigé en 1989 pour une des nombreuses rééditions de *Héros oubliés* peut-être par Samuel Beckett, signé de son nom en tout cas, très pince-sans-rire, définit bien le ton à la fois bateleur désinvolte et détective de l'absurde qui est celui de Tosches : « *Ce livre ne vous fera pas grossir du pénis. Il ne vous dira pas comment tirer parti de la crise économique, ni comment faire l'amour à une femme. Toutes ces questions, à dire vrai, sont risibles et dérisoires en comparaison de la sagesse contenue dans ces pages. Jugez-en vous-mêmes, ballots : La véritable signification de Spo-Dee-O-Dee ! La relation entre la grosseur des seins et le talent ! Pourquoi un Noir appelé*

« Docteur Saucisse » ne sera jamais élu président des Etats-Unis ! Mafia à gogo ! Qui a engrossé Annie !... » C'est sans doute un canular de Tosches. On voit mal le Prix Nobel irlandais descendre de son olympe pour préfacer une recherche sérieuse sur les années d'or du Golf Drouot à Paris, la vie sexuelle des Frères Jacques ou le message politique dans l'œuvre de Trenet (ou l'inverse) ?

Plus récemment sont parues deux « enquêtes », l'une chez Allia, d'abord publiée sous la forme d'un long article dans le numéro de *Vanity Fair* de septembre 2000, *Confessions d'un chasseur d'opium*, où l'on voit Tosches rechercher en vain à travers le monde une fumerie digne de ce nom, assez en tout cas pour lui préparer correctement une pipe d'opium, ce qui ne se fait pas sans

qu'il se fichait de tout en toute sincérité, qu'il était capable de vendre 110 % de son âme à différentes personnes et s'en fichait complètement, tant qu'il avait à boire et quelques dollars en poche ? Contrairement à Sinatra, qui se présentait comme un artiste avec le plus grand sérieux, Dean Martin a compris qu'il faisait partie de la culture populaire bon marché. Il a avalé le monde tout cru, et quand il en a eu assez il l'a recraché ; il s'est retiré et a passé son temps à regarder de vieux westerns en mangeant les petits-déjeuners mexicains que lui préparait sa bonne : je trouve cela génial, très classe. »

On le devine, Nick Tosches, pour sa part, n'a pas pris que des petits-déjeuners mexicains dans sa vie. « *La jeunesse pour moi fut une période très*

« J'ai pris sur moi d'apprendre tout seul le grec ancien. J'ai été cireur de chaussures, livreur de journaux, grouillot de bar, et ensuite l'écriture m'a pris tout mon temps »

une assistance compétente, comme nos lecteurs le savent. « *Ce livre parle d'un monde et d'une culture irrémédiablement perdus. De la disparition d'un certain niveau de spiritualité. Et, selon moi, ce que la littérature a de meilleur se penche sur ces sujets-là et se frotte à l'obscurité de son public.* » Un autre volume, traduit chez Rivages sous le titre *Dino*, est une biographie de Dean Martin, sous-titrée *La belle vie dans la sale industrie du rêve*, et réussit à rendre captivante la figure singulière de ce comédien et chanteur mafieux et superbement indifférent à tout, sauf aux femmes – et encore, il se penchait sur leur cas avec une muflerie phénoménale. « *J'ai voulu élucider de la vie, un homme connu dans le monde entier mais que personne ne connaissait. Qu'est-ce qui faisait*

déprimante, je n'avais pas vraiment de chez moi, ma famille s'étant désunié à la mort de ma grand-mère quand j'étais encore petit garçon. Pour le reste, j'ai passé ma jeunesse à boire, prendre des drogues et baiser à droite, à gauche. J'ai commencé à fumer des clopes et à boire à la même époque, vers douze ans. Ensuite je suis passé à l'herbe et aux cachets. J'alternais les amphétamines et les calmants, j'adorais tous les trucs qu'on ne trouve plus aujourd'hui. Je ne prends presque plus d'héroïne, pas plus de trois fois par an. » C'est un peu comme aller à l'opéra, en somme. « *Oui, mais l'opéra me rend moins malade que l'héroïne. Et je ne vais voir que Turandot. Mais c'est du même ordre. Quant au LSD, j'en ai beaucoup, beaucoup, pris, et c'est fini. Je n'aime plus les trucs qui durent si longtemps, pres-*

Nick Tosches photographié à New York en 1998.

que aussi longtemps qu'un mariage... » Nick Tosches n'est plus marié et s'en déclare ravi.

Quant au rock'n'roll, il l'a découvert aussi très jeune : « *Il a simplement toujours été là.* » Il est du genre à se souvenir de tout, de l'éphémère comme du reste, à la Perce. Il se souvient des premiers disques achetés ou volés au début des années 1960 et de *You Can't Sit Down* des Dovells, des chansons sur lesquelles il a dansé, des morceaux stupides sans queue ni tête. Il continue d'écouter et d'aimer Iggy Pop et les Rolling Stones, *Sympathy for the Devil* restant à ses yeux le seul morceau de rock d'une prose victorienne parfaite.

Son deuxième livre, paru mi-octobre en français, *Hellfire*, (après *Country*), est consacré au chanteur Jerry Lee Lewis. Dans sa préface, Greil Marcus déclare : « *Hellfire est le plus beau livre*

« Quant au LSD, j'en ai beaucoup, beaucoup pris, et c'est fini. Je n'aime plus les trucs qui durent si longtemps, presque aussi longtemps qu'un mariage... »

jamaï écrit sur un interprète de rock'n'roll, il est sans égal. Mais il est loin de n'être que cela. Tôt ou tard, Hellfire sera reconnu comme un classique américain. » Le titre signifie littéralement « le feu de l'enfer », celui de la damnation à laquelle Lewis s'est cru voué après avoir enregistré à vingt-deux ans un des plus infernaux succès du rock, *Whole Lotta Shakin' Goin' On* (« ça secoue tant que ça peut »), et épousé sa cousine âgée de treize ans.

De reniements en rechutes, de solèries en rédemptions, le personnage de Lewis, né en 1935 en Louisiane, plusieurs fois donné pour mort, a pris une épaisseur grandiose, celle d'un vrai destin tragique. « *Il m'apparaissait comme un être mythologique, qui dans la vie réelle vivait à un niveau quasi mythique. S'il n'y avait pas d'enfer après la mort, Jerry Lee s'en créerait un pour lui tout seul. C'est comme un personnage de Faulkner ou de l'Ancien Testament qui serait venu à la vie. Sa musique vous rentre sous la peau et crée des démons ; il chante aussi pour les démons qui existent en nous. Aujourd'hui encore, bien que pas très actif, il reste un maître. Il vit dans le nord du Mississippi. Le diable maintenant Jerry Lee en vie. Satan a besoin d'avoir des assistants sur Terre.* »

La littérature de ses contemporains n'intéresse pas beaucoup Tosches, en revanche. Il dit « adorer » Ellroy, qui lui a présenté un de ses éditeurs français, mais ne l'a jamais rencontré et n'a rien lu de lui. Seul Philip Roth trouve grâce à ses yeux, « *l'un des trois plus grands écrivains américains* ». Il lit aussi Peter Matthiessen et Hubert Selby Jr. Et la poésie ancienne, de plus en plus. En attendant d'achever son livre sur Dante, auquel il travaille depuis trois ans, parfois en se réfugiant comme un ermite sur un rocher en Sicile, Tosches a fini *Where Dead Voices Gather*, qui traite de l'élan poétique et remonte à l'époque pré-homérique. « *Il parle de toutes ces voix qu'on n'entendra jamais, écrit Greil Marcus, Sappho, Homère... et des autres, les Rolling Stones, Hubert Selby Jr et William Faulkner, très important Faulkner, qui a écrit sur cette année cruciale pour les Etats-Unis que fut 1927, marquée par une crise catastrophique du Mississippi. C'est un livre très étrange sur le vol de la poésie, la poésie qui est dans l'air. Ce vol est inconscient. Virgile a écrit un vers que jamais personne n'a réussi à traduire avec succès. Sinon Elmore James sur un disque de rhythm & blues. C'est le sujet même de ce livre : la poésie est dans l'air, il suffit parfois de tendre les bras. Si nous vivons suffisamment longtemps, nous aurons peut-être la chance de respirer l'air qu'ont respiré Sappho ou Homère... »* Un jour de grande inspiration pour tout le monde.

Michel Braudeau

Refuser l'éloge du terrorisme

par Gérard Huber

DANS son point de vue « L'esprit du terrorisme » (*Le Monde* du 3 novembre), Jean Baudrillard dit que les attentats du 11 septembre ne contiennent ni sens ni interprétation. Pourtant, il en fait la « mère des événements ». Pourquoi cette contradiction ? Parce qu'il trouve dans ce traumatisme géopolitique mondial matière à transposer un conflit interne et subjectif en conflit externe et objectif, en ayant soin, au préalable, d'en gommer toutes les traces, au point de substituer le « nous » au « je » qui, réellement, nous parle.

Encore un peu – la mondialisation d'une explosion nucléaire, par exemple – et il pourra saisir la « chance » que, selon lui, la catastrophe du système et du pouvoir dominants représente. Je conteste cette solidarité intellectuelle et affective avec les nouveaux terroristes. Je la déconstruis aussi. C'est une affaire d'éthique de l'écriture. De transmission aux jeunes générations aussi. Cet acte de solidarité est, en effet, une tentative de renversement par le discours, qui complète celui du terrorisme par l'action, des bornes qui séparent les logiques de l'inconscient de celles de la réalité extérieure.

Celui qui a la réputation de pourfendre la séduction n'a pas de mots assez forts pour magnifier les terroristes. Ils sont tout-puissants, omniscients et riches, puisqu'ils ont tout assimilé de la modernité. Ce sont des envahisseurs qui, avec une « maîtrise sans faille », ont effacé les frontières entre leur quotidien et le nôtre. Ils ont droit au salut, car ils sont victorieux de la mort, alors que nous ne pouvons qu'en faire notre deuil. Ce sont de vrais héros, car ils sont courageux. Ils détiennent la connaissance vraie du système, puisqu'ils font l'hypothèse que le système se suicide. Enfin, leur sentiment d'obligation sacrificielle est indéfectible et incorruptible.

Puis ce discours d'élection se

transforme en chronique d'une victoire annoncée du terrorisme et en banalisation d'une domination du monde par l'islam. D'où cet aveu : peu importe que l'islam domine le monde, puisque le terrorisme se lèvera contre lui. Il faut se souvenir que l'on a tenu le même discours à propos de Hitler, en son temps, lorsqu'on disait que, sitôt arrivé au pouvoir, il serait renversé.

Alors, pourquoi une telle anticipation persécutrice ? Parce que, pour Baudrillard, le monde est un alibi ; les terroristes et nous vivons réellement sur une scène primitive binaire où l'Autre et le système remplacent papa, maman. Ben Laden et consorts y jouent un jeu

Ce que Jean Baudrillard ne dit pas, c'est que ce n'est pas la mort qui a fait irruption en direct, le 11 septembre, mais bel et bien le meurtre

de cartes de type nouveau, car ils se situent de l'autre côté du miroir qui s'y trouve. Bien que l'on ne comprenne pas quel rapport il y a, au-delà de la mort, entre les terroristes et l'Autre, ils n'en sont pas moins porteurs du symbolique dont le système est dépourvu.

Baudrillard rejoint les terroristes qui disent « ne pas être de ce monde ». C'est pourquoi seul le passage à l'acte compte, qu'il resente « toujours proche », sans pour autant nommer comme criminel celui que les terroristes ont accompli le 11 septembre. Il est vrai que, pour lui, chacun de nous est un criminel inaperçu, et que, « au fond, c'est peut-être vrai ». Il s'agit de revenir de la mort et de la « sauver ».

Baudrillard anticipe la résurrection (ce qu'il entend par « symbolique ») du réel et de l'histoire qu'il croit morts. Habituellement, c'est le discours religieux qui invente la

résurrection. Là, c'est le discours onirique. Baudrillard, engagé, comme postchrétien, dans un deuil impossible de la résurrection (qui ne fait d'ailleurs plus guère recette), déplace la prescription sur le deuil de la mort. Du même coup, il donne du sens au suicide (on ne se suicide plus en pure perte). Il s'ensuit que, en « sauvant la mort », Ben Laden « sauve » la résurrection, mais, en « sauvant » la résurrection, il justifie le meurtre (de soi, de l'autre).

Car ce que Baudrillard ne dit pas, c'est que ce n'est pas la mort qui a fait irruption en direct, le 11 septembre, mais bel et bien le meurtre. Tel est le sens de la justification du meurtre (de soi, de

l'autre) comme défi symbolique. Dans ce contexte, même « pardonner les tueries » (expression de l'auteur) a un sens. D'où le refus de Baudrillard d'appeler un chat un chat et le terrorisme une logique de la destruction.

Pour banaliser la monstrosité de cet argument, il déculpabilise d'abord le discours de la mort de Dieu : ce n'est plus l'homme qui a tué Dieu, c'est Dieu qui s'est déclaré la guerre. Puis il noircit nos intimes désirs : nous avons rêvé ce passage à l'acte, les terroristes l'ont fait. Enfin, il réifie les sentiments, car même les choses y ont leur part. Les terroristes n'ont pas tout prévu, mais l'animisme des tours du World Trade Center a répondu par lui-même au suicide des avions-suicides ; alors, si les choses mêmes s'y mettent, n'est-ce pas la preuve même de la disparition de la culpabilité ?

Pourquoi tant de haine ? Pour-

quoi un philosophe qui se nourrit des avancées de la modernité brûle-t-il son idole et rend-il les armes à son pire ennemi ? Le fait que la « cool » observation ait, soudain, laissé la place à une ardente montée au créneau, et que Baudrillard ait recours à une connaissance partielle des ressorts inconscients des mécanismes psychiques (abréaction, scène primitive, jalousie, haine, fascination, jubilation, conjuration...), afin de ne pas les prendre en compte et de ne pas les maîtriser, révèle qu'il a la même attitude vis-à-vis de la scène d'interprétation psychanalytique que le terrorisme vis-à-vis de la modernité. Il me semble que l'essentiel se résume, pour lui, à se défaire du poids insupportable de la scène primitive construite sur le modèle psychanalytique et à en sortir par tous les moyens intellectuels possibles. Dans son discours du dedans qu'il s'obstine à nous servir comme un discours du dehors, le terroriste est comme un patient qui se tue sur la scène psychanalytique, pour tuer le système d'interprétation de son psychanalyste, mais qui n'en continue pas moins de vivre.

Ne pouvant pas supporter le bien de l'interprétation et cédant inéluctablement à la volonté de mal qu'elle suscite, du fait que son initiative n'appartient pas au patient, mais au psychanalyste, ce patient fictif voudrait obtenir par l'imagination de sa propre mort que son psychanalyste se tue. Pour le dire autrement, Baudrillard semble engagé dans une lutte psychique profonde entre le fantasme de se suicider et la volonté que ce soit l'autre qui se suicide (le premier ou le seul). « Avant moi, le déluge ! » Son argument masque la vraie nature d'un terrorisme que l'homme de culture devra apprendre à combattre dans sa tête comme dans l'action.

Gérard Huber est psychanalyste.

Légitime défense

par Francis Szpiner

LA tentation totalitaire peut connaître des éclipses, elle restait là tapie dans la part d'ombre de l'humanité. Notre histoire est le fruit de ce long combat entre la tentation des Lumières et celle de la barbarie.

Le totalitarisme est comme ces brasiers que l'on croyait éteints et qui repartent brusquement en surprenant nos sentinelles fatiguées. Le totalitarisme sait s'adapter aux époques, humer l'air du temps, modifier son apparence, changer de couleur, de continent ou de musique. Mais il reste là, avec la même ambition, l'asservissement de l'homme. Il veut empêcher de lire, d'apprendre, de penser, de rêver, de chanter.

Il vomit chacun des mots qui sont la devise de la République. Il sait maquiller l'odeur de son fumier en répandant autour de lui le parfum de sa prétendue pureté, pureté de la race, de la foi, du sang.

Les attentats du 11 septembre sont la dernière de ses manifestations. Ils sont nés de la volonté d'hommes, protégée par un état totalitaire, d'exporter leur vision du monde, un monde de violence, où l'humanité se réduit aux hommes, avec les femmes humiliées et muselées, et l'arbitraire régnant en maître, où la liberté de conscience n'existe pas, la culture est dynamitée et l'éducation confisquée.

Pour asséoir ses crimes, ces hommes ont détourné l'enseignement d'une religion pour justifier l'injustifiable.

Cette volonté délibérée de répandre la terreur ne doit rien au conflit du Proche-Orient ou à l'intolérable fossé entre les pays riches et les pays pauvres. Il s'agit tout au plus de prétextes dont se nourrit le terrorisme.

Le choix de New York est symbolique. C'est le siège de la communauté des nations, c'est une ville ouverte au monde, comme en

témoignent hélas les dizaines de nationalités des victimes.

Dans ce combat entre la démocratie et le totalitarisme, cessons de battre notre coulepe à chercher des explications qui sonnent comme des justifications aux oreilles des assassins.

Les attentats du 11 septembre, n'en déplaise à M. Baudrillard, ne changent rien à ce que nous savions déjà sur l'état du monde.

Le premier principe des droits de l'homme, c'est son universalité. Le progrès et la liberté ne peuvent être l'apanage de quelques nations nanties.

N'aidons pas les terroristes à confondre la fragilité et la faiblesse. Soyons déterminés à défendre nos valeurs

La France plaide depuis longtemps pour le rééquilibrage des échanges entre le Nord et le Sud, l'aide au développement, l'allègement de la dette et une mondialisation respectueuse de l'identité et des cultures des peuples. Dans les Balkans, en Afrique, au Proche-Orient, elle milite activement pour la paix. Elle le faisait avant le 11 septembre. Elle le fera après.

Même si la démocratie est trop lente à venir pour le reste du monde, elle n'est en rien responsable de ce crime. Elle est seulement responsable de l'impatience des humiliés, des exclus de la paix qui, las d'attendre en vain, pourraient se sentir vengés par procuration par ce terrorisme.

Le combat pour un nouvel ordre mondial est un combat parallèle au combat contre le terrorisme. Il ne peut en être le substitut pas plus qu'il n'en est le résultat.

La démocratie est par essence fragile. N'aidons pas les terroristes à confondre la fragilité et la faiblesse. Soyons déterminés à défendre nos valeurs. Il n'y a pas de guerre propre. Il n'y a pas de bonne guerre. Mais il y a les guerres légitimes. Celle-ci en est une.

Francis Szpiner est avocat, professeur à l'Ecole des hautes études internationales.

AU COURRIER DU « MONDE »

LIEU D'ASILE

A la suite de la terrible explosion de Toulouse, dont j'ai pu récemment observer de loin les dégâts occasionnés, peut-être y a-t-il un des aspects de ce désastre qui ne retient pas autant l'attention qu'il le mériterait. Il s'agit du centre hospitalier spécialisé (psychiatrique) Gérard-Marchand, situé en face de l'usine, de l'autre côté de la route d'Espagne. Il ne reste de cet hôpital que les murs, l'intérieur a été totalement dévasté par le souffle. Heureusement, les 350 malades hospitalisés ont été épargnés : le beau temps, ce jour-là, avait permis d'organiser un pique-nique dans le parc et aucun malade ne se trouvait dans les bâtiments. Ces malades ont dû être dispersés jusqu'à 200 km à la ronde car la réduction drastique des lits hospitaliers ne permettait pas de les accueillir sur place.

L'ancien hôpital (ex-hôpital militaire), en cours de travaux pour agrandir le CHU de Toulouse, aurait permis de les recevoir tous ensemble, après mise aux normes de sécurité et en attendant une solution plus durable. Le président du conseil d'administration du CHU s'y est opposé. (...) Quant à MM. Chirac, Jospin et le ministre délégué, le docteur Kouchner, ils ont visité l'usine AZF mais n'ont pas traversé la rue pour visiter l'hôpital dévasté. Aux problèmes de conscience professionnelle de mes collègues et des infirmiers s'ajoute, comme vous le pensez, leur colère.

Docteur
Jean-Paul Descombes
Paris

La fin du néolibéralisme

Suite de la première page

Ainsi, c'est la conception néolibérale que les Etats-Unis ont d'eux-mêmes (d'un côté, la pingrerie de l'Etat, de l'autre, la trinité dérégulation-libéralisation-privatisation) qui explique en partie la vulnérabilité de l'Amérique au terrorisme. A mesure que cette conclusion s'impose, l'emprise hégémonique que le néolibéralisme avait acquise ces dernières années sur les esprits et les comportements s'effrite. En ce sens, les images d'horreur de New York sont porteuses d'un message qui n'est pas encore élucidé : un Etat, un pays peuvent se néolibéraliser à mort.

Les images d'horreur de New York sont porteuses d'un message qui n'est pas encore élucidé : un Etat, un pays peuvent se néolibéraliser à mort

Les commentateurs économiques des grands quotidiens de la planète le sentent bien, et jurent que ce qui était vrai avant le 11 septembre ne pourra pas être faux après. Autrement dit, que le modèle néolibéral s'imposera même après les attentats terroristes, parce qu'il n'y a pas de solution alternative à ce dernier. Or c'est justement cela qui est faux. Ici s'exprime plutôt une absence d'alternatives dans la pensée elle-même. Le néolibéralisme a toujours été soupçonné d'être une philosophie des beaux jours, qui ne fonctionne qu'à la condition que n'éclatent pas de crises ou de conflits retentissants. Et de fait, l'impératif néolibéral revient à dire que le trop d'Etat et le trop de politique, voire la main régulatrice de la bureaucratie sont à l'origine des problèmes mondiaux tels que le chômage, la pauvreté globale ou les crises économiques.

La marche triomphale du néolibéralisme reposait sur la promesse que la dérégulation de l'économie et la mondialisation des marchés résoudre les grands problèmes de l'humanité, que la libération

des égoïsmes permettrait de combattre l'inégalité à l'échelle globale et de veiller ainsi à une justice elle aussi globale. Plus d'une fois, je me suis demandé avec angoisse qui nous préserverait du scintillement dans les yeux de nos redresseurs de torts néolibéraux. Mais la foi des révolutionnaires capitalistes a fini par se révéler être une dangereuse illusion.

En temps de crise, le néolibéralisme se retrouve manifestement démuné de toute réponse politique. Lorsque l'effondrement menace ou devient effectif, se contenter d'augmenter radicalement la dose de l'amère potion économique pour corriger les effets secondaires de la mondialisation repose sur une théorie illusoire dont on voit bien le prix aujourd'hui.

Inversement, la menace terroriste rappelle quelques vérités élémentaires que le triomphe néolibé-

ral avait refoulées : une économie mondiale découplée du politique est illusoire. Sans Etat et sans service public, pas de sécurité. Sans impôts, pas d'Etat. Sans impôts, pas d'éducation, pas de politique sanitaire abordable, pas de sécurité dans le domaine social. Sans impôts, pas de démocratie. Sans opinion publique, sans démocratie et sans société civile, pas de légitimité. Et sans légitimité, pas de sécurité non plus. D'où il résulte qu'en l'absence de forums ou de modalités garantissant, à l'échelle nationale mais aussi, dorénavant, globale, une résolution des conflits juridiquement régulée (c'est-à-dire reconnue et non-violente), il n'y aura plus, au bout du compte, aucune économie mondiale sous quelque forme que ce soit !

Qu'il faut-il donc chercher la solution alternative au néolibéralisme ? Certes pas dans le protectionnisme national. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une conception élargie du politique qui soit en mesure de réguler le potentiel de crises et de conflits inhérent à l'économie mondiale. La taxe Tobin sur les flux de capitaux effrénés, telle

que la revendiquent un nombre croissant de partis en Europe et dans le monde, n'est qu'un premier pas programmatique dans cette direction.

Le néolibéralisme a longtemps tenu à ce que l'économie s'extirpe du paradigme de l'Etat-nation et se donne à elle-même des règles transnationales de fonctionnement. En même temps, il partait du principe que l'Etat continuerait à jouer son jeu habituel et conserverait ses frontières nationales. Mais, depuis les attentats, les Etats découvrent à leur tour la possibilité et le pouvoir d'engager des coopérations transnationales, fût-ce, pour l'instant, dans le seul secteur de la sécurité intérieure.

Tout à coup, le principe antinomique du néolibéralisme, la nécessité de l'Etat, réapparaît un peu partout – et dans sa variante hobbesienne la plus ancienne : la garantie de la sécurité. Ce qui paraissait impensable il y a peu encore, à savoir un mandat d'arrêt européen qui s'affranchisse des sacro-saintes souverainetés nationales dans les questions de droit et de police, paraît soudain à portée de main. Et peut-être assisterons-nous même bientôt à des convergences similaires lors de possibles crises de l'économie mondiale. Une économie qui doit se préparer à de nouvelles règles et conditions d'exercice. L'époque du chacun-dans-son-domaine-d'excellence-et-de-pré-dilection est très certainement révolue.

La résistance terroriste à la mondialisation a donc produit très exactement le contraire de ce à quoi elle visait et inauguré une ère nouvelle de mondialisation de la politique et des Etats : l'invention transnationale du politique par la mise en réseau et la coopération. Ainsi se confirme cette loi étrange, passée pour l'instant inaperçue dans l'opinion, qui veut que la résistance à la mondialisation – qu'elle le veuille ou non – en accélère le rythme. C'est ce paradoxe qu'il s'agit de comprendre : le terme de mondialisation désigne un processus étrange dont la réalisation progresse sur deux voies opposées : soit on est pour, soit on est contre.

Les adversaires de la mondialisation font bien plus que partager avec ses adeptes les moyens de communication mondiaux. Ils opèrent également sur la base de droits mondiaux, de marchés mondiaux, de mobilité mondiale, de

réseaux mondiaux. Ils pensent et agissent à partir de catégories globales auxquelles leurs actes procurent une attention et une publicité globales. Que l'on songe, par exemple, à la précision avec laquelle les terroristes du 11 septembre ont mis en scène leur opération à New York, catastrophe et massacre formatés pour une télédiffusion en direct. Ils pouvaient compter sur le fait que la destruction de la deuxième tour par un avion de passagers transformé en fusée humaine serait retransmise « live » dans le monde entier par les caméras de télévision maintenant omniprésentes.

Faut-il pour autant tenir la mondialisation pour la cause des attaques terroristes ? S'agit-il même, éventuellement, d'une réponse compréhensible au rouleau compresseur néolibéral qui, de l'avis de ses critiques, cherche à laminier jusqu'au dernier recoin de la planète ? Non, ce sont là des inepties. Aucune mondialisation, aucune idée abstraite, aucun Dieu ne sauraient justifier ou excuser ces attaques. La mondialisation est un processus ambivalent qu'on ne peut faire revenir en arrière. Les Etats plus petits et plus faibles, juste-

Tout à coup, le principe antinomique, la nécessité de l'Etat, réapparaît un peu partout – et dans sa variante la plus ancienne : la garantie de la sécurité

ment, renoncent à leur politique d'autarcie nationale et revendiquent l'accès au marché mondial. Que lisait-on à la une d'un grand quotidien ukrainien lors de la visite officielle du chancelier allemand ? « Nous pardonnons aux croisés et attendons les investisseurs... » Car s'il est une chose pire que d'être envahi par les investisseurs étrangers, c'est bien de ne pas l'être.

Il reste cependant nécessaire d'associer la mondialisation économique à une politique cosmopolite. A l'avenir, la dignité des hommes, leur identité culturelle, l'altérité du prochain devront être prises davantage au sérieux. Le 11 septembre, la distance entre le monde qui profite de la mondialisation et le monde qui se voit menacé par elle dans sa dignité a été abolie.

Aider ceux qui en sont exclus n'est donc plus seulement une exigence humanitaire, mais l'intérêt le plus intime de l'Occident, la clef de sa sécurité intérieure.

Pour tarir les sources auxquelles se nourrit la haine de milliards d'êtres humains, et d'où surgissent sans cesse de nouveaux Ben Laden, les risques de la mondialisation doivent être rendus prévisibles, et les libertés et les fruits de la mondialisation distribués plus équitablement. Le danger est grand que ce soit exactement l'inverse qui se produise, que les tourbillons de périls présentement imaginés, joints aux promesses de sécurité des Etats, enclenchent une spirale d'attentes qui, au bout du compte, ne pourront qu'être déçues.

Ce qui menace, avec la redécouverte du pouvoir de coopération des Etats, c'est que s'érigent des Etats-forteresse transnationaux, où la liberté des démocraties aussi bien que la liberté des marchés soient sacrifiées sur l'autel de la sécurité privée. Il importera grandement que les acteurs de l'économie mondiale prennent clairement et publiquement position contre cette évolution trop prévisible,

Ulrich Beck
Traduit de l'allemand par
Daniel Argelès.
© Ulrich Beck/« Le Monde »

N'enterrons pas trop vite Renault

RENAULT a-t-il bien fait d'investir dans Nissan ? Au regard des difficultés que rencontre actuellement le constructeur français, on est en droit de se poser la question. Mais pour des raisons diamétralement opposées à celles qui prévalaient il y a deux ans, lors de la prise de contrôle du groupe japonais.

« Qu'allait faire Renault dans cette galère ? », se demandaient les pessimistes à l'époque, tant Nissan paraissait être un pari risqué pour un constructeur français certes en bonne santé, mais de taille modeste. Dette abyssale, pertes chroniques, produits peu attractifs, même le puissant groupe germano-américain DaimlerChrysler avait hésité à se lancer dans l'aventure Nissan. Mais, depuis, Carlos Ghosn, le Franco-Brésilien envoyé par Renault diriger le groupe japonais, a fait taire les grincheux en réalisant un redressement spectaculaire tant par sa rapidité que par son ampleur.

Mais pendant que Nissan se redressait, Renault semble avoir perdu la main. Gamme vieillissante, retards répétés dans le lancement de nouveaux modèles comme la Laguna ou l'Avantime, mauvaise maîtrise du processus industriel, bref, la firme au losange semble entrée dans un cercle vicieux qu'elle a du mal à maîtriser. En l'espace de moins de six mois, la direction du groupe a révisé à deux reprises ses prévisions de résultats. Ce manque de visibilité a eu un effet désastreux aux yeux des investisseurs, qui ont lourdement sanctionné le titre. La capitalisation boursière a presque fondu de moitié, les agences financières ont dégradé la notation de Renault, les marchés financiers commencent à croire que Louis Schweitzer a durablement perdu le cap.

Ni le ralentissement de la croissance mondiale du début d'année ni les attentats du 11 septembre n'expliquent cette baisse de régime. PSA Peugeot-Citroën n'affiche-t-il pas, dans une conjoncture identique, une santé insolente ? Apportant une fois de plus la preuve qu'en automobile, bien au-delà des techniques de bonne gestion, une seule chose prime : proposer aux clients de bons produits. Chez Renault, les difficultés ont été rendues plus criantes par les attentats, mais, si le groupe souffre, c'est avant tout en raison de facteurs endogènes. L'un de ces facteurs est certainement la croissance exponentielle à l'international ces trois dernières années. Implantation au Brésil, rachat du roumain Dacia et du coréen Samsung, et, enfin, prise de contrôle de Nissan, qui a entraîné en cascade toute une série de coopérations à travers le globe : cette expansion, Renault la paye comptant aujourd'hui.

PROJETS INTERNATIONAUX

Sur le plan financier, les 33 milliards injectés dans Nissan ont été remarquablement digérés, dans la mesure où l'endettement est resté raisonnable. Mais ce sont autant de ressources qui n'ont pas été utilisées pour son propre développement. Une grande partie des soucis actuels de Renault proviennent d'un « creux » dans le plan de sortie de nouveaux modèles. Les nouveautés se situent exclusivement dans le haut de sa gamme (Laguna en 2000, Avantime en 2001, et Vel Satis en 2002), mais les modèles qui fournissent les gros des volumes et des bénéfices (Mégane, Twingo) sont vieillissants, mis à part une version restylée de la Clio. Le monospace Scénic, qui

constitue un tiers des ventes de Renault, est en chute libre en Europe. Son remplacement n'est prévu qu'au début de 2003. La direction du groupe, consciente du problème, n'a pas les moyens d'accélérer la cadence de ses renouvellements. L'investissement dans Nissan représente l'équivalent du développement de huit à dix nouveaux modèles. A titre de comparaison, Nissan développe en ce moment trois fois plus de modèles que sa maison mère.

La multiplication des projets internationaux a également déstabilisé Renault sur le plan opérationnel. Pour sauver Nissan, le constructeur français a envoyé à Tokyo une vingtaine de cadres, et non des moindres. A commencer par Carlos Ghosn, qui avait été l'un des artisans principaux du redressement de l'ex-Régie à la fin des années 1990. Avec lui sont partis trente-sept cadres, dont des jeunes qui se sont révélés au Japon comme des managers de premier plan, comme Patrick Pelata, directeur général adjoint de Nissan.

S'il est difficile d'attribuer à tel ou tel départ les raisons de certains dysfonctionnements, force est de constater que la mécanique n'est plus aussi bien huilée qu'autrefois. Renault a loupé le coche de la croissance continue du marché – en dépit du 11 septembre – et est en train de résoudre ses problèmes, au moment où les ventes devraient ralentir. Pour autant, Renault n'a pas à regretter son investissement dans Nissan. Sur le plan financier, la contribution de Nissan aux résultats de Renault en 2000 et en 2001 s'élève à 860 millions d'euros.

Cet apport permettra même à Renault d'éviter des pertes cette année. Ensuite, sur le plan boursier, la plus-value latente s'élève à 3,5 milliards

d'euros. Mais l'intérêt de l'alliance se situe surtout sur le plan stratégique. Louis Schweitzer a très opportunément saisi l'occasion inespérée de mettre la main sur le deuxième constructeur japonais. Même si cela remet en cause la bonne santé de Renault sur le court terme. « L'alliance a coûté de l'argent et des hommes à Renault, mais on n'a rien sans rien », plaide Carlos Ghosn. Car, aujourd'hui, Renault dispose d'atouts plus solides que jamais. Dès 2004, les deux groupes fabriqueront leurs premières voitures en commun. Ils réalisent déjà 30 % de leurs achats ensemble. Grâce à Nissan, Renault est de nouveau présent au Mexique, en Afrique du Sud, en Australie et bientôt dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est.

Dans ce contexte, l'alliance constitue un formidable levier de croissance à moyen terme. Une logique industrielle dont les marchés, par nature impatientes, ont du mal à s'accommoder. M. Schweitzer n'est-il pas en train de donner un nouveau visage à Renault qui devrait pourtant plaire aux investisseurs. D'abord, parce que l'Etat devient moins présent au capital (25 % contre 44 %).

Ensuite parce que la politique des petits pas menée par le patron de Renault, qui consiste à faire évoluer les structures au gré des évolutions de l'alliance est sûrement préférable pour l'actionnaire aux méthodes plus radicales utilisées par l'allemand Daimler pour absorber l'américain Chrysler, avec les résultats catastrophiques que l'on sait. Aussi n'enterrons pas trop vite Renault au regard de ses difficultés passagères, même si effectivement l'année 2002 s'annonce à Billancourt comme très inconfortable.

Stéphane Lauer

Impossible dialogue par Denis Pessin

NOUS NE VOULONS PAS ÊTRE DES ARABES ISRAËLIENS, VOUS NE VOULEZ PAS ÊTRE DES PALESTINIENS JUIFS...



Le Maghreb à l'heure de Ben Laden

LE MAGHREB vit à l'heure de Ben Laden. Que ce soit à Rabat, Alger ou Tunis, pour l'homme de la rue, Oussama Ben Laden est, souvent, un héros, un justicier qui ose défier les Etats-Unis, la puissance impériale réputée insensible aux souffrances des peuples irakien et palestinien.

A l'image des autres pays arabomusulmans, les Maghrébins sont, souvent, secrètement fiers d'Oussama Ben Laden. De la mécanique diabolique des attentats du 11 septembre à New York et Washington, ils retiennent qu'elle témoigne de la capacité des Arabes à concevoir et à mener à bien une opération sophistiquée. « Les Arabes sont capables d'exploits qui ne sont pas seulement sportifs », résume un Marocain. Les performances de la chaîne de télévision Al-Jazira, la « CNN arabe » qui dame le pion à ses concurrentes occidentales, constituent, à leurs yeux, un motif d'orgueil supplémentaire.

De cette solidarité avec le nouveau chantre d'un djihad dirigé contre les Etats-Unis, on ne trouve paradoxalement que peu de traces dans l'espace public maghrébin. Les commentaires de la presse témoignent d'une prudence précautionneuse. Les partis politiques se font discrets. Quant aux appels à la mobilisation « contre la guerre en Afghanistan », ils se heurtent à des régimes peu enclins à tolérer les manifestations de rue et n'aboutissent pas...

De là cette impression d'apathie, d'indifférence qui semble venir du Maghreb. Mieux vaut ne pas s'y fier : elle est trompeuse. Les pays de la région ont été secoués par les événements du 11 septembre. Et la récupération qui en a été faite localement, par le pouvoir ou ses adversaires, est riche d'enseignements. Ils renvoient l'image d'une Tunisie

mise au pas, d'une Algérie exténuée et, paradoxalement, d'un Maroc frondeur travaillé par l'islamisme.

Les attentats ont été pain béni pour le régime tunisien. La condamnation du terrorisme islamiste par la communauté internationale a été très vite mise à profit par le président Ben Ali pour justifier la chasse aux « barbus » qu'il mène chez lui, sans discontinuer, depuis son arrivée au pouvoir, il y a quatorze ans. Ce n'est pas un hasard si la presse locale a exhumé une interview oubliée du chef de l'Etat, où il évoquait, sur l'air du « On vous l'avait bien dit », le « risque terroriste » et la nécessité de le combattre.

MISES EN GARDE

La France, l'ancienne puissance coloniale, s'était émue à maintes reprises de cette répression élargie peu à peu à l'opposition laïque. La nécessité de ne s'aliéner aucune capitale arabe a finalement eu raison de ces bonnes résolutions. A l'heure de la coalition internationale contre le terrorisme, le ministre français des affaires étrangères, Hubert Védrine, a retrouvé le chemin de Tunis et le président Ben Ali est redevenu fréquentable.

L'opposition laïque en fait les frais. Elle était faible mais savait se faire entendre ; elle est devenue dérisoire et muette. Son combat pour empêcher le chef de l'Etat tunisien de solliciter un quatrième mandat présidentiel, quitte à tordre le cou à la Constitution, est perdu d'avance. Comme l'observe le journaliste Taoufik Ben Brik dans son dernier livre, *La Chronique du mouchard* (Editions La Découverte), « Ben Ali y est (au pouvoir) et y restera, parce que, en face, il a une rue pacifiée, une piètre opposition, émietlée en de multiples groupuscules sans troupes, sans projet (...) ».

Le cas algérien est différent. Après dix années d'une violence qui a fait, au bas mot, 100 000 morts, ruiné l'économie non pétrolière et contraint la fine fleur de ses habitants à émigrer, le pays est épuisé, et les imprécations de quelques « barbus » contre « le grand Satan américain » tombent dans le vide. Rallié à la politique de concorde nationale du président Bouteflika, un ancien responsable du Front islamique du salut (FIS), Abdelkader Boukhemkhem, a récemment fustigé les Etats arabes et musulmans qui « soutiennent l'Amérique, l'aident en ouvrant leur territoire pour qu'elle agresse un peuple musulman. [Ceux-là sont des] traîtres à la religion et à la nation » ; au lendemain des premières frappes américaines contre l'Afghanistan, un autre responsable islamiste a eu des mots tout aussi sévères pour dénoncer l'« agression contre l'islam » ; enfin, l'association des oulémas algériens – les hommes de religion –, qui préside un ancien ministre, a rappelé, il y a peu, l'interdiction pour un Etat musulman d'apporter son aide à une attaque contre un autre Etat musulman.

Autant de mises en garde qui, il y a dix ans, auraient mobilisé la rue ; aujourd'hui, elles n'ont pas davantage d'écho que les appels à rejoindre la « coalition antiterroriste » lancés par les éradicateurs. Vivant depuis 1992 sous le régime de l'état d'urgence, l'Algérie, naguère symbole d'un tiers-mondisme militant, donne l'impression d'être coupée du monde extérieur. Elle l'observe, le juge, mais de loin, en spectatrice.

On ne saurait en dire autant du Maroc. Les attentats du 11 septembre sont venus confirmer le décalage entre le Maroc officiel et le Maroc de la rue, entre l'image de lui-même que le royaume s'efforce de

vendre à l'extérieur et la réalité. L'image, ce fut cette cérémonie ecuménique réunissant chrétiens, juifs et musulmans à la cathédrale Saint-Pierre de Rabat, pour témoigner que le Maroc est une anomalie heureuse, un pays tolérant et ouvert dans un monde arabo-musulman antisémite et antioccidental.

La réalité du royaume, des oulémas ne l'incarnent-ils pas mieux lorsqu'ils lancent une fatwa où ils mettent Rabat en garde contre une participation à une alliance « fomentée par les Etats-Unis contre le terrorisme » ? Que ces oulémas ne soient pas reconnus par le palais royal ne change rien à la portée de leur brûlot.

En 1991, au plus fort de la guerre du Golfe, des centaines de milliers de personnes étaient descendues dans les rues de Rabat pour dénoncer l'intervention américaine en Irak. Dix ans plus tard, le pouvoir se montre moins accommodant. A deux reprises, il a interdit une marche de protestation contre les frappes américaines en Afghanistan organisée par des islamistes. Ce refus a la valeur d'un aveu. Le mythe de la singularité marocaine est ébranlé.

Jean-Pierre Tuquoi

RECTIFICATIF

HABIB BOURGUIBA

Une erreur nous fait écrire en page « une » du *Monde* daté du jeudi 8 novembre que Habib Bourguiba était arrivé au pouvoir à l'issue d'un coup d'Etat en 1957. Président du conseil, M. Bourguiba avait à l'époque fait déposer le bey par l'Assemblée avant de devenir président de la République tunisienne.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'OMC et le Sud

LES représentants des 142 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui se réunissent à Doha, la capitale du Qatar, doivent s'entendre et ouvrir un nouveau « cycle » de négociations. Les responsables américains et européens ont raison d'affirmer qu'un échec, deux ans après celui de Seattle, aurait des conséquences désastreuses à court terme sur l'économie mondiale, dont la santé est chancelante, mais à plus long terme surtout, en alimentant la tentation du protectionnisme et du nationalisme. Personne n'y gagnerait.

Ni les pays du Nord, qui ont su tirer parti de la grande phase d'ouverture du commerce mondial engagée il y a cinquante ans, malgré les douloureuses restructurations qu'elle continuera d'imposer. Ni les pays du Sud qui seraient privés de débouchés au nord alors qu'ils sont déjà menacés, après les attentats du 11 septembre, d'un réflexe sécuritaire de la part des entreprises et des banques occidentales, tentées de rapatrier leurs investissements sur leur sol.

Si le commerce mondial a des excès et laisse encore trop de pays à l'écart, son rapide développement depuis un demi-siècle a été très positif. Il faut poursuivre la mondialisation. La création de l'OMC est une victoire du droit international contre le pur rapport de force des marchés. A Genève, son siège, où sont arbitrés les différends entre pays, les Etats-Unis ont perdu contre des « petits ». L'OMC, menacée après Seattle, doit être consolidée.

Mais, pour autant, le système commercial mondial provoque trop d'inégalités. Il faut le corriger, le réformer et, sur cette base, renforcer la crédibilité de l'OMC. Au nord, d'abord, auprès des militants anticapitalisme qui, s'il ne proposent pas vraiment de solution de recours, ont raison d'en dénoncer les méfaits « ultra-libéraux ». Au sud, surtout. Car l'échec de Seattle a été dû au creusement d'un fossé profond entre les pays développés et les pays en développement depuis dix ans. Le Nord manie l'hypocrisie en réclamant du Sud un abaissement de ses frontières dans les secteurs nouveaux (télécoms, assurances, pharmacie...) tout en maintenant fermées les siennes dans les secteurs de faibles technologies, que seul le Sud est capable d'exporter (agriculture, textile, acier...). L'Europe, les Etats-Unis et le Japon versent 1 milliard de dollars par jour pour soutenir leurs agriculteurs, six fois plus que leur aide aux pays en développement. A l'inverse, ils imposent un respect des droits de propriété intellectuelle sur des produits vitaux comme les médicaments, ce qui rend illusoire le droit à la santé.

Doha doit marquer une nette inflexion en faveur du Sud, comme le demande Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, qui parle d'« un cycle du développement ». Les concessions essentielles devront être faites par le Nord. Et par la France, en particulier en matière agricole. Mais le commerce ne suffit pas à assurer le développement des très pauvres. Il faut aussi des aides nouvelles adaptées.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzy, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massot ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction et chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pailoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'âge de la retraite

D'APRÈS UN RECENSEMENT effectué en 1950 il y a en France 3 453 000 personnes titulaires d'une pension, rente ou allocation de vieillesse. Le déficit de la Sécurité sociale, le poids des charges sociales dans les services publics, traduisent en chiffres ce paradoxe : les Français travaillent de plus en plus pour permettre à un plus grand nombre de se reposer.

De nombreux hommes politiques ont dénoncé cette situation en soulignant que les progrès de la médecine ont élevé la durée moyenne de la vie de quarante-cinq ans en 1900 à soixante-deux ans de nos jours pour les hommes et de quarante-huit à soixante-huit ans pour les femmes. Ils ont soutenu qu'il était normal en conséquence de reculer l'âge de la retraite. C'est un socialiste, M. Jules Moch, qui déclarait au dernier congrès de son parti qu'à

« l'ère de la pénicilline » il est anormal « que la SNCF compte autant de retraités que d'employés, que l'armée verse plus de pensions que de traitements d'activité. »

A vrai dire, le législateur est déjà intervenu, et la loi du 15 février 1946 a reculé de trois ans la limite d'âge pour les fonctionnaires. Mais il a épargné jusqu'à présent les travailleurs des services publics, protégés par leurs statuts. Le plan de réforme de la SNCF comporte le recul de la limite d'âge des cheminots. Afin que ces derniers ne s'estiment pas victimes d'une brimade particulière on prête à plusieurs membres du gouvernement l'intention de demander l'extension de cette mesure à l'ensemble des services publics.

M. Jacquemont
(10 novembre 1951.)

Le Monde sur tous les supports

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

FINANCE La Banque centrale européenne a annoncé, jeudi 8 novembre, une baisse de son principal taux directeur, ramené à 3,25 %, la quatrième depuis le début

de l'année. ● LE CONSEIL des gouverneurs, à Francfort, a opté pour une baisse substantielle d'un demi-point, en vue de « restaurer la confiance », a expliqué le président

de la BCE, Wim Duisenberg. ● CETTE DÉCISION était attendue, après celle prise par la Réserve fédérale américaine, mardi, même si l'ampleur de la baisse a surpris la plupart des éco-

nomistes. Elle montre, selon eux, que la BCE a pris la mesure des risques de récession qui planent sur l'Europe. ● LES BAISSSES de taux à répétition ont permis de prévenir un

effondrement des marchés boursiers, mais leur effet sur l'économie réelle est attendu impatientement par les opérateurs pour éviter une rechute des cours dans les prochains mois.

La BCE desserre l'étreinte monétaire pour redonner de l'air à la croissance

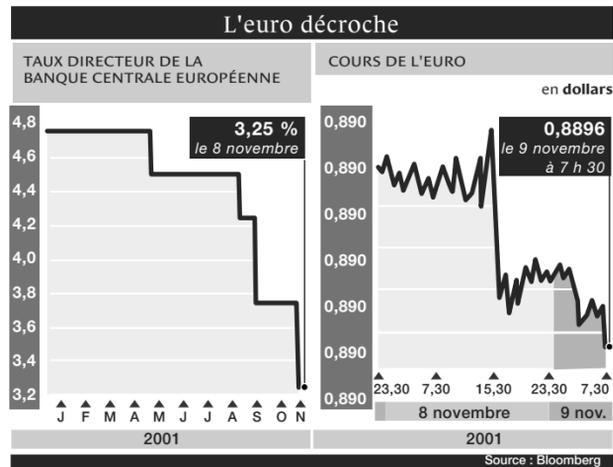
La Banque centrale européenne, dans la foulée de la Réserve fédérale américaine, a opté, jeudi, pour une baisse franche d'un demi-point de son principal taux directeur. Politiques et économistes applaudissent une décision qui doit permettre d'éviter le risque de récession en Europe

FRANCFORT

de notre correspondant

L'événement était attendu : la Banque centrale européenne (BCE) a décidé, jeudi 8 novembre, d'utiliser ses marges de manœuvre. Le conseil de ses gouverneurs, réuni à Francfort, a baissé d'un demi-point de pourcentage (0,5 %) le principal taux directeur de la zone euro, porté à 3,25 %. Critiquée pour son inertie, la BCE assouplit sa politique monétaire pour la quatrième fois cette année – soit 1,5 point de pourcentage de baisse depuis janvier. A son tour, elle cherche à contrer tout risque de récession, alors que la zone euro accuse le coup : le produit intérieur brut a progressé à un rythme très faible au deuxième trimestre (0,1 % par rapport au premier), selon les chiffres publiés jeudi par Eurostat (1,7 % en rythme annuel). « Nous voulons aider à restaurer la confiance », a affirmé Wim Duisenberg.

De fait, le président de l'institut d'émission n'a jamais été aussi sombre en matière de conjoncture. Si une récession « n'est pas considérée comme probable », une progression de 0,1 % du PIB « n'est cependant pas très loin » d'une



La monnaie unique a accueilli la détente monétaire de la Banque centrale européenne par une chute face au dollar.

croissance négative. « Nos observations nous conduisent à penser, en particulier après les événements du 11 septembre, que la confiance a été touchée plus fortement qu'estimé voici quelques semaines. Et cela signifie aussi que le rétablissement de l'économie va durer plus long-

temps », a dit M. Duisenberg, évoquant un « haut degré d'incertitude ».

« La croissance réelle du PIB dans la zone euro sera faible au second semestre 2001 », a-t-il ajouté, du fait des difficultés persistantes de l'économie mondiale, « qui

dépriment la demande pour les exportations de la zone euro ». « L'environnement actuel va probablement conduire à des reports dans les investissements et va affecter négativement la croissance de la consommation », prévoit désormais M. Duisenberg : la croissance de la zone sera inférieure à son potentiel (compris entre 2 % et 2,5 %) pendant une partie de 2002, même si « les conditions existent pour un rétablissement dans le courant de l'année prochaine ».

La dernière baisse des taux de la BCE remontait au 17 septembre – un demi-point de pourcentage – et avait été décidée dans un mouvement exceptionnel de concertation avec la Réserve fédérale américaine, après les attentats survenus aux Etats-Unis. Depuis, la position de l'institut d'émission a suscité un bras de fer très vif avec les ministres des finances de la zone euro. Ces derniers ont réclamé à grands cris une baisse des taux, froissant l'indépendance des gardiens monétaires. Les tensions avaient culminé lors du sommet européen de Gand, fin octobre. Les gouvernements étaient devenus plus discrets depuis quelques jours, en particulier lors de la der-

nière réunion des ministres des finances à Bruxelles, en début de semaine. La situation devrait désormais se détendre. Autorités monétaires et politiques semblent avoir trouvé un terrain d'entente, au moins pour quelque temps : l'assouplissement monétaire doit s'accompagner d'une poursuite des efforts budgétaires, malgré le dérapage des finances publiques observé dans certains Etats de la zone. De nombreux dirigeants politiques ont d'ailleurs applaudi, jeudi, un geste dont l'ampleur a quelque peu surpris.

« DÉCISION IMPORTANTE »

« Une bonne nouvelle pour la croissance et l'emploi », a fait savoir le ministre français de l'économie et des finances, Laurent Fabius, en déplacement en Chine. Le chancelier allemand Gerhard Schröder, dont le pays est à la traîne de l'union monétaire en ce moment, a également salué l'initiative de la BCE : « C'est une décision importante et justifiée. C'est un coup de pouce supplémentaire à la croissance. » « Cette décision nous permet de nous en tenir au pacte de stabilité et à la consolidation de nos finances », a commenté le ministre allemand des finances. Le président de l'euro-groupe, Didier Reynders – le ministre des finances belge sait se montrer très remonté à propos de la BCE –, a estimé que cette dernière ne pouvait pas faire moins : il a néanmoins jugé « important [qu'une] politique budgétaire orthodoxe soit soutenue d'une manière ou d'une autre par des gestes dans le domaine monétaire ».

La BCE en profite pour préciser ses marges de manœuvre : si elle s'estime en mesure de faire un effort pour la croissance, c'est qu'elle juge que l'inflation est désormais sous contrôle. M. Duisenberg a confirmé que l'indice des prix à la consommation passerait « au début de l'année prochaine bien en dessous des 2 % », le seuil de référence pour la zone euro. La baisse des taux « a été prise sans préjudice pour la stabilité des prix, et il soutient les autres objectifs de l'union économique et monétaire, telle la croissance économique », a dit M. Duisenberg.

Ph. Ri.

Sans les nommer, le patron de la BCE n'a pas raté l'occasion de donner son avis sur la situation budgétaire préoccupante des trois principales économies de la zone : française, italienne et allemande. Selon les derniers chiffres de la Commission européenne, cette dernière devrait engranger un déficit public de 2,6 % en 2002, pas très

Londres et Copenhague à l'unisson

La Banque d'Angleterre (BoE) et la Banque centrale du Danemark ont toutes deux réduit, jeudi 8 novembre, leurs taux directeur d'un demi-point. L'ampleur de la décision de la BoE a surpris. A 4 %, les taux britanniques sont à leur plus bas niveau depuis janvier 1963. La Banque d'Angleterre a justifié son geste en indiquant que l'activité économique mondiale « s'est encore affaiblie » depuis trois mois. « Le ralentissement économique pourrait être plus profond et plus long que nous ne le pensions précédemment », a indiqué l'institut monétaire dans un communiqué. La croissance « s'est maintenue aux alentours de nos prévisions », mais les dernières enquêtes montrent un affaiblissement de la confiance des chefs d'entreprise. Parallèlement, les pressions sur les prix se sont encore atténuées, a ajouté la BoE. Le Danemark a, lui, ramené son taux directeur à 3,25 %.

loin de la limite de 3 % autorisée dans le cadre de l'union monétaire. « Je continue de croire que les gouvernements sont fermement tenus de respecter le pacte de stabilité et de croissance », a répété M. Duisenberg. « Les pays qui n'ont pas avancé très loin dans leurs programmes de stabilisation ont bien sûr moins de marge pour laisser les stabilisateurs automatiques fonctionner à plein », a-t-il poursuivi. Baisse des taux en main, la BCE s'estime désormais bien placée pour faire la leçon.

Philippe Ricard

Un changement d'agenda pour échapper aux pressions politiques et boursières

FRANCFORT

de notre correspondant

Les apparences sont trompeuses : les gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) ont annoncé, jeudi 8 novembre, une modification a priori anodine dans leur agenda. Désormais, ils ne parleront plus qu'une fois par mois de politique monétaire, lors de leur première réunion mensuelle. Depuis bientôt trois ans, les gouverneurs de la BCE, c'est-à-dire les six membres de son directoire et les présidents des banques centrales nationales, avaient pour habitude de plancher tous les quinze jours, le jeudi matin, sur le niveau des taux d'intérêt.

La discussion monétaire dure une bonne partie de la réunion, avant d'aborder les sujets moins stratégiques sur lesquels l'institut d'émission et les banques centrales nationales travaillent ensemble (systèmes de paiement, supervision, production des billets, etc.). Plusieurs gouverneurs regrettaient de voir leurs rencontres accaparées par les questions monétaires, au détriment des autres dossiers. Ces der-

niers seront désormais à l'ordre du jour de leur deuxième rendez-vous mensuel. « Nous avons l'impression que les réunions bimensuelles alimentent, tous les quinze jours, les spéculations sur le marché, et une volatilité (...) supérieure à ce qui serait le cas si nous avions un rythme plus calme », a en outre expliqué Wim Duisenberg, le président de la BCE, grand ordonnateur des réunions tenues à huis clos, au sommet de l'« Eurotower », le siège de la BCE à Francfort.

CONTENIR L'EFFERVESCENCE DES MARCHÉS

Avec un tel agenda, la Banque centrale ne cherche pas seulement à contenir l'effervescence des marchés, elle espère aussi échapper aux pressions politiques qui précèdent souvent les réunions du conseil. Leur fréquence multipliait les occasions de tension, contraignant les gardiens monétaires à rappeler leur indépendance pour assooir leur crédibilité.

Depuis quelques mois, pour cette raison aussi, le conseil était partagé sur l'opportunité de réaménager son calendrier. Certaines voix,

notamment du côté de la Bundesbank, s'étaient déjà prononcées pour un tel allègement. Au printemps, il avait pourtant été convenu de maintenir les deux réunions mensuelles, car « les membres du conseil ont beaucoup de choses à décider ensemble, dans une institution aussi jeune que la BCE », expliquait-on alors à Francfort. Le processus de prise de décision privilégié par M. Duisenberg – la recherche d'un consensus – nécessite par ailleurs des discussions régulières afin d'arriver à un compromis.

Les récentes tensions avec les dirigeants politiques auront sans doute convaincu l'ensemble des membres du conseil d'adopter une autre cadence. L'institut d'émission se rapproche ainsi de la Réserve fédérale, dont les dirigeants se retrouvent toutes les quatre à six semaines. Bien sûr, a souligné M. Duisenberg, la BCE se réserve le droit de prendre une décision sur les taux à n'importe quel moment, à l'abri des spéculations.

Ph. Ri.

La confiance des marchés dans la baisse des taux risque de fléchir

LES MARCHÉS d'actions ont salué, jeudi, la baisse d'un demi-point des taux directeurs décidée par la Banque centrale européenne, la Banque d'Angleterre et celle du Danemark, deux jours après celle de la Réserve fédérale américaine (Fed). L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a progressé de 1,78 % jeudi, le DAX allemand de 2,73 % et le Footsie britannique de 1,18 %. Aux Etats-Unis, la Bourse de New York et le Nasdaq ont ouvert en hausse. Même s'ils perdent encore 10 % à 25 % par rapport au 1^{er} janvier, ces indices sont tous revenus au-dessus de leur niveau du 10 septembre, veille des attentats.

Baisser les taux directeurs permet de relancer la création de monnaie et de diminuer le coût de l'argent pour les emprunteurs. Cela bénéficie à la croissance économique, tout en renforçant l'attrait des actions par rapport aux obligations et aux placements monétaires. Les marchés financiers réagissent donc

immédiatement à cette décision, même si ses effets sur la relance de l'investissement et de la consommation peuvent mettre plusieurs mois à se concrétiser.

LA FED N'AVAIT PAS LE CHOIX

Que serait-il arrivé si la Fed et la BCE n'avaient pas baissé leurs taux ces derniers mois ? « Le marché des actions serait beaucoup plus bas : depuis le début de l'année, il y a eu beaucoup de mouvements de reprise des cours de Bourse, en janvier, en avril-mai, et après le 21 septembre, mais aucun n'a tenu », estime Jean-Pierre Petit, économiste à la société de Bourse Exane. La Fed, de toute façon, n'avait pas le choix. L'influence de la Bourse sur l'économie réelle aux Etats-Unis, du fait de la confiance et du sentiment de richesse que le niveau des indices procure aux agents économiques, l'oblige à agir vite. D'autant que Wall Street dicte la tenue de la plupart des places financières dans le monde.

La Fed est intervenue, en 2001, bien avant que les statistiques économiques ne se dégradent vraiment, réagissant à la baisse de la Bourse. Cette rapidité s'était déjà vérifiée lors des crises asiatique et russe, ou face aux inquiétudes liées au passage à l'an 2000. Elle a toutefois un revers. Certains géants, à l'unisson des banquiers centraux européens, s'inquiètent des effets pervers résultant des mouvements de balancier de la banque centrale américaine. En encourageant la création monétaire, elle a contribué à la formation d'une « bulle financière » autour des valeurs technologiques. En remontant ensuite ses taux d'intérêt au cours de l'année 2000, elle a provoqué le « krach lent » de ces dix-huit derniers mois.

Reste que, si la reprise rapide de l'économie mondiale devait tarder, « la confiance du marché dans l'efficacité de la politique monétaire, qui semble se maintenir à un haut niveau pour l'instant, pourrait être de nouveau mise à l'épreuve », estime Keith Wade, l'économiste en chef de la société de gestion britannique Schroders. « Le marché est d'abord soutenu, aujourd'hui, par l'abondance des liquidités disponibles, qui ont été créées par cette politique monétaire longtemps accommodante », rappelle M. Petit. Mais si les bénéfices des entreprises ne sont pas à la hauteur des espérances en 2002, les investisseurs risquent de comprendre que la Bourse a été dopée par l'argent bon marché. Et de provoquer sa rechute, en retirant leurs capitaux.

Adrien de Tricornot

Les économistes espèrent une poursuite du mouvement

SI LA DÉCISION de la Banque centrale européenne (BCE) de réduire ses taux d'intérêt, jeudi 8 novembre, était très attendue, les experts n'en espéraient pas autant (une baisse d'un demi-point) de la part d'une institution monétaire dont ils ont souvent l'impression qu'elle se préoccupe moins de la croissance que de l'inflation. Selon une enquête de l'agence Bloomberg, seulement quatre économistes sur les vingt-quatre qu'elle a interrogés s'attendaient à un mouvement d'une telle ampleur. « Je suis irrité mais je suis beau joueur. C'est une très bonne décision », estime l'un d'entre eux, qui avait anticipé une baisse d'un quart de point seulement. « En dépit de tout ce qu'ils nous laissent penser, ils sont finalement assez réactifs », commente un autre. L'euro a quant à lui nettement moins apprécié la détente monétaire. Il a chuté face au dollar sur la séance de jeudi et poursuivait son mouvement de repli vendredi matin, à 0,8914 dollar, après être passé temporairement en dessous du seuil de 0,89 dollar.

Les économistes sont unanimes : la conjoncture européenne, notamment en Allemagne, où plane la menace d'une récession, nécessitait une action rapide. « Ils ont maintenu pendant très longtemps une politique monétaire restrictive, et ils n'ont obtenu les effets des premières baisses de taux qu'avec retard », estime Antoine Brunet, économiste chez HSBC CCF. De plus, l'euro, relativement stable depuis mars, ne donne plus d'impulsion au commerce extérieur, qui, au contraire, est pénalisé

par la conjoncture internationale. » Autre bonne surprise, le changement de tonalité dans le discours de la Banque centrale, qui fait preuve, au grand étonnement des professionnels, d'une lucidité économique sans précédent. « La BCE a enfin décidé de voir la réalité en face », s'exclame Marc Touati, économiste chez Natexis Banques Populaires. Celle-ci est notamment caractérisée par une désinflation massive et un

L'euro a nettement moins apprécié la détente monétaire. Il a chuté face au dollar sur la séance de jeudi et poursuivait son repli vendredi matin

fort ralentissement dans la zone euro. Malheureusement la diminution du taux Refi d'un demi-point risque d'être un peu tardive pour permettre à l'économie européenne de rebondir dès le début 2002. »

Mais la satisfaction de la communauté financière durera-t-elle longtemps ? Une détente monétaire aussi importante ne réduit-elle pas les espoirs d'une nouvelle baisse des taux en Europe, que les experts jugent encore indispensable pour

faire face à une poursuite de la dégradation de l'activité ? « Ce n'est pas avant l'année prochaine que nous verrons les signes concrets d'une reprise dans l'activité ou la confiance », considèrent les économistes de Merrill Lynch. Le président de la BCE, Wim Duisenberg, a lui-même d'ailleurs reconnu que « la croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) de la zone euro sera faible au second semestre 2001 » et qu'elle « devrait rester en deçà de son potentiel également une partie de l'année prochaine ». Cette vision de la conjoncture ne laisse aucun doute aux économistes : la BCE devient de plus en plus consciente du risque de récession et continuera à assouplir sa politique monétaire jusqu'à 2,75 % à la fin du premier trimestre 2002.

« Malgré cet assouplissement monétaire, le taux réel déflaté de l'inflation est toujours proche de 1 %, souligne M. Touati. La politique monétaire actuelle est donc loin d'être exagérément accommodante. En outre, dans la mesure où l'inflation dans la zone euro atteindra vraisemblablement 1,5 % au printemps prochain, la BCE a encore une marge de baisse des taux d'environ un demi-point. » Pour M. Brunet, cette capacité sera utilisée en une seule fois en janvier, tandis que pour Raymond Van der Putten, économiste chez BNP Paribas, ce mouvement se fera en deux temps, dont le premier serait une baisse d'un quart de point lors de sa réunion du 6 décembre.

Cécile Prudhomme



RAFAL

habille les hommes
FORTS ou GRANDS
LIQUIDATION
TOTALE
avant travaux

À PARTIR DU 5 NOVEMBRE

15 place du Havre - 75008 Paris - Tél.: 01 43 87 34 64
autorisation préfectorale n° 2001-267-9

L'Etat va devoir se prononcer sur la vente de sa participation dans le Crédit lyonnais

Le Crédit agricole et Allianz seraient d'accord pour se partager les 10 % qu'il détient

De difficiles discussions impliquant le Crédit lyonnais et deux de ses actionnaires, le Crédit agricole et Allianz, auraient permis d'aboutir à un

accord de principe entre les trois groupes. Ils seraient prêts à présenter à l'Etat un schéma de rachat de ses 10 % dans la banque privatisée,

qui ferait la part belle au Crédit agricole. Reste à boucler le volet industriel du schéma et à convaincre le gouvernement, ouvert sur ce sujet.

LE GOUVERNEMENT va-t-il céder la participation de 10 % de l'Etat dans le Crédit lyonnais avant l'élection présidentielle ? Cette question juridiquement ouverte depuis la fin du mois de juin est sérieusement examinée. Le ministère des finances, qui n'a jamais fait mystère de son souhait de voir se rapprocher le Lyonnais et le Crédit agricole, semble prêt à utiliser la fenêtre de tir d'à peine un mois dont il dispose. S'il veut céder tout ou partie de ces 10 % au Crédit agricole, il doit le faire avant l'entrée en Bourse de la banque verte, mi-décembre. Au-delà de cette date, jusqu'à la fin de l'opération boursière, la liberté d'action du Crédit agricole sera en effet limitée. Quant au gouvernement, il entrera dans la délicate période préélectorale.

Les esprits semblent mûrs pour accepter un premier pas vers un rapprochement entre le Lyonnais et le Crédit agricole. Le dialogue jusqu'ici difficile entre Jean Laurent, patron du Crédit agricole, et Jean Peyrelevalde, président du Crédit lyonnais, a progressé. Les deux hommes seraient d'accord sur les modalités d'une montée en puissance de la banque verte dans le capital du Lyonnais, dans le cadre d'un schéma décrit par *Les Echos* jeudi 8 novembre.

Ce schéma, qu'aucun des intéressés n'a voulu commenter, prévoit de partager les 10 % de l'Etat dans le Lyonnais entre le Crédit agricole et l'assureur allemand Allianz – déjà principaux actionnaires de la banque avec chacun 10 % de son capital. La banque verte obtiendrait environ 7 %, les 3 % restants allant à Allianz. Ce partage fait l'objet de discussions directes entre les deux groupes, le ministère des finances n'étant pas pour l'heure formellement impliqué.

Cette piste de travail présente l'avantage de poser les jalons d'une fusion à terme entre le Lyonnais et

le Crédit agricole en laissant à ce dernier le temps de digérer sa cotation. Elle préserve les grands équilibres au sein du capital du Lyonnais, ce que réclame depuis toujours M. Peyrelevalde, soucieux de la stabilité de l'actionariat de la banque à l'horizon 2003, une fois le pacte d'actionnaires parvenu à échéance.

Les efforts de M. Peyrelevalde ont payé fin juillet : ses deux grands actionnaires sont alors convenus de se parler rapidement

Selon nos informations, le président du Lyonnais n'est d'ailleurs pas étranger à ce montage. Il aurait épinglé tout son mois de juillet à convaincre tour à tour Jean Laurent et Henning Schulte-Noelle, l'influent patron d'Allianz, qu'il est allé rencontrer en Allemagne, de la nécessité de s'entendre sur un schéma d'avenir. « *Le Crédit agricole ne pouvait monter brutalement dans le capital du Lyonnais sans susciter une riposte d'Allianz* », explique un observateur.

Les efforts de M. Peyrelevalde ont payé fin juillet : ses deux grands actionnaires sont alors convenus de se parler très rapidement. Une première rencontre a eu lieu le 20 août entre M. Laurent et, pour le compte d'Allianz, Jean-Philippe Thierry, patron de la filiale d'assurances du géant allemand, les AGF. Les discussions n'ont pas été simples et le Crédit agricole, interrogé par *Le Monde* il y a quinze jours, a démenti l'existence d'un schéma pré-

cis. Pourtant, la banque verte, le Lyonnais et Allianz espéraient pouvoir le dévoiler lors de la présentation des résultats trimestriels du Lyonnais, le 15 novembre.

Pour avancer, les parties doivent encore se mettre d'accord sur le volet partenarial et industriel des discussions. Car l'Etat ne veut pas prendre le risque de céder ses titres dans un « *marché de dupes* » : seule l'existence d'un projet de mariage en bonne et due forme entre le Lyonnais et la banque verte saurait le décider à vendre ses parts. Les deux groupes pourraient, indique-t-on de bonne source, envisager de discuter des modalités d'une éventuelle fusion à la mi-2002, six mois après la cotation du groupe coopératif et après les élections. Allianz devra, de son côté, montrer patte blanche, en précisant qu'il ne vise pas une prise de contrôle du Lyonnais, mais le maintien de ses liens commerciaux avec la banque.

La participation de l'Etat représentée actuellement plus de 1,5 milliard d'euros. Malgré la baisse des marchés, le Lyonnais vaut encore treize fois ses résultats, un prix éle-

vé auquel Allianz et le Crédit agricole ajouteraient une prime. Des débats continuent pourtant de diviser le gouvernement, soucieux de ne pas brader une banque dont le sauvetage a coûté plus de 70 milliards de francs aux contribuables.

Cette prudence est d'autant plus nécessaire que les actionnaires minoritaires du Lyonnais – Axa (5,4 %), Société générale (3,9 %), BBVA (3,8 %), Intesa BCI (2,7 %), BNP Paribas (entre 1 % et 1,5 %), le reste (41 %) étant dans le public – sont très vigilants. Si Axa se résigne à considérer sa participation dans le Lyonnais comme un investissement financier, il voit d'un mauvais œil toute montée en puissance de son rival Allianz. La Société générale et BNP Paribas se sont invités au capital du Lyonnais pour se rappeler au bon souvenir des pouvoirs publics. « *L'Etat détient via la Caisse des dépôts environ 10 % du capital de Dexia qui pourrait servir de monnaie d'échange à la Générale pour peu qu'elle ait un projet sérieux* », souligne un observateur.

Anne Michel

Départ anticipé du directeur financier de British Telecom

L'OPÉRATEUR britannique historique de télécommunications, BT (ex-British Telecom), a annoncé, jeudi 8 novembre, que le contrat de Philip Hampton, son directeur financier, ne sera pas renouvelé. Il quittera BT après novembre 2002. Cette nouvelle éviction fait suite au départ anticipé de Peter Bonfield, directeur général du groupe. Ce dernier abandonnera ses fonctions en janvier, avec un an d'avance sur le calendrier prévu.

Cette succession de départs est liée aux pertes massives enregistrées par l'opérateur de télécommunications. Jeudi, BT a annoncé une perte nette de 1,48 milliard de livres (2,38 milliards d'euros) pour le deuxième trimestre (qui se termine au 30 septembre), contre un bénéfice net de 280 millions de livres (450,8 millions d'euros) au cours de la même période de 2000. Le chiffre d'affaires de l'opérateur a pourtant progressé de 6 % au deuxième trimestre. Le programme de désendettement du groupe, qui a ramené la dette autour de 16,5 milliards de livres (27,06 milliards d'euros), devra être poursuivi. « *Il y a un niveau d'endettement que BT trouverait satisfaisant mais c'est bien en dessous de 15 milliards de livres* », a estimé Christopher Bland, nouveau président de BT depuis mai.

Les candidats à la reprise de Brandt se dévoilent

LES CANDIDATS à la reprise de la société française Brandt, filiale de l'ex-groupe Moulinex-Brandt contraint au dépôt de bilan, avaient jusqu'à 15 heures, vendredi 9 novembre, pour déposer des offres. « *Plus de dix groupes ont demandé des informations sur Brandt* », a précisé à l'AFP M^e Francisque Gay, l'un des deux administrateurs judiciaires responsables de Moulinex-Brandt.

Un seul groupe, le fabricant turc d'électroménager Arçelik-Beko, a déjà annoncé publiquement qu'il déposerait une proposition de reprise. Parmi les autres repreneurs potentiels figureraient des poids lourds internationaux de l'électroménager, comme l'américain Whirlpool ou le suédois Electrolux. Les fabricants italiens Candy et Merloni ont fait savoir qu'ils avaient étudié le dossier. Le nom de l'allemand Bosch Siemens a également circulé. Mais la plupart ne seraient intéressés que par des portions de Brandt alors que l'offre de reprise du fabricant turc pourrait porter sur la totalité de la société française.

Le procès des anciens patrons de Sotheby's et Christie's s'est ouvert à New York

NEW YORK

de notre correspondant

Le procès des anciens dirigeants des deux plus grandes et plus prestigieuses maisons de vente aux enchères, Sotheby's et Christie's, s'est ouvert jeudi 8 novembre devant un tribunal fédéral de New York. Le principal accusé est Alfred Taubman, milliardaire américain de soixante-seize ans, actionnaire majoritaire et ancien président de Sotheby's. Il a fait fortune dans l'immobilier. Les services de la concurrence du ministère américain de la justice lui reprochent de s'être entendu, de 1993 à 1999, avec son concurrent Christie's afin de fixer à des niveaux élevés le prix des commissions portant sur les ventes aux enchères d'objets d'art.

Le président de Christie's à l'époque, Sir Anthony Tennant, lui aussi mis en accusation ne sera pas présent à l'audience. Il se déclare innocent et a refusé de quitter le Royaume-Uni, dont il ne peut être extradé puisque la législation anglaise ne permet pas de poursuivre les personnes, mais uniquement les sociétés, pour avoir contrevenu aux lois de la concurrence. L'un comme l'autre risquent au maximum trois ans de prison et une amende de 350 000 dollars (plus de 390 000 euros). Le procès devrait durer un mois et s'annonce difficile pour la défense.

Le département de la justice se dit prêt à démontrer que, « *pendant six années de fraude internationale, Sotheby's et Christie's se sont entendus pour faire payer aux Etats-Unis au moins 400 millions de dollars de commissions en trop* ». Après quatre ans d'enquête, l'accusation s'appuie sur les témoignages et les aveux des deux anciens directeurs généraux de Sotheby's et Christie's, respectivement Diana (Dede) Brooks et Christopher Davidge. M^{me} Brooks, une personnalité new-yorkaise, membre entre autres des conseils de l'université Yale et de Morgan Stanley Dean Witter, a

accepté en 2000 de plaider coupable et de témoigner contre son ancien patron dans l'espoir d'échapper à la prison. Elle a reconnu avoir organisé à plusieurs reprises et à la demande de M. Taubman des rencontres secrètes avec les dirigeants de Christie's.

PRATIQUES COORDONNÉES

M. Davidge a fourni, pour sa part aux enquêteurs des documents montrant que la collusion entre les deux maisons portait sur les commissions, mais aussi sur le recrutement du personnel et même le calendrier des expositions et des ventes. Une de ses preuves est une lettre manuscrite du 30 avril 1993, attribuée à M. Tennant. Elle détaille une conversation avec M. Taubman sur la façon de coordonner les pratiques commerciales des maisons concurrentes afin de les rendre plus rentables sans peine. M. Taubman a toujours affirmé être innocent. L'ancien président de Sotheby's affirme s'être contenté d'être l'actionnaire principal de la société. Il a réalisé un investissement de prestige et ne participait en rien à la gestion.

Sotheby's a reconnu en 2000 sa culpabilité et a été condamnée à payer une amende de 45 millions de dollars. La société a affirmé en mai dans un communiqué qu'aucun employé impliqué dans l'entente illégale ne travaillait encore pour elle. Christie's, contrôlée depuis 1998 par le financier français François Pinault, a décidé de totalement coopérer avec la justice et s'est vu accorder en échange une « *amnistie conditionnelle* ».

Les deux maisons, qui détiennent ensemble 90 % du marché mondial des ventes aux enchères d'objets d'art, ont déjà accepté à la suite d'une procédure collective menée par un certain nombre de clients de payer 537 millions de dollars de dommages et intérêts.

Eric Leser



IL VOUS FAUT
À PEU PRÈS AUTANT DE TEMPS POUR LIRE CETTE PHRASE QUE POUR OBTENIR
CETTE VOITURE



164 317 F 25 051 €. Aujourd'hui, lorsque vous commandez une Volvo V40 Titanium 115 ch diesel Common Rail[®], vous pouvez repartir avec sans attendre. Outre son design séduisant, son confort incontestable et la sécurité légendaire Volvo, c'est l'un des nombreux avantages que vous offre cette voiture. Voilà qui est appréciable, dès lors que l'on sait que la plupart des diesel ne sont pas immédiatement disponibles à la commande !

| Equipements de série sur la version TITANIUM | | | |
|--|--|--------------------------------------|----------------------------------|
| - ABS avec répartiteur de freinage EBD | - Airbags conducteur et passager | - Phares double optiques à fond noir | - Jantes aluminium 16" |
| - Système exclusif SIPS [®] de protection contre les chocs latéraux | - Airbags latéraux SIPS-BAG [®] | - Peinture métallisée Titanium | - Régulateur de vitesse |
| - IC [®] rideau gonflable de protection latérale | - Climatisation | - Spoilers avant et arrière | - Sellerie tissu/cuir Visby |
| - Système WHIPS [®] anti coup du lapin | - Vitres électriques avant | - Phares antibrouillard avant | - Volant sport gainé de cuir |
| | - Télécommande à distance | | - Pack audio HU 605 lecteur 1 CD |

Information et essais **N° Vert 0 818 40 80 80** (prix d'appel local d'un téléphone fixe). Consultez votre Volvo sur www.volvocars.fr. 115 ch = 85 kW ECE, consommations en l/100 km (normes CEE 96/60) : cycle rotatif : 4,3 ; cycle urbain : 7,4 ; Eurocity : 5,4 ; CO² rejeté (g/km) : 142. Prix maximum conseillé TTC au 01/11/01. *Vissez. [®]Range commune.

VOLVO V40 TITANIUM DIESEL COMMON RAIL

Les Afghans s'expriment sur Internet loin de leur pays

Le mollah Mohammed Omar ayant banni le Web des zones sous son contrôle, Internet est presque totalement absent du territoire. Les sites de la diaspora sont légion dans le monde entier, même s'ils ont fait l'objet d'attaques de la part des pirates informatiques

MÉDIA réputé global et sans frontières, Internet a disparu d'Afghanistan. Fin août, le mollah Mohammed Omar, chef des talibans, porta l'estocade en bannissant le Web des zones sous son contrôle, soit la quasi-totalité du territoire afghan. Non pas que l'accès à la Toile y ait été particulièrement aisé : les longues années de guerre avaient réduit les infrastructures téléphoniques comme peau de chagrin, et très peu de gens avaient les moyens de se connecter. Mais, pour les talibans, Internet est le véhicule incontrôlable d'un contenu qu'ils jugent « vulgaire, immoral et anti-islamique ». Après en avoir restreint l'usage, le mollah Omar finit donc par le prohiber par décret. Les associations humanitaires étrangères alors présentes sur place et les rares ministères ayant encore accès à la Toile s'en virent privés du jour au lendemain. Les quelques connexions assurées depuis le Pakistan voisin furent supprimées. Seul endroit où, dit-on, Internet continua à être toléré, le quartier général de la milice au pouvoir, installé dans la ville de Kanda-

har (Sud-Ouest), a été détruit depuis par les bombes américaines.

Si le pays a été débarrassé d'Internet, les sites édités par des Afghans résidant à l'étranger sont légion sur le réseau des réseaux. Les talibans eux-mêmes ont mis à profit ce moyen de communication planétaire pour « militer pour la reconnaissance de leur régime par la communauté internationale », comme le note l'association Reporters sans frontières (RSF). Telle était la mission du site afghan-ic.com. Hébergé au Pakistan, il n'est plus accessible aujourd'hui, tout comme taleban.com, conçu par l'ancienne mission des « étudiants en théologie » auprès des Nations unies, à New York. Des pirates informatiques (hackers) les ont pris pour cible au lendemain des attentats perpétrés à New York et à Washington, le 11 septembre. Dans leur volonté de nuire aux sites Web soupçonnés d'être liés au réseau Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden, les pirates n'ont pas fait de détail. Plusieurs sites n'ayant rien à voir avec Ben Laden ni les talibans ont subi des



cyberattaques, au simple motif que leur nom faisait allusion à l'Afghanistan. Comble de l'ironie, afhangovernment.org, le site de l'ex-président Burhanuddin Rabbani, l'un des principaux opposants au régime de Kaboul, n'a pas résisté à ces coups de boutoir.

AFFILIATION POLITIQUE INCERTAINE

« Si les sites engagés sont le plus souvent anti-talibans, il est parfois difficile de déterminer avec exactitude quelles factions ils soutiennent ou représentent », constate Vincent Broussel, chargé de l'Asie à RSF. Certains sites annoncent néanmoins clairement la couleur. Omaid.com, par exemple, accueille l'internaute par un portrait d'Ahmed Shah Massoud, chef de la rébellion dans le nord du pays assassiné le 9 septembre. « En mémoire, en hommage et par respect pour le plus

grand fils de l'Afghanistan, véritable héros du monde islamique », peut-on lire sur cette version en ligne d'une des principales publications afghanes, l'hebdomadaire Omaid Weekly.

Toujours dans le camp de l'Alliance du Nord, soutenue depuis septembre par les Etats-Unis, le site payamemujahid.com est clairement identifié comme étant une publication des moudjahidines afghans. Il se présente comme « la première et la seule publication hebdomadaire en ligne publiée à l'intérieur de l'Afghanistan ». Mais la personne chargée du site est officiellement domiciliée à l'ambassade afghane à Pékin, restée loyale au précédent régime. Bien qu'il ne se réclame pas explicitement de l'ex-roi Zaher Shah, en exil en Italie, afghanistans.com fait la part belle à ses idées et ses sympathisants. Les communis-

tes aussi disposent de leur vitrine en ligne : les visages de Marx et d'Engels trônent en page d'accueil d'asrejadid.org, édité en Suède.

Moins évidente est l'affiliation politique d'autres sites. Sabawoon.com, par exemple, qui met en ligne des images, notamment celles de la chaîne qatarie Al-Jazira, des dégâts causés par les bombardements américains. « Tout comme nous avons condamné l'attaque terroriste sur New York, nous nous opposons à toute attaque contre le territoire afghan. La guerre ne tue que des gens innocents », affirme le site californien, ce qui lui vaut d'être catalogué comme pro-taliban par des sympathisants de l'Alliance du Nord.

« Cela devient de plus en plus difficile pour ces sites afghans d'obtenir des informations de première main sur la situation à l'intérieur du pays », signale M. Broussel. Nombreux sont ceux qui se contentent de proposer des articles publiés par des médias traditionnels occidentaux, comme le New York Times, ou des agences de presse (AP, Reuters, AFP). C'est le cas d'afghan-network.net, un site animé par un Afghan de vingt et un ans depuis Toronto (Canada). « Je veux fournir un point de vue qui soit neutre, contrairement à ce que font la plupart des sites afghans », assure Walid Sharif, étudiant en économie, qui passe tout son temps libre à alimenter son site. Moins en prise avec l'actualité, afghanmagazine.com se veut, lui, un site culturel de référence. Son jeune fondateur, Farhad Azad, qui vit en Californie, espère ainsi combler les lacunes des Occidentaux qui « ne connaissent l'Afghanistan que par les guerres qui s'y déroulent ».

Antoine Jacob

Un site en défense des femmes afghanes, rawa.org

Dans la galaxie des sites Web afghans, rawa.org s'est octroyé une place particulière, celui d'un site animé par des Afghanes luttant pour les droits des femmes et « l'établissement d'un gouvernement démocratique » dans leur pays. Leur organisation, l'Association révolutionnaire des femmes afghanes (RAWA), désormais domiciliée à Quetta, au Pakistan, se réclame à la fois du combat, hier, contre les Soviétiques et, aujourd'hui, contre les islamistes. Fort bien fait, leur site diffuse des photos et des témoignages recueillis clandestinement en Afghanistan. Or, depuis octobre, RAWA est critiquée par l'Américaine Mary MacMakin, responsable de l'organisation Physiothérapie et rééducation pour l'Afghanistan (Parsa). Elle lui reproche des « accusations erronées » à propos de l'attitude « fondamentaliste » de l'Alliance du Nord à l'égard des femmes. Relayant cette polémique en France sur son site afghana.org, le collectif Liberté Afghanistan, qui soutient l'Alliance, s'interroge sur « la nature et les objectifs » de RAWA.

Le Conseil de l'Europe adopte le traité sur la cybercriminalité

LES MINISTRES des affaires étrangères des 43 Etats du Conseil de l'Europe ont adopté, jeudi 8 novembre, la convention sur la cybercriminalité, premier texte international sur les infractions pénales commises sur les réseaux informatiques. Initiée en 1997, la convention vise à permettre la lutte contre les délits sur Internet en harmonisant les législations nationales. Elle enjoint aux Etats de poursuivre un ensemble commun de pratiques, telles que « l'atteinte à l'intégrité du système », la « fraude informatique », les « infractions liées aux atteintes à la propriété intellectuelle » et les actes de « production, diffusion, possession de pornographie infantile ». Par ailleurs, le texte prévoit d'obliger les fournisseurs d'accès à Internet à conserver les données de communication de leurs clients afin de les présenter aux autorités judiciaires dans l'éventualité d'une enquête, ou encore de permettre la saisie de données en temps réel. Jusqu'au bout, les Etats européens auront tenté d'inclure dans la convention un article visant à éliminer les sites à contenu xénophobe ou raciste, mais ils se sont heurtés au refus des Etats-Unis. Associés aux discussions au même titre que le Japon, le Canada et l'Afrique du Sud, ces derniers ont invoqué le premier article de leur Constitution. Finalement, un protocole additionnel a été annexé à la convention. Un compromis qui ressemble plus à une concession faite aux Américains, mais « comment imaginer que la convention n'associe pas les Etats-Unis, le premier utilisateur mondial des nouvelles technologies ? », interroge-t-on au Conseil de l'Europe.

« PRÉSUMPTION DE CULPABILITÉ »

L'adoption de cette convention a de nouveau fait réagir des associations, qui dénoncent une atteinte aux libertés individuelles. Reporters sans frontières plaide ainsi « pour la liberté totale des réseaux ». Deux mois après les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone, les voix hostiles à une sécurisation du

réseau peinent toutefois à se faire entendre. « Le contexte actuel favorise ce type de textes, l'opinion publique et les Etats sont demandeurs. Mais ce texte n'est pas liberticide, le droit de surveillance qu'il inclut est circonscrit dans le cadre d'enquêtes pénales », explique Manuel Lezertua, chargé des problèmes criminels au Conseil de l'Europe, sans cacher que le Conseil a reçu « des milliers de mails d'internautes, et même d'industriels des nouvelles technologies, hostiles au texte ».

Ce texte est important pour l'univers d'Internet, jusqu'à présent présent comme impossible à réguler du fait de sa nature transnationale. Il y a peu, en France, la lutte contre la cybercriminalité se fondait sur la loi Godfrain de 1988 relative à la fraude informatique. La loi sur la sécurité quotidienne, adoptée à une vitesse record après les attentats du 11 septembre, imposait déjà l'interception et le déchiffrement des messages cryptés contenus dans la convention européenne. « La transposition de cette convention au droit français ne va pas apporter beaucoup de modifications pour nous. En revanche, c'est une grande avancée pour les pays qui étaient dépourvus de législation en la matière », souligne Jean-Christophe Le Toquin, délégué permanent de l'Association des fournisseurs d'accès et de services Internet. La loi sur la sécurité impose même en France aux fournisseurs d'accès de conserver leurs données de communication pendant plus longtemps que le texte européen (un an, contre 90 jours). « Avec ce système, on passe d'un régime de présomption d'innocence à un régime de présomption de culpabilité », regrette Meryem Marzouki, présidente de l'association Iris (Imaginons un réseau Internet solidaire). Pour Patrick Bloche, rapporteur du projet de loi sur la société de l'information qui doit être discuté au printemps, « Internet devient un média comme les autres, ces cadres législatifs sont la rançon du succès ».

José Barroso

Condamné à Paris, Yahoo! a gain de cause aux Etats-Unis

LES DIRIGEANTS du portail Internet américain Yahoo! peuvent respirer. Un juge américain vient de leur donner raison en affirmant que la loi française en matière de racisme ne saurait s'appliquer aux Etats-Unis. Cette décision, prise mercredi 7 novembre par le juge Jeremy Fogel de San José (Californie), constitue le dernier épisode en date de « l'affaire Yahoo! ». Des associations antiracistes françaises avaient poursuivi la société en justice à Paris, après la diffusion, sur son site, d'enchères d'objets à la symbolique nazie, dont la vente est interdite en France. En novembre 2000, le juge des référés du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Jacques Gomez, avait condamné Yahoo! à

mettre en place un dispositif de filtrage pour empêcher les Français d'avoir accès au site incriminé, accessible via yahoo.com (Le Monde du 22 novembre 2000).

Ce jugement avait provoqué un tollé chez les partisans de la liberté totale sur Internet. Ils craignaient que d'autres pays, moins démocratiques que la France, ne mettent en avant cette décision pour chercher à restreindre l'accès à la Toile. Plutôt que de suivre le jugement français, Yahoo! avait, en janvier, fait disparaître les objets nazis du site d'enchères en profitant de son passage du gratuit au payant. Parallèlement, la firme, estimant que l'injonction française ne lui était pas applicable, avait porté

l'affaire devant le juge Fogel pour faire reconnaître la primauté de la loi américaine. Ce magistrat a donné gain de cause à l'entreprise, en estimant qu'un jugement français ne peut s'appliquer à un contenu mis en ligne par un site dont le siège se trouve aux Etats-Unis. L'inverse constituerait, selon lui, une violation de la Constitution américaine, dont le premier amendement pose la liberté d'expression en principe fondamental. Les associations françaises – la Ligue française contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) et l'Union des étudiants juifs de France – n'ont pas exclu de faire appel.

A. J.

LES ANALYSES DE Umberto Eco, Salman Rushdie, Samuel Huntington, Tariq Ramadan, Oriana Fallaci, Daryush Shayegan, Fernando Savater

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **ALCATEL : l'équipementier français de télécommunications** envisage de supprimer 1 500 emplois supplémentaires aux Etats-Unis d'ici à la fin juin 2002. Ces nouvelles mesures de restructuration vont porter à 34 500 le nombre de suppressions de postes annoncées pour l'ensemble des activités du groupe dans le monde.

● **MAN : le groupe allemand va supprimer 200 emplois supplémentaires** en sus des 4 000 déjà prévus, dans sa filiale de véhicules utilitaires MAN Nutzfahrzeuge, rapporte le *Financial Times Deutschland*, vendredi 9 novembre.

● **FIRESTONE : la filiale américaine du groupe japonais Bridgestone**, dont les pneus sont incriminés dans des accidents ayant fait plus de 200 morts, a conclu un accord à l'amiable pour 51,5 millions de dollars (57,73 millions d'euros) avec les 53 Etats fédérés et territoires associés américains, mettant fin à des poursuites judiciaires.

● **ALSTOM : le tribunal des affaires de sécurité sociale de Belfort** a reconnu, jeudi, la « faute inexcusable » d'Alstom, accusée par d'anciens salariés de les avoir exposés à l'amiante durant près d'une quarantaine d'années. Elle leur a accordé la majoration maximum de leur rente ainsi que des indemnités allant jusqu'à 370 000 francs (56 406 euros) pour le conjoint survivant et 70 000 francs pour leurs enfants.

● **EKO : la filiale du groupe Valeo spécialisée dans la production de faisceaux électriques** pour l'automobile, projetée de fermer son usine de Velenje, en Slovénie (216 salariés). Cette décision s'inscrirait dans le cadre du programme de restructuration des sites de production annoncé par l'équipementier en mai.

● **PECHINEY : le groupe français d'aluminium et d'emballage** a annoncé, jeudi, sa décision de réduire les effectifs de l'usine de sa filiale Pechiney Aviatube Limited à Workington (Royaume Uni) qui pourrait toucher 90 personnes sur 281.

● **BOMBARDIER : Le groupe canadien a porté plainte** jeudi contre la société publique

américaine de chemins de fer Amtrak. Il l'accuse d'avoir fait obstruction à l'entrée en service de trains à grande vitesse, dont il fournit les rames et les locomotives, dans le nord-est des Etats-Unis. Le constructeur réclame au moins 200 millions de dollars de dédommagement.

SERVICES

● **NTT : le projet de restructuration de l'opérateur de télécommunications japonais Nippon Telegraph and Telephone (NTT)**, consistant à transférer 110 000 de ses 120 000 salariés vers des filiales, lui coûtera 1 400 à 1 500 milliards de yens (13 à 14 milliards d'euros), affirme le quotidien *Yomiuri Shimbun*. Il s'agirait surtout d'indemnités de retraite et de compensations versées à 55 000 salariés, âgés de plus de 51 ans qui seront réembauchés dans des filiales, avec jusqu'à 30 % de réduction de salaires.

● **AIR FRANCE : la compagnie aérienne annonce un recul de 10,1 % du trafic passager** en octobre. C'est le deuxième mois consécutif de baisse, après celle de 7 % enregistrée en septembre. En revanche, le chiffre d'affaires du transporteur a augmenté de 2,4 % au deuxième trimestre, de juillet à septembre.

● **CANADA 3000 : la deuxième compagnie aérienne canadienne** a demandé, jeudi, la protection de la loi sur les faillites (chapitre XI), après avoir échoué dans sa tentative de conclure un accord avec les syndicats, sur la définition des moyens de réduire les coûts.

● **MARKS & SPENCER : les syndicats du magasin du boulevard Haussmann, à Paris**, avaient appelé à un débrayage vendredi 9 novembre. L'intersyndicale réclame qu'on lui présente les grilles de salaires et d'évolution de carrières des enseignants susceptibles de reprendre des magasins acquis par les Galeries Lafayette, notamment Virgin, Surcouf, Andaska ou la Fnac.

FINANCES

● **AXA COLONIA : la filiale allemande de l'assureur français Axa**, renonce à assurer les sites industriels contre les risques terroristes, a indiqué, vendredi, son président du directoire Claus-Michael Dill dans un entretien au quotidien *Der Tagesspiegel*.

VALEUR DU JOUR

Le PDG de Palm a démissionné

LE NUMÉRO UN mondial des assistants personnels, l'américain Palm, a annoncé, jeudi 8 novembre, le départ de son PDG, Carl Yankowski. Le président du conseil d'administration, Eric Benhamou, par ailleurs patron de 3Com, assurera l'intérim en attendant la nomination de son successeur. La société de Santa-Barbara, après avoir conquis près de 13 millions d'adeptes de par le monde avec son assistant personnel de poche, le Palm, traverse une zone de turbulences depuis près d'un an.

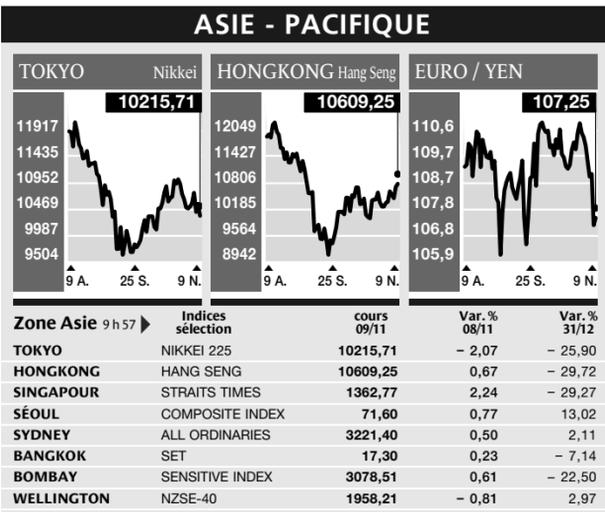
Le parcours boursier de Palm traduit ces incertitudes. Le titre a véritablement plongé depuis le 1^{er} janvier. Alors qu'il se négociait encore aux environs de 30 dollars en début d'année, il a terminé la séance, jeudi, à 2,27 dollars, en repli de 1,30 %. Soit une division par treize de la valorisation de l'ex-star du Nasdaq, introduite en mars 2000, à la veille de l'éclatement de la bulle Internet. Yankowski, qui avait auparavant fait une partie de sa carrière chez Sony et Reebok, avait été nommé à la tête de Palm pour gérer sa scission d'avec 3Com et conduire la mise en Bourse de l'entreprise. Mais, depuis plusieurs mois, sa gestion était critiquée. Palm a en effet accusé une chute de 47 % de son chiffre d'affaires au premier trimestre de son exercice fiscal 2001. Pis : les comptes ont viré au rouge au printemps. Palm souffre d'un ralentissement de ses ventes et de la guerre des prix que se livrent les différents

Action Palm



acteurs. Toutefois, selon la société d'études Dataquest (Gartner), Palm a conservé sa place de numéro un mondial au troisième trimestre 2001, avec une part de marché de 30 %. Mais le marché des ordinateurs de poche, avec 2,54 millions d'unités vendues, affiche une baisse en volume de 9,5 %. Le plus proche concurrent de Palm, Handspring, gagne du terrain, avec une part de marché qui passe de 11 % à 14 %. Plus surprenant, selon l'institut britannique Canals, Nokia aurait dépassé Palm sur le marché européen au troisième trimestre. Le constructeur finlandais aurait vendu 152 000 Communicator, un appareil hybride, à la fois téléphonique mobile et assistant personnel, alors que Palm aurait écoulé pour sa part 108 000 appareils.

Laurence Girard



SUR LES MARCHÉS

PARIS
LE CAC 40 était en baisse de 1,22 %, vendredi 9 novembre, à l'ouverture de la Bourse de Paris, à 4517,30 points. L'indice des valeurs vedettes de la place parisienne avait terminé jeudi 8 novembre sur un gain de 1,78 %, à 4 573,04 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX a débuté la séance en baisse de 0,06 %, vendredi. Composé des trente premières capitalisations boursières cotées sur le marché allemand des actions, il s'établissait à 4 990,81 points contre 4 993,57 la veille à la clôture.

LONDRES

RÉFÉRENCE de la place financière britannique, l'indice Footsie des cent premières valeurs cotées à Londres était en repli de 0,37 %, vendredi, à 5 258,4 points, à l'ouverture du London Stock Exchange, contre 5 278,1 points la veille à la clôture.

TOKYO

LES VALEURS japonaises ont terminé en repli de 2,07 %, vendredi, l'indice Nikkei des 225 premières valeurs cotées sur le marché nippon perdant 216,08 points, à 10 215,71 points, son niveau de clôture le plus bas depuis le 10 octobre. L'indice Topix, qui recense toutes les valeurs du premier marché, a cédé 1,50 %, à 1 030,78 points. La Bourse nipponne a réagi aux mauvaises prévisions de croissance du produit intérieur brut (lire ci-dessus).

NEW YORK

LES MARCHÉS AMÉRICAINS ont terminé en hausse modérée, jeudi 8 novembre, succombant en fin de journée à des prises de bénéfices. Principal indicateur de Wall Street, l'indice Dow Jones a fini en hausse de 0,35 %, à 9 587,52 points. L'indice élargi Standard & Poor's 500, plus représentatif de la tendance générale, a progressé de 0,25 %, à 1 118,54 points. En revanche, l'indice du marché Nasdaq - riche en valeurs de technologie - s'est replié de 0,53 %, à 1 827,77 points, après avoir gagné plus de 2 % en séance. Les valeurs américaines avaient commencé, en effet, la séance sur une note optimiste, soutenues par la baisse plus importante que prévu des taux européens (lire page 18) et le net déclin des demandes hebdomadaires d'allocations chômage aux Etats-Unis.

TAUX

LE RENDEMENT des emprunts d'Etat restait stable, vendredi 9 novembre en début de matinée, sur les marchés obligataires européens. Le taux de l'Obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'établissait à 4,45 %. Celui du Bund, son homologue allemand, cotait 4,31 %.

MONNAIES

L'EURO progressait face au billet vert, vendredi dans les premiers échanges, cotant 0,921 dollar. La monnaie japonaise perdait quelques fractions contre la devise américaine, à 120,38 yens pour 1 dollar.

ÉCONOMIE

Le Japon se prépare à une possible récession

LE JAPON semble entré en récession. Vendredi 9 novembre, le gouvernement japonais a révisé fortement à la baisse ses prévisions d'évolution du produit intérieur brut (PIB) pour l'exercice 2001-2002. Il prévoit une contraction de 0,9 % de l'activité économique du Japon au lieu d'une croissance de 1,7 %. « Le 11 septembre a marqué un tournant, l'économie mondiale s'étant depuis ralentie », a déclaré le secrétaire général du gouvernement, Yasuo Fukuda, pour justifier cette révision. L'activité de la deuxième économie du monde s'est réduite de 0,8 % au cours du trimestre avril-juin et les économistes estiment que le PIB s'est encore réduit au cours du trimestre achevé fin septembre, ce qui signifierait que le Japon est à nouveau entré en récession. Une diminution de 0,9 % du PIB serait le plus mauvais chiffre jamais enregistré par le Japon depuis l'introduction en 2000 d'un nouveau mode de calcul du PIB. Selon cette nouvelle méthode, la plus forte contraction de l'activité économique était de 0,6 % pour l'exercice achevé fin mars 1999, alors que le secteur bancaire était en pleine crise financière.

● **ALLEMAGNE : la production industrielle allemande a reculé de 2 % en septembre** par rapport à août, en données corrigées des variations saisonnières, selon les chiffres publiés jeudi 8 novembre. Le recul de la production en septembre est supérieur aux attentes des analystes, qui tablaient sur une baisse de 1,7 %.

● **ZONE EURO : la croissance économique de la zone euro a été quasi-nulle** au deuxième trimestre, selon les données publiées, jeudi, par Eurostat. Le produit intérieur brut des Douze s'est accru de 0,1 % par rapport au premier trimestre, et de 1,7 % en glissement annuel.

● **ÉTATS-UNIS : les membres du comité de politique monétaire de la Réserve fédérale** estiment que les attentats du 11 septembre ont porté un coup à une économie américaine déjà en phase de ralentissement, selon le compte rendu de leur réunion du 2 octobre. D'après le comité, une « contraction relativement modérée et courte » de l'activité économique, suivie d'une reprise l'année prochaine, est le scénario le plus probable. ● **Les demandes hebdomadaires**

d'allocations chômage ont baissé de 460 000 à 450 000 au cours de la semaine achevée le 3 novembre, a annoncé jeudi le département du Travail. Les analystes tablaient en moyenne sur une hausse de plus de 4 000 demandes.

● **Les ventes des chaînes de grands magasins américains ont reculé** à nouveau en octobre, selon les chiffres publiés jeudi par ces chaînes. A l'exception du numéro un américain de la distribution, Wal-Mart, qui a vu ses ventes progresser de 14,4 %, les grands distributeurs ont enregistré une diminution de ventes allant jusqu'à 5 % en octobre. En septembre, la baisse avait atteint jusqu'à 10 %.

● **PÉTROLE : les cours du brut ont repassé à la hausse la barre des 20 dollars le baril**, alors que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) semble envisager une baisse plus importante et plus rapide qu'attendue de la production, lors de la réunion du 14 novembre. L'OPEP serait prête à geler 1,5 million de barils par jour.

● **OMC : le président de la Banque mondiale, James D. Wolfensohn, et le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Horst Koehler**, ont pressé jeudi les ministres du commerce de l'OMC de lancer un nouveau cycle de libéralisation des échanges à Doha (Qatar) pour dynamiser la croissance mondiale et réduire la pauvreté (lire pages 2 et 3).

● **ENVIRONNEMENT : le groupe restreint de trente ministres de l'environnement**, représentant les 167 pays parties prenantes à la négociation sur le climat, réunis depuis jeudi soir à Marrakech (Maroc) pour trouver une entente sur les modalités d'application du protocole de Kyoto, se sont séparés sans accord dans la nuit. Le projet de compromis est contesté par plusieurs pays dont l'Australie, la Russie, le Japon ou le Canada. Le texte, au contraire, est jugé honorable par l'Union européenne et le groupe des pays en développement.

● **BLANCHIMENT : environ 100 milliards de bahts (2,2 milliards de dollars) provenant du trafic de drogue** font l'objet chaque année d'opérations de blanchiment à travers les institutions financières en Thaïlande, a-t-on indiqué vendredi de source officielle. Le colonel Premaputi, secrétaire général du Bureau de lutte contre le blanchiment, a indiqué que, selon les Nations unies, quelque 600 milliards de dollars d'argent sale étaient blanchis dans le monde et seulement 2 % saisis.

| Taux de change fixe zone Euro | | Hors zone Euro | |
|-------------------------------|---------|--------------------------|---------|
| Euro contre | Taux | contre franc | Taux |
| FRANC | 6,55957 | EURO | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37693 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,37693 |
| PUNT IRLANDAISE (10) | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE (10) | 3,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS (100) | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS (100) | 2,97660 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 4,62607 |
| MARKKA FINLAND. (100) | 5,94573 | MARKKA FINLAND. (100) | 1,10324 |
| DRACHME GREC. (100) | 3,40750 | DRACHME GREC. (100) | 1,92503 |
| | | ZLOTY POLONAIS | 3,6443 |

| Cours de change croisés | | | | | |
|-------------------------|--------------|----------------|------------|-------------|-------------|
| 09/11 9h57 | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours EURO | Cours FRANC | Cours LIVRE |
| DOLLAR | 0,83094 | 0,89140 | 1,35855 | 1,45175 | 0,60665 |
| YEN | 120,34500 | 107,25000 | 163,35000 | 174,70000 | 73,01500 |
| EURO | 1,12183 | 0,93240 | 0,15245 | 1,62920 | 0,68085 |
| FRANC | 7,36080 | 6,11740 | 6,55957 | 10,68890 | 4,46610 |
| LIVRE | 0,68882 | 0,57245 | 0,61380 | 0,09360 | 0,41795 |
| FRANC SUISSE | 1,64840 | 1,36955 | 1,46880 | 0,22395 | 2,39255 |

| Taux d'intérêt (%) | | | | Matif | | |
|--------------------|-------------|-------------|-------------|---------------|--------------|--------------|
| Taux 08/11 | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Cours 9h57 | Volume 09/11 | dernier prix |
| FRANCE | 3,88 | 3,39 | 4,44 | Notionnel 5,5 | | |
| ALLEMAGNE | 3,85 | 3,28 | 4,30 | DÉCEMBRE 2001 | 2 | 92,80 |
| GDE-BRETAG. | 3,38 | 3,82 | 4,42 | Janvier 2001 | | |
| ITALIE | 3,85 | 3,25 | 4,65 | | | |
| JAPON | 0,04 | 0,01 | 1,30 | | | |
| ÉTATS-UNIS | 2,03 | 1,83 | 4,26 | | | |
| SUISSE | 2,25 | 1,91 | 2,85 | | | |
| PAYS-BAS | 3,80 | 3,25 | 4,46 | | | |

| Matières premières | | |
|----------------------|-------------|--------------|
| En dollars | Cours 08/11 | Var. % 07/11 |
| MÉTALUX (LONDRES) | | |
| CUIVRE 3 MOIS | 1363 | + 0,29 |
| ALUMINIUM 3 MOIS | 1268 | + 0,04 |
| PLOMB 3 MOIS | 480 | + 0,31 |
| ETAIN 3 MOIS | 3945 | - 0,38 |
| ZINC 3 MOIS | 755 | - 0,40 |
| NICKEL 3 MOIS | 4610 | - 0,65 |
| MÉTALUX (NEW YORK) | | |
| ARGENT A TERME | 4,10 | - 0,85 |
| PLATINE A TERME | 108023,50 | |
| GRAINES DENRÉES | | |
| BLÉ (CHICAGO) | 283 | - 0,26 |
| MAÏS (CHICAGO) | 200 | |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | 159 | + 0,06 |
| SOFTS | | |
| CACAO (NEW YORK) | 1099 | + 5,77 |
| CAFÉ (LONDRES) | | |
| SUCRE BL. (LONDRES) | | |

| En euros | | |
|-----------------------|--------------|--------|
| Cours 08/11 | Var. % 07/11 | |
| OR FIN KILO BARRE | 10000 | + 0,50 |
| OR FIN LINGOT | 10110 | + 1,61 |
| ONCE D'OR (LO) | 279,95 | - 8,81 |
| PIÈCE FRANCE 20 F | 57,60 | + 0,17 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 F | 57,90 | |
| PIÈCE 10 DOLLARS US | 195,25 | |
| PIÈCE 20 DOLLARS US | 428 | - 0,23 |
| PIÈCE 50 PESOS MEX. | 380 | |

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde » : www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre **Tractebel** a été suspendu, jeudi 8 novembre, à la Bourse de Bruxelles après la décision de sa maison mère, Suez, de lancer une offre publique de retrait au prix de 200 euros sur les 1,18 % du capital du groupe énergétique, encore dans le secteur public.

Le titre **British Telecom** a reculé de 4 %, à 325 pence, jeudi, à Londres, après que l'entreprise a surpris le marché en annonçant le départ de son nouveau directeur financier, Philip Hampton, apprécié des investisseurs. Le groupe a également publié des résultats trimestriels légèrement inférieurs aux attentes des analystes.

Les titres des banques britanni-

ques ont peu bénéficié des baisses des taux de la Banque d'Angleterre et de la BCE : **Barclays** a progressé de 0,27 %, à 2 200 pence, **Royal Bank of Scotland** de 0,93 %, à 1 714 pence, **HSBC** de 1,8 %, à 802 pence, et **Lloyds TSB** a cédé 0,6 %, à 730,5 pence. L'ampleur des réductions des taux a relancé les craintes de récession (lire page 18).

L'action de la compagnie aérienne allemande **Lufthansa** continue de bénéficier des déboires de son homologue belge Sabena. Son titre a progressé, jeudi, à Francfort, de 5,79 %, à 13,71 euros, après l'annonce, mercredi, de l'augmentation de ses liaisons entre les aéroports allemands et celui de Bruxelles.

| 09/11 9h46 | Code pays | Cours en euros | % Var. 08/11 |
|--------------------------|-----------|----------------|--------------|
| AUTOMOBILE | | | |
| AUTOLIV SDR | SE | 19,30 | ... |
| BASF AG | DE | 41,15 | -0,96 |
| BMW | DE | 36,65 | -0,95 |
| CONTINENTAL AG | DE | 11,40 | -0,87 |
| FIAT | IT | 18,08 | ... |
| FIAT PRIV. | IT | 12,47 | ... |
| MICHELIN | FR | 34,44 | -1,74 |
| PEUGEOT | FR | 47 | -0,42 |
| PIRELLI SPA | IT | 1,68 | ... |
| DR ING PORSCHE | DE | 350 | -2,23 |
| RENAULT | FR | 36,25 | -0,38 |
| VALEO | FR | 38,82 | -1,35 |
| VOLKSWAGEN VZ | DE | 31,50 | -0,16 |
| DJ E STOXX AUTO P | | | |
| | | 189,82 | -0,86 |

| BANQUES | | | |
|--------------------------|----|--------|-------|
| ABBEY NATIONAL | GB | 16,92 | -1,71 |
| ABN AMRO HOLDIN | NL | 18,36 | -1,77 |
| ALL & LEICS | GB | 12,34 | ... |
| ALLIED IRISH BA | GB | 16,63 | ... |
| ALMANIJ | BE | 35,14 | +0,40 |
| ALPHA BANK | GR | 20,48 | ... |
| B.P.C.INDUSTRIA | IT | 9 | ... |
| B.P.EMILIA ROMA | IT | 30,80 | ... |
| B.P.LODI | IT | 8,21 | ... |
| B.P.NOVARA | IT | 5,73 | ... |
| B.P.SONDRO | IT | 9,70 | ... |
| B.P.VERONA E.S. | IT | 8,60 | ... |
| BANCA ROMA | IT | 2,47 | ... |
| BANCO SABADELL | ES | 15,35 | +0,33 |
| BANK OF IRELAND | GB | 15,32 | ... |
| BANK OF PIRAEUS | GR | 9,74 | ... |
| BANKINTER R | ES | 33,91 | -1,42 |
| BARCLAYS PLC | GB | 35,41 | -1,36 |
| BAYR.HYPO-UVLR | DE | 36,70 | -0,54 |
| BBVA R | ES | 13,35 | -1,55 |
| BCA AG.MANTOVAN | IT | 8,39 | ... |
| BCA FIDEURAM | IT | 7,60 | ... |
| BCA LOMBARDA | IT | 8,55 | ... |
| BCA P.BERG.-CV | IT | 17,01 | ... |
| BCA P.MILANO | IT | 3,76 | ... |
| BCO POPULAR ESP | ES | 37,56 | -2,01 |
| BCP R | PT | 4,55 | ... |
| BIPOP CARRIE | IT | 1,96 | ... |
| BK OF SCOTLAND | GB | 13,50 | ... |
| BNL | IT | 2,44 | ... |
| BNP PARIBAS | FR | 96,60 | -0,82 |
| BSCH R | ES | 9,50 | -1,04 |
| COMM.BANK OF GR | GR | 34,86 | ... |
| COMMERZBANK | DE | 19,65 | -2 |
| CREDIT LYONNAIS | FR | 39,01 | -0,66 |
| CS GROUP N | CH | 43,80 | -0,62 |
| DANSKE BANK | DK | 16,78 | -0,40 |
| DEUTSCHE BANK N | DE | 70,80 | -0,84 |
| DEXIA | BE | 17,10 | -0,93 |
| DNB HOLDING | NO | 4,88 | ... |
| DRESDNER BANK N | DE | 41,50 | ... |
| EFG EUROBK ERGA | GR | 16,24 | ... |
| ERSTE BANK | AT | 50,50 | ... |
| ESPIRITO SANTO | PT | 14 | ... |
| FORENINGSB A | SE | 12,05 | ... |
| HALIFAX GROUP | GB | 13,58 | ... |
| HSBC HLDG | GB | 12,97 | +0,87 |
| IKB | DE | 13,90 | +0,72 |
| INTESABCI | IT | 2,66 | ... |
| JULIUS BAER HLD | CH | 378,09 | ... |
| KBC BANCASSURAN | BE | 32,32 | -0,09 |
| LLOYDS TSB | GB | 11,78 | -1,23 |
| MONTI PASCHI SI | IT | 2,92 | ... |
| NAT BANK GREECE | GR | 28,38 | ... |
| NATEXIS BQ POP. | FR | 96,20 | -0,31 |
| NORDEA | SE | 5,33 | ... |
| ROLO BANCA 1473 | IT | 16,15 | ... |
| ROYAL BK SCOTL | GB | 27,32 | +2,33 |
| S-E-BANKEN -A- | SE | 9,12 | ... |
| SAN PAOLO IMI | IT | 12,25 | ... |
| STANDARD CHARTE | GB | 12,40 | ... |
| STE GENERAL-A | FR | 59,70 | -1,32 |
| SVENSKA HANDELS | SE | 14,61 | ... |
| SWEDISH MATCH | SE | 5,65 | ... |
| UBS N | CH | 56,51 | -1,25 |
| UNICREDITO ITAL | IT | 4,43 | ... |
| DJ E STOXX BANK P | | | |
| | | 263,38 | -0,91 |

| PRODUITS DE BASE | | | |
|--------------------------|----|--------|-------|
| ACERIALIA | ES | 13,90 | -2,46 |
| ACERINOX R | ES | 34,90 | -0,17 |
| ALUMINIUM GREEC | GR | 32,08 | ... |
| ANGLO AMERICAN | GB | 14,44 | ... |
| ASSIDOMAN AB | SE | 29,26 | ... |
| BEKAERT | BE | 36 | +1,41 |
| BHP BILLITON | GB | 4,85 | -0,67 |
| BOEHLER-UDEHOLD | AT | 42,89 | ... |
| BUNZL PLC | GB | 6,92 | ... |
| CORUS GROUP | GB | 0,88 | -3,57 |
| ELVAL | GR | 3,68 | ... |
| HOLMEN -B- | SE | 24,31 | ... |
| ISPAT INTERNATI | NL | 1 | ... |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 15,09 | ... |
| M-REAL -B- | FI | 7,35 | ... |
| MAYR-MELNHOF KA | AT | 55,78 | ... |
| OUTOKUMPU | FI | 9,41 | ... |
| PECHINEY-A | FR | 50,20 | -2,52 |
| RAUTARUKKI K | FI | 4 | ... |
| RIO TINTO | GB | 19,16 | ... |
| SIDENOR | GR | 3,64 | ... |
| SILVER & BARYTE | GR | 7,46 | ... |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 2,24 | ... |
| STORA ENSO -A- | FI | 14 | ... |
| STORA ENSO -R- | FI | 13,90 | -1,97 |
| SVENSKA CELLULO | SE | 26,71 | ... |
| THYSSENKRUPP | DE | 13,80 | +0,36 |
| UMICORE | BE | 42,98 | +1,13 |
| UPM-KYMMENE COR | FI | 36,60 | -1,53 |
| USINOR | FR | 12,69 | -1,25 |
| VIOHALCO | GR | 9,72 | ... |
| VOEST-ALPINE AG | AT | 30,40 | ... |
| WORMS N | FR | 16,70 | -1,76 |
| DJ E STOXX BASI P | | | |
| | | 182,08 | -1,32 |

| CONSUMMATION CYCLIQUE | | | |
|------------------------------|----|--------|-------|
| ACCOR | FR | 35,21 | -2,14 |
| ADIDAS-SALOMON | DE | 69,30 | -0,43 |
| AGFA-GEVAERT | BE | 11,27 | ... |
| AIR FRANCE | FR | 14 | ... |
| AIRFRANCE PLC | GB | 3,21 | -0,51 |
| ALITALIA | IT | 1,01 | ... |
| AUSTRIAN AIRLIN | AT | 5,85 | ... |
| AUTOGRIILL | IT | 9,50 | ... |
| BANC & OLUFSEN | DK | 19,87 | ... |
| BENETTON | IT | 10,90 | ... |
| BERKELEY GROUP | GB | 10 | ... |
| BRITISH AIRWAYS | GB | 2,92 | -0,56 |
| BULGAR | IT | 8,90 | ... |
| CHRISTIAN DIOR | FR | 31,25 | -1,11 |
| CLUB MED | FR | 39,10 | -1,76 |
| COMPASS GROUP | GB | 8,49 | ... |
| DT.LUFTHANSA N | DE | 15,45 | -1,10 |
| ELECTROLUX -B- | SE | 13,19 | ... |
| EM.TV & MERCHAN | DE | 2,06 | +0,49 |
| EMI GROUP | FR | 4,72 | ... |
| EURO DISNEY | FR | 0,79 | +1,28 |
| HDP | IT | 3,27 | ... |
| HERMES INTL | FR | 149,40 | -0,07 |
| HILTON GROUP | GB | 3,12 | ... |
| HUGO BOSS AG VZ | DE | 21,50 | +2,38 |
| HUNTER DOUGLAS | NL | 24,92 | ... |
| INDITEX R | ES | 19,80 | -1 |
| J D WETHERSPOON | GB | 6,25 | ... |
| KLM | NL | 11,25 | -1,32 |
| LVMH | FR | 41,81 | -3,28 |
| MEDION | DE | 44 | -0,50 |
| MOULINEX | FR | 0,50 | ... |
| NH HOTELES | ES | 10,35 | -0,38 |

| CHIMIE | | | |
|-----------------|----|---------|-------|
| AIR LIQUIDE | FR | 151,80 | -1,43 |
| AKZO NOBEL NV | NL | 48,75 | -0,51 |
| BASF AG | DE | 41,15 | -0,96 |
| BAYER AG | DE | 35,12 | +0,06 |
| BOC GROUP PLC | GB | 15,88 | ... |
| CELANESE N | DE | 19,40 | ... |
| CIBA SPEC CHIMI | CH | 72,21 | -0,47 |
| CLARIANT N | CH | 19,35 | -0,35 |
| COLOPLAST -B- | DK | 76,51 | ... |
| DEGUSSA (NEU) | DE | 25,70 | +0,39 |
| DSM | NL | 36,35 | -1,36 |
| EMS-CHEM HOLD A | CH | 4254,38 | ... |
| ICI | GB | 6,23 | -3,54 |
| KEMIRA | FI | 8,25 | +0,49 |

| | | | |
|--------------------------|----|--------|-------|
| KON. VOPAK NV | NL | 17,20 | +1,36 |
| LONZA GRP N | CH | 647,18 | -0,52 |
| NORSK HYDRO | NO | 43,91 | ... |
| RHODIA | FR | 10,15 | -3,33 |
| SOLVAY | BE | 61,50 | -0,49 |
| SYNGENTA N | CH | 56,88 | +0,30 |
| TESSENDERLO CHE | BE | 24,65 | -1,40 |
| DJ E STOXX CHEM P | | | |
| | | 326,14 | -0,79 |

| CONGLOMÉRATS | | | |
|--------------------------|----|--------|-------|
| D'ETEREN SA | BE | 136,80 | ... |
| GBL | BE | 300,10 | ... |
| GEVAERT | BE | 27,25 | ... |
| INCHCAPE | GB | 8,45 | -1,52 |
| KVAERNER -A- | NO | 1,44 | ... |
| MYTILINEOS | GR | 5,56 | ... |
| UNAXIS HLDG N | CH | 107,64 | -1,56 |
| ORKLA | NO | 17,93 | ... |
| SONAE SGPS | PT | 0,83 | ... |
| DJ E STOXX RETL P | | | |
| | | 289,14 | -0,81 |

| TÉLÉCOMMUNICATIONS | | | |
|---------------------------|----|--------|-------|
| EQUANT NV | NL | 13,91 | -3,74 |
| ATLANTIC TELECO | GB | 0,08 | ... |
| BRITISH TELECOM | GB | 5,22 | -1,54 |
| CABLE & WIRELES | GB | 5,58 | -1,72 |
| COLT TELECOM NE | GB | 2,37 | -2,03 |
| DEUTSCHE TELEKO | DE | 18,65 | -1,43 |
| E.BISCOM | IT | 46 | ... |
| EIRCOM | IR | 1,33 | ... |
| ELISA COMUNICA | FI | 14 | -0,07 |
| ENERGIS | FR | 1,39 | -5,56 |
| EUROPOLITAN HLD | SE | 7,46 | ... |
| FRANCE TELECOM | FR | 47,12 | -2,83 |
| HELLENIC TELE I | GR | 19,94 | ... |
| KINGSTON COM | GB | 1,55 | ... |
| KONINKLIJKE KPN | NL | 5,31 | -7,33 |
| KPNQWEST NV -C- | NL | 7,38 | -4,16 |
| LIBERTEL NV | NL | 8,50 | -1,16 |
| VODAFONE N | DE | 208,70 | ... |
| MOBILCOM | DE | 21,45 | -1,15 |
| OLD MUTUAL | GB | 1,75 | ... |
| OLIVETTI | IT | 1,22 | ... |
| PANAFON HELLENI | GR | 5,80 | ... |
| PT TELECOM SCPS | PT | 9,47 | ... |
| SONERA | FI | 6,25 | -1,88 |
| SONG NETWORKS | SE | 0,71 | ... |
| SWISSCOM N | CH | 289,87 | -1,50 |
| T.I.M. | IT | 6,40 | ... |
| TDC | DK | 38,79 | -3,67 |
| TELE2 -B- | SE | 37,58 | ... |
| VODAFONE | PT | 8,63 | ... |
| TELECOM ITALIA | IT | 9,42 | ... |
| TELECOM ITALIA | IT | 5,50 | ... |
| TELEFONICA | ES | 14,82 | -2,63 |
| TELEF.MOVILES | ES | 7,75 | -2,52 |
| TELENOR | NO | 4,70 | ... |
| TELIA | SE | 5,44 | ... |
| TISCALI | IT | 8,72 | ... |
| VERSATEL TELECO | NL | 1,32 | -0,75 |
| VODAFONE GROUP | GB | 2,90 | -1,11 |
| DJ E STOXX TCOM P | | | |
| | | 474,57 | -1,74 |

| CONSTRUCTION | | | |
|---------------------|----|--------|-------|
| ACCIONA | ES | 40,30 | -1,01 |
| ACESA R | ES | 10,40 | -0,86 |
| ACS | ES | 26,65 | -1,33 |
| AGGREGATE IND | GB | 1,35 | +1,22 |
| AKTOR SA | GR | 7,80 | ... |
| AMEY | GB | 5,39 | +2,17 |
| AUREA R | ES | 22,30 | -1,63 |
| BOUYGUES | FR | 34,55 | -0,66 |
| BPB | GB | 4,32 | ... |
| BRISA AUTO-ESTR | PT | 9,98 | ... |
| BUZZI UNICEM | IT | 6,99 | ... |
| CIMPOR R | PT | 19 | ... |
| COLAS | FR | 62,80 | ... |
| CRH PLC | GB | 27,25 | -2,05 |
| FCC | ES | 24,50 | +0,66 |
| GRUPO DRAGADOS | ES | 13,74 | +0,15 |
| GRUPO FERROVIAL | ES | 20,84 | -0,76 |
| HANSON PLC | GB | 7,60 | ... |
| HEIDELBERGER ZE | DE | 48,99 | ... |
| HELL.TECHNODOR | GR | 6,76 | ... |
| HERACLES GENL R | GR | 13,86 | ... |
| Hochtief Essen | DE | 15,82 | -1,06 |
| HOLCIM | CH | 221,40 | -0,76 |
| IMERYS | FR | 95,95 | -0,05 |
| ITALCEMENTI | IT | 7,62 | ... |
| LAFARGE | FR | 94,90 | -0,68 |
| MICHAEL REG. | GR | 2,33 | ... |
| NOVAR | GB | 1,81 | ... |
| PILKINGTON PLC | GB | 1,71 | ... |
| RMC GROUP PLC | GB | 9,76 | ... |
| SAINT GOBAIN | FR | 161 | -1,23 |
| SKANSKA -B- | SE | 6,72 | ... |
| TAYLOR WOODROW | GB | 2,55 | ... |
| TECHNIP-COFLExI | FR | 1 | |

VALEURS FRANCE

● **France Télécom** a émis avec succès, jeudi 8 novembre, 5 milliards d'euros d'obligations à court terme en profitant à plein d'un retournement du sentiment du marché envers sa dette, dans un contexte de baisse généralisée des taux d'intérêt. Vendredi, à l'ouverture, France Télécom était en baisse de 2,66 %, à 47,20 euros, après avoir progressé de 7,88 % la veille.

● **Air France** a annoncé une progression de 2,4 % de son chiffre d'affaires au deuxième trimestre 2001-2002, à 3,207 milliards d'euros, malgré une perte de recettes imputable aux attentats du 11 septembre, estimée à 150 millions d'euros. La compagnie aérienne anticipe un résultat sur l'ensemble du premier semestre «largement positif», mais «en net recul» par rapport à celui de l'année précédente. Le titre était stable à l'ouverture de la Bourse, à 14 euros.

● **Euro Disney** était en hausse de 1,28 %, à 0,79 euros, vendredi à Paris, malgré l'avertissement sur résultats lancé la veille par sa maison mère, le groupe américain Disney.

● **Zodiac** était en hausse de 4,88 %, à 215 euros, vendredi, après l'annonce d'une hausse de 28 % de son résultat d'exploitation sur l'exercice clos le 31 août, à 224,3 millions d'euros. L'équipementier aéronautique espère en 2001-2002 «faire aussi bien qu'en 2000-2001 au niveau du bénéfice par action».

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 9 NOVEMBRE Cours à 9 h 57
 Dernier jour de négociation des OSRD : 26 novembre

| France | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Valeur nominale (1) |
|---------------|----------------|-----------------|---------------|---------------------|
| ACCOR | 35,06 | 229,98 | -2,56 | 3 |
| AFFINE | 36 | 236,14 | -2,44 | 4 |
| AGF | 54,80 | 359,46 | -0,36 | 3 |
| AIR FRANCE G. | 14,36 | 94,20 | +2,57 | 54 |

| | | | | |
|----------------|--------|---------|-------|-------|
| AIR LIQUIDE | 152 | 997,05 | -1,30 | 11 |
| ALCATEL A. | 18,75 | 122,99 | -2,55 | 2 |
| ALCATEL O. | 8,13 | 53,33 | -3,56 | 2 |
| ALSTOM | 12,18 | 79,90 | +1,50 | 6 |
| ALTRAN TECHN. | 50,85 | 333,55 | -2,12 | 0,50 |
| ARCEL | 3,94 | 25,84 | -0,51 | 4 |
| AREVA CIP | 138,80 | 910,47 | +0,50 | 250 |
| ATOS ORIGIN | 81,10 | 531,98 | +0,12 | 1 |
| AVENTIS | 81,20 | 532,64 | -0,55 | 3,82 |
| AXA | 27,63 | 181,24 | -2,37 | 2,29 |
| BACOU DALLOZ | 120,90 | 793,05 | +0,50 | 16 |
| BAIL INVESTI. | ... | ... | ... | ... |
| BAZAR HOT.V. | ... | ... | ... | ... |
| BEGHIN SAY | 37,50 | 245,98 | -0,53 | 1 |
| BIC | 32,88 | 215,68 | +0,40 | 3,82 |
| BNP PARIBAS | 96,85 | 635,29 | -0,56 | 4 |
| BOLLORE | 238 | 1561,18 | +0,42 | 8 |
| BOLLORE INV. | ... | ... | ... | ... |
| BONGRAIN | 41,90 | 274,85 | +0,02 | 1 |
| BOUYGUES | 34,69 | 227,55 | -0,26 | 1 |
| BOUYGUES OFF. | 36,57 | 239,88 | +1,58 | 1,52 |
| B.P. (LA CI) | ... | ... | ... | ... |
| BULLA | 0,88 | 5,77 | -3,30 | 2 |
| BURELLE (LY) | 50,10 | 328,63 | +0,20 | 100 |
| BUSINESS OBJ | 34,80 | 228,27 | -5,18 | 0,10 |
| CANAL | 3,57 | 23,42 | ... | 0,75 |
| CAP GEMINI | 69,75 | 457,53 | -2,65 | 8 |
| CARBONE-LORR. | 30,70 | 201,38 | -1,60 | 2 |
| CARREFOUR | 57,90 | 379,80 | -0,69 | 2,50 |
| CASINO GUICH. | 58,80 | 385,70 | -1,51 | 1,53 |
| CASINO GUICH. | 83,90 | 550,35 | -1,35 | 1,53 |
| CASTORAMA DU | 56,65 | 371,60 | -0,26 | 1 |
| CEGID (LY) | 88,45 | 580,19 | +1,26 | 3,80 |
| CEREOL | 28,37 | 186,10 | +1,32 | 1 |
| CERSTAR | 31 | 203,35 | ... | 1 |
| CFR.RECYCLIN | 41 | 268,94 | +0,05 | ... |
| CGIP | 32,40 | 212,53 | -1,22 | 2 |
| CHARGEURS | 66 | 432,93 | +2,40 | 16 |
| CHRISTIAN DI | 31,45 | 206,30 | -0,47 | 2 |
| CIC-ACTIONS | ... | ... | ... | ... |
| CIMENTES FRAN. | 43,49 | 285,28 | -3,03 | 4 |
| CLARINS | 57 | 373,90 | +1,24 | 8 |
| CLUB MEDITER | 38,32 | 251,36 | -3,72 | 4 |
| CNP ASSURANC | 35,02 | 229,72 | +0,06 | 4 |
| COFACE | 61,30 | 402,10 | ... | ... |
| COFLEXIP | 176,40 | 1157,11 | +2,56 | 1,60 |
| COLAS | 62,80 | 411,94 | ... | 1,50 |
| CONTIN.ENTRE. | 40 | 262,38 | -1,72 | 15,25 |
| CPR | ... | ... | ... | ... |
| CRED.FON.FRA. | ... | ... | ... | ... |
| CREDIT LYONN. | 39,10 | 256,48 | -0,43 | ... |
| CS.COM.ET.SY. | 8,80 | 57,72 | +0,57 | 15,25 |
| DAMART | 79,90 | 524,11 | ... | 1 |
| DANONE | 130,60 | 856,68 | -0,46 | 1 |
| DASSAULT-AVI. | 320 | 2099,06 | +1,27 | 8 |
| DASSAULT SYS. | 51,75 | 339,46 | -2,54 | 1 |
| DEV.R.N.P-CA. | 14,90 | 97,74 | ... | 100 |
| DEVEAUX(LY) | 58,50 | 383,73 | -0,68 | 20 |
| DMC (DOLLFUS) | 7,51 | 49,26 | -3,59 | 4 |
| DYNACTON | 24 | 157,43 | +4,30 | ... |
| EIFFAGE | 64,50 | 423,09 | +0,78 | 8 |
| ELECT.MADAGA | ... | ... | ... | ... |
| ELIOR | 7,60 | 49,85 | -2,31 | ... |
| ENTENIAL(EX) | 27,10 | 177,76 | +0,37 | ... |
| ERAMET | 28 | 183,67 | -3,45 | 20 |
| ESSILOR INTL | 31,90 | 209,25 | +0,06 | 0,35 |
| ESSO | 79,95 | 524,44 | ... | 50 |

| | | | | |
|----------------|--------|--------|-------|-------|
| EULER | 43,70 | 286,65 | -2,46 | ... |
| EURAZEO | 62,10 | 407,35 | -0,96 | ... |
| EURO DISNEY | 0,78 | 5,12 | ... | ... |
| EUROTUNNEL | 0,83 | 5,44 | ... | 0,15 |
| FAURECIA | 55,90 | 366,68 | -0,53 | 7 |
| F.F.P. (NY) | 92 | 603,48 | -1,18 | 2 |
| FIMALAC | 38,30 | 251,23 | -0,36 | 4,40 |
| FINAXA | 86,50 | 567,40 | -1,09 | 3,05 |
| FONCLYONX | 27 | 177,11 | +0,07 | 2 |
| FRANCE TELECOM | 47,62 | 312,37 | -1,79 | 4 |
| FRANMAG | ... | ... | ... | ... |
| GALERIES LAF. | 143 | 938,02 | -0,69 | 2 |
| GAUMONT | 35,10 | 230,24 | -1,96 | 50 |
| CECINA | 84 | 551 | +0,24 | 100 |
| GENERALE DE | 15,71 | 103,05 | -1,81 | 0,75 |
| GEOPHYSIQUE | 42,25 | 277,14 | +3,53 | 2 |
| GFI INFORMAT. | 11,48 | 75,30 | -1,12 | 2 |
| GRANDVISION | 16,96 | 111,25 | -0,24 | 1,60 |
| GROUPE ANDRE | ... | ... | ... | ... |
| GROUPE GASCO | 73 | 478,85 | ... | ... |
| GROUPE PARTO | ... | ... | ... | ... |
| GR.ZANNIER | 80,95 | 531 | -0,74 | 10 |
| GUYENNE GASC. | 86,50 | 567,40 | -0,57 | 4 |
| HAVAS ADVERT. | 8,92 | 58,51 | -1 | 0,40 |
| IMERYS | 96,50 | 633 | +0,52 | 8 |
| IMMEUBLES DE | ... | ... | ... | ... |
| IMMOBANQUE | 116 | 760,91 | ... | ... |
| IM.MARSEILLA | ... | ... | ... | ... |
| INFRAGAMES E. | 13,80 | 90,52 | -5,74 | 1 |
| INGENICO | 25,50 | 167,27 | -1,73 | 1 |
| INOVIS | 140 | 918,34 | +1,38 | 8 |
| J.C. DECAUX | 10,20 | 66,91 | -0,49 | ... |
| KAUFMAN ET B. | 15,11 | 99,12 | -0,53 | 0,51 |
| KLEPIERRE | 105,90 | 694,66 | -0,09 | 8 |
| L'OREAL | 78,55 | 515,25 | -1,44 | 0,20 |
| LAFARGE | 94,30 | 618,57 | -1,31 | 4 |
| LAGARDERE | 43,70 | 286,65 | -2,30 | 6,10 |
| LAPYERRE | 46,60 | 305,68 | +1,30 | 2 |
| LEBON (CIE) | 52 | 341,10 | +1,96 | ... |
| LEGRAND ORD. | 143,50 | 941,30 | -0,35 | 2 |
| LEGRAND ADP | 116 | 760,91 | ... | ... |
| LEGRIS INDUS | 18,12 | 118,86 | +0,67 | 3 |
| LIBERTY SURF | 2,72 | 17,84 | -2,86 | 0,80 |
| LOCINDUS | 122 | 800,27 | ... | ... |
| LOUVER | 63 | 413,25 | +3,28 | 15 |
| LVHM MOET HE. | 42,23 | 277,01 | -2,31 | 0,30 |
| MARINNE WENDE. | 55,25 | 362,42 | -3,07 | 8 |
| MARIONNAUD P. | 51,70 | 339,13 | +1,97 | 3,50 |
| MATUSSIÈRE F. | 7,78 | 51,03 | +2,23 | 7,50 |
| MAUREL ET PR. | 15,02 | 98,52 | +0,13 | 50 |
| METALEUROPE | 3,15 | 20,66 | -2,48 | 25 |
| MICHELIN | 34,93 | 229,13 | -0,34 | 2 |
| MONTUPET SA | 9,30 | 61 | +0,54 | 10 |
| MOULINEX | ... | ... | ... | ... |
| NEOPOST | 31,50 | 206,63 | -0,25 | 1 |
| NEXANS | 16,35 | 107,25 | -0,30 | 1 |
| NORBERT DENT | 20,30 | 133,16 | -0,98 | 1,60 |
| NORD-EST | 24,90 | 163,33 | +3,06 | 7,63 |
| NRJ GROUP | 17,75 | 116,43 | -1,72 | ... |
| OBERTHUR CAR. | 7,10 | 46,57 | -4,05 | 1 |
| OLIPAR | 6,01 | 39,42 | -4,60 | 60 |
| ORANGE | 9,89 | 64,87 | -1,40 | 1 |
| OXYG.EXT-ORI | ... | ... | ... | ... |
| PECHINEY ACT | 51,70 | 339,13 | +0,39 | 15,25 |
| PECHINEY B P | ... | ... | ... | ... |
| PENAUILLÉ PO | 26,16 | 171,60 | -2,75 | 2 |

| International | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille | Valeur nominale (1) |
|---------------|----------------|-----------------|---------------|---------------------|
| ADECCO | 53,50 | 350,94 | -2,28 | 1 |
| AMERICAN EXP. | 36,50 | 239,42 | -2,41 | 0,20 |
| AMVESCO EXP. | 38 | 249,26 | -2,46 | 0,25 |
| ANGLOGLD LT | 36,50 | 249,26 | -2,46 | 0,50 |
| A.T.T. | 18,20 | 119,38 | -2,31 | 1 |
| BARRICK GOLD | 17,45 | 114,46 | -1,36 | ... |
| COLGATE PAL. | 66 | 432,93 | +0,53 | 1 |
| CROWN CORK O. | 1,81 | 11,87 | -8,12 | 5 |
| DIAGO PLC | 11,80 | 77,40 | +1,72 | 0,29 |
| DOW CHEMICAL | 39,60 | 259,76 | -0,08 | 2,50 |
| DUPONT NEMO | 47,82 | 313,68 | -1,97 | 0,30 |
| ECHO BAY MIN. | ... | ... | ... | ... |
| ELECTROLUX | 15,50 | 101,67 | +3,33 | 5 |
| ELF GABON | 161,10 | 1056,75 | -0,25 | 17 |
| ERICSSON | 5,40 | 35,42 | -2,88 | 1 |
| FORD MOTOR | 18,80 | 123,32 | +1,08 | 0,01 |
| GENERAL ELEC. | 45,14 | 296,10 | -0,09 | 0,06 |
| GENERAL MOTO | 49 | 321,42 | -0,20 | 1,67 |
| GOLD FIELDS | 4,93 | 32,34 | -2,38 | 0,50 |
| HARMONY GOLD | 5,80 | 38,05 | -3,58 | 0,50 |
| HITACHI | 8,06 | 52,87 | -5,18 | 50 |
| HSBC HOLDING | 12,77 | 83,77 | -1,08 | 0,50 |
| I.B.M. | 127,50 | 836,35 | -1,32 | 0,50 |
| I.C.I. | ... | ... | ... | ... |
| I.TO YOKADO | 48,01 | 314,92 | +0,63 | 50 |
| I.T.T. INDUS | 55,80 | 366,02 | +0,18 | 1 |
| MATSUSHITA | 14 | 91,83 | +4,17 | 50 |
| MC DONALD'S | 29,51 | 193,57 | -2,09 | ... |
| MERK AND CO. | 73,15 | 479,83 | -0,48 | ... |
| MITSUBISHI C. | ... | ... | ... | ... |
| NESTLE SA | 237 | 1554,62 | +0,85 | 1 |
| NORSK HYDRO | 41,90 | 274,85 | -3,68 | 20 |
| PFIZER INC. | 46,78 | 306,86 | -1,76 | 0,05 |
| PHILIP MORRI | 51,75 | 339,46 | -0,58 | 0,33 |
| PROCTER GAMB. | 85,25 | 559,20 | -1,22 | ... |
| RIO TINTO PLC | ... | ... | ... | ... |
| SCHLUMBERGER | 54 | 354,22 | -1,55 | 0,01 |
| SECA ENTERPR. | 21 | 137,75 | -2,37 | 50 |
| SHELL TRANSP. | ... | ... | ... | ... |
| SHIERS CORP. | 44,89 | 294,46 | -1,99 | 50 |
| T.D.K. | 57,75 | 378,82 | -1,45 | 50 |
| TOSHIBA | 4,50 | 29,52 | -1,10 | 50 |
| UNITED TECNO | 64,45 | 422,76 | -0,15 | 5 |
| ZAMBIA COPPE | 0,31 | 2,03 | ... | 0,24 |

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupé détaché; ● droit détaché; □ contrat d'animation; o = ouvert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différencié.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi; ● variation 31/12; † Mardi daté mercredi; † montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi; † paiement dernier coupon; † Jeudi daté vendredi; † compensation; † Vendredi daté samedi; † nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 8 NOVEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

| Valeurs | Cours en euros | Cours en francs | % Var. veille |
|--------------|----------------|-----------------|---------------|
| A NOVO | 16,50 | 108,23 | +3,13 |
| AB SOFT | 6 | 39,36 | -9,09 |
| ABEL GUILLEM | 6,70 | 43,95 | -4,29 |
| ACCESS COMME | 4,30 | 28,21 | -2,27 |
| ACTEOS | 1,73 | 11,35 | -8,95 |
| ADL PARTNER | 10,23 | 67,10 | +1,29 |
| ALDETA | 2,90 | 19,02 | -3,33 |
| ALGORIEL | 3,65 | 23,94 | ... |
| ALPHA MOS | 3,16 | 20,73 | -0,94 |
| ALPHA MOS BO | 0,26 | 1,71 | -3,70 |
| ALPHAMEDIA | 0,52 | 3,41 | ... |
| ALTAMIR & CI | 73 | 478,85 | ... |
| ALTI | 6,61 | 43,36 | -5,16 |
| ARTPRICE COM | 3,25 | 21,32 | -2,11 |
| ASTRA | 0,59 | 3,87 | +18 |
| AUFEMINICO | 1,09 | 7,15 | -2,68 |
| AUTOMA TECH | | | |

DISPARITIONS

Frantz Vanizette

Ancien président de l'Assemblée territoriale de Polynésie

FRANTZ VANIZETTE, ancien président de l'Assemblée territoriale de Polynésie française, est mort mardi 6 novembre à l'hôpital Jean-Prince de Tahiti. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Né le 25 février 1927 à Montendre, en Charente-Maritime, Frantz Vanizette avait commencé sa carrière professionnelle, en 1948, comme secrétaire administratif à la chambre d'agriculture de la Polynésie française. Devenu secrétaire général de la Fédération polynésienne des syndicats CFTC en 1952, il accède en 1956 à la direction de la Caisse de prévoyance sociale de Polynésie. L'année suivante, il entre à l'Assemblée territoriale de Polynésie française, qu'il présidera à trois reprises : de 1960 à 1962, de 1973 à 1976 et de 1977 à 1982. A ce titre, Frantz Vanizette a milité activement pour « une autonomie de gestion » aux côtés de figures historiques du territoire, tels Pouvanana Oopa, qui fit campagne pour le « non » lors du référendum de septembre 1958 sur la Constitution de la V^e République, ou l'ancien député (réformateur) Francis Sanford. « Au train où vont les choses entre Paris et Tahiti, la Polynésie ne restera plus longtemps "française" (...) Quand donc le gouvernement renoncera-t-il à s'appuyer outre-mer sur les planches pourries de l'affairisme colonial, dans l'illusion de pouvoir ainsi prolonger quelque peu une forme de "présence" qui déshonore la France et que la plus élémentaire morale politique ne peut plus justifier ? », avaient ainsi écrit les trois hommes, au printemps de 1976, dans une lettre adressée à l'ensemble des parlementaires de métropole.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, le conseil des ministres de mercredi 8 novembre a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Jean-Michel Bérard**, préfet de Maine-et-Loire a été nommé préfet du Val-d'Oise ; **Jacques Barthélémy**, préfet des Côtes-d'Armor, a été nommé préfet de Maine-et-Loire ; **Marie-Françoise Haye-Guillaud**, préfète de la Charente, a été nommée préfète des Côtes-d'Armor ; **Jacques Gérald**, préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense Sud-Ouest, préfet de la région de l'Aquitaine et de la Gironde, a été nommé préfet de la Charente ; **Roger Parent**, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime, a été nommé préfet délégué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense Sud-Ouest, préfet de la région Aquitaine et de la Gironde.

[Né le 29 mars 1947 à Alger, **Jean-Michel Bérard** intègre le ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA en 1972. Directeur du cabinet du préfet de la Drôme (1972-1974), puis de la région Centre (1974-1976), il est nommé successivement directeur adjoint du Centre de prospective et d'évaluations du ministère de la défense et conseiller technique au cabinet du ministre, Yvon Bourges (1978-1979), sous-préfet de Soissons (1979-1982), sous-préfet d'Antony (1982-1986), directeur des affaires économiques et de la formation professionnelle à la préfecture de la région Ile-de-France (1986-1987), préfet du Gers (1987-1990), directeur de la sécurité et de la circulation routières au ministère de l'équipement et délégué interministériel à la sécurité routière (1990-1995), président de la Société des autoroutes Esterel, Côte-d'Azur, Provence, Alpes (1995-1997), préfet de la Sarthe (1997-1999). Jean-Michel Bérard était préfet de Maine-et-Loire depuis mai 1999.]

[Né le 21 octobre 1947 à Dijon, **Jacques Barthélémy** est affecté au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA en 1974. Il est successivement directeur du cabinet du préfet de l'Yonne (1974-1976), des Côtes-du-Nord

Après avoir été président du comité de soutien local à Valéry Giscard d'Estaing, Frantz Vanizette était alors en conflit avec « l'irresponsable de la rue Oudinot », siège à Paris du secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, dont le titulaire, à l'époque, dans le gouvernement de Jacques Chirac, était Olivier Stirn. « L'outre-mer reste une chasse gardée de l'UDR [NDLR : l'ancêtre du RPR]. L'UDR est la grande patronne des DOM-TOM », tonnait encore Frantz Vanizette, alors que la Polynésie, terre d'accueil – si l'on ose dire – des essais nucléaires français, constituait un enjeu stratégique majeur pour la France. Cepen-

■ **FRÉDÉRIQUE PORRETTA**, responsable de l'agence littéraire qui portait son nom, est morte dimanche 4 novembre, à Paris, des suites d'un cancer, à l'âge de cinquante et un ans. Elle représentait en France des éditeurs comme Harper & Collins, Bertelsmann, le groupe espagnol Planeta, le scandinave Egmont. Elle défendait à l'étranger les auteurs des éditions du Félin ou du Rocher. Née en Bourgogne, elle a fait une partie de ses études aux Etats-Unis, avant de vivre à Madrid, où elle a créé sa première agence littéraire. Elle est devenue ensuite lectrice à Madrid pour le club de livres Circulo de lectores, filiale de Bertelsmann. Elle est rentrée en France à la fin des années 1980. Après avoir travaillé chez Hachette, elle a créé son agence littéraire, en 1992. Femme énergique, gaie et vive, elle n'avait rien laissé paraître de son mal à son entourage. En octobre, elle avait

dant, lors du renouvellement de l'Assemblée territoriale, en 1982, le Front uni pour l'autonomie (FAU), composé de trois partis, dont le Mouvement social-démocrate, amié par Frantz Vanizette, se présentait en ordre dispersé, et il était battu par les listes du Tahoeraa Huiraatira, le RPR local, présidé par Gaston Flosse. Lequel, devenu depuis lors sénateur RPR et président du gouvernement de Polynésie, milite aussi désormais pour une autonomie sans cesse grandissante de l'archipel, dans l'espoir de mieux contenir le mouvement indépendantiste.

Jean-Louis Saux

tenu à venir à la Foire du livre de Francfort, où elle avait notamment vendu les droits de la biographie de Ben Laden par Roland Jacquard chez Piccolle.

■ **PAUL VERDEVOYE**, professeur émérite de la Sorbonne nouvelle, est mort à Buenos Aires le 1^{er} novembre. Fondateur des études argentines et hispano-américaines en France, il a publié de nombreux textes : études, traductions, ainsi qu'un lexique argentin-espagnol-français. Il était l'auteur d'études sur Sarmiento, José Hernandez, Echeverría..., et le traducteur de Garcilaso de la Vega, Lope de Vega, Calderon, Garcia Lorca, Borges... Cet homme humaniste, apprécié pour sa générosité, sa disponibilité, donnait une série de conférence à Buenos Aires lorsqu'il s'est éteint. C'est une grande perte pour la communauté des chercheurs de l'hispanisme et de l'hispano-américanisme.

(1976-1978), sous-préfet de Nontron en Dordogne (1978-1979), secrétaire général de la Haute-Loire (1979-1980), chargé de mission pour les affaires économiques à la préfecture de la région Ile-de-France (1980-1982), sous-préfet de Libourne (1982-1983), d'Aix-en-Provence (1983-1985), secrétaire général de la préfecture des Bouches-du-Rhône (1985-1986) et sous-préfet de Mulhouse (1986-1988). Nommé préfet des Hautes-Alpes (1989-1991) puis préfet des Landes (1991-1994) et préfet de la Charente (1994-1998). Jacques Barthélémy était préfet des Côtes-d'Armor depuis décembre 1998.]

[Née le 29 avril 1951 à Brest, **Marie-Françoise Haye-Guillaud** est affectée au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, en 1974. Elle est successivement directrice du cabinet du préfet de l'Oise (1976-1979), sous-préfet de Chateaudun (1979-1981) avant d'être détachée à la Cour des comptes (1981-1983), et nommée conseillère technique au cabinet de Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM (1983-1985). Secrétaire générale de la préfecture de l'Oise (1985-1989), du Val-d'Oise (1989-1992), préfète du Cantal (1992-1996), préfète du Cher (1996-1998), Marie-Françoise Haye-Guillaud était préfète de la Charente depuis décembre 1998.]

[Né le 24 décembre 1951 à Dijon **Jacques Gérald** intègre le ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA en 1979. Il est successivement directeur du cabinet des préfets des Alpes-Maritimes (1979-1980), de Saône-et-Loire (1980-1981), du Limousin (1981-1982), secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe (1982-1985). Conseiller technique au cabinet du ministre des départements et territoires d'outre-mer, Bernard Pons (1986-1988), il est ensuite sous-directeur des affaires politiques des départements d'outre-mer (1988-1989), secrétaire général de la préfecture du Loiret (1989-1993), sous-préfet de Meaux (1993-1996) et chef de la mission des réformes de l'administration territoriale au commissariat à la réforme de l'Etat (1996-1998). Jacques Gérald était préfet délé-

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 7 novembre sont publiés :

● **Transport** : une loi organique portant ratification de l'ordonnance du 28 mars 2001 transposant certaines dispositions de la directive relative à la taxation des poids lourds pour l'utilisation de certaines infrastructures et réformant le régime d'exploitation de certaines sociétés concessionnaires d'autoroutes.

● **Finances** : une loi organique relative aux lois de finances.

● **Santé** : un décret relatif à l'établissement de la carte sanitaire et modifiant le code de la santé publique ;

un décret portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs et modifiant le code du travail.

gué pour la sécurité et la défense auprès du préfet de la zone de défense Sud-Ouest, préfet de la région Aquitaine et de la Gironde depuis août 1998.]

[Né le 6 août 1947, licencié en droit, **Roger Parent** est successivement sous-préfet, directeur du cabinet du préfet de l'Isère (1982-1984), directeur du cabinet du préfet de la région Bretagne et de l'Ille-et-Vilaine (1984-1986), sous-préfet de Mortagne-au-Perche dans l'Orne (1986-1988), chef du cabinet de Philippe Essig au secrétariat d'Etat chargé du logement (juin 1988), chef du cabinet de Léon Schwartzberg au ministère délégué chargé de la santé (juillet 1988) et chef du cabinet de Bernard Kouchner au secrétariat d'Etat chargé de l'action humanitaire (1988-1990). Il est ensuite détaché au ministère des affaires étrangères (1990-1991), puis chargé de mission à la direction de la sécurité civile au ministère de l'intérieur (1991-1992), sous-préfet de Saint-Pierre-de-la-Réunion (1992-1996), et secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire (1996-1998). Roger Parent était secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime depuis juin 1998.]

TRANSPORT

Pierre Chassigneux, préfet, président de l'Association technique de l'importation charbonnière (ATIC), a été nommé président du conseil d'administration d'Aéroports de Paris, lors du conseil des ministres de mercredi 8 novembre.

[Né le 25 décembre 1941 à Neuilly-sur-Marne, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA, Pierre Chassigneux a été notamment préfet de la Nièvre (1982-1983), directeur central des renseignements généraux au ministère de l'intérieur (1983-1986), préfet de l'Oise (1986-1988), préfet de la région Aquitaine et de la Gironde (1988-1992) avant d'être nommé directeur du cabinet de François Mitterrand (1992-1995). Pierre Chassigneux était président d'ATIC depuis décembre 1995.]

Au *Journal officiel* du jeudi 8 novembre sont publiés :

● **Solidarité** : un décret relatif aux conditions d'attribution de l'allocation aux adultes handicapés et de certaines prestations familiales versées sous conditions de ressources et modifiant le code de la Sécurité sociale.

● **Gouvernement** : un décret relatif aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat au tourisme.

LE MONDE ECONOMIE
avec *Le Monde*
DATÉ MARDI

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Juliette et David TAMMAM, Renée TAMMAM, Arlette et Philippe GOLDMANN, ses parents et grands-parents, sont heureux d'annoncer la naissance de

Elias,

à Marseille, le 28 octobre 2001.

Annie et Jacques CÔTE, ses grands-parents, **Clara, Clara,** sa sœur, ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Esther Rose,

au foyer de **Eve et Ewan MCGREGOR,** le 22 octobre 2001, à Londres.

Emmanuelle NAUROY et Henri CHALTIEL ont la joie d'annoncer la naissance de

Victor,

le mardi 6 novembre 2001.

Adoptions

Annie ASSOULINE, Philippe, Victor et Charles PETIT sont heureux d'annoncer l'arrivée à Paris, le 4 novembre 2001, de

Véra, Anna, Alice,

née le 5 mars 2000, à Donetsk (Ukraine).

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

Magic Papa !

Soixante ans, un nouveau monde s'ouvre à toi.

Michèle, Florent, Pierre-Alexis et toute la famille.

Nathan

a un an !

Bon anniversaire, petit prince, et merci pour tout ce bonheur !

Françoise et Claude FINEL, ses parents, et **Sarah,** sa grande sœur, sur sa petite étoile (22 novembre 1998). Ainsi que tes mamies et tous ceux que tu chermes tant.
cfinel@club-internet.fr

Philippe L.

Paris, 10 novembre 1961, 10 novembre 2001.

Pour tes quarante ans, nous t'offrons un petit bout de *Monde*.

Jeannine et Jacques A., 94160 Saint-Mandé.

Mariages

– Il faut que tout le Monde le sache :

Marc et Dina

se marient aujourd'hui dans la plus stricte intimité.

Décès

– M. Robert Bibas, Bernard et Florence Levy et leurs enfants, Ygal et John, Jacques et Jacqueline Melki et leurs enfants, Benjamin et Joy, Arié et Valérie Benaim, Sarah et Fany Ourevitch, ses petites-filles, Eddy et Sylvia Harroch et leurs enfants, Bernard et Odile. Les familles Bibas, Corcos, Choukroun, Elgrably, Benady, Serfaty, Ourevitch, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Lison BIBAS, née **CORCOS,**

survenu le jeudi 8 novembre 2001.

Les obsèques auront lieu ce vendredi 9 novembre, à 15 h 30, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

– Honfleur. Prague. Paris. Dijon.

M. Joël Lointier, M. et M^{me} Pierre et Viviane Korber, M. et M^{me} Philippe et Francine Lointier, ses enfants, Philippine, Judith, Déborah, Louise, Benjamin, Lucie, Thomas, Aimée, Grégoire, Etienne, Célia et Nicolas, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Et toute la famille, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Renée LOINTIER,

survenu le 7 novembre 2001, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses obsèques auront lieu le lundi 12 novembre, à 15 heures, en l'église Sainte-Catherine, à Honfleur (Calvados).

40, rue Saint-Nicol, 14000 Honfleur.

– Le Seigneur a rappelé près de Lui

Victoire CRUSE,

le 7 novembre 2001.

M^{me} Herman Cruse, M. et M^{me} Christian Vernes, M. et M^{me} Bernard Cruse, M. et M^{me} Michel Tesseron, M. et M^{me} Laurent Cruse, Jean-Philippe et Isabelle Horstmann, Jean-Charles, Guillaume et Sophie, Jean-Louis et Corinne Bauer, Jean-William et Alexandre, Laurent et Florence Sauquet, Edouard Vernes, Sébastien et Anabelle Bardinet, Diane et Pierre, Antoine et Barbara de Tournemire, Vanessa Cruse, Désirée Charmant, Herman Cruse, Charles Cruse, Violette Cruse, Paul Cruse, Les familles Cruse, Vonderheyden, Lawton, Meyer, Castelneau, Quentin, ont la grande tristesse de vous en faire part.

Un culte d'action de grâces sera célébré au temple du Hâ, 32, rue du Hâ, à Bordeaux, le samedi 10 novembre 2001, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à la fondation John Bost.

– Pierre Bonzon, président-directeur général, Et les membres du Groupe Centor, ont le regret de faire part du décès de

Victoire CRUSE,

leur cofondatrice et fidèle secrétaire générale,

survenu le 7 novembre 2001, au terme d'une longue et douloureuse maladie.

26, rue Henri-Monnier, 75009 Paris.

– La direction de l'Espeo, Ses anciens collègues et amis rendent hommage à

Pierre DAVY,

professeur à l'université d'Orléans de 1972 à 1988,

disparu le 5 novembre 2001.

Le souvenir de son rôle essentiel dans le développement de la filière électronique à Orléans s'accompagne de celui de l'homme droit et ouvert qu'il était.

Nos très sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

– M. et M^{me} Jean-Sylvain Ibos-Augé, M. et M^{me} Gilles Rebillaud, ses enfants, Anne Ibos-Augé et son mari Jean-Claude Tocabens, Nathanaël et Joram Ibos-Augé, Sophie Lennuyeux-Commène, son mari Simon Patarin, Jonathan Lennuyeux-Commène, Jeanne et Louise Rebillaud, ses petits-enfants, Camille, Guillem, Iris, Gemma, ses arrière-petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Jean IBOS-AUGÉ, née **Denise FONS,**

le 8 novembre 2001, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 10 novembre, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7^e, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, avenue Frédéric-Le Play, 75007 Paris.

– Gilles Monsarrat, son mari, Juliette Breffort-Blessing, sa sœur, Violaine Monsarrat, sa belle-sœur, Ses neveux et nièces et leurs enfants, Les familles Webster et Le Hellaye, ont la tristesse de faire part de la mort de

Lucienne MONSARRAT, née **BREFFORT,** agrégée de l'université,

survenue à Talant, le 7 novembre 2001, à l'âge de soixante-treize ans.

La crémation a eu lieu le jeudi 8 novembre.

« ... even the weariest river Winds somewhere safe to sea. »
A. C. Swinburne.

31, boulevard Maréchal-Leclerc, 21240 Talant.

CARNET DU MONDE
TARIFS année 2001-2002-TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 22 € - 144,31 FTTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 FTTC
NAISSANCES, ANNIV. DE NAIS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS FORFAIT 10 LIGNES 120 € - 787,15 FTTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 FTTC
La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES : **Nous consulter**
01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail : carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

– Le directeur du CHU de Créteil, Le doyen de la faculté de médecine de Créteil,

Le président du comité consultatif médical de l'hôpital Henri-Mondor, Le chef de service de chirurgie digestive et son équipe, ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Benoît MALASSAGNE, chirurgien à l'hôpital Henri-Mondor, praticien hospitalier universitaire,

survenu le vendredi 2 novembre 2001.

– Frédéric Rousseau, son époux, Samuel et Daphné Rousseau, ses enfants, Ivan Rousseau, Nicole D. Nerson, née Abenheimer, sa mère, Maurice Rousseau, son beau-père, Claude Nerson-Sachs-Kauffmann et Pierre Kauffmann, sa sœur et son beau-frère, Emmanuelle Sachs, Myriam Sachs, ses nièces, Raymonde Penard, ont la douleur de faire part du décès de

Sylvie NERSON-ROUSSEAU, psychanalyste,

survenu le 7 novembre 2001, à l'âge de cinquante-trois ans.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 9 novembre, au cimetière du Montparnasse, Paris-14^e.

– Paris. Angoulême. La Rochelle. Nouméa.

M. et M^{me} Pierre Touya et leurs filles, Françoise Touya-Gaudy, Parents et alliés, ont la tristesse de faire part du décès de

Marguerite Frédérique TOUYA,

le 25 octobre 2001.

Une cérémonie d'adieu a eu lieu au temple d'Angoulême, le 29 octobre.

P. Touya, 28, rue de Fontarabie, 75020 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 10 novembre 2000,

Jacques CHABAN-DELMAS

nous quittait.

Pour lui, une pensée, un sourire, une prière.

– Il y a dix ans, le 11 novembre 1991.

Cent ans après Rimbaud, disparaissait

Mathieu FONTAINE.

Il reste ses peintures et notre chagrin, intacts.

– Il y a vingt ans, disparaissait

le chef d'escadron **Jean-Marie NORROY.**

Il vit toujours dans nos mémoires.

Colloques

« Le fait religieux à l'école : pour les jeunes, quelle culture des religions ? »

le 17 novembre 2001, de 9 h 30 à 17 heures.

Un colloque organisé par le **Cevipof** (Sciences-Po Paris) et l'hebdomadaire **La Vie** et animé par Albert du Roy et Yvan Levaï.

Parmi les intervenants : Guy Coq, Jean Delumeau, René Rémond, René Noualhat, Danièle Hervieu-Léger, Mireille Estivalèzes.

Renseignements et inscriptions :

Tél. : 01-48-88-46-89
Fax : 01-48-88-45-62

e-mail : e.de-lambilly@mp.com.fr

Communications diverses

– Spécial « Défense droits humains ». Le périodique exceptionnel du Centre des droits de l'homme et de la femme est envoyé gratuitement sur demande contre enveloppe normale timbrée à trois francs.

Adresse : Centre des droits de l'homme et de la femme, BP 16, 75622 Paris Cedex 13.
Tél. Information : 01-45-82-77-77.

« Le Temps des villes 2 : Argentine - Uruguay - France » l'eau, la lumière et la mobilité.

L'Association Franco-Transplatina et l'Institut des hautes études de l'Amérique latine, avec le soutien du CNRS, invite au « Temps des villes 2 ». Seront présents des maires d'Argentine, d'Uruguay et de France, des représentants d'entreprises et du monde scientifique.

Arche de la Défense,

15 et 16 novembre 2001.
Franco-Transplatina@univ-paris3.fr
Tél. : 01-44-39-86-87.

DEBARRAS
integral, tous locaux, récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide tous les jours

SCIENCES Aux origines de l'humanité, volumineux ouvrage en deux volumes publié chez Fayard, rassemble une somme de connaissances scientifiques sans équivalent

sur l'apparition de l'homme et de ses ancêtres. ● LES FOSSILES pré-humains découverts durant les années 1990 portent aujourd'hui à 6 millions d'années le plus ancien

représentant de notre lignée. Seule certitude, le « chaînon manquant » que l'on croyait exister entre les singes et l'homme n'était qu'une vue de l'esprit. ● LES GRANDS SINGES

connaissent eux aussi la bipédie, l'usage des outils, le partage de nourriture, les rapports sociaux et même un semblant de culture. Tout cela existait donc déjà chez le der-

nier ancêtre commun entre leur lignée et la nôtre. Il faut donc redéfinir le propre de l'homme, seule espèce à posséder pleinement le langage et la conscience de soi.

Mais où est donc passé le propre de l'homme ?

L'étude des chimpanzés, des gorilles et des orangs-outans dans leur milieu naturel, qui ne cesse de s'intensifier depuis près d'un demi-siècle, remet radicalement en cause ce que l'on crut longtemps être les caractères spécifiques de l'espèce humaine

C'EST un livre-événement, un ouvrage fleuve et unique à plusieurs titres. D'abord, par son ambition : *Aux origines de l'humanité*, dont les deux volumes viennent de sortir chez Fayard, constitue une somme de connaissances scientifiques sans équivalent actuel dans le monde. Unique, ensuite, par la qualité des textes qui le composent, très accessibles au grand public et mettant en perspective les découvertes et les hypothèses les plus récentes. Réunis sous la direction d'Yves Coppens et Pascal Picq, tous deux anthropologues au Collège de France, ils ont été rédigés par les meilleurs spécialistes de la paléontologie et de l'anthropologie, mais aussi de la génétique, des neurosciences, de l'éthologie et de la philosophie – toutes disciplines qui concourent, à leur manière, à la réflexion sur les balbutiements de l'espèce humaine.

« S'ils sont capables d'apprendre plusieurs centaines de mots, les chimpanzés ne racontent pas d'histoires. Ils n'ont pas de formulation du futur, du passé »

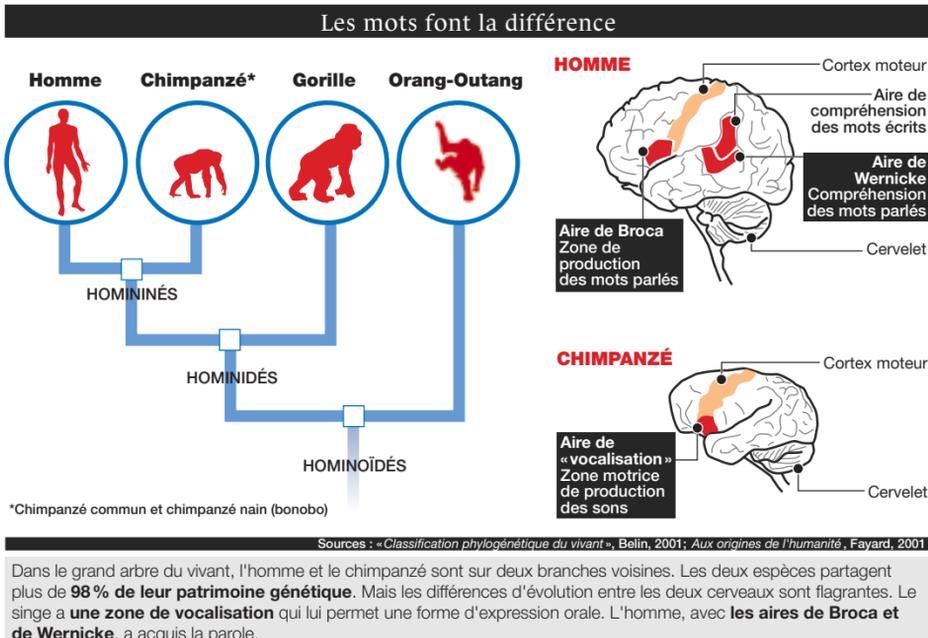
A eux seuls, ces arguments pourraient suffire à convaincre l'« honnête homme » de placer ce livre, malgré son prix élevé (682 F, 103,96 €), dans sa bibliothèque. Mais il y a plus. Après *De l'apparition de la vie à l'homme moderne*, premier volume offrant une synthèse de la longue traque de fossiles pré-humains à laquelle se livre la science depuis un siècle, les auteurs du deuxième volume s'attachent à cerner plus précisément le propre de l'homme. Autrement dit... à parler des singes.

Là résident en effet la grande originalité et, sans doute, l'intérêt essentiel de cet ouvrage : pour la première fois, primatologues, éthologues, écologistes et spécialistes des sciences humaines y font le point sur quantité de travaux, pour la plupart très récents, visant à mieux connaître nos cousins chimpanzés, gorilles et orangs-outans. Et si ces observations sont si passionnantes, c'est précisément parce qu'elles remettent radicalement en cause ce que l'on crut si longtemps être le « propre de l'homme ».

« Descendre d'un singe, mon cher, espérons que cela n'est pas vrai, et si cela était, prions pour que cela ne se sache pas ! », souhaitait l'épouse de l'évêque anglais Worcester en 1860 – un an après la publication par Darwin de *L'Origine des espèces*. En ce qui concerne les grands singes, son vœu aura été exaucé : nous n'en « descendons » pas, nous les côtoyons, sur des branches voisines du grand arbre évolutif de la vie. « Aujourd'hui, nous savons avec certitude que nous partageons avec ces espèces des ancêtres qui n'ont pas 10 millions d'années. Il est donc logique de s'attendre à retrouver chez elles quelques-uns des caractères qu'on présente habituellement comme "naturellement" propres à l'homme », estime Yves Coppens. Logique, mais pas toujours facile. Sur tout quand ces caractères touchent à ce que nous considérons comme le plus représentatif de notre spécificité humaine.

Passe encore lorsqu'il s'agit de la bipédie : si de nombreux primates sont « adaptés » à la marche sur deux pattes, l'homme et ses ancêtres directs restent d'ailleurs les seuls à s'être « spécialisés » dans ce mode de locomotion, et la station verticale comme la course bipède restent leur apanage. Passe, aussi, en ce qui concerne l'utilisation d'outils. Darwin lui-même, dans *La Filiation de l'homme* (1871), ne notait-il pas que des chimpanzés d'Afrique de l'Ouest utilisaient des outils de pierre ?

L'observation, il est vrai, resta longtemps peu exploitée. Mais on admet aujourd'hui que les grands



Dans le grand arbre du vivant, l'homme et le chimpanzé sont sur deux branches voisines. Les deux espèces partagent plus de 98 % de leur patrimoine génétique. Mais les différences d'évolution entre les deux cerveaux sont flagrantes. Le singe a une zone de vocalisation qui lui permet une forme d'expression orale. L'homme, avec les aires de Broca et de Wernicke, a acquis la parole.

singes ont recours, pour leurs tâches quotidiennes, à divers outils de pierre, d'os et de bois. Et, même, qu'ils savent les détourner de leur fonction première pour leur inventer d'autres usages. « L'homme et le chimpanzé se distinguent des autres espèces animales non par leur capacité à utiliser des outils – présente chez de nombreuses espèces d'oiseaux et de mammifères –, mais par leur meilleure compréhension de la causalité, qui leur permet de concevoir l'avantage conféré par un outil dans une situation donnée », résume Christophe Boesch, primatologue à l'Institut Max-Planck d'anthropologie évolutive de Leipzig (Allemagne).

Plus nouveau, et plus dérangeant : la conviction, de plus en plus répandue chez les primatologues, que les grands singes, à l'instar de l'homme, possèdent une sorte de « culture ». Ainsi sait-on aujourd'hui que des chimpanzés vivant dans des troupes différentes communiquent à l'aide de signaux qui leur sont propres, et qui sont appris d'une génération à l'autre.

Ces troupes, face au même choix alimentaire, n'auront pas les mêmes préférences ni les mêmes techniques d'acquisition de la nourriture. Et ces techniques, qu'il s'agisse de la pêche aux termites à l'aide de baguettes ou du cassage de noix avec percuteur et enclume, sont transmises par apprentissage des aînés aux plus jeunes. Dès lors, que nous reste-t-il ? Les comporte-

ments sociaux ? Les chimpanzés pratiquent la chasse collective, partagent les nourritures les plus prisées, connaissent l'art de la consolation comme celui de la guerre et savent aussi se montrer fins politiques. La morale ? « Une déviation par rapport à la règle peut provoquer une protestation chez un subordonné ou une punition par individu dominant », affirme Frans de Waal,

Le rire et la mort

« Le rire est une affaire trop sérieuse pour ne pas en trouver les prémices chez les grands singes », écrit Pascal Picq. De fait, si l'action de découvrir les dents peut revêtir différentes significations chez les primates (notamment l'agressivité), la mimique qualifiée par les éthologues de « bouche ouverte, visage détendu » traduit le plus souvent le contentement et le plaisir du jeu. Finalement, seul le rire humain n'est pas toujours drôle...

Quant à la conscience de la mort, souvent citée pour illustrer la complexité de la pensée abstraite de l'homme, elle n'est sans doute pas totalement inconnue de nos cousins simiens. Christophe Boesch rapporte ainsi le long épouillement, par ses congénères, du corps d'une femelle chimpanzé terrassée par une panthère, comportement qu'ils n'auraient jamais eu de son vivant. « En revanche, ajoute-t-il, aucun d'entre eux n'a léché le sang de la victime, alors qu'une telle attitude est fréquente à l'égard des blessés. »

C.V.

Le mythe du chaînon manquant a fait son temps

La découverte de nouveaux fossiles « préhumains » bouscule les hypothèses sur nos origines

LONGTEMPS, Lucy fut « la » référence. Découverte en 1974 dans la région de Hadar, en Éthiopie, cette représentante féminine d'*Australopithecus afarensis*, âgée de plus de trois millions d'années, s'imposait comme la seule ambassadrice de nos lointains ancêtres australopithèques, qui ont précédé les premiers *Homo*. Jusqu'à ce que les paléontologues, en 1994, fassent la connaissance d'*Australopithecus ramidus*. Originaire de la même région que Lucy, mais âgé, lui, de quatre millions et demi d'années, il devint aussitôt le nouveau « plus ancien ancêtre » des hominidés. Un ancêtre pas tout à fait convenable, qui présentait aussi des caractères évoquant la famille des chimpanzés...

Depuis ? Le portrait de groupe de nos aïeux n'a cessé de se modifier, et les découvertes de fossiles préhumains de se succéder. Rien que cette année, deux découvertes exceptionnelles sont ainsi venues compliquer un peu plus le puzzle de nos origines. La première, annoncée par une équipe franco-kényane, concerne le plus ancien représentant connu à ce jour de notre lignée évolutive (*Le Monde* du 8 février) : découvert au Kenya, dans les collines Tugen, *Orrorin tugenensis* est âgé de six millions d'années ! Or son squelette est celui d'un bipède et sa morphologie est plus proche de celle des hominidés modernes que de celle des australopithèques.

Quelques semaines plus tard,

nouvelle annonce : dans la même région d'Afrique, Meave Leakey – épouse du célèbre paléontologue Richard Leakey – a découvert le fossile d'un autre représentant du futur genre humain (*Le Monde* du 23 mars). Baptisé *Kenyanthropus platyops*, vieux de trois millions et demi d'années, il présente une face moderne et un crâne primitif, et diffère à la fois des australopithèques et des premiers représentants du genre *Homo*...

UN SCÉNARIO CONTESTÉ

A mesure que le tableau se complique, une certitude s'impose : le « chaînon manquant », ce prétendu hiatus évolutif que l'on crut longtemps exister entre les singes et l'homme, est une pure vue de l'esprit. « Ce mythe, fortement enraciné, a profondément biaisé notre démarche. Mais avec le développement des travaux de terrain et des techniques plus fines, ces questions existentielles ont été hissées au rang de vrais problèmes scientifiques », note Brigitte Senut (Muséum national d'histoire naturelle, Paris).

Ainsi sait-on maintenant que les grands singes s'étaient déjà largement diversifiés il y a vingt millions d'années, tandis que les premiers vrais hominidés sont attestés depuis six millions d'années. La question qui se pose désormais est donc la suivante : quand, et où, le premier représentant de la lignée humaine s'est-il séparé de celle des grands singes ? Parce que Lucy et bien d'autres fossiles y furent décou-

verts, on pensa longtemps que le « berceau » de nos ancêtres se situait en Afrique de l'Est. Leur histoire supposée, nommée « East Side Story » par Yves Coppens – qui en fut le premier défenseur –, aurait débuté le long de la vallée du Rift, une énorme faille qui barre l'Afrique orientale du nord au sud sur plus de 3 000 kilomètres. Son effondrement, survenu il y a sept ou huit millions d'années, aurait provoqué une « coupure écologique », au sortir de laquelle la forêt se serait transformée en savane à l'est de la faille. D'où une adaptation de nos ancêtres arboricoles, qui se seraient dressés sur leurs pattes de derrière pour mieux scruter l'horizon.

D'abord contesté, ce scénario continue de séduire nombre de paléontologues – notamment parce que l'on n'a jamais trouvé trace de grands singes contemporains des australopithèques à l'est du rift est-africain. Mais le berceau de nos ancêtres, pense-t-on aujourd'hui, pourrait tout aussi bien se trouver au Tchad, où les restes d'un *Australopithecus bahrelghazali* baptisé Abel, âgé comme Lucy de plus de trois millions d'années, ont été mis au jour en 1995. Quant à l'origine des singes, elle pourrait tout aussi bien se trouver... en Asie. D'après de récentes découvertes faites en Chine centrale et en Birmanie, c'est en effet sur ce continent que pourraient être apparus les premiers anthropoïdes (ou simiens). Lesquels ont ensuite donné naissance aux hominoïdes (singes sans queue),

qui comprennent les gibbons, les orangs-outans, les gorilles, les chimpanzés et les hommes.

LE BERCEAU DE L'HUMANITÉ

Une origine asiatique pour les anthropoïdes, une origine africaine pour les grands singes et l'homme, est-ce possible ? Oui, si l'on suppose des allers et retours entre les continents dictés par les fluctuations climatiques. Auquel cas le berceau initial de l'humanité, selon l'expression de Jean-Jacques Jaeger (Institut des sciences de l'évolution, Montpellier), pourrait bien ressembler « à un berceau à roulettes, naviguant entre le sud de l'Asie et l'Afrique ».

« Les découvertes des dernières années n'autorisent aucune conclusion quant à ce que sont les australopithèques. Sur les cinq espèces décrites, trois sont connues depuis seulement cinq ans, et la majeure partie des terrains susceptibles de livrer des fossiles reste à explorer. En d'autres termes, l'ancêtre australopithèque des premiers hommes git certainement encore sous une couche de sédiments », estime Michel Brunet, paléontologue à l'université de Poitiers et découvreur d'Abel. La nature du dernier ancêtre commun entre grands singes et hominidés reste – et restera sans doute longtemps – mystérieuse. Mais du moins a-t-on renoncé à chercher le fameux chaînon manquant qui, entre les uns et les autres, n'a jamais existé.

C. V.

TROIS QUESTIONS À...

PASCAL PICQ

1 Vous êtes anthropologue au Collège de France. L'ouvrage *Aux origines de l'humanité*, que vous avez dirigé avec Yves Coppens, fait une large place à la primatologie. Pourquoi ce choix ?

Depuis quelques années, j'étais intrigué par le manque de recherches menées autour des origines, ce moment où notre lignée (qui donnera les australopithèques et les hommes) et celle des chimpanzés se sont séparées. Aujourd'hui, on ne peut pas continuer à essayer d'interpréter l'évolution de l'homme sans aller voir ce que font les grands singes, dont l'observation a connu des progrès sans précédent ces dernières décennies. D'où ce deuxième volume, résolument orienté vers l'étude du comportement de ces cousins de l'homme.

2 Pourquoi cette approche, qui semble aller de soi, est-elle si nouvelle ?

En 1758, lorsque Charles Linné attribue le nom d'*Homo sapiens* à l'homme, il le range aux côtés de *Homo nocturnus* et *Homo troglodytes* – premiers noms savants donnés à l'orang-outan et au chimpanzé. Mais tout change avec la montée des théories transformistes. A mesure que s'impose l'idée d'une relation généalogique entre le singe et l'homme, le premier devient une forme inférieure du second, et on commence à éviter d'en parler. Au début du XIX^e siècle, le paléontologue Georges Cuvier installe ainsi une espèce d'oukase qui consiste à dire : la paléontologie s'occupe d'évolution, mais on ne

touche pas au problème des origines qui est d'ordre métaphysique. Il s'agit là d'une grande tradition philosophique, une pensée humaniste très puissante, qui se retrouve aujourd'hui encore dans l'enseignement. Au point que certains ont perçu ce volume sur le propre de l'homme comme une tentative de destruction de notre propre espèce ! Mais qu'est-ce que cela enlève à l'homme de savoir si les chimpanzés ont une culture ou pas ? Notre objectif est au contraire de reconstruire l'homme, ce qui implique tout d'abord de briser le tabou. Car si les grands singes connaissent eux aussi la bipédie, l'outil, le partage de nourriture et les rapports sociaux, cela veut dire que tout ceci existait déjà chez le dernier ancêtre commun entre leur lignée et la nôtre ! Et cela change complètement le début de l'histoire !

3 L'intérêt des scientifiques pour les grands singes n'est-il pas décuplé par le fait qu'ils risquent de disparaître bientôt et à tout jamais ?

Si tel est le cas, et l'on en est tout près, ce sera une perte immense pour l'humanité. Pour tenter de les sauver de la disparition totale, on évoque de plus en plus souvent la question des droits de l'homme pour les grands singes. D'un point de vue philosophique et éthique, ce raccourci est inacceptable : les droits de l'homme sont pour l'homme et pour eux seuls. Mais, d'un autre côté, l'urgence de protéger ces espèces dans leur milieu naturel est telle qu'il faut peut-être en passer par cet amalgame. Quitte à clarifier après.

Propos recueillis par Catherine Vincent

Google indique le plus court chemin vers les données sensibles

L'un des principaux moteurs de recherche sur Internet offre de nouvelles fonctionnalités qui permettent aux internautes d'accéder à des informations confidentielles

ET SI GOOGLE, le numéro un des moteurs de recherche, donnait à chaque internaute les outils du parfait espion ? Jusqu'au 2 novembre, Google n'indexait dans ses gigantesques bases de données que des documents glanés sur Internet dans les formats texte (se terminant par .txt), les pages web (.html) et les images (.jpg notamment), qu'il était ensuite possible de retrouver par une interrogation sur son site www.google.com. Il vient d'y rajouter de nouvelles fonctions de recherche qui étendent désormais leurs pouvoirs sur une multitude de documents, qui vont du fichier écrit sous traitement de texte Word, à certaines bases de données en passant par des présentations Powerpoint (.ppt).

Du coup, comme le révélait le quotidien canadien *Le Devoir* dans ses éditions du 5 et 7 novembre, en utilisant ces nouvelles capacités de recherche avancées du moteur le plus populaire du Web (1,6 milliard de pages indexées et plus de 100 millions de requêtes quotidiennes), un internaute peut découvrir des numéros de cartes bleues, des documents commerciaux, administratifs ou militaires. Il suffit juste d'être un peu patient et de bien maîtriser les méthodes de recherche.

Avec ces nouvelles fonctions du moteur, Michel Dumais, chroniqueur informatique au *Devoir*, a ainsi mis la main sur une série de documents sensibles. Pêle-mêle, il est possible de découvrir un fichier des clients d'une librairie en ligne vendant des ouvrages dans le domaine de la santé avec des adresses physiques, des numéros de téléphones, des mots de passe et

autres données personnelles, des relevés d'opérations bancaires et des textes de l'académie navale américaine, datant du 16 mars 2001, détaillant la politique américaine en matière de lutte contre le terrorisme. « Si les sites canadiens n'offrent pas de grandes surprises, en revanche, les sites américains regorgent de documents sensibles ou contenant des données personnelles », explique le journaliste.

PRÉCAUTION NÉCESSAIRES

Les regards se tournent naturellement vers Google. En augmentant ses capacités de recherche, le moteur ne s'est-il pas transformé en mouchard ? Les responsables de Google se contentent de rappeler que l'entreprise ne viole aucun serveur sécurisé et ne fait qu'accumuler des données laissées – souvent par négligence – sur des serveurs publics.

« Nous augmentons les capacités de notre moteur de recherche en donnant aux utilisateurs les moyens de télécharger de nouveaux formats de fichiers. Par ailleurs, nous fournissons aux webmasters les instructions qui leur permettent de cacher les fichiers sensibles », explique Cindy McCaffrey, vice-président de Google en charge de la communication. Si l'opérateur ou le webmaster du site ne prennent pas les précautions nécessaires pour protéger leurs documents sensibles ou les retirer du site, les robots automatiques utilisés par Google vont les intégrer dans ses index lors de leur mise à jour. »

Jean-Christophe Le Toquin, secrétaire général de l'association des fournisseurs d'accès à Internet (AFA), confirme « le moteur de recherche n'a qu'un moyen d'analyse des liens accessibles sur des ser-

veurs publics. Il ne fournit pas les codes d'entrée des intranets et ne viole pas des droits privés. » Il ne fait que révéler des failles ou plus sûrement des négligences.

Un avis que partage Daniel Autard, directeur technique au Laboratoire d'expertise en sécurité informatique (Lexsi) : « Le problème ne vient pas du moteur mais du fait que l'installation par défaut d'un système d'exploitation comme Windows 98 ou Windows NT peut transformer chaque machine en un serveur Web ou un serveur FTP (système de transfert de fichiers) potentiel. Par ignorance, beaucoup d'utilisateurs rendent alors accessibles leurs documents personnels. Le moteur, lui, ne fait que chercher les serveurs web et parfois, il tombe sur celui d'une personne qui ne sait même pas qu'une fenêtre donnant sur la Toile est installée sur son ordinateur. Là est le danger. »

Pour maintenir son statut de référence mondiale des moteurs de recherche et accroître la pertinence de son indexation, Google utilise plus de 6 000 machines pour télécharger l'ensemble des pages du Web une fois par mois – au rythme de 1 000 pages à la seconde –, le nombre de documents potentiellement sensibles augmente de façon exponentielle.

De quoi alerter les administrateurs de sites Web : il y a urgence à nettoyer leurs serveurs des documents sensibles pour éviter qu'ils ne tombent entre des mains mal intentionnées.

Pierre Bouvier
et Cécile Ducourtieux
(*Le Monde interactif*)

★ www.google.com

Le Muséum d'histoire naturelle présente ses nouvelles pépites

Le département de minéralogie expose 350 spécimens acquis depuis dix ans

Dans une nouvelle exposition, les minéralogistes du Muséum national d'histoire naturelle résument en 350 spécimens magnifiques une décennie d'acquisitions. Grâce au soutien de TotalFinaElf, ils ont pu acheter des pièces de prestige, comme une pépite d'or de plus de 5 kg, et des échantillons de cristaux rarissimes.



Pesant plus de 5 kg, mesurant 27 cm de long sur 13 cm, cette pépite a été trouvée en Australie.

C'EST de la fascination à l'état natif, une masse d'or brut à faire se damner tous les Harpagon de la terre. Pour sa nouvelle exposition, qui se tient dans la salle souterraine du Trésor, la galerie de minéralogie-géologie du Muséum national d'histoire naturelle a choisi comme emblème une de ses dernières acquisitions, une magnifique pépite d'or de plus de 5 kg.

Mesurant 27 cm de long sur 13 cm dans sa plus grande largeur, ce prodige naturel aux reflets roses a été trouvé dans la région de Kalgoorlie, une ville australienne qui fut le centre d'une ruée vers l'or à la fin du XIX^e siècle. Même si le gisement principal a décliné au bout de quelques années, la prospection à l'aide de détecteurs de métaux y permet encore – comme dans toutes les régions aurifères – de découvrir des pépites en surface. C'est ainsi qu'une équipe australo-américaine a décelé, à un mètre sous le sol, la pépite géante qui fait aujourd'hui l'orgueil du Muséum.

L'exposition, qui vient d'ouvrir ses portes à Paris, émerveille tant les yeux que l'esprit, par la beauté, l'esthétisme, des échantillons présentés. L'idée des organisateurs a été de résumer, en 350 pièces, la politique d'acquisition menée depuis dix ans par le Muséum, qui détient une des plus belles et des plus complètes collections qui soit au monde, avec plusieurs centaines de milliers de spécimens. On peut certes s'interroger sur la raison qui pousse les chercheurs à vouloir amasser encore et toujours des minéraux dont leurs armoires regorgent.

Pour Pierre-Jacques Chiappero, maître de conférences au Muséum, trois raisons soutiennent ce qui n'est pas de l'acharnement monomaniaque : « Tout d'abord, explique-t-il, nous cherchons sans cesse à améliorer la qualité de notre collection. Ensuite, il faut tenir compte de la découverte de nouveaux gisements dans le monde. Enfin, il y a à un côté patrimonial auquel je tiens particulièrement, qui est lié au déclin et à la fermeture des mines. C'est l'unique façon de montrer aux générations futures ce que l'on pouvait y trouver. »

UNE COTE QUI AUGMENTE

Comme l'analyse Henri-Jean Schubnel, directeur de la galerie de minéralogie-géologie, deux facteurs ont, depuis plusieurs années, rendu difficile une politique d'achat continue et conséquente : « D'une part, on constate une quasi-disparition des crédits d'acquisition des pouvoirs publics. D'autre part, il existe désormais un million de collectionneurs dans le monde dont environ cent mille ont un peu de moyens, ce qui a fait augmenter la cote des minéraux et obligé les musées à s'adapter au marché. » Pour donner un exemple, citons le cas de l'or, dont la valeur intrinsèque entraîne, la plupart du temps, la fonte en lingots des échantillons de grande taille. Pour préserver ceux-ci, les collectionneurs sont aujourd'hui contraints de les payer plus cher que leur valeur au poids...

Dans de pareilles conditions, le Muséum n'aurait pu « s'aligner » sur les tarifs des collectionneurs privés sans le soutien d'un mécène. Depuis une dizaine d'années, Total-

FinaElf – autrefois Elf Aquitaine – aide ces chercheurs à constituer une collection de spécimens de prestige (comme la pépite de Kalgoorlie), mais aussi de minéraux d'intérêt scientifique.

La plupart des acquisitions réalisées grâce à ce parrainage proviennent de régions isolées, tant pour des motifs politiques, comme les anciens pays de l'Est, que pour des raisons géographiques, comme les pays de la zone péri-himalayenne que sont le Pakistan et l'Afghanistan. Bien avant les événements actuels, ce dernier a, des années durant, exporté ses cristaux rares pour financer la guerre contre les Soviétiques. Cela a commencé par l'exploitation du lapis-lazuli, pour lequel existait un débouché en joaillerie. Puis, petit à petit, les Afghans ont compris les attentes du marché des collectionneurs et sorti des minéraux moins connus mais parfois introuvables. Dans la salle du Trésor du Muséum se trouve ainsi aujourd'hui la plus grande béryllonite du monde, tout droit venue d'une mine du Nuristan, région de montagnes frontalière avec le Pakistan.

Pierre Barthélémy

★ Trésor du Muséum : 1991-2001, dix ans d'accroissement du patrimoine national, jusqu'en juin 2002 à la salle du Trésor de la galerie de minéralogie-géologie, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris. Ouvert de 10 heures à 17 heures tous les jours sauf le mardi. Tarif : 30 F (4,57 €). Renseignements au 01-40-79-30-00.



MAGAZINE MENSUEL
20F



JOURNÉE
DU LIVRE D'ECONOMIE
ATELIERS • DÉBATS • ESPACE SIGNATURES
PRESIDENCE DU SENAT
15th RUE DE VAUGIRARD - 75006 PARIS
M^o ODEON - REP. LUXEMBOURG - BUS 58/84/89
SAMEDI 17 NOVEMBRE 2001 - DE 11H A 18H - ENTREE LIBRE



La jeunesse prend le pouvoir au sein du XV de France

Les sélectionneurs français ont fait appel à du sang neuf pour affronter l'Afrique du Sud, notamment dans les lignes arrière, où quatre joueurs sur cinq étreigneront leur première sélection samedi 10 novembre

La Fédération française de rugby a eu quelques difficultés à trouver des preneurs pour les 78 000 places du Stade de France avant le troisième match de l'année opposant le quinze tricolore à l'Afrique du Sud, samedi

10 novembre. La violence de la dernière rencontre entre ces deux équipes, le 23 juin, à Durban, où les changements perpétuels effectués au sein des Bleus expliquent peut-être le manque d'enthousiasme des supporters.

Bernard Laporte avait fait appel à des trentenaires pour affronter les All Blacks, en novembre 2000. Cette fois, le sélectionneur français veut donner leur chance à des joueurs jamais testés au plus haut niveau. Aux côtés de Clément

Poitrenaud (19 ans), Aurélien Rougerie (22 ans), Damien Traille (22 ans) et David Bory (25 ans), Tony Marsh, le centre néo-zélandais qui remplace Xavier Garbajosa, blessé, rejoint une ligne arrière des plus novices : les cinq hommes ne totalisent que treize sélections, dont neuf pour le seul David Bory. Un soin particulier a été apporté au respect de la discipline, avec l'arrivée dans le staff tricolore de l'arbitre international Joël Dumé.

Les cinq hommes ne totalisent que treize sélections, dont neuf pour le seul David Bory. Un soin particulier a été apporté au respect de la discipline, avec l'arrivée dans le staff tricolore de l'arbitre international Joël Dumé.

EST-CE le souvenir du dernier match entre le XV de France et l'Afrique du Sud, une rencontre qui avait frôlé la limite de la violence et du supportable, samedi 23 juin, à Durban ? Ou alors sont-ce les résultats décevants des Bleus de Bernard Laporte, qui ont gagné seulement deux de leurs sept derniers matches disputés au Stade de France, contre l'Italie (42-31), en avril 2000, et contre l'Ecosse (16-6), en février 2001 ? Fait rare, sinon unique pour un tel match de prestige, la Fédération française de rugby a éprouvé les pires difficultés pour vendre les 78 000 places du Stade de France avant le troisième match de l'année

italiens de Montferrand, sélectionnés contre les Fidjiens le 10 novembre. C'était avant qu'un appel téléphonique ne vienne déranger son dîner, mardi 6 novembre. A l'appareil, un homme lui parlait « à toute vitesse », en français, la langue qu'il pratique depuis trois ans. Il n'a « pas tout compris », sauf l'essentiel : « Rendez-vous demain matin à Clairefontaine. Soyez à l'heure. » C'était Bernard Laporte, qui l'invitait à prendre la place de Xavier Garbajosa (blessé) au centre de l'attaque française. Avec Clément Poitrenaud (19 ans), Aurélien Rougerie (22 ans), Damien Traille (22 ans) et David Bory (25 ans), le centre néo-



Sous les conseils de l'arbitre Joël Dumé (à droite), les avants tricolores s'efforcent d'éviter les fautes.

Un seul nouveau venu chez les Springboks

L'entraîneur de l'équipe d'Afrique du Sud de rugby, Harry Viljoen, a composé une équipe basée sur l'expérience et la puissance pour affronter le XV de France, samedi 10 novembre, au Stade de France. Fidèle à ses choix depuis sa prise de fonctions, il y a un an, Harry Viljoen a sélectionné des joueurs capables de résister au combat et de remporter la série de trois test-matches disputés cette année par les deux pays : en juin, les Bleus avaient remporté la première mise à l'Ellis Park de Johannesburg (32-23), avant de céder une semaine plus tard à Durban (20-15). Viljoen sait qu'il doit rapporter au moins un succès des deux confrontations contre la France et l'Angleterre, son futur adversaire, le 24 novembre à Twickenham. Aussi a-t-il misé sur des joueurs expérimentés, comme la charnière Van Straten (30 ans)-Van der Westhuizen (30 ans). Par ailleurs, on retrouve dans sa sélection la plupart des joueurs qui avaient disputé le Tri-Nations l'été dernier. Seul le centre Trevor Halstead connaîtra sa première sélection.

opposant la France à l'Afrique du Sud, samedi 10 novembre.

Moins, dernière hypothèse, que ce relatif désintérêt ne traduise la difficulté des supporters du XV de France à retrouver leurs « petits » dans le grand brassage effectué par Bernard Laporte. Car, depuis six mois, l'entraîneur a en effet ouvert la sélection nationale à tous les vants de la jeunesse.

Même Tony Marsh, le centre néo-zélandais avait préféré réserver des places au stade Flaminio de Rome, pour aller applaudir ses coéquipiers

zélandais rejoint une ligne arrière plus que novice : les cinq hommes totalisent treize sélections, dont neuf pour le seul David Bory.

All Blacks s'avançaient sur son chemin, le sélectionneur français avait pallié l'absence de plusieurs joueurs blessés par le rappel de quelques trentenaires aguerris, comme Christophe Juillet, Fabrice Landreau ou Jean-Luc Sadourny. Un an plus tard, il a choisi de donner leur chance à une flopée de joueurs jamais testés au plus haut niveau. La méthode,

déjà éprouvée lors de la tournée d'été en Afrique du Sud et en Nouvelle-Zélande, avait donné des résultats satisfaisants.

Pour Bernard Laporte, cette stratégie de rajeunissement est devenue la seule possible : « Je suis convaincu qu'on va voir de plus en plus de jeunes au niveau international, assure-t-il. A 30 ans, un joueur n'a plus la fringale de ses 20 ans. »

POLITIQUE DE L'HOMME EN FORME

Ce jeunisme de principe a aussi ses raisons : « Nous avons toujours dit que nous défendions la politique de l'homme en forme », souligne Jo Maso, le manager du XV de France. Aurélien Rougerie, Tony Marsh, David Bory et Gérard Merceron bénéficient tous du très bon début de saison de leur club, Mont-

ferrand. « On n'a pas l'habitude d'injecter autant de nouveaux joueurs d'un seul coup, relève Gérard Merceron, le demi d'ouverture. Mais c'est une bonne chose. Il y a une Coupe du monde qui arrive en 2003, et elle se jouera avec des jeunes. » Il y a aussi des détracteurs, tel Christophe Dominici, relégué sur le banc des remplaçants : « Il y a une équipe en forme, qui fait du spectacle, qui envoie la balle à l'aile et la vie est belle. A moi de démontrer que c'était un mauvais choix de me laisser de côté. On dit que les coups de pied aux fesses font du bien, on verra s'il me fait rebondir, celui-là. »

Le coup de jeune a aussi ses limites. Lorsque Xavier Garbajosa s'est blessé à l'entraînement, mardi 6 novembre, les sélectionneurs disposaient d'une solution de rechan-

ge en la personne de Nicolas Jeanjean (20 ans). Le Toulousain, auteur d'une tournée d'été plus que probante, n'avait pas été retenu dans la liste des 22 sélectionnés, mais il était là, sur place, à Clairefontaine. Jo Maso et Bernard Laporte se sont longuement concertés, avant d'offrir à Tony Marsh sa première sélection chez les Bleus. « A qualité égale, nous privilégierons toujours les joueurs formés dans nos rangs et passés par la filière des équipes de France, précise le manager français. Mais il nous a semblé que c'était une bonne chose d'avoir une orientation et un esprit qui permettent à des gens de nous rejoindre et d'apporter une autre culture. » Mais l'atout principal de Tony Marsh, c'est aussi... ses 29 ans. « La jeunesse, c'est bien, mais ne tombons pas dans l'excès, ajoute

L'arbitre international Joël Dumé a rejoint le staff tricolore pour corriger les fautifs

LES RUGBYMEN français n'ont pas bonne réputation auprès des arbitres internationaux. Ce n'est pas nouveau, ni forcément mérité : depuis une dizaine d'années, de vastes efforts de discipline ont été entrepris, notamment au niveau de l'équipe nationale.

Si de notables progrès ont été enregistrés au niveau du jeu violent, le respect des règles demeure le talon d'Achille des équipes françaises. « Les Français trichent de manière grotesque », assure Joël Dumé, l'arbitre international récemment appelé par Bernard Laporte au chevet de l'équipe de France.

Depuis plusieurs saisons, le scénario est immuable. Les premiers matches de Coupes d'Europe donnent l'occasion aux joueurs français de pousser une longue et puissante plainte à l'endroit du corps arbitral d'outre-Manche. Cette année, la palme est revenue au toujours bouillant Olivier Merle. « L'International Board n'a qu'à annoncer que jouer avec un arbitrage britannique c'est neuf points de handicap minimum, comme

ça, les choses seront claires pour tout le monde », a tonné le deuxième-ligne de Narbonne, à l'issue d'un match comptant pour le Bouclier européen. Au-delà de ses outrances, ce discours est sans doute la chose la mieux partagée du rugby français. Quitte à revenir sur la première impression, après avoir visionné le match en vidéo : « Toutes les fautes sifflées contre nous y étaient », a reconnu Christophe Milhères au lendemain de la défaite de Biarritz face à Bath, en Coupe d'Europe.

« TOUS LES ANS, C'EST LA MÊME CHOSE »

« Tous les ans, c'est la même chose, soupire René Hourquet, le président de la commission des arbitres de la Fédération française de rugby (FFR). La Coupe d'Europe et les matches internationaux donnent lieu à un jeu différent, avec davantage de temps de jeu, des libérations de balle et une organisation de jeu plus rapides et, parfois, l'arbitrage est différent. »

Le patron des arbitres français « ne croit

pas à l'existence de différences culturelles sur l'arbitrage » au sein de la communauté des directeurs de jeu de l'hémisphère Nord, à un « bémol » près : « Un arbitre britannique a moins d'états d'âme qu'un arbitre français par rapport au spectacle ou à la continuité du jeu. S'il doit siffler la même faute cinquante fois, il le fera sans hésiter, alors qu'un Français va être gêné de multiplier les coups de siflet. » Aux premiers jours de la Coupe d'Europe, en septembre, quelques joueurs ont avoué jouer « avec retenue », par peur de la sanction. Dans L'Equipe, Bernard Laporte a fait preuve de compréhension, mais jusqu'à un certain point : « Les joueurs ne devraient pas se permettre encore certaines fautes en championnat et non en Coupe d'Europe. Ils devraient jouer tous les week-ends avec cette même peur au ventre. »

L'entraîneur du XV de France a sans doute prêté une oreille très attentive aux remarques proférées par son successeur à la tête du Stade français, l'Australien John Connolly, qui avait invité les Français à « s'inspirer

de la cohérence » des meilleurs arbitres du continent. Pour John Connolly, les mauvaises habitudes prises dans le championnat de France ont un effet direct, et néfaste, sur les performances de l'équipe nationale : « La France a les moyens de gagner la Coupe du monde, mais elle doit d'abord régler ces problèmes d'arbitrage. »

L'entraîneur parisien cite notamment les fautes répétées sur le jeu au sol et dans les mêlées, le péché mignon des avants français, qui s'estiment souvent « frustrés » de se voir « injustement pénalisés » lorsqu'ils ont poussé la première ligne adverse à se relever. « En France, l'arbitre sanctionne l'équipe qui se relève, mais ailleurs, les arbitres considèrent que l'équipe qui a poussé l'autre à se relever est coupable de jeu dangereux », indique le talonneur Raphaël Ibanez, pas si mécontent de suivre des « cours du soir » auprès de Joël Dumé : « On en a tous besoin », confie-t-il.

E. C.

Le CIO maintient le double test de détection de l'EPO

LE DOCTEUR Patrick Schamasch, directeur de la commission médicale du Comité international olympique (CIO), est un expert en dialectique. « Ce n'est pas le statu quo. C'est une importante avancée par rapport aux Jeux de Sydney au point de vue des critères de quantité et de qualité », a-t-il déclaré, mercredi 7 novembre, au terme de la réunion qui s'est tenue à Lausanne au sujet du protocole de détection de l'érythropoïétine (EPO) lors des Jeux olympiques d'hiver de Salt Lake City de février 2002.

Alors que les observateurs s'attendaient que cette réunion débouche sur la reconnaissance du test urinaire de détection de l'EPO mis au point par l'équipe française du Laboratoire national antidopage (LNAD) de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) comme seul indicateur de positivité, le CIO et les experts des laboratoires antidopage agréés par celui-ci ont surpris en décidant de reconduire le principe du double test sanguin-urinaire

déjà en vigueur, en 2000, lors des Jeux de Sydney. « Ce n'est pas une déception. Le test urinaire seul n'est pas suffisant pour pouvoir définir un résultat définitif. Nous devons garder à l'esprit les questions juridiques », a affirmé Patrick Schamasch.

« UNE FAUSSE SÉCURITÉ »

Le directeur du LNAD, Jacques De Ceaurriz, a estimé que les critères de positivité du test urinaire seul n'étaient pas encore assez « riches ». « Un critère unique pourrait faire figure de recette mais n'en serait pas une, a-t-il ajouté. Cela aurait été une fausse sécurité. Nous avons toujours été clairs en reconnaissant que les tests sanguins d'orientation devaient être associés au test urinaire. »

Cette décision constitue cependant un désaveu pour le nouveau président du CIO, le Belge Jacques Rogge, qui, dans un entretien au Monde jeudi 8 novembre, se déclarait « personnellement » favorable à la reconnaissance du test urinaire

français comme seul critère de positivité à l'EPO. L'Union cycliste internationale (UCI), qui, depuis le 1^{er} avril, ne reconnaît plus que le test urinaire, a déclaré que, « dans un souci d'harmonisation de la lutte contre le dopage », elle allait « examiner en détail » la décision du CIO.

Patrick Schamasch a indiqué par ailleurs que tous les athlètes participant aux Jeux olympiques de Salt Lake City seront soumis à un test général antidopage avant le 29 janvier. Après cette date, le CIO fera pratiquer un premier test sanguin sur tous les athlètes de « l'ensemble des sports d'endurance » – ski de fond, biathlon, combiné nordique et patinage de vitesse pour les longues distances – et sur certains autres athlètes désignés par tirage au sort. Quand la positivité sera suspectée, un test urinaire et un autre test sanguin, plus complet, seront pratiqués.

Gilles van Kote (avec AFP)

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : dans la 5^e journée de la première phase de l'Euro-ligue hommes, l'Asvel Lyon-Villeurbanne s'est inclinée à domicile face aux Russes de Perm (73-75). La veille, Pau-Orthez a aussi perdu sur son parquet, face au club yougoslave de Podgorica (87-90).

■ **SKI** : Markus Anwander, l'entraîneur allemand grièvement blessé lors de sa collision avec la skieuse française Régine Cavagnoud, le 29 octobre, est sorti du coma, a annoncé jeudi l'hôpital d'Innsbruck (Autriche).

■ **TENNIS** : dans la poule A de la phase finale de la Fed Cup qui se déroule à Madrid, l'équipe de France féminine a battu celle de la République tchèque par 3 victoires à zéro, grâce aux succès de Testud sur Hrdlickova (6-4, 6-1), Mauresmo sur Chladkova (6-2, 7-5) et de Testud-Tauziat face à Cetskovaik-Vaskova (6-3, 6-2). La France devait rencontrer vendredi la Russie (qui a battu l'Argentine 3-0) et, en cas de succès, serait assurée d'accéder en finale.

■ **VOILE** : vendredi 9 novembre, à 6 heures TU, Foncia, barré par Alain Gautier et Ellen MacArthur est en tête de la Transat Jacques-Vabre Le Havre - Bahia. Le trimaran devance de 3,5 milles Belgacom, de Jean-Luc Nélias et Michel Desjoyeaux. Ces deux voiliers ont creusé le trou avec le reste des concurrents, dont les premiers (Groupama) pointent à 136,9 milles. Ecover, des Britanniques Mike Golding et Marcus Hutchinson, mène dans la catégorie des monocoques.

PERRONO - BIJOUX

Anciens - Occasions - Argentierie
Pierre précieuses - Brillants
Création et transformation
Achats, Ventes,
Echanges, Réparations
Sélectionné par le guide
"PARIS PAS CHER"

OPERA angle bd. des Italiens
4, chaussée d'Antin
ETOILE 37, avenue Victor Hugo
ouverts du mardi au samedi

Mairie de Paris

SALON DES ANTIQUAIRES
PARIS XVI

Hippodrome d'Auteuil
du 9 au 19
Novembre 2001

Tous les jours de 11h à 20h
Nocturne jeudi 15 Novembre jusqu'à 22h

Organisation C.M.O.
Tél. salon : 01 44 88 52 60
www.cmo-antiques.com

Parking gratuit dans l'hippodrome

MEZENAT CHIURVIE CARNAIVE enfants du monde

Chérie 7M

IL OBJET D'ART

CHAMPAGNE REINER

RENAULT AVANTIME

LE FIGARO

Froid, mais ensoleillé

SAMEDI. Un anticyclone se renforce du proche-Atlantique à la France, apportant un temps sec et généralement ensoleillé sur le pays. Une dépression se décale vers le sud de la Méditerranée, donnant encore des retours nuageux instables près du pourtour méditerranéen.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Près des côtes de la Manche, les nuages resteront nombreux. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alternent. Les températures maximales avoisineront 8 à 10 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie. Près des côtes de la Manche, le ciel restera très nuageux, avec encore quelques averses en début de matinée. Ailleurs, malgré quelques développements nuageux, le soleil sera prédominant. Il fera 6 à 8 degrés l'après-midi.

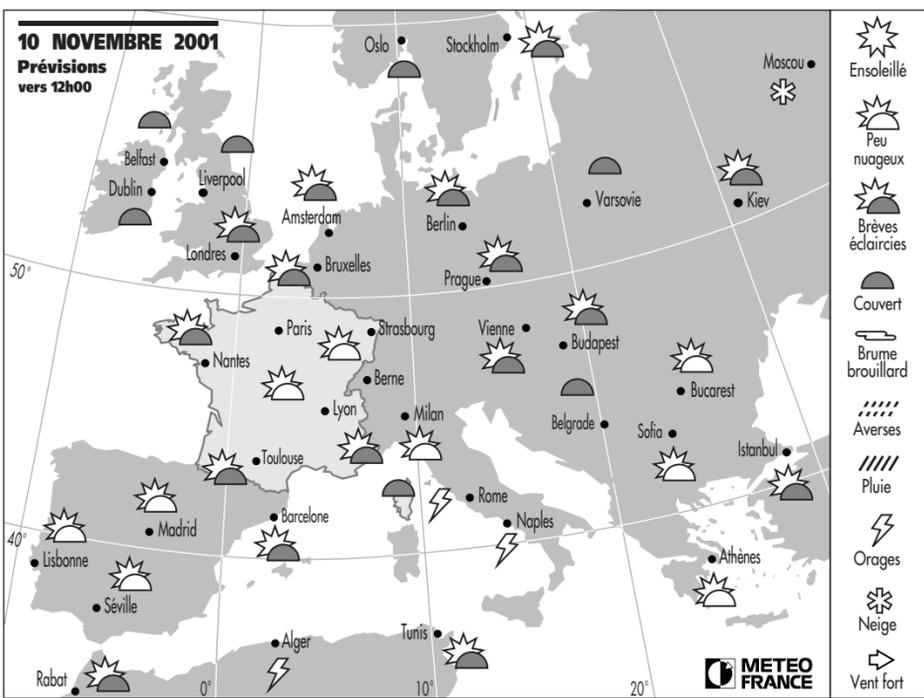
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Malgré quelques passages nuageux, le soleil brillera largement. Le thermo-

mètre marquera 2 à 6 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur les Pyrénées, le ciel restera très nuageux, avec quelques averses de neige à basse altitude. Ailleurs, le soleil sera prédominant, avec quelques passages nuageux. Il fera 6 à 8 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, le soleil sera présent dès le matin. Ailleurs, les nuages du matin pourront encore donner quelques flocons de neige sur les Alpes, puis le soleil reviendra en force. Il fera 4 à 7 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur la Corse, le ciel sera couvert avec des pluies orageuses, parfois assez fortes. Ailleurs, nuages et éclaircies alternent. Vent de nord-est jusqu'à 120 km/h entre la Corse et le continent, et 110 km/h près du littoral varois. Mistral et tramontane souffleront jusqu'à 90 km/h en rafales. Il fera 9 à 15 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SRI LANKA.** La campagne pour les élections législatives du 5 décembre ayant commencé le 27 octobre dernier, il convient, indique le Quai d'Orsay, d'être prudent et d'éviter tout rassemblement politique où des actes de violence pourraient être commis entre partisans des candidats en lice. Le mouvement séparatiste tamoul LTTE a tenté d'assassiner une personnalité politique le 29 octobre, dans un quartier très fréquenté de Colombo, lors d'un attentat-suicide. Trois personnes ont été tuées, et seize blessées. Cet attentat marque la résurgence d'une pratique fréquente du LTTE, mais qui avait connu un répit depuis le mois d'octobre de l'an dernier.

■ **HÔTELLERIE.** L'enseigne Inter-Continental vient d'être élue « Meilleure chaîne hôtelière d'affaires en Europe et au Moyen-Orient » par les lecteurs du magazine anglo-saxon *Business Traveller*.

PRÉVISIONS POUR LE 10 NOVEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| FRANCE métropole | NANCY | -3/4 S | |
|------------------|--------|------------------|---------|
| AJACCIO | 7/18 P | NANTES | |
| BIARRITZ | 1/7 S | NICE | 7/14 N |
| BORDEAUX | 1/7 S | PARIS | 1/6 S |
| BOURGES | -3/4 S | PAU | -2/5 S |
| BREST | 6/11 N | PERPIGNAN | 6/11 S |
| CAEN | 7/9 N | RENNES | 4/11 N |
| CHERBOURG | 7/10 N | ST-ETIENNE | 2/8 N |
| CLERMONT-F. | -2/4 S | STRASBOURG | -1/4 S |
| DIJON | -3/3 S | TOULOUSE | 0/8 S |
| GRENOBLE | -6/6 S | TOURS | 0/6 S |
| LILLE | 1/7 N | FRANCE outre-mer | |
| LIMOGES | -2/4 S | CAYENNE | 22/31 S |
| LYON | 0/6 S | FORT-DE-FR. | 25/31 S |
| MARSEILLE | 2/12 N | NOUMEA | 22/28 S |

| | | | | | | | |
|---------------|---------|-------------|---------|---------------|---------|--------------|---------|
| PAPEETE | 23/29 S | KIEV | 2/7 N | VENISE | 3/8 N | LE CAIRE | 19/26 S |
| POINTE-A-PIT. | 23/29 P | LISBONNE | 6/14 S | VIENNE | -1/6 N | NAIROBI | 16/26 S |
| ST-DENIS-RE. | 20/27 S | LIVERPOOL | 4/11 C | AMÉRIQUES | | PRETORIA | 14/23 S |
| EUROPE | | LONDRES | 1/8 N | BRASILIA | 19/26 P | RABAT | 3/14 N |
| AMSTERDAM | 5/8 N | LUXEMBOURG | -3/4 N | BUENOS AIR. | 16/19 P | TUNIS | 16/23 N |
| ATHENES | 15/22 S | MADRID | -3/7 S | CARACAS | 25/30 S | ASIE-OCEANIE | |
| BARCELONE | 3/9 N | MILAN | 2/11 S | CHICAGO | 6/13 S | BANGKOK | 24/31 S |
| BELFAST | 7/12 C | MOSCOU | -4/8 * | LIMA | 17/19 S | BEYROUTH | 19/24 S |
| BELGRADE | 4/9 C | MUNICH | -4/6 N | LOS ANGELES | 12/17 C | BOMBAY | 22/33 S |
| BERLIN | -2/4 N | NAPLES | 14/17 P | MEXICO | 8/19 S | DJAKARTA | 27/29 C |
| BERNE | -2/3 N | OSLO | -5/8 C | MONTREAL | 1/4 P | DUBAI | 21/31 S |
| BRUXELLES | 2/7 N | PALMA DE M. | 7/16 P | NEW YORK | 7/13 S | HANOI | 18/23 S |
| BUCAREST | -5/15 S | PRAGUE | -3/2 N | SAN FRANCISCO | 12/17 C | HONGKONG | 18/25 S |
| BUDAPEST | 0/6 N | ROME | 7/16 P | SANTIAGO/CHI | 7/19 S | JERUSALEM | 18/25 S |
| COPENHAGUE | 0/9 C | SEVILLE | 2/14 S | TORONTO | 3/11 C | NEW DEHLI | 12/29 S |
| DUBLIN | 5/13 C | SOFIA | 5/13 S | WASHINGTON | 4/18 S | PEKIN | 1/13 S |
| FRANCFORT | -2/3 N | ST-PETERSB. | -6/3 C | AFRIQUE | | SEOUL | 5/12 S |
| GENEVE | 1/4 N | STOCKHOLM | -6/9 N | ALGER | 12/16 P | SINGAPOUR | 25/28 P |
| HELSINKI | -8/6 N | TENERIFE | 18/22 S | DAKAR | 26/32 S | SYDNEY | 16/23 P |
| ISTANBUL | 15/20 N | VARSOVIE | -5/2 C | KINSHASA | 23/28 P | TOKYO | 11/14 P |

Situation le 9 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 11 novembre à 0 heure TU

TENDANCES

Pokémon et Digimon tentent de se fondre dans le paysage

DANS les cours de récréation, on s'échange avec moins d'intensité les petites cartes dorées ou argentées à l'effigie des *pocket monsters* (Pokémon) ou des *digital monsters* (Digimon), personnages d'origine japonaise peuplant un univers enfantin auquel les adultes ne comprennent goutte. « Jusqu'en juin, on n'entendait parler que de cela, mais le phénomène ne connaît pas la même intensité depuis la rentrée de septembre. Les jeux de billes et de ballon reprennent leurs droits », témoigne une institutrice.

Pokémon et Digimon n'auraient vécu qu'une ou deux saisons, comme leurs prédécesseurs Dragon Ball Z, Power Rangers, Pogs et autres Tamagotchi? Rien n'est moins sûr. Si les Pokémon, apparus en octobre 1999, et les Digimon, nés en septembre 2000, ont perdu en visibilité – les ventes de cartes à collectionner sont effectivement en chute libre –, c'est qu'ils sont partis à la conquête d'autres territoires, plus stables et autrement plus rémunérateurs (même si les pochettes d'images que réclament les enfants ne sont pas bon marché). Depuis quelques semaines, les nouvelles collections ont

été lancées dans la perspective des achats de fin d'année. Ces créatures multiformes aux allures de mangas et aux règles de transformation complexes, voire carrément hermétiques pour quiconque a fêté son dixième anniversaire (pour passer du stade de Digimon cuirassé au rang de Digimon mutant, il faut un « digi-œuf de la Confiance... »), ont pris une dimension nouvelle.

UNE STRATÉGIE TOUS AZIMUTS

Pour les pionniers Pokémon – qui comptent dans leurs rangs le désormais célèbre Pikachu ainsi que 250 autres figures – et pour les Digimon, moins envahissants mais forts de près de 300 représentants dont cinq « digi-sauveurs », la stratégie est tous azimuts. Il s'agit de se fondre dans le paysage, de s'insérer partout. Tous deux sont présents sous forme de dessins animés dans le cadre des émissions pour enfants de TF1, et les licences d'exploitation se sont multipliées, qu'il s'agisse de T-shirts, de cartables ou d'opérations croisées avec des marques de lessive, de fast-food ou de boissons aux fruits. Les Digimon, lancés par la marque japonaise Bandai, qui en 1997 avait inondé le marché avec son Tama-



Ce Digimon, apparemment rival de Pokémon, est en réalité complémentaire.

gotchi, l'animal de compagnie virtuel qu'il fallait nourrir, dorloter et faire jouer, parient à fond sur le jouet. Les figurines transformables (90 F, 13,72 €) et les peluches sont en tête des ventes et ont mis en difficulté les valeurs sûres du marché, tel Action Man que ses promoteurs ont dû relancer à grand renfort de publicité. Un jeu Digimon World, destiné à la PlayStation1 de Sony, a également été introduit.

Pokémon (groupe Nintendo) mise plus massivement encore sur l'univers des divertissements élec-

troniques. L'essentiel de son activité est désormais centré sur les jeux destinés aux miniconsoles Gameboy Color et Gameboy Advance (200 000 acquéreurs en deux mois). Il est prévu que le dernier jeu (Pokémon Cristal, 249 F, 37,95 €), lancé tout début novembre, sera diffusé à 300 000 exemplaires en France d'ici la fin décembre. « Depuis son lancement au Japon il y a quatre ans, Pokémon est devenu une marque mondiale, la première auprès des 5-11 ans », proclame Stéphane Bolle, directeur général de Nintendo France, qui évalue à environ 9 milliards de dollars (10 milliards d'euros) le chiffre d'affaires cumulé réalisé au plan mondial par Pokémon. En France, les ventes de Pikachu et consorts représentent le tiers du marché des jeux électroniques et devraient atteindre, tous produits confondus, 1,8 milliard de francs (274 millions d'euros) cette année. Chez Digimon, l'activité est moins importante mais dépasse tout de même les 130 millions de francs (20 millions d'euros).

Nintendo tire les ventes du marché des jeux électroniques, en panne d'innovations depuis un an, alors que Bandai anime l'in-

dustrie du jouet qui, elle aussi en manque d'imagination, s'est résignée depuis plusieurs années à courir derrière les héros de jeux vidéo ou de dessins animés. L'ampleur de ce succès étonne même les experts. « Au Japon, il est courant de constater des achats frénétiques sur certains jeux nouveaux, mais, en France, on n'avait jamais vu un phénomène se développer aussi rapidement auprès des enfants », constate Estelle Mimoun, spécialiste des jeux électroniques chez le consultant GFK. Apparemment rivaux, Pokémon et Digimon sont en réalité complémentaires. Ils évitent de se concurrencer frontalement, sauf sur l'activité, en déclin, des cartes à collectionner. A Nintendo le marché des consoles et la clientèle des 6-14 ans – pour vraiment jouer avec les Pokémon, il faut savoir lire! –, alors que Bandai se spécialise sur les 3-7 ans, le public des jouets traditionnels. Nintendo, toutefois, ratisse plus large et parvient avec la Gameboy à séduire une partie des filles, rarement tentées en général par les jeux vidéo.

La fortune des Pokémon, suivis à distance par Digimon, tient aussi à un renouvellement permanent mais aussi au rapport un peu parti-

culier établi avec l'enfant. « C'est comme si j'étais le maître de plein de petits animaux. Je les choisis, je peux les transformer et organiser des batailles. Ce n'est jamais deux fois la même chose », raconte Etienne, six ans et demi, dont le cœur balance entre Digimon et Pokémon. « Il s'agit de dépasser la logique traditionnelle du jeu, celle qui prédétermine le gentil et le méchant, fige les rôles. Cette fois, le rapport est interactif; le joueur s'approprie les personnages, distribue les rôles comme il l'entend », insiste Laurent Fisher, chef de produit chez Nintendo, qui, bientôt, lancera des jeux permettant de croiser des Pokémon en obtenant des « œufs », ainsi qu'une miniconsole inédite.

Le parcours de ces créatures virtuelles incompréhensibles aux adultes ne saurait pourtant se comparer à un sans-faute. Outre le déclin des cartes à collectionner, il faut souligner le « flop » des longsmétrages Pokémon et Digimon, des dessins animés bâclés et de piètre qualité. La preuve que l'on ne peut pas faire accepter n'importe quoi aux jeunes nourris aux jeux interactifs.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 265

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

| | | | | | | | | | | | | |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Bonne ou mauvaise pour le ventre... tout dépend d'où elle vient. Bon dans la tête, mauvais dans les ailes. - II. Revenue à l'essentiel. Laisse le choix. - III. Au pied du Lubéron. Ministre au régime ou au lycée. - IV. Pour pétrir et presser. Se déplaça. Suivi des yeux une fois retourné. - V. Connue pour sa queue. Drapé indien. - VI. Particulièrement ennuyeuse. Trois points. - VII. Départ de série. Diminuer. - VIII. Feras des éclats. Reste. - IX. Pâtes

bataves. Bien attrapée. - X. Préparés pour de futures récoltes. Travailles sur pièces.

VERTICALEMENT

I. Son talent se juge sur les planches. - 2. Remise en état. - 3. A la cote, qu'elle monte ou qu'elle descende. Coup de chaud. - 4. Le germanium. Dans tous les cas, c'est neuf. - 5. Direction les cabinets, quand on en sort. Te déplaças avec grâce et élégance. - 6. Donnent un coup de chaud. - 7. Un peu, pour ceux

qui n'ont plus rien. Dans les cordes iraniennes. - 8. Pauvre paysan d'Amérique du Sud. Leurs ailes ne leur servent qu'à courir. - 9. Mettent du temps à agir et à réagir. D'un auxiliaire. - 10. Très léger. - 11. Habitudes et coutumes. Qu'il faudra rendre un jour. - 12. Ceux qui y vont traînent souvent des pieds.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 264

Horizontalement

I. Plumés. Ruiné. - II. Roseaie. Lux. - III. Oc. Légion. Bt. - IV. Sagace. Polir. - V. Plant. Démêla. - VI. Loisir. Sem. - VII. CA. Moirage. - VIII. Turenne. User. - IX. Unis. Ocre. To. - X. Set. Entêtées.

Verticalement

1. Prospectus. - 2. Local. Aune. - 3. Us. Gal. Rit. - 4. Mélanomes. - 5. Erection. - 6. Sage. Sinon. - 7. II. Direct. - 8. Réopéra. Ré. - 9. Nom. Guet. - 10. Il. Lèsses. - 11. Nubile. Été. - 12. Extra-muros.

PHILATÉLIE

A Decaris, La Poste reconnaissante

LE SALON philatélique d'automne, organisé à l'Espace Champéret, à Paris, jusqu'au 11 novembre, s'accompagne de la vente anticipée d'un programme de timbres, en vente générale le 12 novembre, dont nous donnons la troisième partie.

Auteur de cinq cents timbres en cinquante ans de carrière, Albert



Decaris (1901-1988) fut un graveur à l'œuvre puissante et un aquarelliste de talent, premier Grand Prix de Rome de gravure en 1919, élu membre de l'Institut en 1943 (section gravure, dont il assure la présidence en 1960). La Poste célèbre sa mémoire avec un timbre à 3 francs (0,46 €) inspiré d'une gravure tirée de la dernière série qu'il réalisa, sur le thème de la tour Eiffel. Cette série fut exposée quelques temps après sa mort, à la Galerie du Cercle, à Paris, aujourd'hui disparue.

L'illustratrice Danièle Bour (à l'origine du personnage de Petit Ours Brun) signe deux timbres à 3 francs *Meilleurs vœux* et *Bonne année*, conditionnés en feuilles de cinquante exemplaires ou réunis

dans un carnet de dix. Enfin, La Poste a réparti les quinze valeurs actuelle d'usage courant à l'effigie de Marianne en deux feuillets, vendus 18,80 francs (2,87 €) et 32,80 francs (5 €), intitulés « Les couleurs de Marianne en francs », et leur remplacement (voir *Le Monde* du 4 août) donnera lieu à deux feuillets supplémentaires en février... *Timbres magazine* de novembre parle d'une gravure tirée de cent mille exemplaires, ce qui en ferait une valeur spéculative.

Pierre Jullien

★ **Salon philatélique d'automne, du 8 au 11 novembre, de 10 heures à 18 heures, à l'Espace Champéret, hall A, avenue de la Porte-Champéret, Paris-17°. Entrée gratuite.**

EN FILIGRANE

■ **VENTE.** Une très rare affiche « Avis au public - Taxe des lettres annonçant l'émission des premiers timbres-poste en 1849 » figure au catalogue de la vente sur offres Bertrand Sinais (Paris, tél. : 01-48-78-29-80) clôturée le vendredi 16 novembre (prix de départ : 15 000 F, soit 2 286,74 €). Parmi les plus de dix mille lots de prêts-à-poster modernes (départ 200 F, soit 30,49 €) et la dispersion d'une

collection d'aviation consacrée à la ligne France-Indochine.

■ **DISNEY AU PORTUGAL.** CTT Correios, la Poste portugaise, a émis le 18 octobre dernier un timbre à 53 escudos (0,26 €) pour le centenaire de la naissance de Walt Disney. Ce timbre, qui a été tiré à un million d'exemplaires, est repris dans un feuillet (tiré à cent vingt mille exemplaires) de neuf valeurs sur Mickey, Minnie, Dingo, Riri, Fifi, Loulou, Donald, Picsou, Pluto et Daisy.

EXPOSITION Imaginée par l'historien d'art Jean-François Chevrier, l'exposition « Des territoires » pose la question du document dans l'art jusqu'au 30 décembre à l'École des

beaux-arts de Paris. Ces territoires d'œuvres enracinées dans une histoire locale sont ceux de vingt-six artistes aux nationalités multiples, illustres, comme Giuseppe Penone,

Jeff Wall et Amos Gitai, ou inconnus, comme les élèves de l'institution. ● SI LA PHOTOGRAPHIE domine, on y trouve aussi de la peinture, du dessin, des vêtements, des films, des

sculptures, de la vidéo et des installations. ● LE 10 OCTOBRE, l'artiste canadien Jeff Wall a parlé de son travail au cours du séminaire de Jean-François Chevrier à l'École :

« Mes images sont réalisées pour partie dans la rue, pour l'autre avec un ordinateur. Je ne vois pas d'alternative à cette opposition entre fantastique et réalisme. »

Les territoires artistiques de l'antimondialisation

À l'initiative de l'historien d'art Jean-François Chevrier, l'exposition « Des territoires » réunit à l'École des beaux-arts de Paris, jusqu'au 30 décembre, vingt-six artistes de pays du Nord comme du Sud, célèbres comme Jeff Wall, Penone ou Amos Gitai, ou inconnus, comme les élèves de l'institution

« DES TERRITOIRES » est plus qu'une exposition : une aventure folle, atypique, lancée en 1994 par l'historien d'art Jean-François Chevrier. Elle est le lieu de tous les paradoxes : militante, c'est incontestablement un rendez-vous teinté d'antimondialisation. Ici, les artistes ont fait le choix de donner la parole à ceux qui l'ont peu, ou pas, plutôt que d'asséner un quelconque discours sur l'art ou sur la société. Pourtant, « Des territoires » n'a rien d'un charmant projet « socio-cu » : c'est une exposition lourde qui réunit treize sponsors, comme la Caisse des dépôts, les fondations NSM-Vie et Icar, ou Dauphin, qui a offert les 400 affiches 4x3 de l'exposition d'après une photo de l'étudiante Anaïs Masson.

Au cœur de l'exposition : la question du document dans l'art ou comment le témoignage peut générer des formes stimulantes – une démarche mieux acceptée dans la littérature et le cinéma que dans les arts visuels. L'œil découvre un bloc « collectif » avec des œuvres qui se « contaminent », réalisées par des artistes qui, durant l'accrochage, ont travaillé sur l'espace de l'autre ; qui, au vernissage, parlaient d'abord du groupe. Le scénographe et architecte François Andrieux a transformé la salle du bas en une ville structurée dont l'entrée, la rue principale, la place, les ruelles et recoins sont matérialisés par les cimaises blanches.

La dimension documentaire domine, avec des œuvres qui témoignent et réinventent, loin du photojournalisme, un territoire et sa communauté. « Nous menons une enquête, écrit l'enseignant espagnol Joan Roca. Nous devons produire une autre image, moins lisse et plus épaisse. » Etre lents, pour écou-



« Man with a Rifle » (2000), de Jeff Wall.

ter et non passer, faire exister les gens par le portrait, déjouer les stéréotypes visuels. Ainsi Yto Barrada traite « le Maroc comme la Belgique », déjoue « la lumière éternelle » de son pays.

IMAGINAIRE ET INCONSCIENT

Au premier niveau, l'espace est ouvert, libre, des œuvres et des installations « flottent », comme un radeau, au sein de territoires mouvants, dominés par des pièces non pas de climat documentaire, mais

surgies de l'imaginaire et de l'inconscient. En bas, le visiteur est « tenu » ; en haut, il est livré à lui-même.

Il n'est pas fréquent qu'une exposition associe des pointures comme Giuseppe Penone, Jeff Wall (lire ci-dessous), le cinéaste israélien Amos Gitai et une vingtaine d'étudiants de l'école inscrits à l'atelier photographie de Patrick Faigenbaum et Marc Pataut à l'École des beaux-arts. Des territoires ? Ceux des œuvres, enracinées dans

une histoire locale – une région, une ville, un site, une communauté – et qui explorent les procédés : la photographie domine – sans doute le média le plus efficace pour aborder des questions d'information – avec Wall, Pataut, Faigenbaum, Barrada, Saussier ou Dalla Santa.

Il y a aussi de la peinture (Belorgey, Sadler), du dessin (Anne-Marie Schneider), des vêtements (Khattari), des films (Rithy Panh), des sculptures (Gego), de la vidéo (Ballo-Charmet), du son (Haluk), des installations (Comarmond, Saade).

AUTOBIOGRAPHIES NOMBREUSES

Territoires de vingt-six artistes aux nationalités multiples, de la Lituanie au Maroc en passant par l'Islande, l'Ecosse ou le Liban. Leurs parcours regorgent d'expériences (une pianiste, une psychologue, un ingénieur, un ancien ouvrier tourneur, les sœurs Hohenbüchler, qui travaillent avec des malades mentaux, Sophie Haluk, avec des adolescents de Gonesse). L'autobiographie occupe une place importante dans les

œuvres (Saussier au Bangladesh, Barrada à Gibraltar, Gauthey à Vaulx-en-Velin).

Faigenbaum photographie la mutation d'un quartier de Barcelone. La Libanaise Amal Saade (32 ans) reconstruit sa maison de Beyrouth confisquée par le Hezbollah et se filme en train de marcher dans les trois villes où elle a grandi (Beyrouth, Paris, Rio de Janeiro). Gérard Dalla Santa fixe la chorégraphie de l'ouvrier sur un chantier. Yves Belorgey transforme par la peinture un immeuble de banlieue en *Monument impossible*. Mikael Levin « flâne » dans New York pour saisir les gestes de la ville moderne. Yto Barrada évoque Gibraltar comme un « détroit-détresse » où tout jeune est gagné par « la violence du départ ». La Marocaine Majida Khattari crée des « vêtements-sculptures » sur le thème de l'islamisme. En découvrant ces œuvres, le visiteur est renvoyé à sa perception du monde, à l'actualité, à ses convictions.

Il faut beaucoup de temps pour apprécier tous les plaisirs de l'exposition, comme celui de s'asseoir dans une sorte de « salon » en bois pour écouter les témoignages de paysans de Tulle (recueillis par la caméra de Marc Pataut), qui, dans une région sinistrée, ont décidé de « sortir la tête ».

L'idée de « Des territoires » est née du séminaire que Jean-François Chevrier organise dans un amphithéâtre, assez glauque, des Beaux-Arts de Paris. Ce séminaire est ouvert à tous. Le cérémonial est constant : « Je vous préviens, ça va durer quatre heures ; c'est à la fin que les choses fortes se disent », lance Chevrier au public. Par cette phrase qui interdit tout préformatage, il invite chacun au dialogue avec son invité du jour, qui peut être artiste, intellectuel, sociologue, urbaniste, économiste, géographe ou responsable d'association, toujours « dans » l'actualité. Il s'agit de raconter une expérience devant un auditoire d'étudiants et d'artistes, où se mêlent des « auditeurs libres » aux parcours multiples.

Il y a des années que Chevrier milite pour un « nouveau territoire » créatif, en prise avec des questions politiques, proche du témoignage, qui doit trouver sa place « entre l'art et les médias », « poétique et politique », pour reprendre la formule de la Documenta X de Cassel, en 1997, dont il fut le

conseiller. Le résultat des débats est à découvrir aux Beaux-Arts, dans le catalogue – dans la même logique d'information, celui-ci n'est pas un « beau livre », mais rassemble cinq revues qui ressemblent à des journaux – et les livres publiés pour l'occasion. Ces enjeux documentaires sont relayés dans le passionnant n° 71 de la revue *Communications*, « Le parti pris du document : littérature, pho-

« La vacance du langage » des autistes

L'exposition présente l'action de Fernand Deligny (1913-1996), instituteur et éducateur, qui a fondé, à partir de 1967, en marge de la psychothérapie traditionnelle, un « réseau » alternatif d'enfants autistes dans les Cévennes. Ne pas soigner mais donner une existence aux autistes, accompagner leur « vacance du langage », tel fut l'engagement de Deligny, entre « pédagogie et poésie ». Accueillir un non-artiste dans un lieu sacré de l'art est dans la logique de l'exposition : Deligny, comme la plupart des artistes de Territoires, veut reconnaître l'autre et pas seulement le figurer.

« Je n'ai pas l'intention d'éduquer qui que ce soit ; j'ai l'intention de créer des circonstances favorables pour qu'ils s'en tirent et pour qu'ils vivent », écrit Deligny. On découvre son film, *Le Moindre Geste*, des photos qui témoignent du « réseau » et des cartes – des « lignes d'erre », dit Deligny – tracées par des adultes sur calque ou papier mat qui « rendaient compte du parcours des enfants autistes dans le territoire de leur vie quotidienne ».

tographie, cinéma et architecture au XX^e siècle ». Il y a donc beaucoup à lire autour de la manifestation – logique pour une exposition ancrée dans l'histoire, l'urbanisme, le travail, l'identité, l'harmonie des communautés, au Nord comme au Sud.

« Des territoires » est une exposition tourbillonnante, éloignée des standards de l'art contemporain. Sans doute l'ensemble est-il complexe, mais ce laboratoire ambivalent est une bonne nouvelle.

M. G.

A voir, à lire

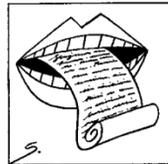
- « Des territoires ». Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris-6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-47-03-50-00. Tous les jours de 13 heures à 19 heures ; fermé le lundi. 3,81 € (25 F) et 2,29 € (15 F). Jusqu'au 30 décembre.
- Des territoires en revue. Coffret de cinq numéros, conçu et coordonné par Jean-François Chevrier, Sandra Alvarez de Toledo et Julien Boittias, éd. Ensba, 436 p., 42,69 € (280 F).

- « Le parti pris du document : littérature, photographie, cinéma et architecture au XX^e siècle ». Sous la direction de Jean-François Chevrier et Philippe Roussin, n° 71 de la revue *Communications*, diff. Seuil, 464 p., 15,55 € (102 F).
- Jeff Wall, essais et entretiens 1984-2001. Edition établie et présentée par Jean-François Chevrier, éd. Ensba, coll. « Ecrits d'artistes », 384 p., 18 € (118,7 F).
- Séminaire. Chaque mercredi à 18 heures, Jean-François Chevrier reçoit des invités liés à l'exposition.

14 novembre : bilan de l'atelier, de Patrick Faigenbaum et Marc Pataut, à l'École des beaux-arts ; Yto Barrada, Anaïs Masson et Maxence Rifflet présentent leur atelier photo avec des enfants de la rue à Tanger. 21 novembre : Gérard Dalla Santa et la crise du travail. 28 novembre : Patrick Leboutte présente la revue *L'Image, le Monde*. 5 décembre : Gilles Saussier et son installation Méandres, Chatou-Dhaka (Ecole nationale supérieure des beaux-arts, amphithéâtre des Loges, 14, rue Bonaparte, Paris-6^e. Entrée libre).

Jeff Wall explique son travail « presque documentaire »

MERCREDI 10 OCTOBRE, 18 heures, séminaire de Jean-François Chevrier à l'École des beaux-arts de Paris. L'artiste canadien Jeff Wall parle pendant quatre heures de son travail.



VERBATIM

« Des territoires ». Sa présence, dans l'exposition comme au séminaire, est un événement au moment où le Musée d'art moderne de Francfort consacre une rétrospective à ce grand artiste, partout copié. La question documentaire est centrale chez Wall, dont les « reportages » animés par des « acteurs » évoquent une situation d'actualité mais sont aussi une actualisation de la peinture moderne. Jeff Wall répond aux questions de Chevrier et de l'assemblée – trois cents personnes, des étudiants, artistes, curieux. Extraits d'une « performance » stupéfiante.

● Le reportage. J'entends par reportage la stricte mise en place du dispositif photographique. Reproduire un objet qui n'a pas de valeur d'information est du reportage. Cette notion s'écarte du photojournalisme. Le reporter-

photographe reçoit un coup de fil pour aller faire les bombardements à Kaboul. Personne ne me donne de coup de fil, je me donne mes propres ordres. L'image de presse a besoin d'une légende alors que le reportage n'a pas besoin de titre, car le titre crée un excès de sens. Je donne un titre parce que, dès que l'on cherche à « représenter », on désire exprimer quelque chose. Ma photographie identifie et refuse d'identifier.

● Réalisme et fantastique. Il y a vingt ans, j'ai voulu délaissier le modèle du reportage, que je trouvais limité. J'ai pris conscience qu'il était impossible d'abandonner ce modèle, tant il est enraciné. J'ai lutté et j'ai perdu. Je suis heureux d'avoir perdu. J'ai accepté le reportage mais sans revenir à l'origine de la photographie pure. Cette lutte et acceptation définit mon travail, que je qualifie de « presque documentaire », au sens où j'introduis un élément fantastique ou imaginaire qui ne dure qu'un instant. La marge entre une image strictement documentaire et sa capacité à aller « ailleurs » doit être infime. Ainsi, mes images sont réalisées pour partie dans la rue, pour l'autre avec un ordinateur. Je ne vois pas d'alternative à cette opposition entre réalisme et fantastique.

● A Villager from Ariköys Arriving in Mahmutbey-Istanbul (1997). [Cette œuvre, présente dans l'exposition, représente un Turc arrivant avec son sac en banlieue d'Istanbul pour s'y installer]. Comment une idée survient ? La situation est imaginée à l'avance. Je voulais montrer le sentiment de l'arrivée dans une ville d'un homme de la campagne. Je me suis rendu à Istanbul, je suis tombé sur ce paysage et j'ai compris que c'était là. J'ai cherché un garçon, je l'ai trouvé dans une zone proche et je l'ai engagé. Ce villager était arrivé dans la ville deux semaines auparavant. Je lui ai demandé d'arriver « une seconde fois », devant l'arrêt où le bus aurait pu le déposer. Mon travail se rapproche du cinéma néoréaliste au sens où je fais jouer des « amateurs » qui approchent leur propre rôle sans que le spectateur sache exactement ce qu'il signifie. C'est une image « presque documentaire » à laquelle j'ai donné un titre photojournalistique, puisqu'il accentue l'idée montrée.

● The Flooded Grave (2000). [Photo énigmatique qui montre un cimetière en pente, une tombe inondée en contrebas dont le « rectangle » d'eau s'apparente à un fond marin avec poupe et étoiles de mer]. Si quelqu'un se retrouve devant une tombe inondée, il se

peut, pendant une fraction de seconde, qu'il « voie » un océan. Ce rêve instantané renvoie à l'instabilité de la photographie. En même temps, l'image reste documentaire. C'est un lieu « commun » avec un espace sous-marin commun de la Colombie-Britannique. La combinaison du cimetière et du fond marin reste, comme dans toutes mes images, de l'ordre du commun parce qu'il n'y a rien de plus complexe que le lieu ordinaire.

● Man with a Rifle (2000). Cette image (voir ci-dessus), comme d'autres, est partie d'une scène à laquelle j'ai assisté à Vancouver. C'était une explosion, j'ai vu ce geste et je l'ai reproduit. J'ai construit l'image à un endroit distinct mais proche de la scène vue. Je ne pouvais conserver le même lieu parce qu'il ne convenait pas pour faire un bon tableau. L'exigence artistique et le fait d'éviter une falsification me forcent à aller « à côté ». Mon travail réside dans cette opposition : rester près de la chose vue et aller « ailleurs ». Ce sujet est significatif mais, pour que le spectateur l'appréhende, il faut que je réalise une bonne image. Il n'y a rien d'artistique sans le plaisir du spectateur à voir une bonne image.

Propos recueillis par Michel Guerrin

Abacaba présente

danielmille

du 12 au 24 novembre 2001 à 20h30 relâche mardi et dimanche à Kiron Espace

avec : Jean Christophe Maillard, Minnie Garay, Christophe Wallenme, Gérard Tempia Bonda, Frédéric Deville.

Et un invité surprise par soir parmi lesquels : Jorane, Clarika, Xavier Lacouture, Rolando Faria, Marcio Faraco, Régis Gizavo etc...

KIRON ESPACE 10, rue La Vacquerie 75013 Paris (Métro : Voltaire) Tél. Réservation : 01 44 64 11 50 LOCATION : Magasin FNAC - 0 892 68 35 22 (21 F/mn) - Prêt-à-porter - Bon Marché - Carrefour - www.fnac.com

fonds de soutien

subventionné par le Ministère de Paris

Conciliation autour de la loi sur les musées

LA LOI sur les musées est en bonne voie pour être votée avant la fin de la session. Réunie mercredi 7 novembre, la commission mixte paritaire entre députés et sénateurs, établie lors de l'examen du projet de loi au Sénat le 23 octobre, est parvenue à approuver à l'unanimité un texte commun qui sera soumis à chacune des deux Assemblées.

Deux points restaient à débattre (*Le Monde* daté 28-29 octobre) : le statut des collections et les dispositions fiscales favorisant l'achat d'œuvres par des entreprises. L'inaliénabilité des collections a été maintenue. La procédure de déclassement (qui existait déjà même si elle n'est pratiquement jamais mise en œuvre), qui permettrait la mise en vente ultérieure, devra être approuvée par une commission d'experts. Cette procédure ne peut concerner les biens acquis par dons et legs. Les entreprises qui feront un don à l'Etat pour l'achat d'un trésor national bénéficieront d'une réduction d'impôt de 90 % dans la limite de 50 % (et non 10 % comme prévu) de l'impôt dû par les sociétés.

DÉPÊCHES

■ **PRIX LITTÉRAIRE** : la dernière sélection pour le prix Interallié qui sera décerné le 13 novembre est la suivante : *Sisters*, de Stéphanie Denis (Fayard) ; *Etrangers dans la nuit*, de Marc Lambron (Grasset) ; *La Joueuse de go*, de Shan Sa (Grasset) ; *Colloque sentimental*, de Julie Wolkenstein (POL).

■ **VENTES** : la collection d'art africain et océanien de René Gafé sera dispersée le 8 décembre chez Christie's, à Paris. Le produit de la vente, estimé à 3,05 millions d'euros (20 millions de francs) est destiné à l'Institut Curie. Les vingt-sept pièces, rassemblées dans les années 1920, proviennent de collections prestigieuses : André Breton, Paul Eluard, Louis Carré, Paul Guillaume ou Henri Matisse.

Pleins feux sur Lady Day et Trane

Les années Columbia de la chanteuse Billie Holiday et le périple européen du saxophoniste John Coltrane mis en coffrets

DÉBUT 1933, le producteur John Hammond est invité à l'inauguration d'un club de jazz à New York. Billie Holiday interprète « *la même chanson à chaque table, complètement différemment. (...) J'ai décidé cette nuit-là qu'elle était la meilleure chanteuse de jazz que j'aie jamais entendue* », écrit Hammond dans son autobiographie. Frank Ténot, homme de presse, autre fou de jazz dit de John Coltrane dans la préface de l'ouvrage de François-René Simon publié par Vade retro : « *Délire et perfection, la voix issue du fond de l'humanité avec les fleurs suaves d'une mélancolie civilisée. (...) Aujourd'hui il n'est plus un saxophoniste qui puisse jouer sans penser à John Coltrane.* » On est prévenu. Il n'y a qu'une chanteuse de jazz et son nom est Billie Holiday. Il n'y a qu'un saxophoniste de jazz et son nom est John Coltrane.

Deux géants, deux idoles, deux maîtres. Et à chacun un coffret de poids pour célébrer et éclairer une partie de leurs parcours respectifs. Hammond organise la première séance d'enregistrement de celle qui sera surnommée plus tard Lady Day, le 27 novembre 1933. Jusqu'au 26 janvier 1944, Billie Holiday sera une « artiste Columbia », soit sous la fameuse marque, soit pour l'une de ses filiales. Des années d'apprentissage, de progrès constants qui voient celle qui est encore un peu gauche et ronde se transformer en une femme irradiante, au port de grande dame. Des années surtout où le timbre de la chanteuse se précise, où toute sa singularité d'improvisatrice s'impose.

Lady Day, The Complete Billie Holiday on Columbia 1933-1944, réunit ces deux cent trente enregistrements - dont plusieurs titres dans des versions différentes - de la chanteuse dans un écrin noir et pourpre au format d'un beau livre accompagné de textes érudits. Dont l'étude des chansons par Michael Brooks, producteur de cette réédition et une passionnante

contribution de Farah Jasmine Griffin sur la manière dont la personnalité de Billie Holiday, son personnage de femme blessée, tragique et volontaire ont influencé la littérature afro-américaine. Unique Billie Holiday, dans la filiation de Bessie Smith, la grande dame du blues, par la sensualité de ses interprétations, par son refus de jouer sur la séduction lisse, par la mise en jeu de sa vie dans son art, une vie en forme de pics et de gouffres. Columbia lui offre les meilleurs solistes, les plus beaux orchestres, Lester Young, Roy Eldridge, Johnny Hodges, Kenny Clarke, Duke Ellington, Count Basie, Benny Carter..., et Lady Day s'envole. Elle meurt le 17 juillet 1959, usée, sans argent, rongée par le manque d'héroïne.

Celle qui est encore un peu gauche et ronde se transforme en une femme irradiante, au port de grande dame

A l'automne 1961, le promoteur de concerts et producteur de disques Norman Granz inclut la formation de Coltrane dans la tournée annuelle Jazz at the Philharmonic. Paris, Londres, Stockholm, Amsterdam, plusieurs villes d'Allemagne... en trois semaines, un à deux concerts chaque jour. Granz enregistre tout. Avec Coltrane, le saxophoniste et flûtiste Eric Dolphy, frère de musique, le pianiste McCoy Tyner, Reggie Workman à la contrebasse et Elvin Jones à la batterie. En novembre 1962, même périple, sans Dolphy, et Jimmy Garrison à la place de Workman. Trane mène

dorénavant l'une des expériences de création collective les plus prenantes de l'histoire du jazz moderne. Unique même par ce qui s'en dégage de spiritualité, de dépassement personnel. Fin octobre, début novembre 1963, encore le quartet, qui va se désagréger au début de l'automne 1965.

Des extraits, voire certains concerts complets de ce périple, avaient été publiés sur le label de Granz, Pablo Records, d'autres sont apparus sur des enregistrements plus ou moins pirates. Réédités en sept CD sous le titre *Live Trane, The European Tour*, les enregistrements Pablo des 33-tours originaux ont été augmentés d'une vingtaine d'interprétations « inédites » sur le marché officiel. Paris, Stockholm, Hambourg, Berlin, Stuttgart. Trane et Dolphy dans un lien puissant, Trane propulsé par Elvin Jones, les doigts de McCoy qui défilent, Workman et surtout Garrison, terrien et aérien en même temps.

Le répertoire des concerts est celui qui permet à Coltrane ce chant bouleversant, cyclique et halluciné : *Impressions, Mr PC, Naima*, déclaration d'amour à pleurer de bonheur, *The Inch Worm, I Want to Talk About You...* et bien sûr *My Favorite Things*, standard de Broadway que Coltrane a fait sien, étiré à l'infini. Le livret est documenté, rectifie certaines inexactitudes de dates et de lieux, en ajoute d'autres. Préface de Carlos Santana, présentation sobre, élégante, photographies rares. Musique essentielle.

Sylvain Siclier

★ *Lady Day, The Complete Billie Holiday on Columbia 1933-1944*, un coffret de 10 CD Columbia-Legacy CXX 85470, distribué par Sony Music. *Live Trane, The European Tour*, un coffret de 7 CD Pablo Records PACD 4433-2, distribué par Warner Music.

SÉLECTION DISQUES

FRANZ SCHUBERT
Sonates pour piano en ut mineur D 958 et en la mineur D 784
Paul Lewis (piano)

On ne saurait donner précisément l'âge de Paul Lewis : le texte de pochette ne le dit pas, qui n'est pourtant pas avare de précisions sur un début de carrière dont de nombreux jeunes pianistes aimeraient se prévaloir. Citoyen britannique, Lewis a déjà eu la chance de jouer aux Proms, sur les antennes de la BBC, et dans quelques grands festivals dans son pays et sur le continent. Remarqué par la Fondation Juventus, il publie aujourd'hui ce qui semble être son premier disque. Et on comprend immédiatement pourquoi Alfred Brendel s'est intéressé à lui et pourquoi il est déjà professeur à la Royal Academy of Music... quand on écoute les deux admirables et difficiles sonates de Schubert qu'il a choisies. Lewis joue en grand angle, avec un mélange de sévérité, de détermination et d'abandon. Il atteint une sorte d'idéal de simplicité qui aura échappé à de nombreux pianistes dans la *Sonate D 958*, la plus « beethovenienne » des sonates de Schubert, une sonate conquérante et moins désenchantée que tant d'autres, à laquelle il apporte les qualités d'un jeu aussi intuitif que raisonné.

Alain Lompech

★ 1 CD Harmonia Mundi
« Les nouveaux musiciens » 911755.

DOMINIQUE A
Auguri

Soucieux de ne pas laisser ses chansons flirter trop dangereusement avec la préciosité, Dominique A avait choisi de plonger son vibrato androgyne dans la tension noire de *Remué*, son précédent album. Révive à la joliesse mélodique, cette beauté monochrome tendait à s'asphyxier. Plus détendu, *Auguri* (« Meilleurs vœux » dans la langue de Paolo Conte) laisse entrer un peu d'air dans ce jansénisme rock. Façonnée par John Parish, habituel collaborateur de PJ Harvey, la texture instrumentale séduit, caresse sans contredire les exigences d'intensité et de dépouillement. Si deux ou trois titres se contentent

du particularisme d'une voix, mélange unique d'émotion sur la brèche et de distanciation, des chansons comme *Pour la peau*, *Le Commerce de l'eau*, et leur sombre flux de guitare, le slow travesti de *Ses yeux brûlent*, comptent parmi les plus belles du répertoire du Nantais. Deux reprises inattendues participent aussi à cette réussite : *Les Enfants du Pirée*, interprétation mélancolique et jamais kitsch d'un vieux tube de Dalida, et l'adaptation country décalée de *Je t'ai toujours aimé*, morceau des méconnus Polyphonic Size, qui rappelle ce que Dominique A (et son compositeur, l'excellent batteur Sacha Troop) doit à l'audace de la scène belge du début des années 1980.

Stéphane Davet

★ 1 CD Labels 7243 811051 2.2.
Distribué par Virgin.

BRATSCH

La Vie, la Mort, tout ça...

Caravan Petrol : un seul titre et la vie s'éclaire. Les Bratsch reviennent dans une forme olympique, pour se jouer des frontières, en bons musiciens du voyage, Bohémiens, Tsiganes, gens du voyage, etc. *La Vie, la Mort, tout ça...* a été enregistré en juin en public, au Théâtre de Mâcon, une scène nationale qui soutient la chanson populaire. *Caravan Petrol* est une chanson napolitaine, et cela peut paraître surprenant qu'elle soit au répertoire d'un groupe dont la musique se nourrit essentiellement des apports de l'Europe centrale. Mais ce thème (de Carosone et Nisa) est lui-même totalement délocalisé, mentalement et géographiquement : « *Je veux faire comme les Américains, devenir riche en trouvant du pétrole. J'ai loué un chameau, je parcours le désert avec mon narguilé et mon tambourin, les gens disent que je suis fou, mais moi je chante.* » L'asservissement du bouzouki, du bidon à lait, du violon, de la clarinette ou de l'accordéon à cette digression italienne est ravissant. Pour le reste, Bratsch a, comme toujours depuis *Musiques d'Europe centrale*, premier album publié en 1988, du vague à l'âme, de la joie, de l'appétit à vivre.

Véronique Mortaigne

★ 1 CD Niglo NIG801010.
Distribué par Socardisc.

90 % DES SPECTATEURS SATISFAITS !*

*Source : Observatoire de la Satisfaction - Sondage effectué entre le 31/10 et le 4/11/2001



**“Beaucoup d’émotion,
beaucoup de tendresse.”**

Françoise - 42 ans

**“Michel Muller et Jean Reno
forment un duo inoubliable.”**

Fabrice - 34 ans

**“C’était trop drôle,
j’ai ri du début à la fin !”**

Jérémy - 12 ans

WASABI
LA PETITE MOUTARDE QUI FAIT CHAUD AU CŒUR

www.wasabi-liefilm.com

EUROPA

N°1 AU BOX OFFICE

Dix ans de liberté dans la vie de Picasso

Une exposition exceptionnelle révèle à Nantes soixante-sept œuvres méconnues des dernières années du peintre

PICASSO, LA PEINTURE SEULE, 1961-1972. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau, Nantes (Loire-Atlantique). Tél. : 02-40-41-65-65. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures, le vendredi jusqu'à 20 heures. 3,05 € (20 F). Jusqu'au 15 janvier.

NANTES

de notre envoyé spécial

C'est, à chaque fois, la même histoire. On se dit : « Encore une exposition Picasso... Tout de même, maintenant, on commence à le connaître par cœur. » On s'y rend cependant. Là, deux cas sont possibles : soit ce sont des œuvres déjà vues, mais c'est sans importance, car elles ont, depuis la dernière rencontre, de nouvelles révélations à faire ; soit ce sont des œuvres rarement ou jamais montrées et la conclusion vient vite : la capacité d'invention et de renouvellement de Picasso dépasse toute mesure et toute imagination. Aucun inventaire ne peut l'épuiser.

Cette fois, c'est à Nantes qu'il faut aller voir. Depuis un peu moins d'un an, le Musée des beaux-arts - l'un des plus beaux de France - a un nouveau directeur, Guy Tosatto. Il dirigeait jusqu' alors, excellemment, le Carré d'art de Nîmes, où il a montré, en 1995, la collection de Christine Ruiz-Picasso. Il récidive avec un autre des petits-enfants de l'artiste, Bernard Ruiz-Picasso. Ce dernier a prêté la presque totalité des soixante-sept tableaux de l'exposition. Tous datent de la dernière période : années 1960, début des années 1970. Picasso est mort en avril 1973. L'été suivant a lieu, au Palais des papes, l'exposition de ses 201 peintures

ultimes, exécutées à Vauvenargues de 1970 à 1972. Elle est huée par une bonne partie de la critique, l'anglo-saxonne se distinguant par sa sévérité : Picasso n'est plus moderne depuis longtemps, c'est un vieillard libidineux, les avant-gardes sont ailleurs, cachez ces seins que nous ne saurions voir, etc.

Quelques-unes de ces toiles maudites sont à Nantes en compagnie de plus anciennes : des mousquetaires, des modèles nus dans l'atelier, des têtes, des étreintes. Depuis 1973, elles n'avaient plus été montrées en public. Il ne faut pas longtemps pour comprendre pourquoi elles ont tant choqué et pourquoi elles peuvent choquer encore probablement. Ce n'est pas pour leur supposée obscénité, mais pour leur terrible liberté.

FESSES ET SEINS EN 8

L'obscénité d'abord : quand Picasso figure un nu féminin, ce n'est pas un sexe, des fesses. Comme n'importe quel corps féminin : ni plus ni moins. Le sexe est indiqué par un signe qui ressemble tantôt à un point d'exclamation, tantôt à un harpon magdalénien. Les fesses sont en 8, chiffre qui, couché à l'horizontale, devient le symbole de l'infini. Les seins, souvent bicolores, sont également en 8, avec deux gros points au centre des cercles. Cela s'appelle des métaphores. A partir de ces éléments et d'autres - profil à nez droit, chevelure en chignon, ventre rond -, Picasso développe ses pictogrammes.

Ils sont de l'ordre du blason amoureux, du calligramme érotique. Ce sont aussi des hommages et des déclarations, avec ce que cela sous-entend d'autobiographie et



MARC DOMAGE/IMAGES MODERNES

« Le Peintre au XVII^e siècle » (28 avril 1967). Huile sur toile (81 x 65 cm).

d'imagination. S'ils sont obscènes, Titien, Rubens, Rembrandt ou Ingres sont obscènes autant que lui, sinon plus.

La liberté ensuite. En 1961, quand commence l'exposition, Picasso est âgé de quatre-vingts ans. Il fait donc absolument ce qu'il veut, sans le moindre souci de plaire ou d'être compris. Chaque toile est une expérience dont les résultats ne sont pas connus à l'avance. Il y a juste une idée de départ, et l'improvisation ensuite. Par exemple, en décembre 1964 et en mai 1965, peindre des portraits uniquement avec des zigzags colorés et des points. Ou, en 1967, prendre dans Poussin et Greco la matière pour obtenir par addition et distillation le type du peintre du XVII^e siècle. Ou, en 1970, reprendre l'un des sujets les plus éculés de la peinture espagnole, le torero, avec son épée, sa coiffure,

ses broderies, et en tirer une suite de variations sur trois couleurs dominantes, un orange, un vert, un gris presque noir.

Au terme de la série, le torero devient une allégorie de la mort, mais une allégorie ricanante, ni craintive ni religieuse. Le 17 novembre, il a le teint plombé, les chairs qui se défont, mais toujours sa résille et ses pompons. Le 21, il revient déguisé en mousquetaire ou en peintre d'autrefois. Sur son visage croûteux de cadavre, Picasso peint une forme orange inexplicable qui entoure l'œil noir. D'où vient cette forme, comment l'a-t-il inventée ? On ne peut même le soupçonner. Mais elle précipite la figure dans un monde de violence extrême et d'absurdité grotesque. Cette toile est foudroyante.

Philippe Dagen

NOUVEAU FILM

LE TUNNEL

Plus de dix ans après la chute du mur de Berlin, une poignée de films allemands reviennent sur la partition et la réunification du pays. Après *L'Insaissable*, récit ambigu du 10 novembre 1989 vu par un communiste de l'Ouest, voici un long téléfilm à la gloire des évadés de l'Est, relatant le forage d'un tunnel sous le mur au moment de la construction de celui-ci, à l'hiver 1961-1962. Tourné pour la télévision, *Le Tunnel* est une œuvre à forte teneur pédagogique. D'abord parce qu'elle ramène à ce temps si proche et si lointain où le passage d'Est en Ouest n'était pas une question de papiers, de permis de travail ou de réseaux mafieux, mais de vie ou de mort. Avec un grand souci du détail et le parti pris propre aux fiction historiques télévisées de ne tenir pour acquis aucun savoir, *Le Tunnel* montre la pression policière à l'Est, l'emprise de la Stasi sur tous les recoins de la vie privée. Autre leçon, apprise une fois arrivé au bout de ce *Tunnel*, la télévision, ce n'est pas du cinéma. La rigidité de la dramaturgie, les effets des comédiens (pourtant souvent excellents), tout, jusqu'aux tremblements « modernes » de la caméra, qui ne changent pas grand-chose au récit, mais rappellent que dans cet univers programmé, il y a quand même un metteur en scène, tout donc, éloigne du fauteuil de cinéma pour ramener au canapé du salon.

Thomas Sotinel

Film allemand de Roland Suso Richter (2 h 37). Avec Heino Ferch, Sebastian Koch, Nicolette Krebitz.

Chefs-d'œuvre de la Renaissance à Rome

RENAISSANCE, CHEFS-D'ŒUVRE DES MUSÉES ITALIENS. Scuderie Papali al Quirinale, via XXIV-Maggio 16. Tél. : 00-39-06-696-27-276. 8,26 € (16 000 lire). Du dimanche au jeudi, de 10 heures à 20 heures ; vendredi et samedi, de 10 heures à 23 heures. Jusqu'au 6 janvier 2002. Catalogue : éd. Skira, 256 p., 38,73 €.

ROME

correspondance

De mars à juillet 2001, 460 000 visiteurs ont pu admirer à Tokyo une exposition unique sur la Renaissance italienne, manifestation inaugurant l'année italienne au Japon. Cent soixante œuvres d'art parmi les plus représentatives ont fait le voyage, nécessitant un énorme investissement : soixante vols pour transporter les œuvres les plus volumineuses, quarante-cinq accompagnateurs pour les plus petites. Mais, avant que ces chefs-d'œuvre retournent aux soixante musées mis à contribution, pourquoi ne pas offrir aux Italiens et aux visiteurs de passage à Rome l'opportunité de les admirer ? Selon les organisateurs, cette exposition pourrait d'ailleurs être la dernière de cette ampleur, vu les polémiques que provoque désormais chaque déplacement important d'œuvres d'art.

Conçue pour montrer aux Japonais la richesse du patrimoine italien de la Renaissance, l'exposition est organisée de façon didactique, à partir des capitales. Florence d'abord, en commençant par le concours pour la porte du baptistère de 1401. Et puis la variété avec laquelle la Renaissance se manifesta dans des villes du Nord comme Venise, Man-

te, Milan et Padoue, et au Sud avec Naples, grâce à la circulation des idées. L'exposition est complétée par une section consacrée à la « Renaissance mûre », à Florence et à Rome, avec Léonard de Vinci, Michel-Ange et Raphaël. Une quatrième partie présente enfin la splendeur des cours du cinquième. L'arc temporel se déploie ainsi du début du XV^e jusqu'à la fin du XVI^e siècle, dans un parcours où se croisent développements chronologique, thématique, géographique et historique.

Les œuvres sont exposées dans les écuries du Quirinal, réservées aux chevaux du pape avant de devenir les garages pour les automobiles des chefs d'Etat. Un guide est distribué à chaque visiteur pour rendre plus facile la lecture des œuvres d'art. De nombreux lieux de la Renaissance romaine, normalement fermés au public, seront ouverts pendant l'exposition.

Salvatore Aloise

Du 9 novembre
au 16 décembre 2001
Petit Théâtre

CATOBLEPAS

Texte Gaétan Soucy
Mise en scène Denis Marleau

1^{ère} ce soir

Théâtre National de la Colline. 01 44 62 52 52

15 rue Malte Brun 75020 Paris - www.colline.fr



SORTIR

PARIS

Mères juives

Le Musée d'art et d'histoire du judaïsme propose une conférence sur le thème : « Toutes les mères ne sont elles pas un peu des "mères juives" »? Aldo Naouri, pédiatre, revêtira les habits du maître de conférences (le 11 à 16 heures). Le propos, riche à souhait, sera décliné sous la forme de lectures avec des extraits du *Livre de ma mère*, d'Albert Cohen, et de *Portnoy et son complexe*, de Philip Roth, lus respectivement par les comédiens et metteurs en scène Daniel Mesguich (les 10 et 11 à 20 h 30) et Bernard Bloch (les 21 et 22 à 20 h 30). *Ballade en mère*, spectacle humoristique de Sylvie Sivann et Gérard Gobman avec accompagnement au piano par Denis Cuniot, rappellera « l'omniprésence » de la mère, parfois pour le pire, mais aussi combien elle vient à manquer quand elle n'est plus là. Musée d'art et d'histoire du judaïsme, hôtel de Saint-Aignan, 71, rue du Temple, Paris-3^e. M^e Rambuteau. Tél. : 01-53-01-86-48. 22 F (conférence) ; 50 F (lectures) ; 70 F et 100 F (spectacle).

Pablo Cuenco

Esprit fin, aimant aller au fond des choses, Pablo Cuenco, Corrézien né en 1957, est l'un des percussionnistes les plus singuliers des territoires croisés entre les musiques traditionnelles, l'improvisation jazz et la musique contemporaine. Il a fait du zarb,

ce tambour au claquement métallique, l'instrument de son art. A découvrir, en soliste expert et musicien de cœur.

Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris-13^e. M^e Bibliothèque-François-Mitterrand. 20 h 30, les 9, 10. Tél. : 01-45-86-55-83. 82 F.

Salon du patrimoine

Sur le thème du patrimoine militaire, deux cent cinquante exposants de tous les secteurs de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine sont réunis sous la pyramide du Louvre. Monum, qui a en charge les monuments historiques nationaux, présente l'exposition photographique « Sac contre sac », ensemble d'images insolites sur la protection du patrimoine en temps de guerre.

La Compagnie du fort de la Conchée fait le point sur les travaux de restauration de ce fort de Vauban, en face de Saint-Malo. Le département de la Charente-Maritime met en valeur l'architecture fortifiée de ses côtes et le stand de la Finlande nous fait découvrir la considérable forteresse de Suomenlinna, qui, restaurée, abrite un chantier et une école navale, des ateliers d'artistes, une bibliothèque et un centre d'art. *Salon du patrimoine culturel, Carrousel du Louvre*, 99, rue de Rivoli, Paris-1^{er}. M^e Louvre. Jusqu'au 11. De 11 heures à 20 heures, les 10 et 11 ; jusqu'à 22 heures, le 9.

(Publicité)

Midis Musicaux

Lundi 12 novembre à 12 h 45

Jan Van der Crabben, baryton | Inge Spinette, piano
Debussy, Fauré, Duparc

Mercredi 14 novembre à 12 h 45

Sylvie Carbonel, piano
Mozart, Schumann, Messiaen

Vendredi 16 novembre à 12 h 45

Laurent Cabasso, piano
Liszt, Schumann

Location 01 40 28 28 40

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Steve McQueen : Prey

Marian Goodman Gallery, 79, rue du Temple, Paris-3^e. M^e Saint-Sébastien-Froissart. Du 10 novembre au 22 décembre. Tél. : 01-48-04-70-52. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Françoise Johannel, Katharina Wolff, Kenneth Weiss

Œuvres de Mignaux, Hinner, Krumpoltz, Cardon, Baur, Boccherini. Galerie basse du château, Versailles (Yvelines). 17 h 30, le 10. Tél. : 01-39-20-78-00. De 110 F à 140 F.

Jean-Pierre Drouet

Œuvres d'Aperghis. Théâtre municipal André-Malraux, 1 bis, rue Guillemeteau, Gagny (Seine-Saint-Denis). 20 h 45, le 10. Tél. : 01-43-81-79-67. De 142,35 F à 193,50 F.

Entre Orient et Occident

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20^e. M^e Gambetta. 20 h 30, le 10. Tél. : 01-40-33-30-60. 60 F, 80 F.

Xavier Charles

Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil. (Seine-Saint-Denis) 20 h 30, les 10, 11. Tél. : 01-42-87-25-91. 200 F.

Rammstein

Zénith, 211, av. Jean-Jaurès, Paris-19^e.

M^e Porte-de-Pantin. 20 heures, le 10. Tél. : 01-42-08-60-00. 180 F.

Taraf de Haidouks

Salle de la Terrasse, av. de la Terrasse, Gif-sur-Yvette (Essonne). 21 heures, le 10. Tél. : 01-69-18-69-19. 100 F, 120 F.

RÉGIONS

Michel Béroff, Jean-Philippe Collard Œuvres de Mozart, Liszt, Ravel, Debussy.

Salle du Jeu de paume, porte Saint-Denis (Château-Musée Condé) Chantilly (Oise). 20 h 30, le 10. Tél. : 03-44-67-37-37. 130 F.

Ballet de l'Opéra de Bordeaux

Michel Fokine, Vaslav Nijinski, Serge Lifar.

Bordeaux (Gironde). Grand Théâtre, place de la Comédie. 15 heures, le 11. Tél. : 05-56-00-85-95. 52,45 F et 177,10 F.

Honved Ensemble

Ferenc Novak : Danses traditionnelles hongroises.

Douai (Nord). Hippodrome, place du Barlet. 17 heures, le 11. Tél. : 03-27-99-66-66. 137,75 F.

Compagnie Michèle Noiret

Nice (Alpes-Maritimes). Théâtre, promenade des Arts. 17 heures, le 11. Tél. : 04-93-16-60-67. 70 F.

Turandot

de Puccini. Jan Latham-Koenig (direction), Renate Ackermann (mise en scène).

Mulhouse (Haut-Rhin). La Filature, 20, allée Nathan-Katz. 15 heures, le 11 ; 20 heures, le 13. Tél. : 03-89-36-28-28. 118,10 F et 236,15 F

CHANGEMENT DE PROGRAMME

X Sud, spectacle de Laurent Pichaud, remplace Pée, de Cécile Proust, prévu initialement les 9 et 10, à 20 h 30, à la Ménagerie de verre, dans le cadre du festival Les Inaccoutumés. Tél. : 01-43-38-33-44.

KEITH JARRETT
GARY PEACOCK
JACK DEJOHNETTE
INSIDE OUT

nouvel album
INSIDE OUT



ECM
KEITH JARRETT
GARY PEACOCK
JACK DEJOHNETTE

EN VUE

■ Le premier ministre britannique **Tony Blair** défendait, mercredi 7 novembre, devant la Chambre des communes, le largage de bombes à fragmentation sur l'Afghanistan.

■ Jeudi, **Jacqui Smith**, secrétaire d'Etat à la santé du gouvernement de **Tony Blair**, se prononçait en faveur des fessées dès avant l'âge de trois ans.

■ « Voilà ce qui arrive quand on vend son âme », expliquait, dimanche 4 novembre à Londres, un père à son enfant devant le brasier qui chaque année célèbre le « Complot des poudres » fomenté par le terroriste **Guy Fawkes**, pendu en 1605 pour avoir voulu faire sauter le Parlement de Westminster.

■ « Le site abrite beaucoup de paperasses, mais pas grand-chose d'autre », indique le ministre de la défense, après qu'un avion loué par un quotidien régional « préoccupé de sécurité » eut survolé à basse altitude les bâtiments d'Abbey Wood, surnommés le « Pentagone de Grande-Bretagne ».

■ Les ayatollahs interdiront aux Iraniennes d'assister à un match Iran-Irlande pour « leur épargner le langage gaulois et les gestes grossiers des supporters », mais trois cents Irlandaises, habituées à l'ambiance des stades, pourront bien occuper les gradins.

■ **Irek Grzegorzczak**, l'un des participants au *Big Brother* polonais, a été admis, mercredi 7 novembre, dans un hôpital psychiatrique de Varsovie, après avoir cassé de la vaisselle en apprenant son éviction du jeu.

■ Après avoir gagné un loto, il y a quinze jours, en jouant le numéro d'immatriculation du bus bourré d'explosifs qu'ils avaient vu à la télévision, des centaines de Colombiens de la province Norte de Santander ont remporté le gros lot, dimanche 4 novembre, grâce à la plaque minéralogique d'une voiture piégée.

■ Un quinquagénaire yakusa, membre de l'organisation criminelle Yamaguchi, a soudain sorti son arme, puis ouvert le feu sur deux policiers qui le regardaient de travers pendant qu'il soulevait la jupe d'une femme sur le quai d'une gare à Tokyo.

■ La junte au pouvoir en Birmanie, pays dont l'économie est exsangue, s'attend à des récoltes exceptionnelles depuis la capture d'un éléphant blanc « dont la peau vire au roux lorsque le temps est froid et sec ».

■ A présent que les policiers de Merced en Californie lui ont confisqué son python en train de digérer son pitbull, **Tom Martin** se retrouve seul sans ses deux compagnons.

Christian Colombani

La longue histoire du terrorisme

Des sicaires de l'Antiquité aux réseaux de Ben Laden, nombre de groupes se sont fait une spécialité du meurtre politique, tuant « au nom de Dieu » dans un climat de terreur. « L'Histoire » passe en revue quelques-uns de ces mouvements



nous lui connaissons aujourd'hui pour désigner des actes de violence qui visent à « créer un climat d'insécurité », à « affaiblir un régime établi », à « désorganiser un système d'oppression ». Il semble légitime

d'appeler terroristes, conclut Michel Winock, « ceux qui, dans une démocratie, où la liberté d'expression ainsi que la liberté de suffrage sont garanties, se livrent, faute de pouvoir convaincre, à des attentats et des chantages criminels ».

Dans la longue histoire des religions, le comportement de certains croyants peut, souligne Maurice Sartre, « être rangé sans hésiter dans cette catégorie ». Au premier rang d'entre eux, les sicaires, ce groupe d'extrémistes juifs qui, au 1^{er} siècle de notre ère, vont semer la terreur en Judée. Ils vont tourner leur arme favorite, le sica – ce petit poignard dont ils tirent leur nom –, contre les notables juifs qui acceptent la domination romaine après la disparition de l'Etat juif en 63 av. J.-C. « Nés des frustrations d'un choc de cultures, appuyés sur l'interprétation radicale de la Loi, poussés à l'action politique

par une situation économique et sociale difficile, les sicaires combinent les ingrédients indispensables à la naissance d'un mouvement terroriste », conclut l'historien.

« ÉCOLE HANBALITE »

Le même ressort psychologique semble motiver la secte des « Assassins », qui du XI^e au XIII^e siècle sévit de l'Iran à la Syrie. Ces Assassins, qui vivaient dans l'imminence de la fin du monde et de l'avènement de la justice, s'étaient fait une spécialité du meurtre politique par le poignard, visant à déstabiliser le pouvoir sunnite au plus haut niveau. Toutefois, « les analogies que l'on peut relever avec le comportement des auteurs des attentats récents restent superficielles », estime Pierre Chuvin. Les Assassins « appartenaient à un ordre fermé ésotérique », alors que les organisations contemporai-

nes « se réclament de la piété courante », puisque « le wahhabisme d'Oussama Ben Laden dérive de l'une des quatre écoles juridiques sunnites, l'école hanbalite, ordonnant une soumission totale au pouvoir établi, même injuste, pourvu qu'il soit musulman ».

Quant aux catholiques et protestants, ils ont eux aussi leurs « guerriers de Dieu ». Dans cette violence religieuse qui atteindra son paroxysme au XVI^e siècle, Joël Cornette distingue « au moins trois types de violence : une violence contre les images et le clergé (pratiquée par les protestants), une violence nourrie par l'imaginaire du Jugement dernier (celle des catholiques), une violence qui peut s'interpréter à la lumière des partis totalitaires n'hésitant pas à pratiquer la terreur (comme la Ligue parisienne) ».

Pour la première fois à la fin du XIX^e siècle, le terrorisme n'a plus comme appui le sentiment religieux. Jean-Noël Jeanneney relate ainsi les actes des anarchistes, « ces terroristes qui ne croient ni à Dieu ni à Diable », et leur démarche de « la propagande par le fait », et Jean-Michel Gaillard se penche sur « le temps des nationalistes », dont la violence montre, selon lui, « combien la culture du terrorisme et sa pratique, issues des deux matrices du populisme russe et du nationalisme irlandais, font partie intégrante de l'histoire contemporaine de notre continent ».

Dominique Buffier

★ *L'Histoire*, n° 259, novembre 2001, 98 pages, 38 F (5,79 €).

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Le vrai enjeu de Doha est (...) de savoir si vont enfin s'instaurer un vrai dialogue et l'amorce d'une négociation commerciale équilibrée entre Nord et Sud. C'est seulement si intervient à Doha une telle rupture avec les pratiques précédentes qu'on pourra parler de succès. Jusqu'à présent, en effet, les pays en développement ont été trop souvent réduits dans ce genre d'enceinte au rôle de spectateurs impuissants d'affrontements commerciaux entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. (...) Il est clair pourtant que la lutte contre le

désordre mondial devra passer, à terme, et entre autres moyens, par l'acceptation loyale d'une division du travail à l'échelle planétaire.

LE FIGARO

Stéphane Marchand

■ En détruisant à New York ses plus hauts symboles, le chef d'Al-Qaïda a galvanisé le capitalisme américain et insufflé une énergie nouvelle à cette loi toute simple mais dont la fronde antimondialisation avait fini par nous faire douter : à défaut de pouvoir à lui seul doper la croissance, le libre-échange lui est absolument nécessaire. (...) Pendant cinq jours, Doha pourrait donc devenir une sorte de capitale de la revanche.

LE POINT

Bernard-Henri Lévy

■ Etrange comme le vent tourne et comme certains observateurs peuvent, si vite, perdre leur sang-froid. La question de l'« enlèvement », par exemple. L'idée, répétée jusqu'à la nausée, d'une Amérique enlisée, embourbée dans une guerre longue et qui tournerait, sic, au fiasco. Longue par rapport à quoi, au juste ? Où a-t-on pris que cette guerre devait être courte ? Les stratèges américains n'avaient-ils pas averti, dès le premier jour, que la traque de Ben Laden puis le renversement des talibans prendraient du temps ? Et faut-il que nous soyons intoxiqués à l'imédiateté, au zapping, aux guerres

presse-bouton, aux war games en vidéo, pour, au bout de cinq semaines, trouver déjà le temps long ? (...) Les victimes civiles. Odieux encore, bien entendu. Insupportable. Et ce n'est pas à moi que l'on dira que cent, deux cents, peut-être mille cinq cents victimes civiles (le chiffre de la propagande talibane), c'est cent fois, deux cents fois, mille cinq cents fois un corps déchiqueté, brûlé, mis en bouillie. Mais garder son sang-froid, c'est (...) comparer ce qui est comparable et rapporter les morts de cette guerre-ci, non pas à un état de paix qui, au demeurant, n'existait pas dans le goulag taliban d'avant l'intervention, mais à d'autres guerres récentes.

www.dmpfrance.com

Le magazine des hackers français publie des scoops et crée une école de piratage

« UNE RÉVÉLATION du journal Hakerz Voice. Les courriers électroniques des clients de onze fournisseurs (de services d'e-mails gratuits), club-internet.fr, netcourrier.com, europe2.fr, vooonoo.net, canalj.net, mcm.net, edumel.com, mcity.fr, azimail.com, pariscope.fr et lemond.fr pouvaient être interceptés et lus, et par n'importe qui. » Pour fêter son premier anniversaire, le magazine bimestriel parisien Hakerz Voice, « la voix du pirate informatique » (groupe DMP), s'est offert « un merveilleux cadeau » : un vrai scoop, repris par l'AFP, qui dégénère en affrontement avec une grande entreprise, avec menace de procès et constats d'huissier.

Le 21 octobre, Fozzy, journaliste à Hakerz Voice et par ailleurs étudiant en physique, découvre « presque par hasard » que les systèmes d'e-mails commercialisés par la société Medianet (groupe Lagardère) peuvent être pénétrés grâce à une faille de sécurité facilement exploitable pour un informaticien moyen. Conformément à l'éthique du hacker en vigueur sur le Net



depuis toujours, Fozzy prévient les entreprises concernées par courrier électronique et propose de les aider à remédier au problème. N'obtenant pas de réponse, la direction de Hakerz Voice envoie le 31 octobre des lettres recommandées avec accusé de réception, et annonce

que les neuf lignes de code permettant de pénétrer les serveurs seront publiées dans le prochain numéro du magazine, à paraître le 7 novembre. Cette fois, Medianet réagit, en essayant d'empêcher la publication par voie de justice.

Le magazine est malgré tout dans

les kiosques le 7 au matin, mais, entre-temps, la bombe a été désamorcée : la veille, les techniciens de Medianet ont mis en place un parade. Le 7 au soir, Hakerz Voice organise une conférence de presse-démonstration, à laquelle assistent des représentants de Medianet. Après quelques échanges un peu vifs, les protagonistes trouvent un terrain d'entente. Fozzy et ses copains ont le sentiment d'avoir accompli leur mission sacrée : ils ont découvert une faille, l'ont fait savoir et ont aidé à la colmater.

L'équipe de Hakerz Voice va pouvoir retourner à ses activités habituelles. Au sommaire du numéro 7 : « Exploiter les trous du langage PHP », « Nokia : tout ce qui ne figure pas dans le mode d'emploi » ; « Etude détaillée du virus "I Love You" »... Elle doit aussi s'occuper de l'école de hacking, baptisée Zi Hackademy, qu'elle vient d'installer dans ses locaux du 11^e arrondissement. Les cours pour débutants sont pleins – ils refusent du monde.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

SANTÉ

■ La mutuelle MAAF Assurances publie un nouveau magazine en ligne destiné au grand public, consacré à la médecine de prévention et à l'actualité du secteur médical. www.maaf.fr/Websante

FERMETURE

■ Le groupe Disney a annoncé la fermeture définitive de son site-portal « Mr Showbiz », ce qui entraînera plusieurs dizaines de licenciements au sein de sa division Disney Internet Group. Par ailleurs, le site d'information de la chaîne de télévision ABC (contrôlée par Disney) va également licencier une partie de son personnel. – (Reuters.)

AL-JAZIRA

■ La chaîne télévisée d'information en arabe Al-Jazira, célèbre dans le monde entier depuis le déclenchement des frappes américaines sur l'Afghanistan, est aussi très présente sur Internet, avec un site Web d'actualité enregistrant jusqu'à 14 millions de visites par jour. L'équipe Internet de Al-Jazira comprend une soixantaine de personnes, originaires de différents pays arabes. www.aljazeera.net

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 26,35€ (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

| | | | |
|--|--|---|--|
| N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 | | ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05 | |
| TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER | | | |
| Nom | | | |
| Prénom | | | |
| N°rue..... | | | |
| Code postal [] [] [] [] | | Ville | |
| NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne) | | | |
| | | | |
| N°rue..... | | | |
| Code postal [] [] [] [] | | Ville | |
| Code Etablissement | | Code Guichet | |
| Code N° de compte | | Clé RIB | |

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

Le Monde (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 231-2593 USA - Tél. : 800-428-30-03

Irrévocablement Mamère par Dominique Dhombres

POURQUOI a-t-il changé d'avis ? Pourquoi a-t-il décidé « irrévocablement » un soir de ne pas être candidat et l'est-il redevenu le lendemain matin ? Il le dira pas. Il parlera de tout plutôt que de ce qui a passionné la France entière pendant quelques heures. Un tel revirement intriguait. Ce n'était pas seulement ridicule, c'était étonnant. On aurait aimé savoir ce qui avait bien pu lui passer par la tête, dimanche 14 octobre en milieu de matinée, alors que sa décision de ne jamais, au grand jamais, être le candidat des Verts à l'élection présidentielle s'établait dans les colonnes du Monde et y resterait encore, noir sur blanc, pendant tout le week-end. La révélation n'était pas survenue pendant la messe, tout de même ?

Noël Mamère était hier soir l'invité d'Olivier Mazerolles et d'Alain Duhamel, immédiate-

ment après le journal télévisé de France 2. Cela a dû rappeler quelques souvenirs à l'intéressé. Il avait présenté ce même journal de 1982 à 1986, alors que la chaîne s'appelait encore Antenne 2. Il s'est contenté hier de l'explication un peu courte selon laquelle il avait estimé, à la veille de ce fameux week-end, que son parti « était trop divisé pour lui permettre de s'adresser à l'ensemble de la société française » et puis qu'il avait changé d'avis, tout simplement. Qu'est-ce qui a bien pu le convaincre que ce même parti n'était au fond pas si divisé que cela ? On notera qu'il n'a jamais douté un instant que la société française elle-même était intéressée par ce qu'il avait à dire. Non, la question était seulement de savoir si son parti était capable de le soutenir.

On aurait tort de se moquer. Noël Mamère fait entendre une petite musique qui n'est pas

banale, quand il rappelle par exemple que l'alcool au volant, à la sortie des boîtes de nuit, tue infiniment plus de gens que les substances diverses consommées lors des rave-parties. « Quand un Français se lève le matin, il a des inquiétudes sur ce qu'il va trouver dans son assiette, il ne sait pas comment il va se transporter, il sait qu'il y a eu la vache folle, le poulet à la dioxine, la catastrophe du tunnel de Mont-Blanc, les problèmes de climat et l'effet de serre », dit-il. Au fond, il a eu bien raison de se décider, malgré les intrigues byzantines de son invraisemblable parti, à être candidat. C'est un son qui manquait à la campagne. Celle-ci n'aurait pas été la même sans son accent du Sud-Ouest et sans sa moustache. Si Mamère n'existait pas, il faudrait l'inventer. Le seul problème, c'est qu'il en est lui aussi irrévocablement persuadé.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.30 Bibliothèque Médicis. Israël - Palestine : de la guerre à la guerre ? **Public Sénat**
- 21.00 Politique, dérive droite, dérive gauche. **Forum**
- 22.00 Communication, politique et propagande. **Forum**
- 23.00 A quoi sert l'ONU ? **Forum**

MAGAZINES

- 20.05 Open club. Autour de Brigitte Bardot. Invité : Robert Hossein. **CineClassics**
- 20.10 La vie des médias. Invité : Pierre Lescure. **LCI**
- 20.50 Spéciale « Sans aucun doute ». Les sept péchés capitaux. Invité : DanyBoon. **TF 1**
- 20.50 Thalassa. Le tour du monde en quatre détroits [2/4] : Ormuz. **France 3**
- 21.10 100 % Politique. Invité : François Hollande ? **LCI**
- 22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**
- 23.10 C'est quoi l'amour ? **TF 1**
- 23.45 Art Attack. **Disney Channel**

DOCUMENTAIRES

- 19.45 Le Cinéma des effets spéciaux. Final Frontier. **CineCinemas 1**
- 20.45 Les Mystères de la Bible. Vie et mort du Temple sacré. **Chaîne Histoire**
- 21.00 La Fièvre des îles. Egypte : Zabargad, l'oasis aux pierres vertes. **Voyage**

Le Monde TELEVISION

Paris Première

17.00 Un homme de métier
Du vaste champ de la commémoration cultivé par le petit écran, Georges Brassens aura occupé cette année la plus grande part. Mort il y a tout juste dix ans, Yves Montand est plus discret sur les antennes hertziennes (une seule émission d'hommage sur France 3), mais traverse toute la semaine de Paris Première avec une série documentaire en six volets - composée par Marie-Sophie Dubus et Frédéric Rossif

- 21.00 Intégrales coulisses. Smaïn. **Paris Première**
- 21.00 Civilisations. La Route de la soie en Asie centrale. [2/2]. **Histoire**
- 22.15 Biographie. Elisabeth I^{re}, la reine vierge. **La Chaîne Histoire**
- 22.15 La Vie en face. Sur le chemin de l'Allemagne réunifiée. Retour à l'Est. **Arte**
- 22.20 Partir avec National Geographic. Grand requin blanc sous surveillance. **Canal + Planète**
- 22.35 Le Capteur de rêves. **Canal + Planète**
- 22.55 Nautilus. [3/5]. Chasseurs et chasses. **Histoire**
- 23.15 Les Grands Parcs canadiens. Le Parc national de Wapusk. **Odyssée**
- 23.20 Chico Hamilton. **Muzzik**
- 23.30 Tsahal. [1/2]. **Planète**
- 23.35 Antilles. **Voyage**
- 23.45 Saudade du futur. **Mezzo**

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 Haltérophilie. Championnats du monde. 75 kg dames et 94 kg messieurs. A Antalya (Turq.). **Eurosport**

DANSE

- 21.00 Tchaïkovski. *Le Lac des cygnes*. Chorégraphie Rudolf Noureïev. Musique Piotr Ilitch Tchaïkovski. Par le ballet de l'Opéra d'Etat de Vienne et l'Orchestre symphonique de Vienne dir. J. Lanchbery. Avec Margot Fonteyn, Rudolf Noureïev. **Mezzo**

MUSIQUE

- 20.35 et 23.30 Paul Hindemith. *Sonate pour alto seul*. Enregistré en 2000. Avec Agathe Blondel (alto). **Mezzo**
- 21.00 Nice Jazz Festival 1999. Avec Diane Reeves ; Dee Dee Bridgewater ; James Taylor ; Cesaria Evora. **Muzzik**
- 22.25 Marvin Gaye. **Canal Jimmy**

THÉÂTRE

- 22.50 Miam-miam ou le dîner d'affaires. Pièce de Jacques Deval. Mise en scène de Jean Le Poulain. **Festival**

TÉLÉFILMS

- 20.45 L'homme qui ne savait pas être un ami. Benoît Graffin. **Arte**
- 20.50 Objectif Terre, l'invasion est commencée. Peter Markle O. **M 6**

COURTS MÉTRAGES

- 0.40 Histoires courtes. *Les Sentiers de Fred Vargas*. Christophe Cognet O. **France 2**

SÉRIES

- 20.50 P.J. Enfant battu O. **France 2**
- 21.40 Avocats et associés. Le démon de minuit. **France 2**
- 22.35 Buffy contre les vampires. Désillusions O. **M 6**
- 22.40 New York 911. Bavure policière O. Graines de tueurs O. **France 2**
- 23.25 Buffy contre les vampires. Le Démon d'Halloween O. **M 6**

Odyssée

21.50 Mourir à Verdun
Réalisé en 1996, pour le 80^e anniversaire de la bataille de Verdun, le documentaire de Pierre Miquel et de William Karel, au-delà de la stricte chronologie, tente de rendre compte de la réalité de la Grande Guerre et de l'état d'esprit des hommes. Au fil des témoignages et des archives, on devine l'enfer des tranchées et la dés-humanisation des soldats. La guerre ne se résume pas qu'à des dates, elle est une terrible expérience humaine.

FILMS

- 15.35 **La Banquière** ■■ Francis Girod (France, 1980, 130 min) O. **CineCinemas 1**
- 18.00 **Le Courrier de l'or** ■■ Budd Boetticher (Etats-Unis, 1959, 70 min). **TCM**
- 19.10 **Les Vierges de Satan** ■■ Terence Fisher (Grande-Bretagne, 1968, 95 min) O. **TCM**
- 20.45 **L'Affaire Pélican** ■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1993, 145 min). **TCM**
- 21.00 **La Lettre** ■■ Manoel de Oliveira (Fr. - Esp. - Port., 1999, 105 min) O. **CineCinemas 2**
- 21.00 **Le Cercle des poètes disparus** ■■ Peter Weir (Etats-Unis, 1989, v.o., 125 min) O. **Cinéstar 2**
- 21.00 **Lake Placid** ■■ Steve Miner (EU - Can., 1999, 80 min) O. **Canal +**
- 22.40 **Les Roseaux sauvages** ■■ André Téchiné (France, 1994, 105 min) O. **TPS Star**



- 22.45 **Une semaine de vacances** ■■ Bertrand Tavernier. Avec Nathalie Baye, Michel Galabru (France, 1980, 105 min) O. **CineCinemas 2**
- 22.50 **La Femme de l'aviateur** ■■ Eric Rohmer (France, 1980, 105 min) O. **Cinétoilette**
- 23.00 **Jeux de mains** ■■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1935, v.o., 90 min) O. **CineClassics**
- 23.10 **Juge et hors-la-loi** ■■ John Huston (Etats-Unis, 1972, 110 min) O. **TCM**
- 0.30 **Le Mépris** ■■■ Jean-Luc Godard (France, 1963, 100 min) O. **CineClassics**
- 0.40 **Nos funérailles** ■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, v.o., 100 min) O. **CineCinemas 1**
- 0.55 **Les Dents de la mer** ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1975, 119 min) O. **Canal +**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.25 Beverly Hills.
- 18.20 Star Academy.
- 18.55 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50 Spéciale « Sans aucun doute ».
- 23.10 C'est quoi l'amour ? O. 0.50 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 17.20 Qui est qui ?
- 18.05 70's Show O.
- 18.30 Friends O.
- 18.50 On a tout essayé.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.15 Journal, Météo.
- 20.50 Une soirée, deux polars. P.J. Enfant battu O. 21.40 Avocats et associés. Le démon de minuit.
- 22.40 New York 911. Bavure policière O. 23.30 Graines de tueurs O. 0.40 Histoires courtes O.

FRANCE 3

- 17.35 et 20.20 La Vie à deux.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.50 Thalassa.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde. 0.45 Ombre et lumière.

CANAL +

- 18.05 Lain O.
- 18.30 La Parade des pingouins.
- En clair jusqu'à 21.00
- 18.35 Les Simpson O.
- 19.05 + de cinéma.
- 19.35 Le Journal.
- 19.50 Le Zapping.
- 19.55 Les Guignols de l'info.
- 20.05 Burger Quiz.
- 20.45 Encore + de cinéma.
- 21.00 Nuit Prédateurs. Lake Placid ■■ Film. Steve Miner O. 22.20 Partir avec National Geographic. Grand requin blanc sous surveillance O. 23.15 Peur bleue ■■ Film. Remy Harlin O. 0.55 Les Dents de la mer ■■ Film. Steven Spielberg O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 17.10 Le Monde des idées. Thème : Un retour à Dieu. Invité : Régis Debray. **LCI**
- 19.00 Le Forum des Européens. L'Europe en orbite. Invités : Antonio Rodota ; Matthias Grönder. **Arte**
- 21.00 Israël, les dangers intérieurs. **Forum**
- 22.00 Carte blanche à... Yitzhak Shamir. **Forum**
- 23.00 Carte blanche à... Raymonda Tawil. **Forum**

MAGAZINES

- 13.00 Explorer. Lorsque l'éclair frappe. Amateurs de courses-poussière. L'ours ou la vie ! **National Geographic**
- 13.45 Savoir plus santé. Audition : nouvelles solutions. **France 2**
- 13.50 Pendant la pub. Invités : Marc-Olivier Fogiel ; Thierry Ardisson. **TMC**
- 18.00 Courts particuliers. Etienne Chatiliez. **Paris Première**
- 18.05 Le Magazine de la santé. L'accouchement et la séparation de jumeaux jointes. **La Cinquième**
- 18.35 Open club. Autour de Brigitte Bardot. Invité : Robert Hossein. **CineClassics**
- 19.00 Explorer. Reptiles à gogo : L'homme aux crocodiles. Tueurs furtifs. SOS Serpents. **National Geographic**
- 19.30 + clair. **Canal +**
- 21.40 Metropolis. Portrait de Bucarest. Emily Pulitzer et son « antimusee ». Communautés d'artistes d'antan. **Arte**
- 22.15 Envoyé spécial. Vol de portables. La justice en Corse. P.-s. : La chaîne de l'espoir. **TV 5**
- 22.40 Tout le monde en parle. **France 2**
- 23.50 Pendant la pub. Invités : Elie Semoun ; Jean-Yves Lafesse. **Monte-Carlo TMC**

DOCUMENTAIRES

- 17.00 Les Cavaliers du mythe. [10/12]. Les Sumbas. **La Cinquième**
- 17.00 Montand de tous les temps. [6/6]. **Paris Première**
- 17.05 L'Histoire du sexe. De don Juan à la reine Victoria. **La Chaîne Histoire**
- 17.30 Collection Glenn Gould. [6/12]. Les dix premières années. **Mezzo**
- 17.30 Chine secrète. [6/6]. Le royaume des femmes. **Odyssée**
- 17.30 Traque sauvage. [6/13]. Hippopotame tragédie. **La Cinquième**
- 18.00 Taxi pour l'Amérique. Mexico. **Voyage**
- 18.30 1914-1918, les derniers témoins. [1/2]. **La Chaîne Histoire**
- 18.40 Mississippi, un fleuve qui chante. [1/4]. L'Amérique d'hier et d'aujourd'hui. **Planète**

Le Monde TELEVISION

France 3

20.50 Des nouvelles des enfants
Pour rattraper le temps perdu, Lucien Tournier (Bernard Verley), chef mécanicien de la marine marchande, part à la rencontre de ses trois enfants. Après plus de trente ans à brouiller sur toutes les mers du monde, il vient d'apprendre qu'il doit se faire opérer d'un cancer. Au seuil de la vieillesse et peut-être de la mort, hanté par ce passé qui lui a filé entre les doigts, Lucien s'interroge. Il n'a pas beau-

- 19.05 La Route de la soie en Asie centrale. [2/2]. **Histoire**
- 19.30 Deux pôles en une année. L'Arctique. **Planète**
- 20.00 Retour à la vie sauvage. Le bébé phoque égaré. **National Geographic**
- 20.30 Hidden World. Retour des manchots de Magellan. **National Geographic**
- 20.30 Norman Mailer, histoires d'Amérique. [1/3]. Le rebelle : 1945-1961. **Planète**
- 20.45 Sheila à l'Olympia, février 1999. **Canal Jimmy**
- 20.45 L'Aventure humaine. Vers Tombouctou. L'Afrique des explorateurs. **Arte**
- 21.00 Nautilus. [5/5]. Les voyageurs de l'espace océan. **Histoire**
- 21.00 La Belle et la Bête. Léopard et phacochère. **National Geographic**
- 21.55 Histoire de l'eau. [2/4]. Ses différentes utilisations. **Histoire**
- 22.05 Des animaux et des stars. Les tigres avec Bob Hoskins. **Disney Channel**
- 22.50 Louis XVI. **Histoire**
- 23.25 Portrait d'un écrivain engagé. **Planète**
- 23.50 Mario Soares, le démocrate obstiné. [1/4]. Lutttes et clandestinité. **Histoire**
- 0.05 La Lucarne. Sur les cimes tout est calme. **Arte**
- 0.05 Malraux dans les combats du siècle. **France 3**
- 0.35 Montand de tous les temps. L'intégrale. **Paris Première**
- 0.35 Henri Cartier-Bresson, point d'interrogation. **Odyssée**
- 0.40 Bruce Lee, la légende du dragon. **CineCinemas 1**

SPORTS EN DIRECT

- 13.30 Tennis. Fed Cup. Phase finale. France - Argentine. **Pathé Sport**
- 14.50 Hockey sur glace. Tournoi international de Grenoble. France - Italie. **France 2**
- 15.25 Football. Championnat d'Europe Espoirs (8^e de finale aller) : Roumanie - France. **Canal +**
- 16.00 Haltérophilie. Championnats du monde. +75 kg dames et 105 kg messieurs. A Antalya (Turquie). **Eurosport**
- 17.30 Rugby. Test-match. Angleterre - Australie. **Canal +**
- 19.00 Volley-ball. Championnat Pro A. Nice - Tourcoing. **Eurosport**
- 20.05 Football. Coupe du monde 2002. Éliminatoires (barrages aller). Belgique - République tchèque. **RTBF 1**
- 20.30 Motocross. Supercross de Bercy. **Paris Première**

France 2

- 20.45 Rugby. Test match. France - Afrique du Sud. **France 2**
- MUSIQUE**
- 18.50 Georg Solti dirige Tchaïkovski. *Symphonie n° 6 en si mineur dite « Pathétique »*. Par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. **Muzzik**
 - 19.40 Tchaïkovski. *concerto pour piano et orchestre n° 1 en si bémol mineur*, opus 23. Avec Brigitte Engerer, piano. **Muzzik**
 - 20.00 Chopin par Giusano. Enregistré en 1998. **Mezzo**
 - 21.00 Bizet. *Carmen*. Par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de l'Opéra de Vienne, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**
 - 23.05 The Nat « King » Cole Show 25. Enregistré en décembre 1957. **Muzzik**
 - 23.35 The Nat « King » Cole Show 23. Enregistré en novembre 1957. **Muzzik**
 - 23.45 Beethoven. *Symphonie n° 6 en fa mineur* opus 68, dite « Pastorale ». Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

- 17.00 L'Ange tombé du ciel. Bernard Uzan O. **France 2**
- 17.05 Que reste-t-il ? Etienne Périer O. **TPS Star**
- 18.00 Les Blessures du silence. Dan Lerner O. **RTL 9**
- 19.00 Mission d'élite. Tim Matheson O. **TPS Star**
- 19.05 La Couleur de l'amitié. Kevin Hooks. **Disney Channel**
- 20.40 Janique Aimée. Jean-Pierre Desagnat. [1/6]. **Festival**
- 20.45 Une mère en colère. Gilles Béhat O. **TPS Star**
- 20.50 Des nouvelles des enfants. Daniel Janneau. **France 3**
- 21.00 Les Dames de la côte. Nina Companeez. [5/5] O. **Téva**
- 22.35 Natascha. Susanne Zanke. **Arte**

SÉRIES

- 17.30 The \$treet. L'ultimatum O. **Téva**
- 18.15 Nestor Burma. Pas de bavards à la Muette O. **Festival**
- 19.25 Michael Hayes. Dernière confession. **TMC**
- 20.45 Quai n° 1. Pour sauver Pablo. **13^{ème} RUE**
- 20.50 Dark Angel. Surveillance rapprochée O. **M 6**
- 22.05 Le Monde des ténèbres. Visions interdites O. **Canal +**
- 22.20 EZ Streets. La fiancée de la nuit v.o. O. Seuls les anges ont des ailes (v.o.) O. **13^{ème} RUE**
- 22.40 Roswell. Haute tension. **M 6**

Série Club

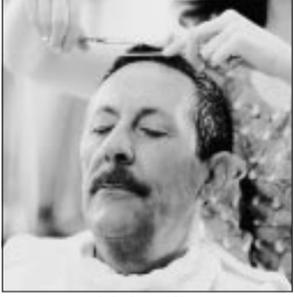
22.30 The Corner
Coproduite par David Mills (« NYPD Blue », « Urgences ») et couronnée par trois Emmy Awards en 2000, cette série en six épisodes, engagés et bouclés façon reportage, campe le destin d'une famille de Baltimore, dans le quartier noir dénué de Fayette Street et Monroe Street. Misère et violence, existences submergées par le désespoir, vrillées au réconfort de la seringue, de la coke et du crack...

FILMS

- 13.05 **L'Honneur d'un capitaine** ■■ Pierre Schoendoerffer (France, 1982, 115 min) O. **Cinétoilette**
- 13.10 **Les Roseaux sauvages** ■■ André Téchiné (France, 1994, 110 min) O. **Cinéstar 1**
- 13.10 **Jack** ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1996, 110 min) O. **TPS Star**
- 13.35 **Live Virgin** ■■ Jean-Pierre Marois (Fr. - EU, 2000, 85 min) O. **Cinéfaz**
- 13.45 **Mata-Hari, agent H 21** ■■ Jean-Louis Richard (France, 1965, 95 min) O. **CineClassics**
- 14.05 **L'Empire du soleil** ■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1987, 150 min). **TCM**
- 15.20 **Lost Planet Airmen** ■■ Fred C. Brannon (EU, 1951, v.o., 70 min) O. **CineClassics**
- 16.35 **Jamais deux sans toi** ■■ Robert Z. Leonard (Etats-Unis, 1950, 100 min). **TCM**
- 18.15 **Key Largo** ■■ John Huston (Etats-Unis, 1948, 100 min). **TCM**
- 22.00 **Le Baiser de Judas** ■■ Sebastian Gutierrez (Etats-Unis, 1999, 95 min) O. **TSR**
- 22.15 **Gremlins** ■■ Joe Dante (Etats-Unis, 1984, 110 min). **TCM**
- 23.00 **Jack** ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1996, 110 min) O. **Cinéstar 1**



- 23.00 **Profondeurs mystérieuses** ■■ Georg Wilhelm Pabst. Avec Paul Hubschmid, Ilse Werner, Stefan Skodler (Autriche, 1949, v.o., 110 min) O. **CineClassics**
- 23.00 **Entretien avec un vampire** ■■ Neil Jordan (Etats-Unis, 1994, v.o., 120 min) O. **Cinéstar 2**
- 23.00 **Lake Placid** ■■ Steve Miner (Etats-Unis - Canada, 1999, 80 min) O. **Canal + Vert**
- 23.00 **Nos funérailles** ■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1996, 100 min) O. **CineCinemas 3**
- 0.00 **Maitresse** ■■ Barbet Schroeder (France, 1975, 110 min) O. **Canal +**
- 0.50 **Raffles sur la ville** ■■ Pierre Chenal (France, 1957, 80 min) O. **CineClassics**



- 1.20 **Le Mari de la coiffeuse** ■■ Patrice Leconte. Avec Jean Rochefort, Anna Galiena (France, 1990, 80 min) O. **Arte**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.25 Reportages.
- 13.55 Invisible Man.
- 14.45 Mitch Buchannon.
- 15.35 Pacific Blue O.
- 16.20 Wasteland.
- 17.20 Sous le soleil.
- 18.20 et 20.50 Star Academy.
- 18.55 Qui veut gagner des millions ?
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 23.10 Angel. Enterrement de vie de démon O. 23.55 Je ne t'oublierai jamais O. 0.55 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

- 13.45 Savoir plus santé.
- 14.40 C'est ma tribu.
- 14.50 Hockey sur glace.
- 17.00 L'Ange tombé du ciel. Téléfilm. Bernard Uzan O.
- 18.50 et 1.20 Union libre.
- 19.50 et 20.30 Tirage du Loto.
- 20.00 et 1.00 Journal, Météo.
- 20.45 Rugby. Test-match. France - Afrique du Sud. 21.00 Coup d'envoi.
- 22.40 Tout le monde en parle.

FRANCE 3

- 13.25 C'est mon choix pour le week-end.
- 14.55 Côté jardins.
- 15.25 Côté maison.
- 15.55 La Vie d'ici.
- 18.10 Expression directe.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Le 6,56.
- 20.20 Tout le sport.
- 20.30 La Vie à deux.
- 20.50 Des nouvelles des enfants. Téléfilm. Daniel Janneau.
- 22.25 Faut pas rêver.
- 23.35 Météo, Soir 3.
- 0.05 Hommage à Malraux. Malraux dans les combats du siècle. 1.10 André Malraux, 1901-1976.

CANAL +

- En clair jusqu'à 15.00
- 13.30 Derniers paradis sur Terre O.
- 14.30 La Grande Course.
- 15.00 Evamag O.
- 15.25 Football. Championnat d'Europe Espoirs. Roumanie - France.
- 17.30 Rugby. Test-Match. Angleterre - Australie.
- En clair jusqu'à 20.30
- 19.20 Le Journal.
- 19.30 + clair.
- 20.30 Grolandsat.
- 21.00 Samedi comédie. H. Une histoire d'enlèvement O. 21.25 Titus. Titus est mort O. 21.45 South Park. Un truc qu'on peut faire avec le doigt O.
- 22.05 Le Monde des ténèbres. Visions interdites O.
- 22.55 Samedi sport. Spécial jubilé de Raï. 0.00 Maitresse ■■ Film. Barbet Schroeder O.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Arte info, Météo.
- 20.15 Histoires de familles.
- 20.45 L'homme qui ne savait pas être un ami. Téléfilm. Benoît Graffin.
- 22.15 La Vie en face. Sur le chemin de l'Allemagne réunifiée. Retour à l'Est.
- 23.25 Profils. Marianne Hoppe, la reine.

M 6

- 17.30 Gundam Wing.
- 17.55 Le Filic de Shanghai O.
- 18.55 Charmed O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.40 Caméra Café.
- 20.50 Objectif Terre, l'invasion est commencée. Téléfilm. Peter Markle O.
- 22.35 Buffy contre les vampires. Désillusions O. 23.25 Le Démon d'Halloween O.
- 0.15 Hit machine.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black and Blue.
- 21.30 Cultures d'Islam.
- 22.10 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. 0.05 Du jour au lendemain. Edwy Plenel (Secrets de jeunesse).
- 0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Concert franco-allemand. Par le Gewandhauschor, le Gewandhaus-Kammerchor et le Gewandhausorchester, dir. Herbert Blomstedt. Œuvres de Brahms.
- 22.

Alarme policière

par Pierre Georges

QUE FAIT la police ? Elle grogne. Puis elle proteste. Puis elle manifeste, demain à Paris. Puis elle envisage une grève du zèle, ou du procès-verbal. Puis elle déclare, par voies syndicales, sa lassitude, sa colère, ses revendications, ses craintes et même ses peurs. Puis, puis... On l'aura compris, la police en première et quotidienne ligne contre l'insécurité, en a désormais ras-la-casquette et le brassard à découvrir, à vivre ou à ressentir, chaque jour un peu plus, sa propre insécurité.

C'est un fait. Les policiers sont vent debout. Avec le sentiment que, face à la montée d'une certaine violence extrême, ils sont dépassés, menacés, lâchés, mal protégés par l'arsenal juridique et trop menacés par l'arsenal délinquant. Ils en ont assez et le disent. Ils en ont peur et le vivent, avec cet autre sentiment de travailler dans le vide, sans filet et à leurs trop grands risques et périls.

Pour qui veut bien ouvrir les oreilles, un mot et une métaphore qui est plus qu'une métaphore reviennent désormais dans tous les communiqués syndicaux. Comme ils courent probablement dans tous les commissariats : « Nous en avons marre d'être tirés comme des lapins. »

Là encore c'est leur sentiment et leur conviction. Celui et celle d'être désormais des flics envoyés au casse-pipe, au casse-flic, premières victimes d'une hyper-violence encore, heureusement, fort rare mais dont l'actualité récente a prouvé qu'elle devenait ou restait, malheureusement, bien réelle.

Bien sûr, dès qu'il y a malaise et plus encore menace de révolte ou de mouvement, la tendance, la tentation même, serait de

brandir sa statistique. Et de dire par exemple qu'il n'y a pas plus de policiers tués, victimes du devoir selon l'épithète administrative habituelle, en 2001 qu'il n'y en eut en 1991, année tristement record. Et même plutôt moins, 14 à ce jour contre 32 il y a dix ans.

Mais outre que cette comptabilité méthodique serait assez odieuse, elle serait également parfaitement vaine et illusoire. La forme qu'ont prise les deux dernières affaires sanglantes de violences armées dont ont été victimes les policiers en un mois, en région parisienne, montrent assez qu'un seuil a été franchi. Et que certains délinquants, sur-armés et totalement hors-normes, si l'on peut dire, n'hésitent plus un seul instant, à tirer dans le tas.

Cette ultraviolence n'est pas la routine. Mais elle n'est plus l'exception. Elle fait d'autres victimes, qui ne sont pas policières. Mais il se trouve que ce sont les policiers, assez bien placés, en hommes de terrain, pour en juger les effets et la montée, qui le disent haut et fort, comme l'on dit son désarroi et son appréhension, ou comme l'on fait état d'une nouvelle non-règle du jeu social.

Bien sûr, on n'ignore pas que les périodes préélectorales, et les calculs qui vont avec, sont propices aux argumentaires sur l'insécurité. De même qu'on ne peut, et eux moins que nous encore, esquiver cette réalité de toujours que le métier de policier est un métier à risques, et à grands risques même. Mais ces deux considérations, au même titre que la statistique, restent secondaires, face à la réalité : celle d'une alarme policière qui vaut d'être entendue.

Dépôt d'une plainte, en France, contre des « tortionnaires » tunisiens

Des responsables du ministère de l'intérieur mis en cause nominativement

S'ESTIMANT victimes de « faits de torture », six Tunisiens, dont deux personnes aujourd'hui réfugiées en France, ont déposé plainte, cette semaine, auprès du tribunal de grande instance de Paris contre plusieurs responsables « occupant des fonctions importantes au sein de l'appareil de l'Etat ». Le secrétaire d'Etat à la sûreté auprès du ministre de l'intérieur, Ali Ganzaoui, le chef des services spéciaux, Fraj Gdoura, et le chef de la brigade du renseignement, Mohamed Ennaceur, font partie des personnes contre qui la plainte a été déposée. La liste complète devait être rendue publique, vendredi 9 novembre, au cours d'une conférence de presse, par l'avocat des plaignants, M^r William Bourdon. L'identité des plaignants, en revanche, ne sera pas divulguée pour des raisons de sécurité, la plupart d'entre eux résidant en Tunisie.

Ce n'est pas la première fois que la justice française est saisie par des non-nationaux pour des cas de torture perpétrés à l'étranger. Mais jusqu'à présent, la Tunisie, malgré son régime autoritaire,

avait été épargnée. Le cas le plus récent et le plus explosif a concerné un militaire algérien, le général Khaled Nezzar, contre qui une plainte pour « torture » avait été déposée, en avril, par une famille algérienne dont le fils est mort, ainsi que par deux détenus politiques. Venu en France faire la promotion d'un de ses livres, l'ancien ministre de la défense avait été contraint de retourner précipitamment dans son pays pour n'avoir pas à s'expliquer devant la justice. Pourtant, malgré les menaces qui pèsent toujours sur lui, le général Nezzar a affirmé dans un entretien au *Monde* (daté du 11 octobre) son intention de revenir à Paris en début d'année prochaine.

LA TRAQUE DES BOURREAUX

Dans l'exposé des faits au tribunal, M^r Bourdon explique que certains des responsables tunisiens contre qui la plainte a été déposée continuent à se rendre en France « munis de faux papiers, précisément dans le souci d'éviter d'être interceptés ». En application de la Convention internationale de 1984

contre la torture, dont la France est signataire, il fait valoir que le déclenchement d'une enquête ne saurait être subordonné « à ce que soit apportée la preuve certaine du passage ou de la localisation d'un présumé tortionnaire sur le territoire concerné ». Il est « évident », peut-on lire dans la plainte, que « ni l'esprit ni la lettre de la convention du 10 décembre 1984 ne créent une quelconque obligation à la charge des victimes (...) de mettre en place des moyens de surveillance et de détection leur permettant d'être informées des déplacements des tortionnaires ». Pour M^r Bourdon, cette traque est du ressort de l'Etat concerné. « Il serait paradoxal, fait-il valoir, d'imposer aux personnes victimes des faits les plus graves de se comporter comme les "sentinelles de leur bourreau". »

Le cas du général Nezzar, qui a pu quitter la France sans être inquiété, témoigne du fait que les pouvoirs publics sont loin de partager cette interprétation de la convention.

Jean-Pierre Tuquoi

Des vents violents provoquent des dégâts importants dans le Nord

LA TEMPÊTE qui souffle dans le nord de la France depuis deux jours a provoqué, jeudi 8 novembre, d'importants dégâts matériels. A Soix, dans la région de Dunkerque, une tornade de grêle a arraché, dans la nuit de jeudi, le toit de l'usine Coca-Cola. Les 250 salariés ont été mis au chômage technique. A Dunkerque, la piscine olympique a été évacuée après la chute de plaques du toit. A Coudekerque, autre commune du Nord, les élèves n'ont pas pu entrer dans le lycée professionnel, dont le toit a été arraché, et un magasin de meubles s'est écroulé sur la chaussée. Mais les rafales n'ont fait aucune victime. Sur l'A1 entre Lille et Paris et sur l'A25 entre Lille et Dunkerque, des chutes d'arbres ont perturbé le trafic. Une forte averse de grêle s'est abattue sur Abbeville (Somme).

De violentes rafales de vent ont également touché l'ouest du pays. Mardi 6 novembre, dans la soirée, un bateau de 5 mètres s'était échoué au large de Dieppe (Seine-Maritime). Un des marins est toujours porté disparu, et les recherches sont interrompues.

La France défendra une position « ferme » sur l'agriculture à Doha

LIONEL JOSPIN a voulu lever les craintes de certains agriculteurs, jeudi 8 novembre, en assurant que la France défendrait une position « extrême-ment claire et ferme » sur le volet agricole à la conférence de Doha (Qatar) du 9 au 13 novembre. La France s'opposera à la suppression des protections dont bénéficient les agriculteurs européens, a, en substance, déclaré le premier ministre au cours d'un entretien avec Jean-Michel Lemétayer, président de la FNSEA (*Le Monde* du 6 novembre). « Il n'y a pas de réelle divergence avec le premier ministre », a déclaré M. Lemétayer. En revanche, selon la Confédération paysanne, également reçue à Matignon, le premier ministre n'a pas « la volonté de s'attaquer aux mécanismes ultralibéraux ». La Confédération appelle à participer aux manifestations antimondialisation prévues, samedi 10 novembre, en France et dans le monde. Les syndicats d'agriculteurs présents à Doha ont obtenu l'assurance de rencontrer régulièrement le secrétaire d'Etat au commerce François Huwart et le négociateur européen Pascal Lamy.

Les corps des sept moines de Tibéhirine enterrés près d'Alger

LES CORPS des sept moines trappistes français, assassinés par le GIA en 1996 en Algérie, auraient été enterrés à Bougara, à 30 kilomètres au sud d'Alger. Cette révélation a été faite, jeudi 8 novembre, par Djelloul Boumahdi, alias Abou Obeïda, 42 ans, dont sept passés dans les maquis du GIA, arrêté après avoir été blessé il y a deux mois lors d'un accrochage avec les forces de sécurité. Les sept moines avaient été enlevés dans leur monastère de Tibéhirine, près de Médéa, au sud d'Alger, en mars 1996. Ils auraient été ensuite conduits dans la petite ville de Bougara, au cœur de la plaine agricole de la Mitidja, aux portes d'Alger, où ils ont été assassinés après deux mois de captivité, a indiqué Abou Obeïda. « Leurs corps ont été enterrés sur place et leurs têtes abandonnées à Médéa », a-t-il ajouté. Les forces de sécurité n'avaient effectivement retrouvé que les têtes des sept moines dans un sac en plastique, jetées sur une route à la sortie de Médéa. Les cercueils reposent actuellement dans le cimetière de Tibéhirine. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **CORÉE DU SUD** : le président Kim Dae-jung a démissionné, jeudi 8 novembre, de la direction du Parti démocrate du Millénaire (PDM) afin d'apaiser les dissensions internes au sein de celui-ci à la suite de sa défaite aux élections partielles du 25 octobre. Le Grand Parti national (GPN) avait remporté trois sièges, dont deux à Séoul, ce qui lui permet de frôler (à une voix près) la majorité des députés. Le retrait de Kim Dae-jung est significatif d'un affaiblissement du chef de l'Etat, dont le mandat s'achève en février 2003. - (Corresp.)

■ **LAOS** : le député européen Olivier Dupuis et quatre Européens détenus depuis le 26 octobre au Laos ont été condamnés, vendredi à Vientiane, à deux ans de prison avec sursis et à l'expulsion immédiate du pays pour avoir manifesté dans la capitale laotienne en faveur de « la liberté, la démocratie et la réconciliation ». Le député belge et ses compagnons - trois Italiens et un Russe - sont membres du Parti radical transnational. - (AFP.)

BVLGARI

CONTEMPORARY ITALIAN JEWELLERS

LE NOUVEAU PARFUM

MASCULIN



Service Relations Clientèle: tél. 01.55.90.52.91

www.bulgari.com